Document de référence

Version provisoire
30 janvier 2018

Futur Narbona

ECOLOCAL – Futur Narbona







Cerema

PAYSAGES, TERRITOIRES, TRANSITIONS

PROGRAMME repere

RÉSEAU D'ÉCHANGE ET DE PROJETS SUR LE PILOTAGE DE LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE

Projet soutenu par Fondation de France

HELIO International

triangle UMR 5206

Action, Discours Pensée politique & économique

INTRODUCTION GENERALE 8
Titre 1 : Les influences réciproques entre habitants et environnement 8
Titre 2 : Le contexte du changement climatique pour toile de fond 9
A - Les enjeux globaux du dérèglement climatique 9
B- Une diversité de savoirs scientifiques et pratiques à réunir 10
C- Interpeller les décideurs sur les devenirs du territoire narbonnais et de son habiter 10
Titre 3 – Où en est l'association ECOLOCAL ? Une évolution de la présentation du rôle de l'association et du processus Futur Narbona 12
A- L'exposé clair de ce que veut l'association ECOLOCAL 12
B- Le processus Futur Narbona : un processus pour la co-construction de projets habitants. 12
C- Le constat auquel est arrivé l'association ECOLOCAL de par la mise en œuvre du travail de terrain et de la mise en œuvre d'ateliers 14
Chapitre 1 : Présentation de l'association ECOLOCAL 15
Titre 1 : Présentation générale 15
Titre 2 : L'association ECOLOCAL est une association qui émane de la société civile. 16
Titre 3 : L'association ECOLOCAL a pour objet de : 16
Titre 4 : Les grands principes d'intervention 16
Titre 5 : Les activités générales 16
Titre 6 : L'implantation géographique 17
Titre 7 : Présentation des modalités de gouvernance : Une association pluridisciplinaire et collégiale 17
Chapitre 2 : Genèse et présentation du processus Futur Narbona 19
Titre 1 : Genèse 19
A – Un processus pour la création d'un projet Habitant : PENSER LE TERRITOIRE NARBONNAIS PAR SES HABITANTS 19
B- Quel est le sens pour ECOLOCAL de faire un processus mettant à l'honneur un projet habitant ? 20
C- Problématique envisagée et principales questions posées : 21
D- L'étude sur les imaginaires sociaux menée par la recherche 21
E – Séminaire du mois d'octobre 2015 : « Climat, Ville et Territoire, Citoyenneté » dans le cadre du projet Futur Narbona 23
Titre 2 : Présentation 25
Quelques mots introductifs : Futur Narbona Un processus pour la création d'un projet habitant 25
A- Résumé du projet de l'association : 25
B- Le périmètre géographique du projet : 25
C- Futur Narbona : Adapter la ville et son territoire aux besoins des habitants en tenant compte du changement climatique 27
D- Le changement climatique : à la fois prétexte et contexte 28
E- Le projet investigateur d'un processus novateur n'est pas substitution aux outils institutionnels 29
F- Finalité du projet de l'association : Création d'un SCoT- CH (Schéma de Cohérence Territoriale Coconstruit par les Habitants) 30
Chapitre 3 : Diagnostic Territorial 32

Titre 1 : Le Diagnostic issu du SCoT du Grand Narbonne 32
A – Présentation du territoire de l'agglomération 32
B – Equilibres et dynamiques territoriaux 32
1 – Maintien des grands équilibres entre les espaces 32
2 – Evolution du tissu urbain 32
3 – Urbanisation et dynamique démographique : Bilan 33
4 – Un territoire exposé aux risques 33
a) Les risques naturels 33
b) Les risques technologiques et industriels 34
5 – Planfication et Stratégie Foncière 34
C – Equilibre socio-démographique et habitat 34
1 – Atrophie de la croissance démographique et modification de la structure des ménages 34
2 – Regain de la production de logements sur le territoire du Grand Narbonne. 34
3 – Déséquilibre social de l'offre de logements 35
4 – Prédominance de l'habitat individuel et banalisation des formes périurbaines et rurales 35
5 – Le renouvellement urbain peu mobilisé 35
D - Organisation des dessertes et des mobilités territoriales 35
1 – Mise en cohérence des objectifs d'aménagement et de la hiérarchie des réseaux 35
2 – Dépendance à la voiture, précarité des ménages, et difficultés d'accession au marché de l'emploi. 35
3 – Expansion de l'offre en transport en commun 36
4 – Le réseau ferré comme levier d'aménagement 36
5 – Le développement timide d'autres mobilités ou de mobilités durables. 36
E – Dynamiques économiques et aménagement commercial 36
1 – « L'économie de la connaissance » et l'innovation technologique 36
2 – Implantation commerciale urbain et périurbaine et création de petites entreprises 37
3 – De la viticulture au tourisme 37
F – Préservation et valorisation de l'environnement 37
1 – Paysage et biodiversité 37
a) Une protection limitée de la biodiversité et des paysages 37
b) Trames écologiques et urbanisation 38
Titre 2 : Le diagnostic Territorial par l'association ECOLOCAL 39
A- Présentation générale : un territoire aux paysages séduisants qui incarnent la richesse du patrimoine du narbonnais. 39
B- La gouvernance territoriale 39
C – Les aspects sociaux-économiques 39
D – Les aspects environnementaux 40
Titre 3 : Un diagnostic réalisé auprès des habitants par les étudiants 43
A – Les étudiants de 2015 43

B - Les étudiants de 2017 47
Chapitre 4 : Processus 49
Mots introductifs : Point de vue de Bernard Immel : 49
Titre 1 : Favoriser la capacitation des habitants 51
Titre 2 : Créer un Binôme Habitants / Etudiants 51
Titre 3 : Constituer des assemblées Habitantes 53
Titre 4 : Créer une Université du Territoire de Demain 53
Titre 5 : L'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial Co-construit Habitant 53
A - La présentation de l'outil institutionnel classique 53
1-Définition / Objectif : 53
2-Évolutions : 53
3-Opposabilité (relation juridique qui lie le SCoT aux documents d'urbanisme qui lui sont inférieurs) : 54
4-De plus le SCoT doit respecter, dans un rapport de compatibilité (= la non contradiction) : 54
5-Le SCoT doit prendre en compte (la prise en compte est moins strict que la compatibilité car admet à titre exceptionnel la dérogation) : 54
6-Contenu 3 documents : 55
7-Procédure d'élaboration : 56
8-Evaluation environnementale : 57
9-Droit à la consultation de tels documents : 58
B – Présentation des critiques et explication du choix de détourner cet outil institutionnel 58
C – Le bilan du SCoT du Grand Narbonne 59
Chapitre 5 : Méthodes de travail 62
Titre 1 : Une méthode de travail tournée vers le binôme habitants / étudiants 62
A - Les mots introductifs tirés d'un échange avec Bernard Immel 62
B – La rencontre entre les habitants et les étudiants : les sorties sur le terrain 62
C - Production écrite des étudiants à destination des habitants : La réaffirmation de l'habitant comme étant la clé de voûte du projet porté par l'association 64
Titre 2 : La méthode de travail définit en 2017 64
A- Première phase : Les premières rencontres 64
B - Deuxième phase : La constitution des groupes de réflexion 65
C- Troisième phase : Les objectifs des groupes de réflexion 66
Titre 3 : Présentation de la méthode de travail des stagiaires de l'année 2017 66
A- L'expérimentation en marchant : le travail de terrain 66
B- Les évènements, la solution à la mobilisation collective ? 67
C- La vision à long terme des étudiants stagiaires pour les méthodes de travail 68
Chapitre 6 : Les parties prenantes 69
Titre 1 : Les conventions de partenariat 69
Titre 2 : Les habitants non comme parties prenantes mais comme fondateurs du projet 72

Titre 3 : Les partenaires institutionnels 72
A – Les Partenaires du programme : « Paysages, Territoires, Transitions » 72
B – Les institutions et élus locaux 73
C – Les institutions éducatives 74
Titre 3 : Les partenaires associatifs 75
A – Qu'attendre des associations ? 75
B – Un tissu associatif en construction 75
Titre 4 : Les entrepreneurs 76
Titre 5 : Les chercheurs 77
A – Qu'attendre des chercheurs ? 77
B – La recherche et le processus Futur Narbona 77
Chapitre 7 : Les outils mis en place et les travaux étudiants. 79
Titre 1 - Les outils « institutionnels » 79
A - Programme de recherche-action : « Paysages, Territoires, Transitions » 79
1-En quoi consiste ce programme ? 79
2 – La candidature de l'association ECOLOCAL 80
3 – L'organisation s'un séminaire par l'association ECOLOCAL dans le cadre de ce programme 82
1– Les objectifs du séminaire 83
2 - La méthode de travail proposée 84
B – Le Plan de Paysage ou Atelier avec entrée paysagère 86
1 – Présentation du projet 86
2 – Périmètre du projet « Plan de Paysage » 86
3- Un plan de paysage orienté vers la problématique de l'eau 87
4- Les entités paysagères 88
5- Démographie et économie 88
6– A quels besoins entend répondre le projet « Plan de Paysage » 89
7- Dans quel contexte est né le projet ? 89
8 – Les objectifs du projet et les actions mises en œuvre 89
9- Une démarche de médiation paysagère. 90
a) Etape 1 : L'analyse du paysage et des dynamiques et des enjeux paysagers. Identification des attentes des acteurs 90
b) Etape 2 : Détermination et formulation des objectifs de qualité paysagère (OQP). Spatialisation des OQP. 91
c) Etape 3 : Définition des actions concrètes permettant de répondre aux OQP. Traduction réglementaire, mise en œuvre. 92
10 – Les parties prenantes 94
11 – La création du comité coopérationnel 94
C – Le programme REPERE 96
1 – Présentation du Programme 96

2 – La candidature retenue de l'association ECOLOCAL en collaboration avec le Laboratoire UMR Triangle 97
Titre 2 : Le travail des étudiants et les outils qu'ils ont mis en place 103
A – Des outils mis en place par les étudiants stagiaires pour inciter à la capacitation habitante 103
1 – Mur d'expression 104
a) Présentation 104
b) Exemples : 104
c) Résultats : 105
d) Que faire des résultats ? 105
2 – Les cartes participatives 105
a) Méthode 105
b) Points positifs : 105
c) Points négatifs : 105
d) Résultats obtenus : 106
e) Que faire des résultats : 106
3 – Le Concours Photo 106
a) Présentation 106
b) Résultat : 106
4 – La Narbonnaise au fil des photos 107
a) Présentation 107
b) Résultats : 107
c) Que faire des résultats ? 107
d) Quelques exemples : 108
5 – Le questionnaire paysage 109
a) Qu'est-ce qu'u paysage ? 109
b) De quoi se compose ce questionnaire ? 110
c) Les résultats : 114
d) Que faire des résultats ? 118
6 – Activité « Baguette magique » 119
a) Présentation 119
b) Résultats : 119
c) Que faire des résultats ? 120
d) Quelques exemples : 120
7 – Livre de Vœux 120
a) Présentation : 120
b) Résultats : 121
c) Que faire des résultats ? 121
d) A titre d'exemple : 121
8 – L'atelier Recherche Action Participative (RAP) : l'aboutissement du recueil de la parole habitante 122

a) Objectif : 122
b) Comment ? 122
c) Résultats : 123
d) Qu'adviendra-t-il après que cet atelier soit mis en œuvre ? 123
B – Les différents moments de rencontre avec les habitants : participation à des journées au contact d'habitants et rencontre sur le terrain même 124
1 – Répertoire des méthodes de terrain rédigé par les étudiants stagiaires de 2017 124
2 – Le Questionnaire envisagé par les étudiants stagiaires 127
3 – Les sorties sur le terrain pour aller à la rencontre des habitants 132
a) Ressenti de toutes ces sorties sur le terrain (M. FERREIRA) 132
b) Choix des terrains 133
C – L'organisation des interventions de l'association au près d'évènements d'autres acteurs 134
1 – La Journée Mondiale de la Terre organisée par le Club UNESCO 135
2 – Le salon des sciences du Développement Durable 136
3 – La semaine Européenne du développement durable 136
D- Organisation de journées-évènements par l'association ECOLOCAL portant sur le processus Futur Narbona 137
1 – La Journée Futur Narbona du 1er juillet 137
2- Organisation de la Journée de travail du 23 novembre 2017 143
E – Les idées d'activité des étudiants stagiaires pour la suite 144
Chapitre 8 : Communication et intervention 147
Titre 1 : Les supports de communication 147
A – La boîte mail Futur Narbona 147
B – Les flyers / brochures / poster 147
Titre 2 : Interventions d'ECOLOCAL donnant de la visibilité au projet 147
A – Premières journées du réseau français des territorialistes : 23 – 24 mars (Lyon) 147
B – Quatrième rencontre nationale Ecocité et Ville de demain : 1er décembre 2016 (Paris) 148
C – Séminaire Sites et Cités : le 28 et 29 septembre 2017 (Calais) 148
D – Conférence du CEREMA Normandie-Centre « le citoyen au cœur de l'adaptation au changement climatique » : 7 novembre 2017 (Orléans) 148
E – Les interventions de l'association ECOLOCAL dans les établissements scolaires : 149
1 – L'intervention conduite par les étudiants stagiaires de 2017 au collège Victor Hugo 149
2 – L'intervention prochaine de l'association ECOLOCAL auprès du Collège Victor Hugo 150
3 – L'intervention prochaine de l'association ECOLCAL auprès du lycée Louise Michel 151
4- L'intervention prochaine de l'association ECOLOCAL auprès de deux écoles primaires 152
5- Intervention prochaine de l'association ECOLOCAL au lycée Lacroix dans le cadre des journées « développement durable » organisées par le lycée 154
6 –Des interventions scolaires qui nourriront le travail de l'association 154
E- Interventions Radios : « Mag' de l'environnement » 155

Chapitre 9 : Les difficultés rencontrées 155
Titre 1 : Les difficultés rencontrées concernant l'appropriation du processus par les habitants 155
A- Les difficultés conceptuelles 155
1- L'échelle territoriale 155
2- Le changement climatique 156
3- L'aménagement du territoire 156
4- La temporalité… 157
5 – La co-construction 157
B- Les difficultés psychologiques 157
1- Les habitudes 157
2- Le fatalisme 158
3- La confiance 158
Titre 2 – Les relations à nouer avec les institutions locales 158
A- Le souci d'une présentation claire du processus 158
B- Le besoin d'instaurer un climat de confiance 159
Titre 3 : Créer une synergie de collaboration entre associations 159
A- Le problème posé par les financements 159
B- La vision d'ECOLOCAL comme seule « point relais » par certaines associations 159
ANNEXES (dossier ECOLOCAL FUTUR NARBONA) 160
1 - Ateliers de Recherche-Action Participative mis en place par l'association ECOLOCAL 160
2 – Communication 160
3 – Comptes rendus des réunions 160
4- Evènements – Projets réalisés 161
5 – Images + Logos 161
6 – Outils – Paroles habitantes – Travail de terrain 161
7 – Partenariats 161
8 – Présentation ECOLOCAL et Futur Narbona 162
9 – Production écrite des étudiants 162
10 – Programmes REPERE et PTT 162
11 – Projets à venir 162
12 – Revue de presses 163
13 – SCoT – CH + Plan de Paysage 163
14 – SUBVENTIONS 163
15 – Rapport d'avancement + Agenda 163

INTRODUCTION GENERALE

Titre 1 : Les influences réciproques entre habitants et environnement

« Les effets du climat se combinent avec ceux de la géographie, et composent un système subtil de causes déterminantes. L'homme se comporte, différemment, suivant l'environnement dans lequel il est placé. Sans aller jusqu'à affirmer que l'homme est totalement déterminé par son milieu naturel, on est obligé de dire que son comportement dépend de l'environnement, puisque c'est une conduite d'adaptation.

Le milieu géographique est déterminant

Comme l'ont fait remarquer, aussi bien Nicolas Boileau-Despréaux que Montesquieu ou Karl Marx, les comportements des hommes dépendent de leurs conditions d'existence, et par conséquent de la nature du sol, sur lequel, ils vivent. En effet, c'est d'abord du sol que viennent les richesses et la vie économique qui en découle.

Les conditions climatiques jouent un rôle fondamental

Montesquieu le disait déjà dans l'Esprit des lois, et nous l'avons tous constaté. D'après lui, un jour ou l'autre, la température influence la sensibilité. Si l'on ne se comporte pas de la même façon dans un pays chaud et dans un pays froid, c'est d'abord, parce que l'environnement est totalement différent.

On ne vit pas de la même façon au bord de la mer et en montagne

Si l'agriculteur des Alpes et le marin breton ont des comportements différents, c'est parce que l'environnement détermine un comportement spécifique d'adaptation au milieu. Ce qui peut sembler un comportement "naturel" au bord de la mer, en été, ne l'est plus du tout à 2000m d'altitude, en hiver.

Cependant, le mot "environnement" est ambigu

Il est possible de dire, à la fois, que nos comportements dépendent de l'environnement et qu'ils peuvent s'en affranchir. Si l'on donne à ce mot le sens que lui donne, aujourd'hui, l'écologie, on peut dire avec raison que certains comportements sont indépendants de l'environnement.

En effet, les lois morales, par exemple, ou l'attitude scientifique demeurent les mêmes, quels que soient le climat et la nature du sol. Cependant, si l'on revient au sens originel, où le mot "environnement" désigne, tout ce qui est autour de soi, alors, il n'est plus possible de dire que le comportement ne dépend pas de l'environnement.

Le mot "se comporter", c'est toujours réagir en fonction de ce qui se passe, autour de soi. De plus, toute culture étant un effort d'adaptation de l'homme au milieu et de transformation du milieu, en vue, de l'adapter à l'homme.

Rien ne peut, à strictement parler, être considéré, comme indépendant de l'environnement, dans lequel, on se trouve. »

Titre 2 : Le contexte du changement climatique pour toile de fond

Le processus Futur Narbona portée par l'association ECOLOCAL part de ce postulat : nous constatons que le dérèglement climatique a des conséquences qui s'expriment au travers de nos lieux de vie, sur notre Narbonnaise. Sans être pour autant une fatalité, mais un contexte dans lequel nous évoluons. Pour l'association ECOLOCAL s'en est même un prétexte pour penser autrement notre façon d'habiter un lieu. L'association compte lutter contre le « on ne peut rien y faire », elle veut se libérer de ce schéma de pensée, et emporter les habitants dans cette libéralisation. Nous voulons que les habitants en se regroupant embellissent l'existant, leur territoire, par des projets dont ils seraient les gardiens, parce que ce sont eux qui détiennent l'expertise d'usage, celle qui ne peut être reconnue qu'aux habitants d'un lieu. Nous les invitons à porter la parole habitante, celle que les habitants collectivement ne peuvent qu'exprimer à l'unisson, celle qui nous fait passer d'êtres interchangeables, de simples électeurs, à des êtres irremplaçables, parce qu'uniques, parce qu'acteurs, parce que porteurs de projets. La renonciation, l'accommodement, pour l'association, ce ne sont pas des options. L'engagement positif pour son territoire ne peut être que la seule façon de faire qui puisse être salvatrice pour les habitants et leurs lieux de vie. Arrêtons de penser que les habitants n'ont pas de poids, « qu'ils ne peuvent pas », mais commençons à nous envisager ensemble comme étant collectivement le remède à tout ce qui ne va pas.

A - Les enjeux globaux du dérèglement climatique

L'accélération des effets du changement climatique (montée des eaux et inondations, érosion des sols et submersion littorale, îlots de chaleurs…) témoigne de la vulnérabilité de l'organisation de nos sociétés. Cette accélération nous oblige à bouleverser nos manières de penser les territoires et d'agir dessus, tout particulièrement ceux largement urbanisés.

De multiples problématiques sont impliquées, depuis les choix de construction (types matériaux, modes de construction et formes architecturales…) et leur localisation (ex : planification et utilisation des sols) jusqu'aux manières d'habiter autrement les territoires (pratiques d'appropriation habitante des lieux et approche globale du vivant, nouvelles solidarités face aux vulnérabilités différenciées…), en passant par bien d'autres, au rang desquels figurent la gestion raisonnée des ressources (écologiques, énergétiques, alimentaires…) ou encore les nouveaux défis sanitaires revêtus (canicules, pollutions…).

En fait, le changement climatique introduit de l'incertitude là où il n'y avait que certitude… dans le modèle productiviste de développement économique, dans le modèle rationaliste de développement territorial (ex : anticipation des risques), dans le modèle intensif d'exploitation des sols (ex : agriculture industrielle), dans le modèle esthétique de production paysagère (ex : artificialisation des littoraux), dans le modèle redistributif d'égalité des territoires (ex : fonte des dotations de l'Etat), ou encore dans le modèle savant de l'expertise spécialisée.

Or, le territoire narbonnais présente de nombreuses vulnérabilités face à cette accélération du dérèglement climatique et à l'amplification de ces effets engagés, particulièrement du fait de sa géographie en proximité côtière et de la forte pression démographique dont il est l'objet. C'est pourquoi, des narbonnais se sont réunis en 2008 pour constituer l'association ECOLOCAL et s'engager dans la construction d'un processus qui initierait la prospective habitante : Futur Narbona.

B- Une diversité de savoirs scientifiques et pratiques à réunir

Face à l'envergure des enjeux dessinés, ce collectif souhaite mobiliser une diversité de savoirs, notamment ceux qui, d'ordinaire, ne sont pas toujours intégrés sur les scènes de l'expertise territoriale et de la décision, et qui pourtant, par les effets entrevus du dérèglement, sont devenus essentiels :

- Non seulement les savoirs relevant des sciences de la nature, mais aussi de certaines sciences humaines et sociales, en complément des savoirs techniques de l'ingénierie territoriale et de la fabrique des espaces ;
- Mais surtout des savoirs locaux et vernaculaires (HABITANTS), voire des savoirs professionnels en construction, ceux d'étudiants en formation, particulièrement pour nourrir le croisement disciplinaire que l'association appelle de ses vœux.

Cette volonté de relever et valoriser d'autres formes de savoirs repose sur un constat double : une réaffirmation croissante des individus comme acteurs de leur propre vie et un renouvellement des formes de l'engagement des citoyens par une implication plus quotidienne, locale et pragmatique. Par-là, les citoyens font part à la fois de leur volonté de prendre part aux réflexions et décisions, et de leurs savoir-faire, ingéniosités, aptitudes qu'ils souhaitent mobiliser dans ce cadre.

Et, pour ce faire, le processus mise sur une diversité de formes de construction collégiale de telles connaissances : ateliers et débats, conférences et concours… Ainsi que sur une large ouverture aux réseaux (citoyens, associatifs…) d'une démarche se voulant itérative et donc progressive sur une année entière.

C- Interpeller les décideurs sur les devenirs du territoire narbonnais et de son habiter

Dans le prolongement de celui de production de savoirs, l'objectif de Futur Narbona est aussi de construire avec les institutions locales, et en appui d'experts indépendants, de la société civile et du milieu de la recherche, des solutions nouvelles, avec des réalisations concrètes pour traductions. Il s'agit par la même :

- De mettre à profit la très grande diversité des outils de l'action territoriale, qu'ils émanent des champs de la planification ou de la construction, de la prospective ou des stratégies d'intervention ;
- Voire d'en proposer d'autres peut-être plus en phase avec la résilience recherchée et la mutabilité territoriale prônées, notamment dans les domaines de l'écologie, de l'agriculture ou encore de la participation directe d'une citoyenneté active.

Et, à ces fins multiples (non seulement de croisement et d'implication par rencontres et échanges, mais également de réarmement de l'action et de propositions concrètes), le thème « habiter le grand territoire de Narbonne à l'ère du dérèglement climatique » s'affirme comme fédérateur de cette initiative. Considérant en fait nos lieux de vie comme un ensemble organique habité par des humains, soumis à mutations du fait des défis socio-écologiques posés par le dérèglement engagé, ce thème permet de :

- Penser conjointement les problématiques environnementales et les solutions adaptées aux contraintes et particularités locales, en s'inspirant notamment des initiatives d'ores et déjà existantes sur le territoire, qu'elles soient informelles et individuées (ex : modes de vie), ou plus collectives (ex : mouvements pour l'entraide sociale) et formalisées (association de protection de l'environnement, collectifs et conseils de quartiers…) ;

- Participer du décloisonnement tant des domaines de réflexion que des secteurs de l'action et leurs prospectives territoriales (ex : transport, habitat, économie…) en proposant un fil conducteur et transversal, devenu central pour identifier de nouvelles ressources et penser la résilience territoriale ;
- Et anticiper à cette fin plusieurs problèmes en devenir, tels ceux propres aux questions de inégalités de traitement et aux injustices afférentes, en pensant alors des types d'actions et modes d'interventions reposant sur d'autres constructions démocratiques.

Titre 3 – Où en est l'association ECOLOCAL ? Une évolution de la présentation du rôle de l'association et du processus Futur Narbona

A- L'exposé clair de ce que veut l'association ECOLOCAL

Pour l'association il s'agit de créer des transversalités entre tous les acteurs.

Car nous sommes tous habitants, mais nous l'avons oublié.

Nous jouons tous un rôle précis, mais le rôle embryonnaire de tout un chacun est d'être habitants.

Par ce choix, de vouloir que nous jouions notre rôle « d'habitant », l'association ECOLOCAL met tout le monde au même niveau, et tout le monde peut trouver aisément sa place dans le processus Futur Narbona.

Le projet de l'association ECOLOCAL est le processus Futur Narbona. Et c'est dans le cadre de ce processus que l'association met en place des ateliers.

B- Le processus Futur Narbona : un processus pour la co-construction de projets habitants.

Le changement climatique est à la fois le prétexte et le contexte de la mise en place du processus Futur Narbona. Celui-ci est situé localement (échelle du territoire Narbonnais) et s'intéresse au quotidien de ce territoire et de ses habitants. Le processus veut aboutir à une co-construction : à partir des visions individuelles parvenir à créer une vision collective et prospective, en s'appuyant sur les savoirs vernaculaires et les expertises d'usage des habitants pour pouvoir faire des projets habitants.

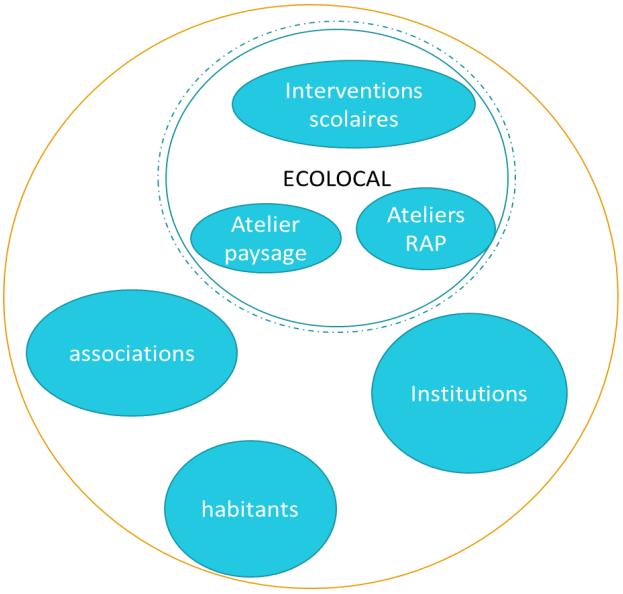

Futur Narbona devrait, pour l'association ECOLOCAL englober tout le grand cercle, bien qu'actuellement il n'englobe que les actions de l'association ECOLOCAL. Mais pour l'association cela ne suffit pas. C'est pour cela que nous sollicitons tous les habitants et acteurs du Narbonnais.

Les quatre phases du processus :

Le projet est structuré autour de 4 phases :

1) Développement de la capacitation des habitants,
2) Création d'un binôme Habitants / Etudiants,
3) Construire des assemblées entre habitants
4) Créer une Université du Territoire de Demain.

La méthode de développement du processus Futur Narbona :

1) On part d'un constat qui concerne le mode de vie. Ce-dernier est à la fois modelé par l'environnement physique, et par les représentations individuelles du jeu des acteurs. A partir de là chacun d'entre nous établit des spécifiques avec son environnement et les autres acteurs de celui-ci.

 DIAGNOSTIC PARTAGE

Le processus Futur Narbona se situe toujours dans la première phase.

2) A partir de ce constat, il convient d'élaborer des problématiques, identifier des thématiques, ou encore projeter des actions.
3) Amener les protagonistes à discuter à partir des problématiques, thématiques, actions projetées ci-dessus.
4) Introduire des éléments de prospective dans la réflexion collective.
5) Définir ensemble, collectivement, des modalités d'action.

Des actions selon les publics et des situations :

Parmi les actions essentielles :

1) Le déploiement des ateliers de recherche-actio participatif sur l'ensemble du territoire de la Narbonnaise
2) Des actions spécifiques à l'attention des publics scolaires
3) Des actions spécifiques pour les personnes habitants dans les quartiers prioritaires de la Ville
4) Des actions avec une entrée « paysagère ».

Des outils divers à l'attention de publics différents :

Les outils mis en application à ce jour sont :

1) Des ateliers de Recherche-action participatifs
2) Des cartes participatives
3) Un livre de vœux
4) Un questionnaire « paysage »
5) Un mur d'expression
6) La Narbonnaise au fil des photos
7) Emissions radios avec interventions habitantes

Originalité du processus Futur Narbona

- Elaboration du projet étape par étape
- Projet expérimental
- Projet s'inscrivant sur une temporalité longue
- Travail organisé autour d'objets partagés
- Habitants mis au cœur du processus
- Echelle territoriale : « un territoire d'envie », soit un bassin de vie réellement partagé par une majorité d'habitants
- Dimension culturelle, renversement des modes de pensée
- Croisement entre les savoirs vernaculaires, l'expertise d'usage et les savoirs universitaires et savoirs des pratiques professionnelles
- Rencontre au sein du projet d'une multitude d'acteurs
- Mise en exergue d'une transdisciplinarité voulue
- Construction d'une mémoire collective, partagée et transposable
- Création de liens entre habitants d'un territoire

Un processus destiné à produire des projets habitants adaptés aux enjeux globaux et aux potentialités locales

C- Le constat auquel est arrivé l'association ECOLOCAL de par la mise en œuvre du travail de terrain et de la mise en œuvre d'ateliers

Grâce à toute la matière récoltée, soit les paroles habitantes, il a été révélé à l'association ECOLOCAL les enjeux (environnementaux, écologiques, concernant l'aménagement, le civisme…) qui touchent les habitants du Narbonnais.

L'association ECOLOCAL a compris que toutes les actions qu'elle a menées ou qui seront menées ne seront pas suffisantes pour répondre à tous ces enjeux, à toutes les attentes habitantes...

Conséquences ? □ Démoralisation, déni, fatalisme…

Le constat pour l'association ECOLOCAL est clair : on ne peut pas répondre aux enjeux (environnementaux, écologiques, du changement climatique, inhérents à l'aménagement…), individuellement.

De plus, il semble inutile de répondre à ces enjeux en agissant sur des politiques publiques sectorielles, en effet, tout est lié. **Il faut, ensemble, trouver une stratégie efficace pour assurer le passage d'une série d'actions dispersées à une stratégie cohérente impliquant tous les habitants.**

IL FAUT CREER ENSEMBLE, ENTRE HABITANTS, DE LA TRANSVERSALITE :

En effet un territoire c'est l'ensemble des relations qui existent entre ces occupants : donc l'ensemble des relations qui existent entre les habitants.

Pour repenser notre territoire, il faut alors que nous comprenions que tout est lié, et que ce qui fait de notre territoire ce qu'il est, c'est l'ensemble des relations que les habitants entretiennent entre eux et avec leur environnement au sens large.

Les habitants sont aujourd'hui sollicités par les pouvoir publics pour répondre aux problématiques inhérentes au changement climatique. Les habitants sont donc identifiés par les pouvoirs publics, ECOLOCAL et peut être vous, comme étant détenteurs d'une réponse dont nous avons tous besoin.

Chapitre 1 : Présentation de l'association ECOLOCAL

Titre 1 : Présentation générale

L'association a été fondée en 2008 par des habitants de l'Aude, grâce au soutien financier de Helio International. Il s'agit d'un réseau d'économistes et d'experts dans le domaine de l'énergie qui analysent l'impact des politiques énergétiques sur l'écodéveloppement. Sa fondatrice, Hélène Connor, est encore très proche de l'association ECOLOCAL.

L'association ECOLOCAL a donc été créée par des habitants Audois, à l'origine il s'agissait d'une association de sensibilisation, elle s'est par la suite orientée vers un nouvel objectif : le projet habitant Futur Narbona. Ce projet porté par l'association est un processus qui a émergé en 2014, et depuis l'association est particulièrement active. Ce projet est porté par des habitants narbonnais, membres de l'association, qui se considèrent comme les moteurs de cette création.

L'association compte essayer de dépasser les préoccupations du quotidien en trouvant les thématiques qui les transcendent ; d'autre part, elle est animée par la volonté de protéger l'environnement, volonté qui a progressivement transformée l'association, en la faisant œuvrer pour découvrir le commun des habitants de Narbonne. Cette association est donc la résultante d'un changement de démarche : un groupe de membres, situés

dans un processus de veille environnementale, qui, au fil des analyses de terrain, comprennent que, pour refaire de l'habitant le cœur des décisions, il faut redonner aux habitants leurs capacités d'agir.

L'association ECOLOCAL propose de coupler les notions habiter/environnement pour en faire une problématique transversale pour recréer du commun entre les associations et les collectifs et pour mobiliser les habitants, ces derniers se sentant moins concernés du fait d'un sentiment de non- écoute et de non-représentation à l'échelle décisionnelle. En définitive l'association ECOLOCAL navigue entre la fédération des associations autour d'un commun et la mobilisation des habitants sous l'angle des impensés de l'action territoriale. Cette fédération peut se formaliser dans un cadre de partenariat ayant pour finalité de redynamiser la vie associative du territoire.

L'objectif est de créer une forme de démocratie participative à l'échelle de la Narbonnaise. Comme le souligne la Convention d'Aarhus (pilier de la démocratie environnementale) toute personne à le droit de s'impliquer dans les décisions en matière d'environnement.

L'association ECOLOCAL ne serait alors qu'un outil qui serait au service des habitants, un facilitateur pour que leurs avis soient écoutés et pris en compte.

Depuis, l'association a obtenu le financement de la Fondation de France et peut compter sur les moyens financiers du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour l'organisation du séminaire « Paysages, Territoires, Transitions », qui aura lieu le 30 et le 31 mars 2018.

Titre 2 : L'association ECOLOCAL est une association qui émane de la société civile.

Parce qu'elle est composée d'habitants de l'Aude, elle est riche de sa proximité avec le terrain et avec les habitants. L'association se donne pour mission d'interpeller ces habitants au sujet de leur environnement immédiat, de leurs paysages, et des changements en cours ou à venir concernant ce milieu. Pour cela, elle a déjà organisé un forum « habitants » (ce forum est l'instance qui doit aider les étudiants à appréhender les besoins et les attentes des potentiels futurs habitants de Narbona), un mur d'expression mobile, des entretiens *in situ* auprès des habitants, des ateliers, des conférences et des séminaires : www.narbona.org

Titre 3 : L'association ECOLOCAL a pour objet de :

- Accompagner les citoyens dans une démarche d'écologie locale dans leur quotidien.

- Demander aux élus locaux, s'ils ne le font pas déjà, de prendre des décisions qui privilégient la qualité environnementale et écologique et de déclarer publiquement leur position sur tous les thèmes environnementaux ayant une incidence locale.

- Proposer, en concertation avec les citoyens, des idées, et des solutions écologiques répondant aux problématiques environnementales adaptées aux contraintes locales dans le respect des générations futures, au regard des connaissances scientifiques et techniques connues.

- Construire avec les institutions locales des projets respectueux de l'environnement, ceci avec l'appui d'experts indépendants et connaissant les solutions écologiques alternatives.

Titre 4 : Les grands principes d'intervention

Parmi nos grands principes d'interventions :

- Œuvrer à la mise en place de projets respectueux de l'environnement,
- Favoriser le dialogue territorial entre chaque acteur dont les habitants, les concepteurs et les politiques,
- Comprendre au préalable les représentations de chacun face à son environnement pour permettre aux habitants de créer leur propre territoire,
- Rendre les habitants acteurs, créateurs, promoteurs et protecteurs de leur territoire.

Titre 5 : Les activités générales

L'activité de l'association ECOLOCAL se concentre actuellement sur le développement du processus Futur Narbona. Le projet, qui tient du processus, dit « habitant » tente de répondre à la question « et si le changement climatique était l'opportunité de dépasser la simple adaptation et de repenser nos lieux de vie ». Ce projet a été labellisé Paris 2015 COP 21 et a fait l'objet d'une sélection par le ministère de la Transitions Ecologique et Solidaire dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Paysages, Territoires, Transitions », ce qui lui assure une visibilité locale et nationale. Le projet a débuté en septembre 2015 avec une conférence sur le climat qui a accueilli une dizaine de scientifiques, universitaires et praticiens de la ville et du climat. Complété de deux journées « découverte du territoire » à l'attention des étudiants de 4 universités et d'une école d'ingénieurs, venus de la France entière, le projet a pour objet de réfléchir avec les habitants et les acteurs locaux au territoire de demain, dans le cadre du changement climatique.

De novembre à décembre 2015, les étudiants ont effectué un travail de terrain. Leurs enquêtes ont eu pour objet de réaliser un diagnostic, entres autres, des représentations du changement climatique par les habitants. En janvier 2016, lors d'un événement intitulé « forum habitant », les étudiants ont restitué leurs travaux. Cet événement a été précédé d'une animation autour d'un « mur d'expression », sur une place publique de Narbonne. Au printemps 2016, de mars à juin, l'association ECOLOCAL a accueilli une étudiante, en stage de recherche de l'université à Lyon, qui a travaillé sur les imaginaires urbains à Narbonne et ses environs. De mars à septembre 2017, l'association a accueilli quatre stagiaires venus de quatre universités différentes, ils se sont rendus au contact des habitants afin de recueillir la parole « habitante » à l'aide d'outils qu'ils ont préalablement créé. Ils ont également pu organiser la journée Futur Narbona qui s'est déroulée le 1er juillet 2017, durant laquelle institutions, associations et habitants ont pu se rencontrer et parler de leurs projets respectifs.

Titre 6 : L'implantation géographique

L'association ECOLOCAL est implantée sur le Narbonnais, elle suit, grosso modo (rien n'est figé), les frontières administratives du Grand Narbonne (communauté d'agglomération) qui comprend 37 communes sur 973 km² avec plus de 130 000 habitants.

Titre 7 : Présentation des modalités de gouvernance : Une association pluridisciplinaire et collégiale

L'association ECOLOCAL compte plus d'une vingtaine de membres : Joël Aubé, Roser Ginjaume, Bernard Immel, Eve Séguier, Dominique Archenault, Gaëlle des Déserts, Nicolas Marcoul, Clarisse Laigneau, Hélène Connor, Gisèle Médina, Marie-Hélène Fabre et Diane Mazabraud. Font également partie de l'association, la cellule de veille environnementale ECCLA et sa présidente Maryse Arditi, la ligue des droits de l'Homme du Narbonnais, le Club UNESCO Terres de l'Aude et le CAUE du département de l'Eure.

La diversité des situations, des professions et des sensibilités participe à la pluridisciplinarité de l'association : Roser Ginjaume et Gaëlle des Déserts sont respectivement architecte-paysagiste et urbaniste-paysagiste, Bernard Immel a été sociologue et professeur à l'université Paris XII, Diane Mazabraud est photographe...

L'association fonctionne de façon collégiale : aucun rôle n'est formellement attribué aux membres de l'association et les responsabilités sont diluées entre les membres du conseil d'administration. Dans les faits, certaines tâches sont confiées à une personne en particulier. À titre d'exemple, Eve Séguier, membre du bureau collégial, gère la plateforme internet de l'association en raison de ses compétences en informatique.

La direction collégiale est donc composée de 4 membres : Eve, Joël, Gaëlle, Bernard. L'administration de l'association et en particulier sa trésorerie, ne sont gérées que par les membres de la direction collégiale. Les décisions sont prises à la majorité des membres de la direction.

Une assemblée générale a lieu tous les ans, et des diverses réunions de travail se tiennent régulièrement. Toutes personnes intéressées par les activités de l'association ECOLOCAL peut participer aux réunions.

Chapitre 2 : Genèse et présentation du processus Futur Narbona

Et si le changement climatique était l'opportunité de penser nos lieux de vie…

ENSEMBLE

Depuis 2014 l'association ECOLOCAL construit le processus Futur Narbona dit « projet habitant », pas à pas.

Titre 1 : Genèse

A – Un processus pour la création d'un projet Habitant : PENSER LE TERRITOIRE NARBONNAIS PAR SES HABITANTS

« Le temps des atermoiements, des demi-mesures, des remèdes lénifiants et des expédients touche à sa fin. Voici venu le temps des conséquences. » Winston Churchill. C'est ainsi que le changement climatique dont nous, êtres humains en sommes la cause, est une réalité tangible, et aujourd'hui nous en subissons les conséquences. Il est devenu évident qu'il fallait commencer à changer les choses, oui mais comment ? Comment arrêter de faire, d'agir, comme nous l'avons toujours fait ? Tout d'abord, un rapport précurseur dans le genre est venu tout bouleverser ; le rapport Meadows de 1972, « limits to growth », a lancé la première alerte sur notre modèle de développement, autrement dit de croissance économique, et sur notre utilisation des ressources naturelles qui est régie par l'avidité. C'était à tous points opposés à la notion de « durabilité ». Sur la base de cette sonnette d'alarme est né le rapport Brundtland de 1987 qui propose un modèle alternatif de développement, le "développement durable" dont le rapport porte la définition suivante : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Initialement il est invoqué le développement soutenable, notion économique, mais la France a préféré la traduction de « durable » pour s'éloigner de la discipline économique. Alors oui, les choses doivent changer, et tant bien que mal, le processus de transition se fera. La question est la suivante : Voulons-nous être acteurs de ce changement ? La conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement, à travers l'article 28 de son Agenda 21, préconise la prolifération d'agendas 21 locaux : « penser global, agir local » (formule de René DUBOS, lors du premier

sommet sur l'environnement en 1972). L'association ECOLOCAL s'est emparée de ces enjeux afin de servir « d'outil » aux habitants du territoire de la narbonnaise grâce auquel ils pourront s'exprimer.

B- Quel est le sens pour ECOLOCAL de faire un processus mettant à l'honneur un projet habitant ?

Le sens du processus Futur Narbona pour ECOLOCAL et de ce qui le motive tient aux projets, aux attentes et aux expériences concrètes des membres ECOLOCAL et aux modes de connaissances qui nous paraissent nécessaires pour appréhender les problèmes de manière suffisamment approfondie et ainsi développer le pouvoir d'agir.

Les membres ECOLOCAL ont des expériences concrètes de projet dans des initiatives locales, dans des organisations associatives et ils ont conscience et une certaine connaissance des obstacles et résistances qui vont nécessairement se manifester dans le travail que les habitants vont être amenés à faire dans le cadre du processus Futur Narbona et notamment un travail sur eux-mêmes, nous sommes à nous-mêmes nos propres obstacles à pouvoir changer dans nos modes d'être, de penser, sentir, agir, et, néanmoins de tels changements ne peuvent venir que des habitants eux-mêmes, il faut qu'ils en soient les auteurs et, par conséquent, ce processus cherche à mettre les habitants en situation de prendre conscience des problèmes en ce qui concerne l'habiter aujourd'hui dans le Narbonnais et l'habiter futur selon les changements qu'ils anticipent en relation avec le dérèglement climatique et de leur pouvoir d'agir sur ceux-ci.

Les habitants eux-mêmes constituent ainsi l'objet sur lequel porte leur travail, en même temps qu'ils seront les auteurs de ce travail. Entre eux ils seront, objet d'observation et observateurs, objet d'intervention et acteurs d'intervention en faisant un travail sur eux-mêmes et par eux-mêmes.

Tel que nous pensons le projet de l'association, il devra faire produire un processus de réflexivité, des habitants sur les habitants, de questionnements réciproques, lesquels ne manqueront pas de mettre en jeu les dimensions (non manifestes) de la vie sociale, les rapports sociaux ; c'est du moins l'approche que nous avons de ces questions où nous nous référons principalement à la pensée de Castoriadis.

Dans ce sens et au regard de cette manière de penser, le travail entre les habitants va ainsi mettre en jeu la dimension imaginaire du social (Castoriadis), les représentations sociales entre groupes sociaux, les imaginaires sociaux et les sentiments d'insignifiance selon l'expérience de domination que peuvent vivre les différents groupes sociaux d'habitants dans les rapports sociaux.

Ce sont donc les significations imaginaires sociales qui s'expriment dans les modes de vie, dans les manières d'être, dans les relations.

Il s'agit ainsi avec ce processus qui est le projet de l'association ECOLOCAL de chercher à conduire une démarche habitante en vue de faire un projet habitant qui soit ancré dans la vie sociale des habitants et en pratiquant en sorte que la démarche même de projet entraîne les habitants dans des rapports sociaux où peuvent trouver à s'accomplir des attentes normatives d'indépendance, d'autonomie, d'égalité, de liberté, relatives à ce que doit être la vie humaine pour être une vie accomplie.

Les cadres de pensée auxquels nous nous référons dans le travail à mener dans ce projet et qui fondent aussi ECOLOCAL dans sa manière de concevoir le processus, nous aident à percevoir (et prendre en compte) quelles sont les difficultés et les obstacles auxquels le projet de l'association ne peut pas manquer de se trouver confronté dans le processus même de son élaboration.

En effet tous ces cadres de pensée nous montrent que la fabrique des imaginaires sociaux, ce sont les rapports sociaux et donc, changer les imaginaires sociaux, c'est changer les rapports sociaux avec tout ce que cela signifie, cela consiste à changer la société, changer « le savoir-vivre de la société » et changer le savoir-vivre de nous tous, les membres de la société.

C- Problématique envisagée et principales questions posées :

S'il fallait repenser la ville de Narbonne pour la mettre à l'abri des aléas climatiques, comment pourrait-elle être redessinée, repensée en lui offrant des qualités écologiques et environnementales exigeantes, tant du point de vue de son organisation, de sa structuration, de son fonctionnement, que de son développement, de sa gestion et de ses interrelations avec son territoire ? Et ce, avec les outils et connaissances de 2015.

Tel est le projet proposé, notamment, aux étudiants de toutes disciplines, conviés à participer à cette réflexion collective en partenariat avec les habitants et les acteurs du territoire.

Le changement climatique est un phénomène global, planétaire, auquel les habitants ne peuvent répondre qu'au travers des gestes de leur quotidien et sur leur lieu de vie : repenser une ville et un territoire dans le contexte du changement climatique, repose donc sur l'appréhension des problématiques locales et contemporaines afin d'envisager les « transitions » autorisant une continuité temporelle du fait « habiter ».

Comment adapter le territoire de la Narbonnaise aux problématiques que le changement climatique instaure : mise à l'abri des populations, sauvegarde des zones naturelles, développement de l'autonomie énergétique locale, transformation de l'agriculture locale, adaptation de l'économie aux enjeux écologiques… implication des citoyens dès la phase de conception des éléments du territoire à transformer ?

D- L'étude sur les imaginaires sociaux menée par la recherche

Dans le cadre de cette démarche, les habitants vont chercher à comprendre : comment le projet Futur Narbona s'inscrit dans l'imaginaire social des uns et des autres ?

La construction d'un territoire commun, qui relève de processus autrement complexes que celui que l'on suppose en parlant d'intégration, ne doit-il pas commencer par un débat sur l'agencement des représentations des uns et des autres ?

Et la compréhension des imaginaires est, de notre point de vue, déterminant pour aborder les évolutions, les transitions et les constructions d'un futur probable, et à moyen terme.

En effet, nous pensons notre projet à partir des références suivantes.

Selon Cornelius Castoriadis, les significations imaginaires sociales sont des pensées qui ne sont pas coupées du monde de la vie, puisqu'elles elles en sont l'expression même.

Ainsi, nous agissons comme nous nous sommes mis en tête de devoir agir (« devoir », c'est-à-dire, selon ce que nous dicte notre conscience morale). Nous agissons comme nous imaginons devoir agir, là où nous sommes, selon avec qui nous nous trouvons, selon ce que nous estimons devoir faire parce que nous cherchons à correspondre à ce que nous croyons être attendu de nous par les autres.

Et l'imaginaire social qui nous fait agir résulte de nos relations avec les autres tout au long de l'existence, comment nous nous percevons et comment nous nous comportons dans nos relations, comment nous parlons (notre langage), comment nous nous voyons dans le regard des autres, à travers les regards des autres ; les autres produisent ainsi un effet miroir sur soi.

La société préexistant à notre existence propre, tout comme la langue que nous apprenons à parler dans le milieu social où nous avons grandi et où nous avons été élevés. C'est ainsi que tout l'ordre social correspondant a été intégré et fini par constituer l'institution imaginaire de la société. La société est donc toujours déjà là. Elle ne dérive de rien, mais ne relève que d'elle-même : elle est autocréation.

La dimension imaginaire du social, c'est la capacité des groupes sociaux, des ensembles sociaux, des sociétés… à construire une intelligibilité du monde et de leurs rapports au monde.

Nous appréhendons ce qui fait société en nous basant sur la définition qu'en fait Cornélius Castoriadis. Notre postulat de départ, pour définir la société et ses structures sera de l'envisager comme une structure qui en transcende ses membres. Toutefois, ce sont les membres qui font société qui doivent être en capacité de la faire évoluer pour produire les changements escomptés.

Les travaux de recherches de Guillaume Faburel, professeur à l'Université Lumière de Lyon 2, (à partir desquels ses étudiants ont mené leurs entretiens auprès des habitants dans le narbonnais, voir trame des entretiens) ont également pour objet les imaginaires des territoires et les visions habitantes dont il fait l'analyse selon trois facteurs structurants :

- Proximité ou l'idéalité d'un territoire commun,
- Convivialité ou l'idéalité d'un territoire partagé,
- Harmonie ou l'idéalité d'un territoire équilibré.

- Proximité ou l'idéalité d'un territoire commun

Cet imaginaire est justifié par une envie de faciliter le quotidien, envie elle-même expliquée par un sentiment fort de contraintes (temps de trajets, distances, saturation des réseaux, manque de services et activités près de chez soi - crèches, commerces, nature, emploi).

Il assoie l'idée commune d'une réorganisation spatiale, une « déconcentration » ou « répartition » de ce que l'on trouve au centre.

Idéalement, les territoires s'adapteraient, pragmatiquement, en fonction des besoins habitants, « par l'agencement » et non les habitants qui s'organisent en fonction du travail et du lieu de résidence.

- Convivialité ou l'idéalité d'un territoire partagé

Cet imaginaire est justifié par une densité vécue comme traumatisante : engendre un manque de temps et d'espace pour soi, qui détermine une proximité non choisie, aux autres.

La vision d'un mode de vie idéal, inscrit dans une perspective de réhumanisation du quotidien passe par des contraintes de la vie urbaine qui seraient rendues plus maîtrisables ; par une répartition du temps plus juste (équité entre le travail et la vie de famille).

La convivialité façonnerait en fait une qualité de vie plus sensible où l'on prend conscience de l'existence des autres au même titre que soi : « on est tous des êtres humains au final ».

Le territoire idéal apparaît comme celui qui s'adapterait alors à cette importance des relations humaines et du besoin d'aller vers l'autre.

- Harmonie ou l'idéalité d'un territoire équilibré.

Cet imaginaire est justifié par une vision d'un territoire jugé discontinu et fortement inégalitaire morphologiquement (formes urbaines) et socio économiquement (territoires « oubliés »).

L'enjeu est alors de mieux intégrer les territoires et de rompre avec les ruptures multiples qui les façonnent.

Ceci passerait par une recherche d'équilibre, et une bonne répartition des activités, services, aménités au sein d'un territoire ; pour faire advenir une sensation de partage et de justice régional(e).

E – Séminaire du mois d'octobre 2015 : « Climat, Ville et Territoire, Citoyenneté » dans le cadre du projet Futur Narbona

Une première intervention a eu lieu le 15 octobre 2015, celle de Thierry Paquot, professeur des universités, Institut d'urbanisme de Paris, cette intervention portée sur la « poétique du territoire ».

Le territoire résulte des relations que des humains tissent avec un site, c'est dire si son histoire et sa géographie sont conditionnés par toute une culture qui se renouvelle selon les activités des humains et les réactions de la nature. Ce territoire respire au rythme des temporalités de ses constituants, avec des décalages, des superpositions, des entrelacements, des ruptures qui proviennent aussi bien du local que du global, d'où la difficulté à le saisir et à le représenter. Thierry Paquot, philosophe, s'efforcera de décrire les territorialités et les temporalités qui confèrent à l'existence de chacun sa poétique élémentale.

Le 17 octobre 2015, cette journée fut introduite par M. Benoit Lebot : Directeur Exécutif de l'International Partnership for Energy Efficiency Cooperation - IPEEC depuis mars 2014. Sa mission consiste à accompagner les pays du G20 dans des collaborations techniques et politiques contribuant à la promotion de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie. Auparavant conseiller technique sur la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique dans les pays africains au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de 2004 à 2014. Ingénieur à l'ADEME, responsable des actions de maîtrise de la demande d'électricité de 1990 à 1997, puis à l'Agence Internationale de l'Énergie, Division de l'Efficacité Énergétique de 1997 à 2003. Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'État. IL a alors évoqué l'urbanisation et la globalisation, processus qui constituent une tendance de fond irréversible, véritable échelle où se situent les effets de seuils des phénomènes écologiques, économiques et sociétaux, en particulier ceux que révèle le changement climatique et les risques qu'il porte. La réponse internationale de la COP21 est-elle suffisante, efficiente, quel peut être notre apport : l'objet du concours, et la mise en place de cette conférence. Le changement climatique en est donc le point de départ, mais le sujet est beaucoup plus global et sociétal.

Puis vint le temps de la première table ronde, « Le climat en questions ». Le premier sujet d'étude était « comment travaille les scientifiques ? », à ce titre Isabelle Taupier- Lepage, chargée de recherche au CNRS, et Charles François Boudouresque, professeur émérite Aix-Marseille – Université, sont intervenus. M. Yvan Caballero du BRGM a présenté le programme Vulcain : « La ressource en eau future face au changement global ». Le second était « Comment commençons-nous à percevoir les effets ? », on a pu écouter alors l'intervention de Marie-Laure Lambert, maître de conférences, Laboratoire LIEU, Aix-Marseille – Université.

La table ronde numéro 2 s'intitulait « Ville, Territoire, Citoyenneté », elle a été animée par Marie-Laure Lambert. La question était qu'est-ce qu'un territoire et une ville ? Ne serait-ce pas le niveau pertinent pour prendre conscience des contingences, les appréhender et agir de manière circonstanciée face aux enjeux et aux effets climatiques et

anthropiques ? Les analyses pertinentes sont nombreuses, il existe un foisonnement d'expériences très constructives, et pourtant, on ne franchit pas les pas décisifs... Le premier sujet d'étude portait que la question : « est-il possible de redonner vie aux zones dégradées ? ». Sur cette question est intervenue Etienne Clamagirand, architecte de « Architeuthis Marseille », qui a présenté l'exemple des récifs artificiels. Un autre sujet d'étude s'est illustré par la question : « Est-il possible de s'adapter ? ». Éric Daniel-Lacombe, architecte, enseignant ENSA Paris La Villette, est intervenu pour présenter le programme PRECIEU qui traite de la problématique des villes inondables. Romain Anger, responsable pédagogique Amaco, CRAterre, ENSA Grenoble, son intervention s'intitulait « Terre crue – art, science et architecture contemporaine ». Pour présenter son intervention en quelques mots : « de tous les éco-matériaux, la terre est celui qui possède la charge symbolique la plus forte. Elle invite à la magie, à l'émotion et à la créativité et inspire un nouveau rapport au monde où les habitants construisent à partir de ce qu'ils ont sous les pieds ». Pour clôturer cette journée, Guillaume Faburel, géographe – urbaniste, Lyon 2, UMR Triangle, est intervenu, sur les thématiques « Territoire, environnement et citoyenneté ». Ainsi, pour lui « Les habitants s'engagent de plus en plus pour le devenir de leurs lieux et des grands territoires. Ces engagements ne se limitent pas aux concertations officielles, mais concernent également le quotidien des pratiques ordinaires. L'intervention proposera une analyse de ce qui leur est de plus en plus commun : habiter autrement la terre face aux enjeux écologiques (ex : climatiques), nouvelles formes de solidarité face aux inégalités territoriales, et une quête démocratique de pouvoir d'agir citoyen. Par la prise de responsabilité, ces communs réarticulent échelles locale et globale ».

Ce séminaire a préfiguré le projet Futur Narbona tel qu'il est aujourd'hui, il est intervenu à un moment où le projet n'était pas défini comme état nécessairement un projet dit « Habitant ».

Titre 2 : Présentation

Quelques mots introductifs : Futur Narbona Un processus pour la création d'un projet habitant

Nous définissons l'habiter (être habitant) comme un **entendement de son lieu de vie** - c'est-à-dire la définition d'un lieu ou plusieurs lieux comme son lieu de vie – et un **engagement dans son lieu de vie** à travers des actes conscientisés ou non, ponctuels ou quotidiens, exceptionnels ou banals.

Lors du « petit-déjeuner/débat » à la Maison des Potes le 19 mai 2017, les étudiants ont demandé aux personnes présentes de définir ce que signifiait être habitant pour elles. Camille Bijomin, membre du forum citoyen de Razimbaud, a donné la définition d'un logement (9m2, une salle d'eau et une place pour dormir) tandis que Laëtitia Gabriac, directrice de la Maison des Potes, se définissait comme habitante du quartier alors qu'elle n'y avait pas de logement, en raison du temps passé sur place et son investissement personnel associatif.

Ce moment a permis de mettre en évidence les divergences qui peuvent exister à la racine même d'un projet comme Futur Narbona. Si une dizaine de personnes ne peuvent pas s'accorder sur une même définition « d'habitant », qu'en est-il de plusieurs dizaines voire d'une centaine de personnes lorsque le projet aura plus d'ampleur ?

Ainsi, le projet Futur Narbona ne doit pas accorder l'ensemble des individus sur une définition unique de l'habiter, mais faire coexister ces définitions multiples dans un univers de sens commun. C'est le principe de la co-construction tel qu'il a été écrit par Michel Foudriat : « *la co-construction est un processus par lequel des acteurs différents confrontent leur point de vue et s'engagent dans une transformation de ceux-ci jusqu'au moment où ils s'accordent sur des traductions qu'ils ne perçoivent plus comme incompatibles. Ce moment particulier est celui où ils pensent avoir défini un 'monde commun' qui va fonder leur compromis ; ils pourront alors poursuivre leur coopération afin de construire un projet d'action commun et réfléchir ensemble à sa mise en œuvre* ».

A- Résumé du projet de l'association :

Et si le changement climatique était l'opportunité de dépasser la simple adaptation, et de repenser nos lieux et modes de vie ? ECOLOCAL souhaite construire AUTREMENT avec les habitants et les aider à prendre conscience de leur capacité d'action et d'engagement pour leur territoire ; ce projet préfigure la création d'une « Université du Territoire de Demain ».

B- Le périmètre géographique du projet :

Le territoire d'étude se situe dans la région Occitanie, au sein du département de l'Aude, et concerne le territoire de la Narbonnaise. Narbonne, qui compte 52 000 habitants, est soumise à de nombreux enjeux tels qu'une forte pression démographique lors de la saison estivale, un étalement urbain conséquent, une perte de dynamisme

économique alimentée par une viticulture en crise et une économie touristique aux retombées économiques saisonnières.

A l'échelle de l'agglomération du Grand Narbonne, composée de 37 communes, le nombre d'habitants dépasse les 130 000.



C- Futur Narbona : Adapter la ville et son territoire aux besoins des habitants en tenant compte du changement climatique

Le lien entre mode de vie et changement climatique est de plus en plus avéré. Pour infléchir la tendance actuelle, pour l'association ECOLOCAL, il convient d'agir sans délai à l'échelon local au plus près des activités du quotidien, soit donc, auprès et par le biais, des habitants, étant entendu que le changement de nos comportements quotidiens est la clé et le point de départ à une reconsidération des impacts des changements climatiques sur notre territoire.

Le projet entend répondre à plusieurs types de besoins :

- Aide à la sensibilisation des habitants,
- Aide à la compréhension des enjeux, à la prospective,
- Aide à l'adaptation des modes de vie, des modes d'habiter,
- Aide à la co-construction entre les partenaires,
- Aide à la participation des habitants au développement du territoire.

Le projet Futur Narbona aide à repenser notre mode d'habiter dans notre quotidien, cela à partir d'une concertation – participation, co-construction entre les habitants, dans l'esprit d'un urbanisme participatif.

Nous concevons cette réflexion comme devant envisager la globalité de la vie locale : logement, vie de quartier, relations sociales, urbanisme, emploi, économie, déplacements, culture et loisirs, santé, eau, déchets… Cela à la fois dans l'esprit d'une transition environnementale (et énergétique), d'une transition territoriale, économique (notamment agricole), d'une transition démocratique (participation citoyenne) et sociale.

Le projet est également proposé aux étudiants de toutes disciplines, conviés à participer à cette réflexion collective avec les habitants et les acteurs du territoire, agents territoriaux, praticiens et élus locaux.

L'objectif est de voir naître un projet collectif local où tous les acteurs locaux participeront AVEC LES HABITANTS à l'élaboration d'un projet négocié dont ils se sentiront compositeurs, créateurs, porteurs, promoteurs et protecteurs.

Pour démarrer le projet, l'entrée suivante a été définie : « S'il fallait concevoir la ville et le territoire de Narbonne pour les mettre à l'abri des aléas climatiques, comment pourraient-ils être redessinés, repensés en leur offrant des qualités écologiques et environnementales exigeantes, tant du point de vue de leur organisation, de leur structuration, de leur fonctionnement, que de leur développement, de leur gestion et des interrelations avec les territoires voisins ? Et ce, avec les outils et connaissances d'aujourd'hui. Mais, l'association EOLOCAL ne veut pas simplement adapter le territoire au changement climatique, mais elle veut aussi que cette refonte du territoire se fasse par les habitants, et que ce nouveau territoire puisse répondre à leurs besoins.

D- Le changement climatique : à la fois prétexte et contexte

L'ampleur des changements climatiques à venir 5ème Rapport du GIEC

Forts de ce constat, les scientifiques ont travaillé à l'élaboration de 4 scénarios plus ou moins pessimistes pour estimer l'ampleur des changements climatiques futurs : RCP2.6, RCP4.5, RCP6.0 et RCP8.5.

Le scénario RCP 2.6, qui implique de fortes réductions d'émissions de GES par la communauté internationale, est une nouveauté de ce rapport. Le RCP8.5 est le plus pessimiste, mais reste un scénario probable car il correspond à la prolongation des émissions actuelles.

En effet, limiter le changement climatique demandera une réduction significative et durable de nos émissions de gaz à effet de serre : une voie qui n'est manifestement pas du tout celle empruntée par nos sociétés.

Selon ces scénarios, la température moyenne à la surface du globe devrait ainsi augmenter de 0,3 à 4,8 degrés d'ici 2100 (par rapport à la période 1986-2005). L'augmentation de température moyenne du globe en surface pour la fin du 21e siècle dépassera probablement 1,5 degrés. Et dans seulement quelques années, la température moyenne à la surface du globe sera probablement entre 0,3 degrés et 0,7 °C supérieure à celle observée lors de la période 1986-2005.

Le niveau moyen des mers devrait augmenter de 17 cm à 38 cm d'ici 2050 et de 26 cm à près d'un mètre d'ici 2100, principalement sous l'effet de la dilatation thermique de l'eau et de la fonte des glaciers. La calotte du Groenland pourrait même disparaître presque complètement, ce qui se traduirait par une hausse du niveau moyen des mers de 7 m.

L'océan continuera à se réchauffer et la chaleur emmagasinée pénétrera plus profondément dans les couches océaniques affectant la circulation océanique. Il est ainsi très probable que la circulation méridienne de retournement de l'océan Atlantique (CMOA) puisse s'affaiblir au cours du 21e siècle sans toutefois s'effondrer.

Il est très probable qu'au cours du 21e siècle l'étendue de la couverture de banquise arctique et son épaisseur continueront à diminuer de même que l'étendue du manteau neigeux de l'hémisphère nord au printemps (entre 7% à 28 % de perte) tandis que le volume des glaciers continuera de régresser (entre 15 à 55% de pertes).

L'étendue du pergélisol de surface jusqu'à 3,5 m de profondeur diminuera selon les projections de 37 % à 80% !

Ce qui pose problème dans le changement climatique c'est l'inertie du système. En effet, la plupart des caractéristiques du changement climatique persisteront pendant des siècles même si les émissions de CO2 étaient stoppées.

"Alors que les résultats issus de recherches scientifiques sont de plus en plus clairs, le défi est de plus en plus difficile à relever, en même temps que les solutions se font jour. Ces opportunités doivent être saisies et renforcées par les gouvernements, les entreprises, la société civile et les individus", a déclaré le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Christian Figueres.

Un défi sans précédent pour l'humanité

"Le rapport du GIEC démontre que nous devons réduire considérablement les émissions mondiales afin d'éviter les pires effets du changement climatique", a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Michel Jarraud. "Il contient également de nouvelles connaissances scientifiques importantes pouvant être utilisées afin d'aider les sociétés à s'adapter aux conséquences des changements climatiques."

"Les changements climatiques sont un défi de long terme, mais qui exigent une action urgente, non pas demain, mais aujourd'hui et maintenant, étant donné le rythme et l'échelle avec lesquels les gaz à effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère et les risques croissants de dépassement des 2 degrés Celsius d'augmentation de température", a déclaré le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Achim Steiner.

Selon notre sondage d'octobre 2013, près des 70% des personnes ayant votées estiment que les nouvelles prévisions du GIEC sont plausibles, contre seulement 21% de personnes sceptiques.

Les faits ne manquent pas, la certitude scientifique n'a jamais été aussi forte et consensuelle. Il ne manque plus que la volonté de tous les Hommes.

Notes

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) pour évaluer les fondements scientifiques du changement climatique. Le GIEC est aussi chargé d'estimer les risques et les conséquences du changement climatique, d'envisager des stratégies d'adaptation aux impacts et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. L'une des principales activités du GIEC consiste à procéder, à intervalles réguliers (1990, 1995, 2001, 2007, 2014) à une évaluation de l'état des connaissances.

La publication du 5e Rapport d'évaluation (AR5, assessment report n°5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), composé de trois volumes et d'un rapport de synthèse, s'étend entre septembre 2013 et octobre 2014.

Sa rédaction a impliqué des scientifiques auteurs du monde entier, parmi lesquels 17 français, principalement du CNRS, du CEA, de Météo-France, du CNES et de différentes universités (notamment l'UPMC, l'UVSQ, l'UJF et l'UPS).

Les 195 pays représentés aux Nations Unies valideront ligne par ligne le rapport final du GIEC.

E- Le projet investigateur d'un processus novateur n'est pas substitution aux outils institutionnels

La proposition d'action de l'association ECOLOCAL ne vise pas à se substituer aux outils institutionnels actuellement d'usage, mais à communiquer le regard des habitants dudit territoire, et à permettre aux instances de décision de prendre les mesures adaptées au regard de ces informations. Par ailleurs, le projet Futur Narbona intégrant une part de prospective et de vision potentiellement « utopique », son propos peut évidemment être considéré comme complémentaire aux outils légaux.

En conséquence, la démarche proposée par ECOLOCAL pourrait être une synthèse de tous les outils usuels à la gestion du territoire, complétée d'une vision, attente, décrite par les habitants eux-mêmes. Document que nous avons baptisé « SCOT-CH » (Schéma de Cohérence Territorial dit Création des Habitants).

F- Finalité du projet de l'association : Création d'un SCoT- CH (Schéma de Cohérence Territoriale Coconstruit par les Habitants)

Voir dans Annexes une affiche faite par les étudiants stagiaires de 2017, en direction des habitants, pour expliciter ce qu'est le SCoT, les critiques qu'on peut retenir à son égard, et le choix de l'association de procéder AUTREMENT.

Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?

Le SCoT est un document de planification qui détermine, **à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes**. Un projet de territoire visant à **mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles** notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage (…). C'est le passage d'actions dispersées (lutter contre l'étalement urbain, organiser la transition énergétique, favoriser un développement durable…) à une stratégie cohérente. Lors de la procédure de mise en place du SCoT il y a la mise en place d'une **enquête publique**, où les habitants pourront émettre leurs avis du le projet.

Quelles sont les problématiques liées au SCoT ?

Plusieurs limites à cette enquête publique peuvent être soulevées :

- Les **dossiers** soumis à avis sont souvent **techniques et complexes**.
- Une **faible participation des habitants** qui ont l'impression que de toute façon leurs avis ne seront pas pris en compte.
- **Les enquêtes publiques se déroulent après** que le projet ait été bien entamé (difficilement abandonnables).
- **Fréquemment** le commissaire enquêteur chargé de mener l'enquête publique émet un **avis favorable** dans son rapport.
- **L'affichage en mairie et la publication** de la mise en place d'une enquête publique dans la presse locale **ne suffisent pas pour assurer une publicité effective**, pour toucher le plus grand nombre.

Quelles conclusions ?

Pour conclure ce document est l'instrument de prédilection des élus, ainsi il est mentionné dans le bilan du SCoT, (plus exactement dans les perspectives envisagées lors de la révision du SCoT), du Grand Narbonne qu'il faudrait mettre en place **« une gouvernance mettant les élus au cœur du projet ».**
Les habitants ont un droit à la consultation des documents d'urbanisme. Le SCoT est ainsi consultable au siège du Grand Narbonne et dans les mairies des communes composant l'agglomération.

Un SCoT Co-construit par les habitants ?

Nous aussi en tant qu'habitants, animateurs, promoteurs, protecteurs du territoire nous proposons d'écrire notre propre SCoT dit CH : Conscience, Compétences, Capacités, Connaissances, Co-construit… des Habitants.

Le projet Futur Narbona a pour objet d'être porté par les habitants, qui vont se rassembler et assembler leurs compétences pour définir notre territoire de demain.

Mettons à profit toutes nos connaissances, nos envies et notre motivation, pour créer de SCoT CH : un Schéma de Cohérence Territoriale Coconstruit par les Habitants.

Chapitre 3 : Diagnostic Territorial

Titre 1 : Le Diagnostic issu du SCoT du Grand Narbonne

Diagnostic territorial de la Narbonnaise

A – Présentation du territoire de l'agglomération

En 2017, la communauté d'agglomération de Narbonne compte 37 communes, et plus de 130 000 habitants. Son périmètre est défini comme étant celui d'un « bassin de vie » et jouissant d'une grande diversité de paysages : des Corbières à la Méditerranée, en passant par le massif de la Clape et l'étang de Bages-Sigean.

C'est la 5eme agglomération de la Région Occitanie. La population est relativement âgée, une personne sur trois a plus de 60 ans.

Le Grand Narbonne n'offre pas beaucoup d'emplois par rapport à Carcassonne ou Béziers. Si bien que le taux de chômage frôle les 20 % à Narbonne. Toutefois, 15 % des ménages de l'agglomération sont installés depuis moins de 2 ans ce qui témoigne d'une certaine attractivité du territoire.

B – Equilibres et dynamiques territoriaux

1 – Maintien des grands équilibres entre les espaces

- Des espaces très contrastées : massifs, lagunes et étangs, plaine agricole, littoral, tissu urbains.
- Recul net des zones agricoles (- 370 hectares entre 2003 et 2012) notamment à cause de l'arrachage des vignes (la viticulture représente 53 % des terres cultivées).
- Artificialisation des sols en hausse à cause de l'urbanisation (+ 783 hectares entre 2003 et 2012).
  - 10 % de la Narbonnaise aritificialisée
  - 15 % de zones humides
  - 37 % de forêts
  - 38 % de zones agricoles

Néanmoins l'urbanisation est quelque peu freinée à cause de contraintes naturelles (terres humides ; inondables ; pentes fortes).

2 – Evolution du tissu urbain

Diversité des formes urbaines : Au nord un archipel de villages agricoles entourés par les Corbières et le Minervois, et cela s'organise autour de la plaine de l'Aude. Au centre l'axe narbonnais sur la ligne Nîmes – Montpellier – Béziers – Perpignan qui est fortement urbanisé. Dans le massif de la Clape, l'urbanisation est restreinte. Le long de la façade maritime se sont développés des villes et villages littoraux touristiques.

3 – Urbanisation et dynamique démographique : Bilan

- Hausse de la population : 2% par an en moyenne pour 15 villages de l'agglomération entre 2005 et 2012.
- Principaux facteurs : tourisme et héliotropisme.
- Extension urbaine par nappes pavillonaires, diminution des surfaces agricoles.

4 – Un territoire exposé aux risques

a) Les risques naturels

4 risques naturels principaux (Plan de prévention des Risques naturels Prévisibles):

- Inondations (prises en charge par le Plan de Prévention du Risque Inondation)
- Submersions marines (Plan de Prévention des Risques Littoraux)
- Séismes
- Feux de forêts
- Mouvement de terrain consécutif à la sécheresse

37 % de la population est soumise à ces risques.

Le SCoT veut préserver les espaces agricoles pour servir de champs d'expansion des crues alors que l'artificialisation des sols les rend imperméables. Pour cela l'extension urbaine doit être fortement limitée.

- Le risque Inondation

Le contexte hydrologique et pluviométrique est particulier. Les pluies peuvent être soudaines et très violentes.

Le terriritoire à risque important d'inondation (TRI) de l'agglomération est défini par la DREAL Occitanie, et cela concerne 18 communes sur 37.

Le SCoT évoque l'urbanisation réversible, et la résillience Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles ?

Le plan littoral 21 doit également prendre en compte les risques naturels, surtout ceux de la submersion marine dans son élaboration. Mais la densification touristique préfigurée dans le projet Grand Narbonne 2030 laisse penser le contraire.

- Le risque Incendie

  - Plusieurs grands espaces sont sensibles à ce risque : les garrigues, les forêts de résineux du massif de la Clape, des Corbières et de Fontfroide, le plateau de Leucate et le Minervois. Leurs micro-climats sont secs et venteux.
    - Plus de 500 incendies ont eu lieu entre 2005 et 2016, leur fréquence ne permet pas à la forêt de se reconstituer.
  - Pour lutter contre les incendies il faut entretenir les forêts, veiller à la conservation de « zones de tampon » (notamment les zones agricoles) pour tenir à distance les espaces urbanisés de ce risque.

- Le risque sismique et de tsunami en mer

Le Grand Narbonne a un aléa sismique faible. Mais 5 communes sont implantés dans des zones de sismicité plus importantes.
Seulement Leucate peut possibement être impacté par le risque de tsunami en mer selon le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

b) Les risques technologiques et industriels

Six communes sont concernées, et sur letteritoire il y a 13 installations à risque, 9 établissements à SEVESO seuil haut, et tous ont fait l'objet d'un Plan de Prévetion des Risques Technlogiques.

5 – Planfication et Stratégie Foncière

Le SCoT ne renonce pas à adopter une politique foncière volontariste pour accueillir de nouveaux habitants dans l'agglomération du Grand Narbonne.

C – Equilibre socio-démographique et habitat

1 – Atrophie de la croissance démographique et modification de la structure des ménages

Durant la période précédente la population de Narbonne augmentait de 1.26 % par an en moyenne, aujourd'hui c'est 0.3 %.

Ce sont les autres communes du territoire qui porte la dynamique démographique de l'agglomération.

Ces 5 dernières années 7100 habitants se sont installés en dehors de Narbonne.

La structure des ménages s'est modifiée, la taille des ménages a diminué (personnes seules, familles monoparentales..) du coup pour la même population il faut 5 000 logements supplémentaires.

2 – Regain de la production de logements sur le territoire du Grand Narbonne.

Entre 1999 et 2011, 1300 logements se construisaient en moyenne par an (plus de 1000 résidences principales).

Entre 2006 et 2013 la production de logements est en moyenne de 900 logements par an, soit un recul de 34 %.

Elle connait cependant un regain en 2014.

Narbonne porte l'essentiel du logement collectif. Ailleurs sur le territoire, le développement de l'habitat se fait en individuel entre habitat diffus et pavillonnaire.

3 – Déséquilibre social de l'offre de logements

En 2016, l'offre de logements sociaux restent faible (13 % des logements totaux).

4 – Prédominance de l'habitat individuel et banalisation des formes périurbaines et rurales

64 % des résidences principales sont des logements individuels sur le territoire de l'agglomération.

Narbonne est la seule ville de l'agglomération qui compte plus de logements collectifs qu'individuels. Les communes rurales et viticoles sont à des taux de logements individuels de 80 et 90 %, et les communes littorales de 50 à 70 %.

- Cela ne répond pas aux exigences de développement durable.

5 – Le renouvellement urbain peu mobilisé

Entre 2007 et 2012, 130 façades ont été ravalées mais seulement 75 logements indignes ou dégradés ont été traités.

Entre 2012 et 2014, 399 façades ont été améliorées.

D - Organisation des dessertes et des mobilités territoriales

1 – Mise en cohérence des objectifs d'aménagement et de la hiérarchie des réseaux

Au regard de la croissance du territoire, les réseaux de transport ne se développent pas assez rapidement. (Plus de millions de personnes supplémentaires l'été).

2 – Dépendance à la voiture, précarité des ménages, et difficultés d'accession au marché de l'emploi.

Sur le territoire, la dépendance à la voiture est quasiment totale. 4 % des déplacements s'effectuent en transport en commun.

L'Aude est le 93ème département sur 95 en termes de revenus par ménages. Le taux de chômage est bien au-dessus de celui national (19.4 % contre 11 %). Et en 2013, 15 % des ménages n'ont pas de voiture, c'est donc une difficulté supplémentaire pour l'accession sur le marché de l'emploi.

3 – Expansion de l'offre en transport en commun

La compétence transport revient désormais à l'agglomération.

En 2016 il y avait 28 lignes de bus, contre 14 en 2006.

4 – Le réseau ferré comme levier d'aménagement

Quatre gares sur le territoire : Narbonne, Coursan, Port-la-Nouvelle et Leucate.

Il y a un projet de ligne LGV Montpellier- Perpignan pour intégrer la gare de Narbonne dans un dispositif multimodal en lien avec l'aéroport de Carcassonne et le port de Port-la-Nouvelle.

5 – Le développement timide d'autres mobilités ou de mobilités durables.

La pratique du vélo concerne très peu les déplacements professionnels, elle est surtout réservée au loisir et au tourisme.

Le SCoT veut affirmer ce mode de déplacement en milieu urbain et interurbain : aménagement d'une piste cyclable « du canal à la mer » le long du Canal du Midi.

40 bornes de recharge électrique pour les voitures ont été installées dans 24 communes de l'agglomération.

E – Dynamiques économiques et aménagement commercial

L'économie de l'agglomération est essentiellement touristique et agroalimentaire (ce dernier renvoie aux commerces, à la logistique, aux modalités de transport).

1 – « L'économie de la connaissance » et l'innovation technologique

En 2008 un bilan économique définit une stratégie autour de « l'économie de la connaissance » d'une part, et du renforcement d'activités traditionnelles d'autre part. (Parc Méditerranée de l'innovation, pôle de compétitivité de DEBRI).

2 – Implantation commerciale urbain et périurbaine et création de petites entreprises

Narbonne a le taux d'équipement commercial le plus important de l'agglomération.

En 2012, 1800 entreprises ont été créées mais seulement 52 ont plus de 3 salariés.

A compter du 1er janvier 2017, les communes de l'agglomération ont obtenu la compétence en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activité et la notion d'intérêt communautaire a disparu. Ce transfert de compétence interroge la capacité de l'agglomération à faire une politique pour éviter l'émiettement des zones d'activités dans chaque commune. Le SCoT affirme la priorité pour les communes de densifier leurs zones économiques existantes avant d'en créer de nouvelles et d'améliorer la qualité paysagère de ces ensembles.

3 – De la viticulture au tourisme

Se pose la question de la « monoculture viticole », en effet des vignes ont été massivement arrachées, peut-être les prémices d'une reconversion dans le maraîchage divers avec pour toile de fond la problématique de la ressource en eau.

- Œnotourisme : représente 170 000 visiteurs en 2012
- Tourisme de « pleine nature » : 120 000
- Tourisme balnéaire : 675 000
- Tourisme patrimonial : 290 000

F – Préservation et valorisation de l'environnement

Le SCoT rappelle 3 objectifs :

- Qualification des entrées de villes et villages et des formes urbaines
- Préservation des motifs géographiques et des paysages structurants
- Traitement des limites entre espaces naturels et espaces urbanisés

1 – Paysage et biodiversité

a) Une protection limitée de la biodiversité et des paysages

- 56 % du territoire est classé ou inscrit dans diverses zones de protection.

- Une charte paysagère a été initiée en 2016 dans le cadre du plan de gestion UNESCO mais elle ne concerne par l'ensemble du territoire

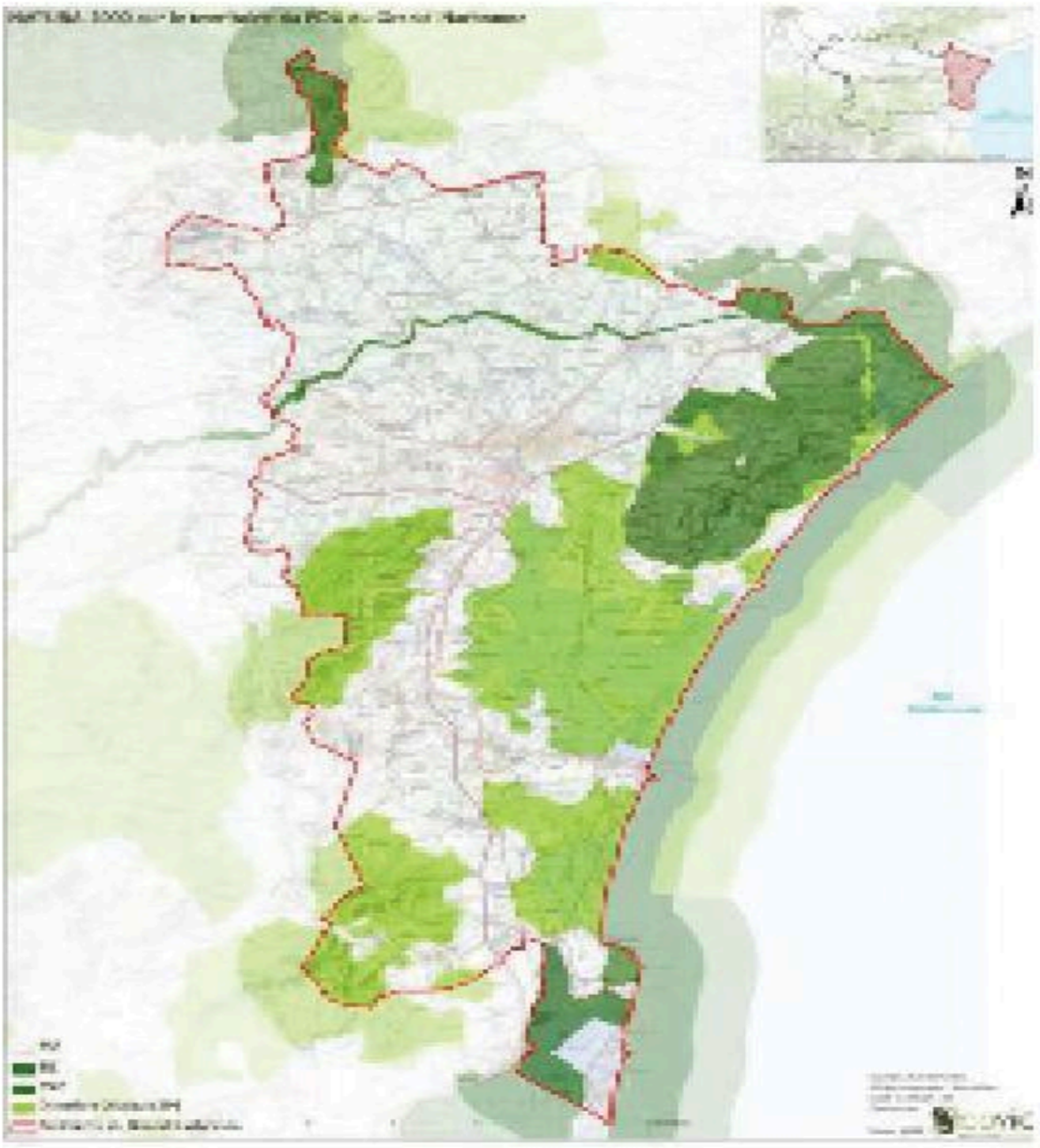

Périmètres de protection Natura 2000

b) Trames écologiques et urbanisation

Les continuités écologiques (trames vertes et trames bleues) doivent être prises en compte par le SCoT, et de ce fait les documents d'urbanisme inférieurs ne peuvent pas urbaniser ces zones de continuités écologiques. Et dans le cas contraire, il faut par exemple construire des tunnels sous les routes pour permettre à différentes espèces de circuler…

Titre 2 : Le diagnostic Territorial par l'association ECOLOCAL

A- Présentation générale : un territoire aux paysages séduisants qui incarnent la richesse du patrimoine du narbonnais.

Le territoire d'étude se situe dans la région du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, au sein du département de l'Aude, et concerne le territoire de la Narbonnaise. Narbonne compte 52 000 habitants, est soumise à de nombreux enjeux tels qu'une forte pression démographique lors de la saison estivale, un étalement urbain conséquent, une perte de dynamisme économique alimentée par une viticulture en crise et une économie touristique aux retombées économiques saisonnières.

A l'échelle de l'agglomération du Grand Narbonne, composée de 37 communes, le nombre d'habitants est de l'ordre de 130 000.

B- La gouvernance territoriale

Les principales institutions locales sont :

- Les Chambres consulaires telle que celle du Commerce et de l'Industrie (CCI), présente à Narbonne
- L'agglomération du Grand Narbonne, laquelle s'appuie sur les compétences :
  - Parc Naturel Régional de la Narbonnaise (PNR) en charge des questions climatiques
  - Comité de Développement Economique (CODEV) : instance consultative non composée d'élus locaux.
- La Ville de Narbonne
- Le Conseil Départemental
- Comité Economique Social et Environnemental (CESE) : instance consultative, composée des personnalités issues de la société civile et des organismes présents sur tout le département (il y a très peu d'élus locaux composant l'actuel CESE), les départements de l'Aude et de l'Ariège sont les seuls à l'échelle dans la région Occitanie à avoir créé cette instance. Il y a 8 CESE départementaux à l'échelle nationale.

C – Les aspects sociaux-économiques

Le territoire de la Narbonnaise vit des activités du secteur tertiaire notamment du tourisme, de l'agriculture à savoir les vignes et les oliviers et l'artisanat. La Narbonnaise est souvent décrite comme une « mer de vignes » ; au XIXème siècle, 90% de la surface cultivée était des vignes. Aujourd'hui, elle représente 75% de la surface agricole utile. Le secteur de la pêche, notamment sur les étangs, est particulièrement touché par des phénomènes d'origine naturelle (envasement) et des pollutions industrielles et agricoles.

Les enjeux sociaux et économiques majeurs :

- chômage de 20% : Ce chômage passe notamment par la hausse des emplois saisonniers, qui incarnent un travail de forte précarité. Ce sont 2 600 emplois précaires qui sont concernés, dont 65% dans la restauration, soit 5% du nombre total d'emplois offert sur le territoire. Ce dernier est déclaré « en équilibre fragile », selon l'INSEE (2012).

- C'est d'une part une pression démographique très forte : depuis la fin des années 1980, il y a une hausse de 0.7% par an de la population contre 0.4% dans l'Aude

- L'attractivité du territoire est inhérente à l'héliotropisme qui induit un développement du territoire à double vitesse, à savoir un hiver stagnant et un été particulièrement dynamique qui brasse de fait de nombreux touristes.

-Le tourisme fait augmenter le niveau de vie locale, dont l'immobilier, et creuse un fossé entre les habitants à l'année et les « temporaires ».

- C'est une population « aisée », dont des personnes retraitées, à fort niveau de revenus, qui fait alors augmenter les prix des produits locaux. Cette distinction entre les territoires est problématique dans la mesure où les autres habitants sont confrontés au chômage. Le tourisme révèle la difficulté à gérer et organiser cette arrivée massive, mais temporaire, de la population.

- Le phénomène du vieillissement de la population se dévoile à travers l'arrivée de populations qui s'installent progressivement de façon pérenne, avec une conséquence sur les fonctions de la ville : la construction du centre Médipôle en est l'exemple concret. Plus qu'un vieillissement de la population, c'est une « fuite des cerveaux » des plus jeunes et des plus diplômés qui est progressivement « subie » par la région

L'héliotropisme fait peser un poids non négligeable sur les enjeux environnementaux et produit un territoire à deux saisons, deux vitesses, doublement de la population entre juillet et août. S'ensuivent alors une pression foncière et un étalement urbain (construction le long des littoraux ou de maisons individuelles dans les zones périurbaines).

D – Les aspects environnementaux

Le contexte environnemental du territoire : des paysages diversifiés et contrastés qui sont le terreau à des enjeux environnementaux.

Les enjeux environnementaux du littoral et de l'arrière-pays audois sont prégnants et sont la pierre de touche du questionnement quant à la pérennité des ressources naturelles.

D'une manière générale, Narbonne est confrontée à de nombreux enjeux environnementaux, du fait du tourisme et de sa position géographique vulnérable, en littoral : la Méditerranée, le patrimoine paysager (les vignes et le massif montagneux de la Clape), et enfin l'artisanat agricole et viticole.

D'une part, le territoire est confronté à des risques industriels (transports de matières dangereuses ou les accidents industriels).

D'autre part, ce sont des risques d'ordre naturel, notamment du fait du réchauffement climatique :

- augmentation du niveau de la mer, entre +0.20 m et +0.80 m d'ici 2100, c'est donc un risque de submersion marine qui est à prévoir. Or, ce sont près de 39 000 habitants en zone inondable et urbanisée qui sont concernés.

- phénomène de l'érosion côtière, en partie naturelle, accentué par le réchauffement climatique (concerne 14% des terres du littoral audois) et une diminution des apports sédimentaires inhérente aux aménagements de protection des plages. Les plages, sablonneuses et étroites (10-60m) sont sensibles à l'érosion.

- phénomènes extrêmes telles que la sécheresse, la canicule et les pluies diluviennes sont potentiellement associés au changement climatique.

- L'urbanisation, générée par l'héliotropisme, a pour effet d'imperméabiliser de grandes surfaces foncières.

L'enjeu de protection des ressources naturelles :

- L'eau

- du point de vue de la qualité : beaucoup de pollution (domestique, agricole ou industrielle) notamment l'eau potable (pesticides : atrazine) et celle des étangs (pollution aux métaux lourds) : conséquences sur l'ostréiculture, la biodiversité et la santé des habitants.

- du point de vue de la quantité : du fait du réchauffement climatique, les canicules et les sécheresses questionnent la disponibilité annuelle de la ressource en eau. Le risque de pénurie de l'eau, tant pour les usages urbains, touristiques ou agricoles. Ce risque est déjà avéré par la baisse du débit moyen annuel du niveau de l'eau des rivières.

- Paradoxalement : il conviendrait de prévoir des stockages des pluies diluviennes de printemps et / ou d'automne.

- La biodiversité, d'une richesse infinie

- en effet, ce sont 12 000 hectares de zones humides dont 7000 ha de lagunes. On compte 1300 ha de salins et 825 ha de réserve naturelle régionale, ainsi que 38 000 ha de surface boisée. Ce sont 14 AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) qui s'échelonnent sur tout le territoire, 1400 espèces de végétaux, 80 espèces végétales et 234 plantes d'enjeux nationaux. Enfin, les 1200 ha de plages et les 26 000 de vignes participent de la valorisation du paysage du territoire.

- le département de l'Aude présente la biodiversité la plus significative de la France métropolitaine.

- l'utilisation des pesticides porte atteinte à la biodiversité (impact sur les abeilles...) ; nombreux sont encore les viticulteurs qui se fournissent en Espagne de produits phytosanitaires interdits.

- Le sol

    - La pression démographique, la pression foncière, l'artificialisation par les constructions des plages et les circulations souvent motorisées sur les bords des plages, minent l'espace, qui diminue progressivement. La pression démographique, par l'augmentation des espaces à urbaniser et des terrains soumis au risque d'inondations, entraine également une hausse de l'offre de transports, du fait de la périurbanisation des ménages.

- Le sol est donc à son tour pollué, tant par les risques industriels que par les pesticides agricoles utilisés
- Erosion et piétinement des dunes par les touristes minent ces capacités.

- Le rapport des habitants à leur environnement

Deux profils extraits des entretiens des habitants (1er semestre 2015) :

- Les personnes qui ont conscience de la vulnérabilité de leur territoire (par des expériences vécues) et qui agissent au nom de cette prise de conscience, à travers des gestes du quotidien.
- Celles pour qui le réchauffement climatique, et donc ses effets sur le territoire, n'est pas une préoccupation tant sur le plan géographique que temporel, ce qui ne les incitent pas à agir en conséquence.

- Les actions et projets en place par rapport aux enjeux environnementaux

Les enjeux du territoire sont pensés par le prisme de la transition énergétique et la volonté de préserver des ressources naturelles.

Dans le contexte des enjeux environnementaux et par le biais d'outils destinés à réduire la consommation d'énergie et de fait les impacts sur les ressources naturelles, ont été mises en place des alternatives, portant sur plusieurs thèmes :

- Volonté de réduire la consommation d'énergie, par des dispositifs d'énergies renouvelables.
- Instauration du Plan Climat territorial qui relève du principe d'atténuation du changement climatique. L'atténuation ou mitigation en anglais, désigne toutes les politiques qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'atténuation tend à motiver l'action et le changement des pratiques sociales sur les causes anthropologiques du réchauffement climatique notamment la pollution ou l'émission de gaz à effet de serre
- L'adaptation rassemble les techniques, stratégies et politiques dont le but est de socialiser et de prendre en compte les effets du changement climatique sur les territoires. C'est à la suite d'inondations et de risque avéré que la décision de ne plus construire à côté des rivières a été prise, mettant ainsi en relief le fait que l'adaptation consiste à mettre en sécurité les populations et les territoires, en prévision d'un risque.
- Les habitants du territoire s'organisent. Quelques circuits courts se mettent en place : des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) se développent à Narbonne, des petits producteurs s'organisent et ouvrent leur propre magasin (La ferme des producteurs), les agriculteurs donnent accès à leurs champs pour la cueillette des pommiers, cerises, olives…
- Reconsidération des modes de vie et de consommation (gigantesques centres commerciaux, utilisation massive de la voiture personnelle…)
- Au vu des enjeux de la transition écologique, le territoire dispose aussi de beaux atouts en termes de production d'énergie, de développement économique et pour une agriculture diversifiée et présuppose une gestion des effets sanitaires (moustiques et pesticides), gestion de la biodiversité, développement d'énergies renouvelables, le déploiement de mobilités douce, l'équilibre écosystémique du territoire, émergence de la mobilité citoyenne...

Titre 3 : Un diagnostic réalisé auprès des habitants par les étudiants

A – Les étudiants de 2015

La métamorphose du politique au prisme de l'engagement

Analyse de l'enquête de terrain

X. Backeland, Y. Ballais, D. Devau, N. Grozel, P. Lepine, L. Pringault, K. Sylla, L. Tibayrenc, C. Vachot

En 2015, neuf étudiants du master 2 « Urbanisme et aménagement » de l'université Lumière Lyon 2 ont répondu à un concours d'idées proposé par l'association ECOLOCAL, basée à Narbonne. Ils se sont penchés sur la problématique de la métamorphose du politique au prisme de l'engagement en allant à la rencontre des habitants. Les étudiants se sont engagés sur une période de cinq mois, allant d'octobre 2015 à février 2016, et trois jours intensifs de conférences ont été organisé en octobre 2015.

L'objectif des étudiants a été de dresser un diagnostic de l'engagement des habitants sur le territoire de la Narbonnaise. Quel est le degré d'engagement des habitants ? Est-il régulier, occasionnel, quotidien ? Est-ce un engagement individuel ou collectif ? Sur quels thèmes ? Les réponses à ces questions forme une base pour repenser la fabrique de la ville qui, au sens des étudiants, doit être davantage impulsée par les habitants au regard d'un double constat national : la volonté de prendre part aux décisions locale et la défiance vis-à-vis des gouvernants.

Démarche de travail et organisation

Ce travail a été encadré par Guillaume Faburel, enseignement-chercheur, Aurore Dudka, Mathilde Girault et Isabella Tomassi, doctorantes.

Le premier contact au terrain s'est réalisé pendant les trois jours de conférences en octobre. Les étudiants ont eu l'occasion d'écouter l'avis des institutions et des techniciens présents pendant ces journées : ville de Narbonne, SCoT, PNR, acteurs de l'économie locale (représentants des agriculteurs et des marins-pêcheurs), des scientifiques (océanographe)… Pour porter la parole habitante, le choix a été fait d'inviter les représentants d'instances institutionnelles (conseils de quartier, forums citoyens) ou des associations (l'Arche). Cette prise de contact a été l'occasion pour les étudiants de mesurer les tensions locales : une opposition existe entre la ville de Narbonne et l'agglomération du Grand Narbonne, qui sont de bords politiques différents, ce qui rend l'action politique confuse et peu lisible pour les habitants, contribuant à les éloigner un peu plus des décisions prises. Il est également ressorti de ces trois journées de conférence plusieurs préoccupations environnementales liées au littoral et à la montée des eaux, donnant l'image d'un territoire vulnérable face au changement climatique.

Au regard de ces problématiques, les étudiants ont choisi deux entrées : les nouvelles formes de l'engagement et la justice sociale et environnementale. Au travers des perceptions des habitants, de leurs représentations et de leurs pratiques du territoire, les étudiants ont interrogé le rôle de l'environnement dans la reprise en main de leur cadre de vie.

À partir du SCoT et d'immersion sur le terrain, ils ont identifié plusieurs enjeux sur le territoire : la pression démographique, la paupérisation, le vieillissement de la population et la fuite des jeunes, l'étalement urbain et la vulnérabilité du territoire face aux risques.

Quatre terrains ont été sélectionnés par les étudiants (sans volonté d'exhaustivité, ou de représentativité) : le quartier de Saint-Jean Saint-Pierre à Narbonne, Narbonne-Plage, Montredon-des-Corbières et Lézignan-Corbières.

Élaboration d'un protocole d'enquête

Afin de recueillir les données nécessaires à leur analyse, les étudiants ont privilégié une approche qualitative du terrain. Étrangers à la région, à ses habitants et à ses institutions, leurs capacités d'action étaient limitées et la distance géographique, ainsi que les contraintes de déplacement, n'ont pas aidé au travail de terrain.

Leurs questionnements vis-à-vis du travail de terrain étaient les suivants : comment inclure les habitants les plus éloignés des scènes d'expressions conventionnelles ? Comment justifier une démarche étudiante, et qui plus est lointaine, auprès d'eux ? Les étudiants ont souhaité réaliser leur travail de terrain sans intermédiaire pour être au plus près du vécu du territoire.

Le travail de terrain s'est déroulé du 10 au 13 décembre 2016 par binômes. L'objectif était de collecter huit à dix entretiens par terrains (deux entretiens par jour et par binôme), relativement long (1h30 en moyenne). Les entretiens ont été menés au porte-à-porte ou dans l'espace public. Quatre entretiens ont été mené dans les locaux de l'Arche à Saint-Jean Saint-Pierre.

La grille d'entretien était composée d'une quinzaine de questions (principales et relances) ouvertes. Elle a été divisée en quatre grand axes : les formes de l'engagement, les enjeux territoriaux, le vécu et la représentation du changement climatique et la justice sociale, spatiale et environnementale.

Résultats thématiques

Les enjeux territoriaux

Trois questions ont structuré l'entretien autour des enjeux territoriaux : sur leur cadre de vie, sur les enjeux propres à leur territoire et sur son évolution.

Les enquêtés ont manifesté un profond attachement à leur territoire. La nature est l'argument premier pour justifier cet attachement : elle confère une certaine « qualité de vie » au travers d'un cadre « idyllique ». Elle s'oppose généralement à la ville, trop bruyante et trop policée. Au contraire la nature évoque le calme et la liberté.

Le tissu social est aussi un facteur d'enracinement multiple : relations familiales, amicales, de voisinage… Il nourrit la quête identitaire des individus, à l'image d'une personne interrogée qui imaginait son retour futur à Saint-Jean Saint-Pierre comme un retour aux sources.

Enfin l'organisation spatiale du territoire a été évoquée. La proximité des commerces, des services et des équipements est un élément déterminant dans les choix résidentiels. Les commerces de proximité rendent les centres-villes vivants et attractifs aux yeux des habitants tandis que les zones commerciales lointaines inquiètent (fermeture des commerces en centre-ville, accessibilité restreinte, espaces enlaidis…) Plusieurs personnes ont également évoqué la connexion aux axes de transport (ferré, automobile) comme un atout pour le développement du territoire.

La précarité et l'emploi nuancent cet attachement au territoire. Celui-ci offre peu d'opportunités, surtout aux plus jeunes. L'activité touristique redonne de l'élan au territoire pendant la période estivale mais accentue, de ce fait, l'apathie économique hors-saison. L'inaction des pouvoirs publics pour soutenir les jeunes entrepreneurs et la perte de souveraineté de l'État au profit de l'Europe sont souvent évoqué pour justifier les faiblesses économiques du territoire.

Si le tissu social est un facteur d'attachement, les interrogés ont témoigné d'évolutions récentes négatives : délinquance, incivilité... L'arrivée de personnes gitanes sur le territoire est perçue comme la cause de la dégradation du tissu social (tension avec les populations maghrébines, délinquance). Les plus jeunes sont pointés du doigt et certains enquêtés voient dans l'école ou dans la structure familiale, des solutions aux incivilités et au chômage.

L'aménagement du territoire est une thématique qui échappe aux personnes interrogées. Il n'est évoqué qu'au travers de projets bien identifiés : la ligne TGV et la nouvelle gare de Montredon-des-Corbières, la bétonisation du littoral via la construction à Narbonne-Plage… Les avis sont mitigés : ces projets peuvent être compris comme des

facteurs de redynamisation du territoire ou bien comme des accélérateurs de la perte d'authenticité des territoires (destruction du vignoble, dégradation de l'environnement…)

Vécu et représentation du changement climatique

Le thème du changement climatique a résonné d'une façon particulière chez les enquêtés puisque dans le même temps, la COP21 se déroulait à Paris et était relayée dans tous les médias.

Au-delà de l'opposition climato-sceptique/militant écologiste (qui est tout de même ressortie dans les entretiens), la connaissance et l'interprétation du changement climatique dépendent de leurs expériences vécues, de leurs représentations personnelles, de leurs sensibilités propres.

Les individus qui ne sont pas ou peu sensibles au changement climatique, sont souvent sensibilisés à cette question par des discours extérieurs (médias, entourage). Puisque cette sensibilité ne découle pas de leur expérience ou de leur perception, ils font souvent preuve de scepticisme. Même lorsque les enquêtés ont personnellement vécu des inondations, ils ne relient pas forcément ces évènements au changement climatique, ne franchissant pas le pas entre des incidences locales et un phénomène global.

Le changement climatique est perçu comme un phénomène lointain qui se matérialise par de grandes catastrophes à l'autre bout de la planète : fonte des glaces, tsunami, tempêtes… La plupart estiment que la France et leur territoire sont épargnés et que les conséquences du changement climatique ne seront de réels problèmes que pour les générations futures.

Une certaine lassitude peut apparaître à cause de la surmédiatisation des enjeux écologiques, le « rabâchage » des gestes à adopter ; plus encore lorsque la personne ne se sent pas directement concernée.

Cependant certaines personnes interrogées constatent les effets du changement climatique au quotidien, notamment grâce à un rapport sensible à la nature particulier : activités de plein air, connaissances sur l'environnement, métiers de l'agriculture. Elles constatent un décalage dans les périodes de floraison, la disparition/apparition de certaines espèces, la hausse du niveau de la mer (surtout évoquée à Narbonne-Plage).

Ce qui est alors exprimé est du ressort de l'inquiétude : le territoire est perçu comme vulnérable au changement climatique. La nécessité d'agir maintenant, et de façon collective, a été évoquée à plusieurs reprises mais face à l'inaction des pouvoirs publics, un sentiment de désillusion s'est fait sentir.

La justice spatiale, sociale et environnementale

Les personnes interrogées ont une vision globale de la justice : elle permettrait de lutter contre les inégalités et toute forme d'exclusion. Mais la justice pénale est souvent perçue de façon négative car elle renvoie dans les imaginaires à une justice à deux vitesses entre les plus riches et les plus pauvres. À titre d'exemple, une personne a évoqué le fait que les ménages les plus pauvres ne soient pas au courant que leur terrain est inondable, et que lorsqu'ils le sont, il est trop tard pour agir ou pour déménager.

La justice semble éloignée des réalités quotidiennes et incapable de répondre aux problèmes de la précarité, du chômage, de l'exclusion, de la délinquance… Ces mécanismes apparaissent comme dépassés et résolument opaques pour les citoyens lambda.

Pour la plupart des personnes interrogées, les inégalités s'accroissent : les écarts de richesse sont les causes et les effets « d'injustices économiques », de mécanismes de stigmatisation et de discrimination.

La justice rêvée des enquêtés passe par un partage de valeurs communes (solidarité, entraide, respect) et par un accès facilité et non discriminant au droit. Elle n'est pas totalement du ressort des institutions mais de chacun.

Les formes de l'engagement

Le profil socio-économique a finalement peu d'incidence sur l'engagement des individus, ce sont surtout les trajectoires personnelles qui le définissent. De manière générale, l'engagement a été défini comme un don de soi : donner du temps, partager ses valeurs, faire intervenir une certaine morale…

Le désinvestissement des individus en politique est la conséquence d'un sentiment de désillusion ou de défiance vis-à-vis des pouvoirs publics. La politique nationale est jugée inefficace et le système de parti, obsolète car éloignés des réalités quotidiennes et finalement peu différents les uns des autres. L'État est souvent accusé d'avoir perdu sa souveraineté au profit de l'Europe ou des multinationales qui détiennent un pouvoir économique fort. Au niveau local, les élus sont connus et reconnus mais leur marge de manœuvre est estimée très faible.

Les différents entretient renvoient à un sentiment d'impuissance. L'engagement est perçu comme une perte de temps et d'énergie car il se heurte à l'opacité des rouages politiques (surtout à Narbonne où la ville et l'agglomération sont en désaccord), l'idéologie politique qui ne brasse que des idées abstraites et sert des intérêts de parti et l'éloignement du politique au quotidien puisque les décideurs semblent inaccessibles.

Les structures associatives semblent éloignées de ces sphères politiques puisque les associations apparaissent avoir un but précis (sport, loisir, éducation populaire, environnement…) Mais il existe toujours la crainte que ces associations soient politisées et « gangréné » surtout lorsque leur cause porte sur l'éducation populaire, la pauvreté ou l'environnement. Le temps d'implication demandé dans de telles structures est parfois un frein à l'engagement ainsi que l'indifférence des élus ce qui renvoie au sentiment d'impuissance évoqué plus haut.

Certains enquêtés, qui ne se définissaient pas comme « engagés » ont pourtant fait preuve d'un engagement personnel concrétisé par des actions quotidiennes (pratique professionnelle, mode de vie, déplacements). Ces choix relèvent de compromis complexes entre les valeurs personnelles de l'individu, ses ressources économiques, sa situation familiale… Parmi les pratiques évoquées, on peut retenir la consommation de produits bio (bien que la surmédiatisation de ce mode de consommation et son « effet mode » entraîne parfois un certain scepticisme), la consommation de produits locaux (commerces de proximité, systèmes d'échanges locaux) qui permet aux individus de se réapproprier l'économie en « suivant » leur argent, et les déplacements dit « actifs » (marche à pied, vélo). Le tri et le recyclage des déchets s'inscrit souvent dans une vision manichéenne de l'écologie : trier ses déchets c'est bien, ne pas le faire c'est mal. La plupart des interrogés le vit comme une obligation sociale et n'y donne pas de sens particulier.

La préservation de la nature et de son cadre de vie est une source de motivation commune. La dégradation visible de l'environnement (déchets dans la nature, artificialisation des littoraux) est souvent considérée comme intolérable. À Narbonne-Plage, le tourisme de masse est pointé du doigt comme responsable de la dégradation des plages. Un rapport à la nature plus respectueux, plus lent et plus sensible, via des activités de plein air, est souvent vu comme la solution.

Quelles possibilités de mise en œuvre d'une action collective ?

Chaque entretien a révélé des pratiques et des sens donnés à ces pratiques différents. Au sein même d'un entretien, des paradoxes apparaissent car les pratiques ne répondent pas d'un sens global, d'une direction certaine, et toutes les actions individuelles sont soumises à bon nombre de pressions et obligations personnelles.

L'individualisme et l'égoïsme ont souvent été évoqués et par là, dénotent un certain fatalisme face à l'engagement collectif. La plupart des enquêtés sont d'accord pour dire qu'il faut agir collectivement mais ils sont aussi d'accord que les gens ne sont pas prêts à le faire.

Pourtant, si le mot « engagement » est rarement posé, il se manifeste par des pratiques quotidiennes, par l'entendement de son cadre de vie et par les liens de sociabilité. Les modes de vie, les trajectoires résidentielles et les actions collectives témoignent d'un engagement renouvelé, ayant plus trait à l'infra-politique qu'au politique.

Le mur d'expression

La restitution du travail de terrain et de leur analyse s'est effectuée lors du Forum Habitant le 30 janvier 2016. Mais afin de toucher plus de personnes, et des personnes qui ne se rendraient pas à ce type d'évènements, les étudiants ont installé un « mur d'expression » cours de la République. Le mur a eu vocation à laisser les habitants s'exprimer à partir d'une trentaine de paroles extraites des entretiens menés en décembre. Une phrase d'accroche figurait au mur, inspirée du Parlement des Jeunes de Grenoble : « Un rêve, une colère ? Et si on repensait le territoire… »

Au total une cinquantaine de personnes se sont arrêtées, certaines pour se renseigner, d'autres pour discuter plus longuement sur le sujet. Le passage de la pensée, à la parole, à l'écrit n'a pas été toujours évident : certaines personnes ont eu du mal à poser leurs idées sur papier, ayant peur de manquer de vocabulaire ou de se tromper. L'aide et les encouragements des étudiants ont été souvent nécessaires. Mais lorsque le mur a été laissé devant la médiathèque pendant le Forum Habitant, d'autres messages sont apparus sans que les étudiants soient présents.

Les messages ont fait écho aux thèmes abordés pendant l'entretien : les enjeux territoriaux avec l'évocation du chômage et de la précarité « Plus de travail pour les jeunes ! », la justice sous la forme de la lutte contre l'exclusion « Les jeunes, les pauvres, les étrangers, les vieux, ensemble pour agir. », et l'engagement avec l'évocation de l'impuissance « Voix qui crie dans le désert ?! » et la nécessité d'agir collectivement « La démocratie reviendra par la RÉVOLUTION ! ». Ne tombant pas dans le fatalisme, plusieurs personnes ont évoqué leurs espoirs et ont proposé des pistes d'action « Le droit à l'utopie ! », « Besoin de se rassembler ! Proposer des réunions citoyennes ! Et surtout, être INFORMER ! ».

La question de la portée du travail des étudiants est souvent revenue dans les conversations avec les habitants. L'observation de changement concret est pour certain une condition sine qua non à l'engagement sinon il n'a pas de sens. L'installation d'un mur expression dans l'espace public et la restitution du travail des étudiants lors du Forum Habitant a, selon eux, facilité les échanges puisque leur action était visible. L'indépendance de leur démarche vis-à-vis de la sphère politique a souvent été perçue comme une qualité par les habitants.

Analyse globale de l'engagement et des représentations du politique

À première vue, le désenchantement du politique (scepticisme, fatalisme…) donnerait lieu à un désengagement des individus. Le politique est jugé déconnecté de la réalité des individus ordinaires et, entaché par des scandales financiers, semble même accroître les inégalités socio-économiques et les mécanismes d'exclusion.

Mais il s'agit plus d'une crise de la démocratie représentative, qui touche tant les partis que les structures syndicales et associatives, que d'un réel désengagement des individus. La notion même d'engagement est à revoir. Le sens académique de l'engagement fait état d'un investissement dans une cause « à caractère politique » dont la mise en œuvre passe par les rouages institutionnels. L'engagement qui a émané des entretiens renvoie au contraire à des actes a priori dépolitisés relevant des aspirations et représentations individuelles.

La préservation et l'amélioration de son cadre de vie (son habiter) et la quête de sens (le besoin de se sentir utile, de suivre des valeurs) sont les vecteurs d'une capacitation des individus hors des schèmes politiques institutionnels. Cette capacité à agir se matérialise dans les actes quotidiens, ordinaires.

Face à un tout englobant entretenu par les institutions (la figure du citoyen en est l'une de ses figures), la figure de l'individu revient au premier plan sans pourtant exclure l'appartenance à un groupe. L'action collective non instituée est l'expression d'un nouveau gouvernement de la Cité : « on part de ses préoccupations quotidiennes puis on découvre la complexité de l'organisation de la vie en société. On prend conscience de l'interdépendance des problèmes individuels et de la nécessité de trouver des solutions collectives. On apprend à comprendre et à coopérer avec des personnes aux intérêts, valeur et cultures différentes, voire divergentes. On se confronte à l'altérité. On s'allie. On construit du commun. » (Balazard, 2015).

B - Les étudiants de 2017

En 2017, quatre étudiants stagiaires sont venus travailler sur le projet Futur Narbona. (Lindsy Stinson Master 1 : Ingénierie et Gestion de Projets Environnementaux ; Naima Brabra Master 2 : Paysages urbains, Stratégies et Médiations ; Faustina FRANQUET Master 2 : Villes et Environnements Urbains ; Manon Ferreira Master 2 : Droit de l'Urbanisme et droit du Développement Durable.

Ils ont mis en place un questionnaire sur le paysage quotidien des habitants de la Narbonnaise. Ils sont alors allés à la rencontre des habitants pour leur demander de répondre à ce questionnaire. Le but recherché était de faire une sorte de mini-diagnostic sur ce que pense les habitants de leur environnement proche. Il ne s'agissait pas de les « étudier », mais plutôt d'avoir des résultats qui seraient opportuns de présenter à d'autres habitants, afin de voir ce qui pourrait faire commun entre toutes ces visions habitantes croisées sur un même territoire. Une quarantaine de personnes ont pu ainsi répondre au questionnaire.

Une des questions étaient notamment de savoir si les habitants se sentaient en capacité d'agir sur leur environnement proche :

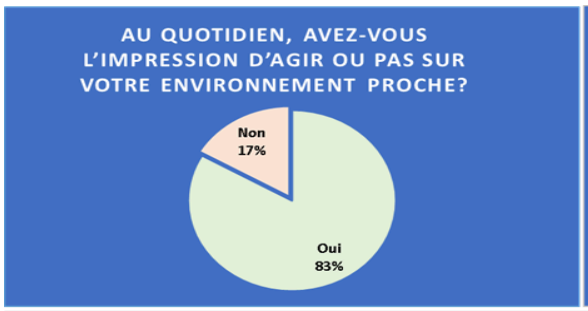

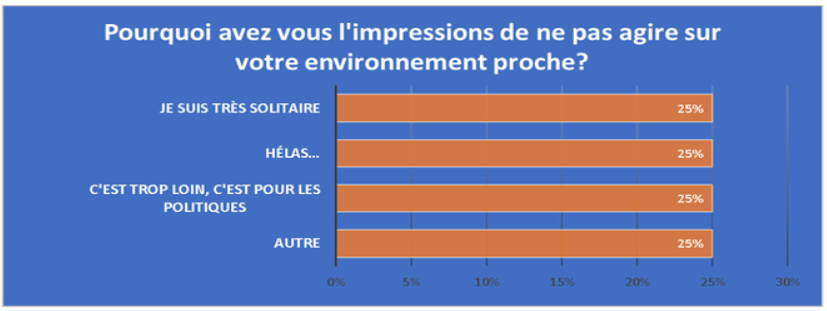

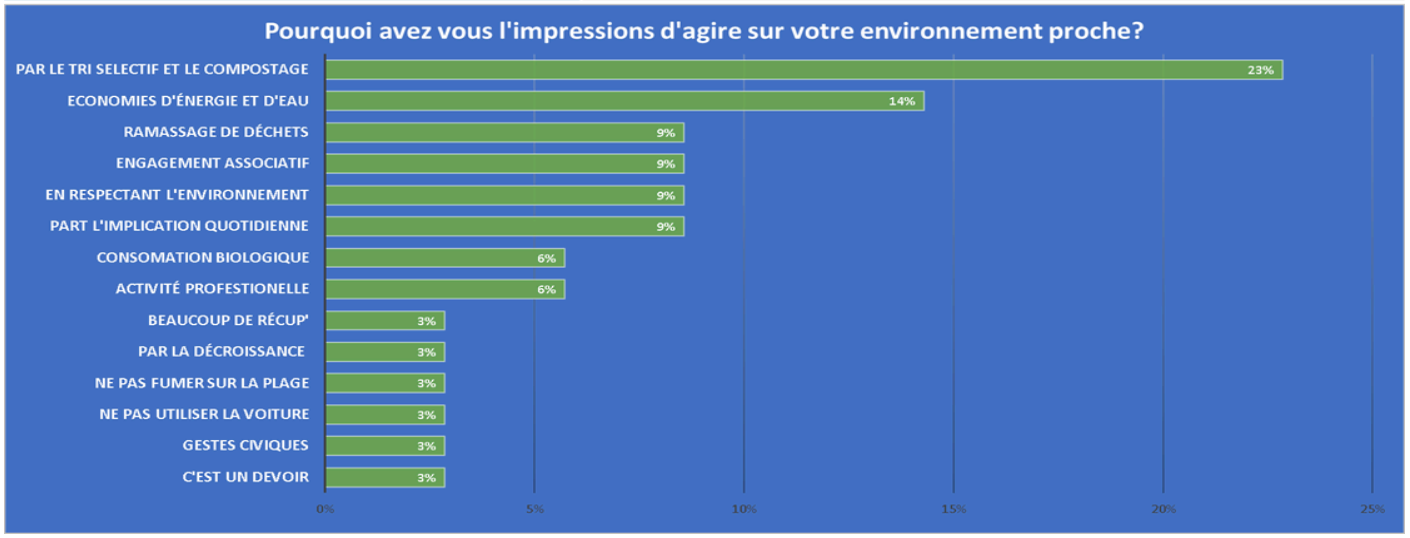

Nous leur avons également demandé de décrire leur paysage de proximité :

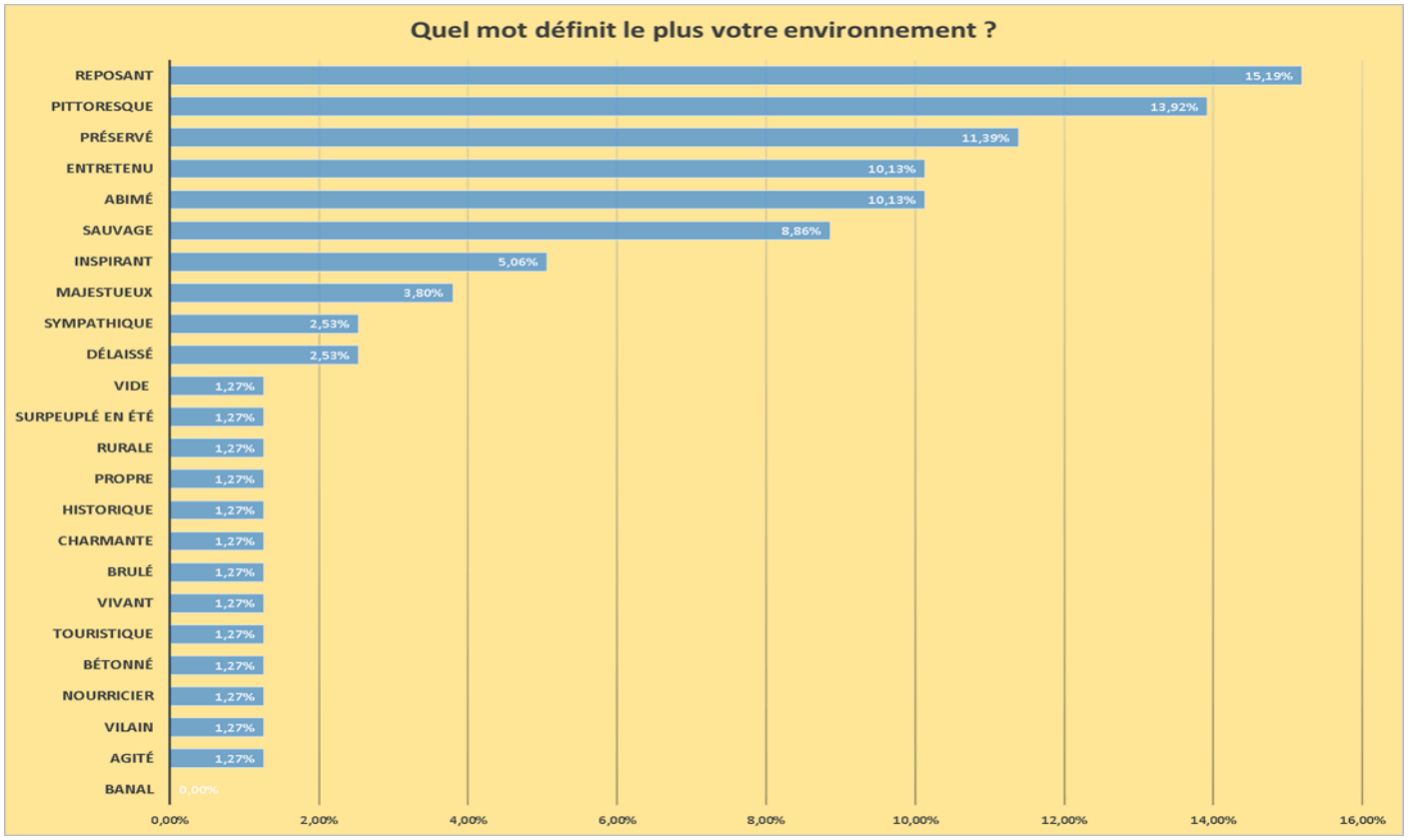

Chapitre 4 : Processus

Mots introductifs : Point de vue de Bernard Immel :

ECOLOCAL veut agir pour faire en sorte, que les habitants fassent entre eux un projet habitant, par le biais du processus initié par le projet de l'association intitulé Futur Narbona. Mais voilà cette idée vient d'ECOLOCAL et non des habitants eux-mêmes, pour que cela puisse fonctionner il faut que cela devienne une idée des habitants.

Si tous les habitants du territoire, tous autant que nous sommes et qui et quoi que nous soyons (aisés, modestes, pauvres, exclus, précaires ; élus, toutes professions, fonctions, sans profession, tous faciès, croyances, sexes, opinions…) nous en arrivions à penser :

- Que nous habitons un seul et même territoire,
- Que nous sommes tous habitants, (chacun différemment mais à l'égal de tous les autres)
- Et que nous menons tous notre existence sur ce même territoire qu'il est le nôtre, qu'il nous est commun,

☾ Alors nous découvririons que nous avons intérêt à garder notre territoire habitable, beau, sain… et la vie commune vivable entre tous et que nous avons à créer de l'aménité, de l'urbanité entre habitants, car comment vivre paisiblement, sereinement, simplement dans un voisinage invivable, dans l'hostilité, la haine, les jalousies, les peurs, le mépris, les humiliations… !)

Pour ce faire, à ECOLOCAL nous devons aller au-devant des préoccupations de l'habitant, aller au-devant de tous ceux qui agissent dans quelque domaine que ce soit pour leur montrer à tous qu'ECOLOCAL porte de l'intérêt à ce qu'ils font (et non pas agir en pensant intéresser l'habitant à ECOLOCAL).

ECOLOCAL doit s'y prendre de manière à ce que les habitants se mettent à faire entre habitants, afin que, par le fait de se mettre à faire entre habitants un projet de la vie d'habitants du territoire, toutes les actions se mettent en

résonance sur le territoire pour les habitants du territoire (voir ce que dit Emmanuel Krivine du Philharmonique de Berlin : cet orchestre a une sonorité comme aucun autre (Un pour tous, tous pour l'Un, le prestige de l'ensemble tient au mérite de chacun et le prestige de l'ensemble a des retombées pour chacun).

Comment amener les habitants à se saisir de ce projet, à changer leur comportement et les faire s'engager contre le changement climatique ?

Les comportements ne se changent pas, ni par décret, ni individuellement, mais collectivement ; les comportements sont relationnels (non isolés) et il s'agit de relations qui font système et, par conséquent, c'est donc le changement du système des relations qui change les relations et non l'inverse et c'est la question : comment des parties constituent un tout, qui est à prendre en compte.

Si je cherche à avoir une connaissance (en extériorité) sur les gens, sur ce qu'ils disent, font, pensent, ressentent, croient…pour que de mon côté j'en fasse une analyse, dans la perception des gens (qui deviennent objets d'étude) ce sera mon affaire et ça le restera et ce ne sera pas ce qui fera changer les gens dans leurs comportements.

Ainsi, par exemple, en quoi cela sert aux habitants de s'entendre dire (dans les études faites par les étudiants sur eux pris comme objet d'étude), qu'ils sont « passifs » ? (Cf. travaux étudiants d'analyse des entretiens avec des habitants)

Ils peuvent même prendre cela pour un « jugement social » émis à leur égard de la part de ceux qu'ils placent en dehors (et au-dessus) d'eux (une manifestation de ceux qui sont détenteur d'un pouvoir symbolique, le pouvoir d'énoncer les valeurs, ce qui vaut ou ne vaut pas)

(Voir copie extrait sur la question du diagnostic des problèmes du peuple ? livre Saul Alinsky sur la construction des « organisations du peuple ») : les gens réagissent stratégiquement au diagnostic qui est fait de leur situation : ils se sentent pris pour des idiots

Selon mon approche des comportements humains, les gens font ce qu'ils peuvent faire et comme ils le peuvent dans les situations où ils se trouvent et selon comment ils vivent ces situations avec les risques qu'ils craignent encourir (voir exemple Tables de quartier, signaler ce qui ne va pas en signant de son nom) de la part de ceux au milieu desquels ils vivent et dont ils ont intérêt à tenir compte pour ne pas se faire mal voir d'eux ou s'attirer des représailles quelconques de la part de ceux-ci.

De plus, l'Environnement, c'est une chose anonyme, et dans l'hypothèse où nous agissons sous l'influence des autres (selon comment je me vois dans le regard des autres : qu'est-ce qu'il va penser de moi ?), l'Environnement, ne m'influencera pas, nous ne sommes pas socialement en relations (et ce n'est donc pas quelqu'un qui dans notre relation agit sur moi pour m'influencer dans mon comportement, ce qui serait bien différent si, en remontant le temps, je vivais dans la pensée animiste au sein d'une peuplade dans la forêt vierge. L'Environnement n'est pas socialement influent, je n'ai pas à tenir compte dans mon comportement vis-à-vis de lui de son avis sur mon comportement

Tous les « climats » sont au rouge

Climat, « nul ne sait ce que peut un environnement » ; nous savons que le climat va agir, mais nous sommes en état d'inertie (de choc) : comment nous mettre à agir ?

Climat politique

Climat social

Climat moral

Savoir que le pire m'attend, ne suffit pas et ne me fait pas agir pour autant (agir, savoir, croire, vouloir, devoir, pouvoir), voir « le catastrophisme éclairé », JP Dupuy

Comment nous sortir de nos expectatives et de notre apathie : qu'est-ce que nous y pouvons (nous habitants) ? qu'est-ce qui dépend de moi, de nous ? cela tient à quoi ? à qui ? si ce n'est en agissant, en étant lancé dans l'action ? (« La créativité de l'agir », Hans Joas)

Est-ce que cela peut changer sans moi, sans nous, « il faut tout un village pour éduquer un enfant », proverbe africain : et s'il n'y a plus de vie de village, d'esprit village… ?

Le projet que nous faisons entre habitants, nous le faisons pour nous faire changer nos rapports, pour nous faire devenir des « sujets en politique », pour nous faire nous considérer comme habitants d'un territoire de notre existence commune, de notre planète Terre (Gaïa)

Du fait de nous mettre collectivement à faire une démarche de projet nous nous mettrons en situations de nous faire faire l'expérience inter-individuellement de parvenir à mobiliser en nous les

3 leviers psychosociologiques (leviers ou obstacles ?) :

Se sentir concerné

Se sentir en capacité

Pouvoir s'engager (dans l'action) (savoir-devoir-pouvoir)

Les étudiants vont au-devant des habitants pour les questionner (interroger) sur des questions étudiantes pour leurs études, est-ce que cela donne aux habitants interrogés, l'idée qu'ils vont devoir-pouvoir-vouloir se mettre à s'occuper ensemble du sort de tout un chacun et de notre sort à tous

Dans les esprits, l'intervention des étudiants arrange tout le monde, ça ne prête pas à des conséquences effectives, ça n'entraîne ni la « reprise de soi », ni la révolution des pratiques et des rapports sociaux.

Titre 1 : Favoriser la capacitation des habitants

- Encourager et animer la participation des habitants : le rôle de ECOLOCAL est d'être le facilitateur du dialogue territorial pour habiter AUTREMENT. ECOLOCAL est le terreau de discussions et d'échanges en mettant autour de la table des habitants, en provoquant des rencontres destinées à travailler les représentations et les imaginaires de chacun des acteurs. Il s'agit de créer les conditions d'où émergeront des actions habitantes.
- Comprendre les modes de vie, comportements et leurs évolutions, en soulevant les thématiques récurrentes, les logiques animant les pratiques, les valeurs sous-jacentes des choix…

Titre 2 : Créer un Binôme Habitants / Etudiants

- Travailler étroitement avec les étudiants auprès des habitants ;
- Définir ensemble les enjeux collectifs de la démarche, pour accompagner les habitants dans une démarche d'écologie sociale dans le contexte du dérèglement climatique et les rassurer sur leurs capacités face à l'imminence de ses bouleversements du fait des caractéristiques vulnérables du territoire Narbonnais ;
- Confronter savoir-faire d'usage et savoirs scientifiques et techniques de l'autre pour proposer en, co-construction avec les habitants, des idées et des solutions écologiques répondant aux problématiques environnementales adaptées aux contraintes locales dans le respect des générations futures, au regard des connaissances scientifiques et techniques connues et reconnues (exemple : savoirs vernaculaires oubliés).

Mode de construction du projet *Futur Narbona*

Habiter le Narbonnais à l'ère du dérèglement climatique

ACTION ⟷ **RECHERCHE**

HABITANTS

Un projet habitant au sujet de leur « habiter »
Un projet dont les habitants en sont les tenants et les aboutissants

Objet de travail: leurs investigations, questionnements relatifs à : leurs pratiques territorialisées, leur vivre là où ils se trouvent aujourd'hui ; leurs valeurs, représentations ; visions, imaginaires ; horizons, finalités visés par eux pour habiter là aujourd'hui et demain, sentiment de perspective

Conscientisation-formulation de leurs expériences d'habiter dans le cours de la vie concrète privée et collective

Modalités de travail :
Tables de concertation dans les quartiers et les villages ; Forum Habitants ; Atelier

ETUDIANTS

Domaines et équipes de recherche concernés
Buts : au service du travail habitant en concordance et en relation avec le processus tel qu'il se déroule effectivement dans le temps

Interventions à la demande des habitants
en tant que besoin, selon ce qui est défini et exprimé par les habitants

Objets :
Aides à expliciter-formuler
- les cadres de pensée qu'ils requièrent
- les problèmes qui relèvent du projet

Aides à comprendre, expliquer, analyser
Aides à diagnostiquer
Aides à décider (en tant qu'eux mêmes habitants du territoire)
Aides à mettre en œuvre

Travaux étudiants : collecte auprès des habitants, des données à analyser en fonction des questionnements-problèmes qui fondent la teneur du projet.

Moment de synthèse, de restitution et de décision
Forum Habitants, Atelier

Ateliers recherche-action avec les habitants
à leur demande et sur les problèmes tels que posés par les habitants, du point de vue des habitants, selon les buts retenus par eux une construction sociale de la réalité de l'habiter
la conscience morale, le pouvoir d'agir
l'intelligence de l'habiter

Production du SCOT-CH
C'est une création habitants de l'habiter (utopies, visions, réalisations) avec l'environnement, avec les autres
SCOT-CH : CH pour "Conscience, Connaissance, Concertation, Création, Compétence, Chemin" "Habitants".

Titre 3 : Constituer des assemblées Habitantes

- Instaurer la confiance par le dialogue entre les habitants et les politiques ;
- Permettre l'appropriation des savoir-faire d'usage par les institutions ;
- Définir et nommer le processus de co-construction avec les habitants pour qu'il puisse être utilisé dans d'autres territoires.

Titre 4 : Créer une Université du Territoire de Demain

- Repenser la ville et le territoire de la Narbonnaise ;
- Anticiper les enjeux territoriaux liés au dérèglement climatique ;
- Assurer la mémoire du travail accompli, notamment afin de respecter l'ensemble des personnes investies ;

Titre 5 : L'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial Co-construit Habitant

A - La présentation de l'outil institutionnel classique

1-Définition / Objectif :

Instituer par la **loi SRU du 13 décembre 2000**.

Il est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine. Plus particulièrement, il s'agit ici du bassin de vie que représente le Grand Narbonne, dans des limites administratives.

2-Évolutions :

Loi ENE du 12 juillet 2010, les SCoT ont vu leur **rôle renforcé** :

- **Priorité à la gestion économe de l'espace** :
- **Élargissement** du champ couvert par le SCoT à de **nouveaux domaines** : aménagement numérique, préservation et remise en bon état des continuités écologiques
- **Priorité à la densification**

- **Possibilité de donner la priorité au respect des performances énergétiques et environnementales renforcées**, pour l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation dans des secteurs définis,
- **Prise en compte** des schémas régionaux de cohérence écologique (**SRCE**) et plans climat-énergie territoriaux (**PCET**).

3-Opposabilité (relation juridique qui lie le SCoT aux documents d'urbanisme qui lui sont inférieurs) :

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les **questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement**.... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU), et des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des cartes communales établis au niveau communal, et les plans de sauvegarde de mise en valeur. Ainsi ces différents documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SCoT. De plus, celui-ci doit **respecter les principes du développement durable.**

4-De plus le SCoT doit respecter, dans un rapport de compatibilité (= la non contradiction) :

- La loi littorale et la loi montagne ;
- Les règles générales du fascicule du schéma régional d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires ;
- La Charte du parc naturel régional ;
- Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, ainsi que les schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;
- Les plans de gestion des risques d'inondation ;
- Les directives de protection et de mise en valeur des paysages du code de l'environnement.

5-Le SCoT doit prendre en compte (la prise en compte est moins strict que la compatibilité car admet à titre exceptionnel la dérogation) :

- Les objectifs du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- Les schémas régionaux de cohérence écologique (code de l'environnement)
- Les schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine
- Les programmes d'équipement de l'État, des collectivités territoriales et des établissements et services publics
- Les schémas régionaux des carrières
- Les schémas départementaux d'accès à la ressource forestière

6-Contenu 3 documents :

- **Un rapport de présentation, il** explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation. Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

- **Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), il** fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. En matière de déplacements, ces objectifs intègrent une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacement.

Lorsque le périmètre d'un schéma de cohérence territoriale recouvre en tout ou partie celui d'un pays ayant fait l'objet d'une publication par arrêté préfectoral, le projet d'aménagement et de développement durables du schéma de cohérence territoriale prend en compte la charte de développement du pays.

- **Le document d'orientation et d'objectifs (DOO)**, qui est opposable aux PLUi et PLU, PLH, PDU et cartes communales, ainsi qu'aux principales opérations d'aménagement. Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, le document d'orientation et d'objectifs détermine :

1° Les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers ;

2° Les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques ;

3° Les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers.

Il assure la cohérence d'ensemble des orientations arrêtées dans ces différents domaines.

Concrètement le DOO :

- Détermine les espaces et sites naturels, agricoles, forestiers ou urbains à protéger et en définit la localisation ou la délimitation ;
- Définit les grands projets d'équipement et de services ;
- Peut déterminer les secteurs où l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones est subordonnée à leur desserte par les transports collectifs
- Peut définir des secteurs dans lesquels l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation est subordonnée à l'obligation pour les constructions, travaux, installations et aménagements de respecter des performances énergétiques et environnementales renforcées.

7-Procédure d'élaboration :

L'initiative appartient aux **communes et à leurs groupements**. Les élus sont responsables de l'élaboration du document, l'**approuvent par délibération de l'établissement public compétent, une intercommunalité comme le Grand Narbonne** (syndicat mixte ou EPCI), en assurent le suivi et décident de sa mise en révision.

Au début de l'élaboration du SCoT, l'établissement public délibère sur les **modalités de concertation associant les habitants** pendant toute la durée d'élaboration du SCoT. Les représentants de l'État, du conseil régional, du conseil général, et des chambres consulaires sont notamment associés à cette élaboration.

1 – On **définit un périmètre** où sera appliqué le SCoT, il s'agit d'un **territoire d'un seul tenant et sans enclave**. La détermination du périmètre est faite en l'occurrence pour le SCoT du Narbonnais par le conseil communautaire du Grand Narbonne. C'est ensuite au préfet d'arrêter le périmètre.

2- Il y a par la suite une **délibération du conseil communautaire** du Grand Narbonne arrêtant le projet de SCoT.

3- Il y a par la suite la **Consultation** des personnes publiques associées. Sont consultées à leur demande pour l'élaboration des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme :

- Les associations locales d'usagers agréées dans des conditions définies par décret en Conseil d'État ;
- Les associations de protection de l'environnement agréées
- Les communes limitrophes.

Pour l'élaboration des schémas de cohérence territoriale, est également consultée à sa demande la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

4- Vient le temps de **l'enquête publique** : elle est conduite par un commissaire enquêteur ou une commission d'enquête ; la durée varie de 30 jours à deux mois. Dans le dossier mis à disposition pour l'enquête il y a les pièces qui composent le SCoT, les avis émis par les collectivités ou organismes associés, ou consultés. A l'issue de l'enquête un rapport est remis par le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête. Ainsi le projet de SCoT peut alors être modifié mais seulement si cela concerne les observations qu'ont pu être faites par les personnes ayant porté des réclamations lors de l'enquête. Et les modifications apportées au SCoT ne peuvent pas se résumer en une refonte du projet initial mis à l'enquête.

Étapes d'une enquête publique

Planification du projet par les autorités compétentes

Rédaction d'un dossier étayé

Nomination d'un Commissaire Enquêteur choisi par le président du Tribunal administratif dans une liste départementale d'aptitude à la fonction

Décision d'ouverture d'enquête par l'autorité publique compétente

Publicité : annonce légale dans la presse locale (15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête), affichage en mairie, préfecture. L'annonce légale cite nommément l'autorité signataire, le commissaire enquêteur, l'objet de l'enquête, les dates de l'enquête, les dates, heures et lieux de consultation du dossier, les dates auxquelles le Commissaire enquêteur peut recevoir le public, les conditions particulières permettant l'expression des différents avis…

5- **La délibération approuvant le SCoT** peut être prise.

6- Est effectué par la suite un **contrôle de légalité** mené par les services de l'Etat. S'il y a lieu les services de l'Etat impulse une modification du SCoT.

7- Le projet de SCoT laisse place à un **SCoT qui devient alors applicable**, et qui a une portée réglementaire.

8- **Procédure de révision et modification :** Tous les 6 ans, maximum, le SCoT doit être évalué. L'établissement chargé de la gestion du SCoT doit procéder à une analyse des résultats de l'application du SCoT et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. En l'absence de cette délibération, le SCoT est caduc. Le SCoT peut donc être **révisé dans des conditions semblables à son élaboration**. Il peut également être **modifié par délibération** de l'EPCI, après enquête publique, si la **modification ne porte pas atteinte à l'économie générale du PADD.**

8-Evaluation environnementale :

L'évaluation environnementale **vise à prévenir des impacts portés sur l'environnement** et à **assurer une cohérence des choix en matière de planification**, ici il s'agit de la procédure d'élaboration du SCoT. Elle permet de **replacer l'environnement au cœur du processus de décision**. Le Grenelle de l'Environnement et plus particulièrement la loi portant engagement national pour l'environnement, du 12 juillet 2010, introduit d'importantes évolutions dans le Code de l'urbanisme. Le **changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la maîtrise de l'énergie, la lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, la préservation de la biodiversité à travers la conservation et la restauration des continuités écologiques deviennent des objectifs explicites des documents d'urbanisme**.

Le Décret 2012-995 du 23 Aout 2012 relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme donne le pouvoir à l'article R121-14 du Code de l'Urbanisme, **d'obliger à la réalisation d'une évaluation environnementale pour les Schémas de Cohérence Territoriale sur un certain nombre de nouvelles thématiques telle que l'énergie, le climat, les risques etc**.

- Objectifs de l'évaluation environnementale

✔ **Fournir les éléments de connaissance environnementale utiles à l'élaboration du document de planification**. Ces éléments sont définis à travers l'état Initial de l'environnement.

✔ **Aider aux choix d'aménagement et à l'élaboration du contenu du document de planification**. L'évaluation environnementale est une démarche nécessitant de **nombreux temps d'échanges**. Ces échanges permettent d'améliorer chaque version des différentes pièces constituant le Schéma de Cohérence Territoriale.

✔ **Contribuer à la transparence des choix et rendre compte des impacts des politiques publiques**. Les résultats de l'évaluation environnementale servent **d'outil d'information, de sensibilisation et de participation auprès des élus locaux mais également des partenaires et du grand public**.

✔ **Préparer le suivi de la mise en œuvre du document de planification**. Il s'agit de définir les modalités de suivi du SCoT, à travers notamment une note de cadrage et un tableau de bord de suivi des indicateurs.

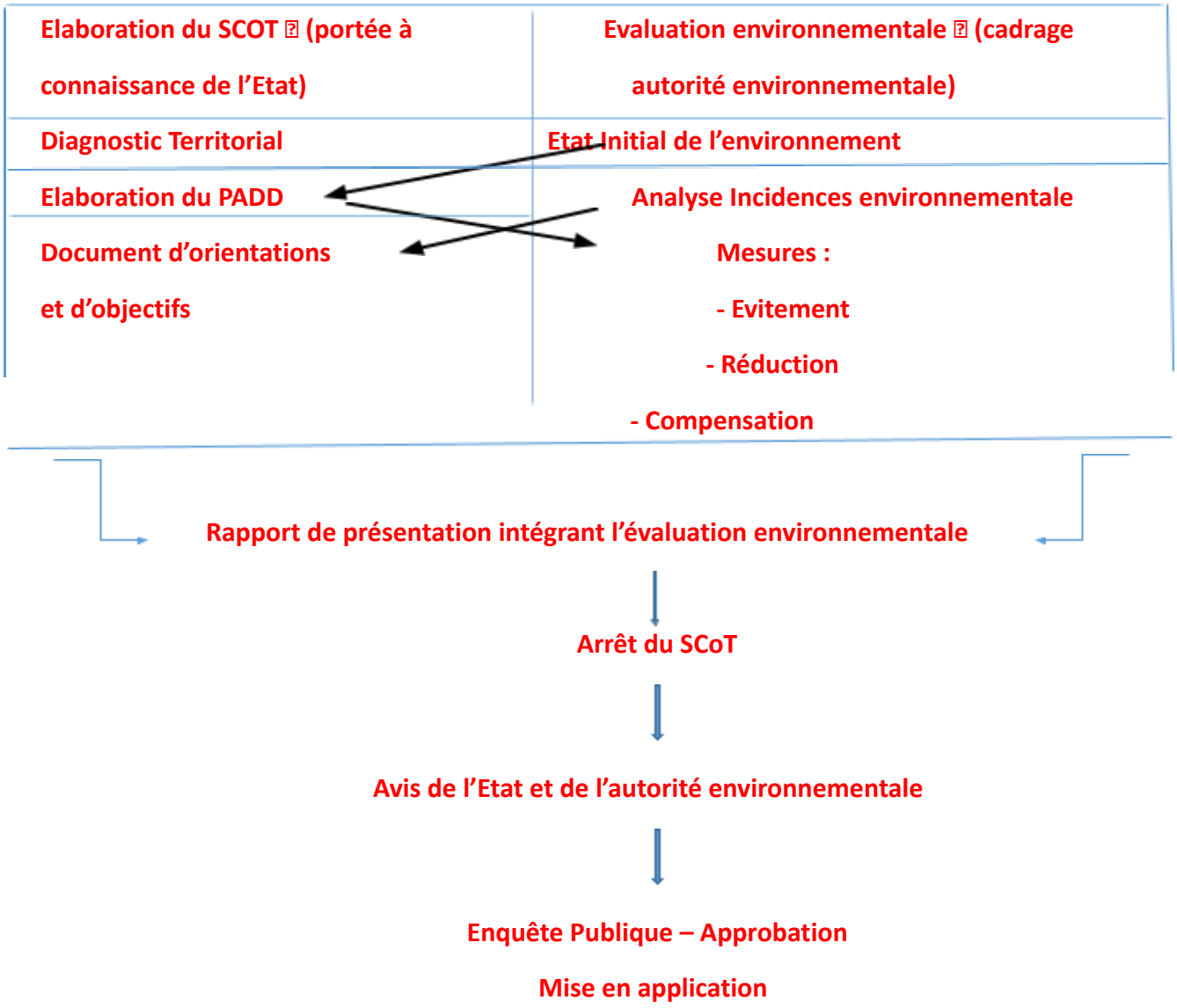

 Analyse des résultats de l'application du SCoT, au plus tard à l'expiration d'un délai de 6 ans.

9-Droit à la consultation de tels documents :

Les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales sont consultables au siège de l'établissement public compétent et dans les mairies des communes concernées.

B – Présentation des critiques et explication du choix de détourner cet outil institutionnel

- **Les critiques qui peuvent être apportées à la procédure :**

Certes le fait qu'il y ait une enquête publique peut donner l'impression que lors de la procédure d'élaboration d'un SCoT on donne l'opportunité à tous les citoyens concernés de faire des remarques, qu'elles soient positives ou négatives. Cela semble donc amener une touche de démocratie participative. Mais il y a des **Limites :**
Les dossiers soumis à avis du public et du Commissaire enquêteur sont **souvent très techniques, difficiles à comprendre**. Ils sont rédigés et financés par l'autorité publique chargée de l'élaboration du SCoT ou étayés par des études financées par le par cette même autorité publique, dont l'objectivité ou la compétence ne peuvent pas être garanties.
Les populations et groupes locaux, quand ils sont informés de l'existence de l'enquête, **connaissent mal la procédure et peuvent avoir le sentiment que leurs avis ne seront pas pris en compte**. Le constat est qu'une **très faible part de la population participe aux enquêtes publiques**.
De plus certains aspects tels que les impacts différés, synergiques ou encore les impacts du dérangement de la faune ou la pollution lumineuse, sont encore très mal pris en compte.

Dans les faits, **les enquêtes publiques se déroulent tardivement, à partir d'un projet déjà élaboré** qui, compte tenu des énergies et des moyens dépensés à ce stade, **ne peut plus être abandonné**. Le commissaire enquêteur est quelque fois perçu comme un **alibi démocratique** qui **conclut fréquemment par un "avis favorable" au projet**. Tout "avis défavorable" provoque des recours de l'autorité publique ou des modifications légères du projet, de façon qu'il finisse par être adopté. Le commissaire enquêteur se trouve réduit, en cas de protestations des habitants, à **minimiser les inconvénients et à tenter de justifier la réalisation du projet qui lui est soumis**. Il est fréquemment observé que la conclusion qui donne un avis défavorable au projet est tellement marginale qu'elle fait alors les gros titres dans la presse.

Une **véritable enquête publique** ne serait pas réalisée sur un projet déjà établi, mais **avant toute décision administrative**. L'enquête ne se déroulerait pas sur un projet mais sur une idée, une proposition, et précéderait le travail d'élaboration technique.

On peut aussi reprocher la publicité faite autour de la possible participation citoyenne à l'enquête publique. En effet il est apparu que **l'affichage en mairie et la publication de petites annonces dans la presse locale ne suffisaient pas pour assurer une publicité effective, qui toucherait le plus grand nombre**. Or à l'ère de la dématérialisation une solution a été apportée : la consultation du dossier d'enquête publique par la voie électronique, ainsi l'avis renseignant sur l'enquête publique doit fournir les adresses internet. Les personnes qui le souhaitent vont pouvoir envoyer des informations et propositions par voie électronique. (Ordonnance du 3 août 2016). Mais encore faut-il le savoir et avoir vu au préalable l'avis d'enquête publique qui doit en informer le public.

Ajoutons que le **dossier d'enquête publique doit être plus abordable**, et ne doit pas conduire à enliser les participants sous des notions abstraites, bien trop techniques.

Il faudrait de plus **laisser la possibilité à la population de proposer d'autres solutions**, **et veiller à ce que l'autorité publique les considère et se justifie si elle les rejette**.

Et si on bousculait ce système en faisant en sorte que les habitants d'un territoire se saisissent de cet outil, et qu'ils créent leur propre schéma de cohérence territoriale, et ne subissent pas un schéma décidé par le haut ! Si tout simplement on souhaitait apporter de la démocratie participative dans un système qui ne s'appuie que sur les autorités publiques. Le projet Futur Narbona initié par l'association ECOLOCAL peut être l'occasion de créer un Schéma de Cohérence Territoriale coconstruit avec les habitants.

C – Le bilan du SCoT du Grand Narbonne

Enfin, il convient de noter que le conseil communautaire du Grand Narbonne s'est réuni le 29 nombre 2016 pour analyser les résultats de l'application du SCoT 10 ans après la délibération portant approbation de celui-ci (en effet la loi imposant un délai de 6 ans est passé en 2011, mais le SCoT du grand Narbonne ayant été approuvé en 2006, le délai est donc de 10 ans). En 2006 le Grand Narbonne avait choisi des indicateurs qui étaient les suivants :

- Portrait démographique du territoire. Quelle évolution de la population ? Cf. données INSEE.
- Equilibres sociodémographiques et habitat. Quel parc de logements actuels et futurs ?
- Organisation des mobilités et dessertes territoriales. Quels sont les modes de déplacements actuels et souhaitables sur le territoire ?
- Dynamiques économiques et aménagement commercial. Où se font les implantations d'activités commerciales ?
- Préservation et valorisation de l'environnement. Quelle gouvernance pour l'aménagement du territoire ?
- Quelle prise en compte des enjeux énergétiques et d'adaptation au changement climatique ?
- Quelle prise en compte des capacités d'accueil du littoral et de ses différentes vocations ?
- Quelle prise en compte de l'environnement dans l'aménagement : biodiversité, paysages, eau, déchets, qualité de l'air et bruit ?

Ainsi à partir de cela le 29 novembre 2016 le conseil communautaire en a tiré les principaux résultats et les principales problématiques.

La population progresse dans le Grand Narbonne plus vite qu'il n'avait été prévu en 2006, soit de 1.6 % par an.

Le parc de logement s'est développé et diversifié. Il aura fallu, avec la baisse du nombre de personnes par ménages, construire 7000 nouveaux logements pour loger la même population. Et un problème a été soulevé : la majorité des logements sociaux se trouvent concentrés sur la ville centre, et certaines communes ont moins de 2 % de logements sociaux.

Le territoire du narbonnais reste majoritairement agricole et naturel mais il s'artificialise au fil du temps. Les surfaces artificialisées représentent 10 % du territoire, les zones naturelles 52 %, et les zones agricoles 38 %. Mais en 9 ans 783 hectares ont été urbanisés, soit une moyenne de 87 hectares par an. L'urbanisation se fait soit en continuité du bâti soit en consommant des espaces agricoles et naturels (aucun chiffre n'est donné). En soit cela pose un problème qui n'est pas retranscrit par le conseil communautaire, le fait que l'urbanisation (à moins de cas exceptionnels) ne peut se faire en zone agricole et encore moins en zone naturelle, le droit de l'urbanisme s'étant donné pour mission de protéger ces espaces. Cela révèle-t-il un problème d'octroi de permis de construire qui peuvent alors être analysés comme illégaux ?

Le conseil communautaire met en relief un nouveau problème, les constructions et les infrastructures autorisés par autorisation d'urbanisme ne prennent pas assez en compte (le mot « parfois » est employé) les enjeux paysagers et écologiques. Les nouveaux lotissements auraient tendance à banaliser les paysages remarquables, et les infrastructures de transport portent atteinte aux continuités écologiques. Aucun chiffre n'est précisé…

Le développement des transports en commun est lui aussi pointé du doigt, car il ne serait pas adapté à un usage quotidien. Seulement 1% des surfaces bâties entre 2007 et 2016 sont accessibles facilement pour les piétons, 63 % sont accessibles en bus, et 8 % se situent dans une zone proche d'une gare. Il n'est pas fait mention des horaires qui pourraient être problématiques au niveau des bus, ni de l'augmentation du ticket de bus qui est passé de 1 euros à 1 euro 20 en quelques mois.

Un autre problème est mis en avant : le territoire et la population du Grand Narbonne sont soumis aux risques naturels et technologiques. 37 % de la population est soumise aux risques naturels, et parmi les zones nouvellement bâties, 28 % sont en zones inondables et submersibles. Ainsi il est mis en avant la nécessité de mettre en place une « culture du risque », et qu'il était important d'actualiser ou de mettre en place le cas

échéant des Plans de Prévention des Risques Inondation du territoire. (Le PPRI est élaboré par les services détachés de l'Etat). Mais ici il n'est pas soulevé qu'il faudrait aussi sans doute arrêter de distribuer des autorisations d'urbanisme lorsque celles-ci portent sur des zones à risques et reconnues comme telles.

Le conseil communautaire souhaiterait de plus une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'environnement, l'énergie et bientôt la santé. Ici il n'est relevé que des points positifs : l'amélioration de la gestion des eaux et des déchets durant ces 10 dernières années ; la progression des connaissances concernant grâce au plan climat air énergie territorial mis en place ; et l'étude transversale qui est en cours sur la santé qui intégrera la qualité de l'air et le bruit entre autres.

Il est soulevé également une activité économique préférentiellement localisée en continuité. Depuis 2006, il y a en effet 6 zones d'activités économiques en plus (au total cela fait trente sur 680 hectares environ). Ainsi selon le bilan dressé par le conseil communautaire il faudrait intégrer une approche qualitative pour redynamiser ces zones en les rendant plus concurrentielles.

Il est fait mention également que sur les 37 communes du Grand Narbonne 21 ont mutualisé leurs services d'instruction en matière du droit des sols (services qui a pour but d'étudier les demandes d'autorisation d'urbanisme). Notons que le Grand Narbonne a pour projet de réviser le SCoT, et de créer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Un PLUI étant : un document qui réglemente des zones du territoire, à savoir sont-elles des zones constructibles, naturelles, agricoles, ou à urbaniser…

Les perspectives soulevées par le conseil communautaire sont les suivantes :

- Une démarche SCOT pleinement intégrée au plan climat air énergie territorial, et notamment la question cruciale de l'adaptation de ce territoire vulnérable aux effets du changement climatique, en lien avec le volet littoral du SCoT et les plans de prévention des risques.

- Une approche innovante de la santé à travers l'aménagement du territoire.

- La facilité d'accès et la lisibilité des zones d'activités économiques, avec l'enjeu de prise de la compétence ZAE (zones d'activités économiques) en 2017 par le Grand Narbonne, qui invite à une réflexion globale sur la vocation et les fonctionnalités de l'ensemble des sites.

- La prise en compte des nouvelles économies : connaissance, environnement et numérique.

- Le développement d'alternatives à la voiture.

- Une meilleure prise en compte de l'intégration paysagère et des continuités écologiques dans les projets de construction de bâtiments et d'infrastructures (production d'énergies renouvelables, routes, port et ligne à grande vitesse).

- Une ouverture des analyses vers les SCoT voisins.

- **Une gouvernance mettant les élus au cœur du processus** et favorisant les échanges avec la population. Le projet Futur Narbona tend à mettre en place le contraire avec l'habitant au cœur du processus et à faciliter les échanges avec les élus…

La Communauté d'Agglomération avait de plus entamé le 20 décembre 2013 la révision du SCoT sur la base des objectifs suivants :

- Objectif réglementaire : Intégrer les démarches de planification faites depuis l'approbation du SCoT, c'est-à-dire faire un volet littoral dans le Scot, ainsi que d'intégrer un plan de déplacement urbain, et le plan climat, air et énergie territorial.

- Objectif institutionnel : Prendre en compte les différences de périmètre (retrait / ajout de communes dans l'agglomération).
- Objectifs opérationnels :
    - Définir les capacités d'accueil du territoire,
    - Donner un cadre opérationnel à la qualité urbaine,
    - Proposer des alternatives à la voiture individuelle selon les échelles,
    - Ajuster la typologie spatiale (agrafes, archipel…),
    - Mieux intégrer les différentes dimensions de l'eau,
    - Penser le devenir des espace agricoles
    - Réfléchir dans le cadre de nouvelles questions sociales,
    - Conforter le projet économique et lui donner une plus grande visibilité,
    - Privilégier la « réversibilité des projets et des territoires », support du projet dans un contexte mouvant.

Ainsi le conseil communautaire a approuvé l'analyse des résultats de l'application du SCoT, et il a approuvé la mise en œuvre de la révision du SCoT.

- http://services.legrandnarbonne.com/fileadmin/dam/delib/2016/11/conseil_263.pdf

Chapitre 5 : Méthodes de travail

Titre 1 : Une méthode de travail tournée vers le binôme habitants / étudiants

A - Les mots introductifs tirés d'un échange avec Bernard Immel

- Cet échange concernait le travail des étudiants sur le terrain, mais aussi leur production écrite. Il s'agissait d'être critique par rapport au travail fait, et de savoir comment on pouvait toucher le plus d'habitants possibles, en essayant de ne pas faire les mêmes erreurs inlassablement. Grâce au regard éclairant de Bernard Immel (sociologue) les étudiants ont pu grandir de cet échange et mieux appréhender leurs relations avec les habitants du Narbonnais. Ainsi les différentes méthodes de travail doivent tenir compte de ces recommandations.

B – La rencontre entre les habitants et les étudiants : les sorties sur le terrain

Si des étudiants viennent m'interviewer en tant qu'habitant, une situation d'entretien modifie le comportement de celui qui répond, il va répondre mais il y a un risque de générer des réponses toutes faites. Indispensable d'avoir une

problématique, une problématique de recherche. C'est donc tout un travail de décentrement, se dégager de toutes problématiques pour savoir quelles questions posées à l'interviewé. Il faut se centrer sur les habitants. Le travail des étudiants antérieurs, a-t ’il incité les habitants à se mobiliser, qu'est-ce que cela a apporté ? En résumé, les étudiants précédents sont arrivés au constat que les gens sont passifs. Est-ce une analyse, un constat, ou un jugement ? En quoi est-ce utile à l'habitant de découvrir que je suis passif ? C'est l'effet miroir, aucun des habitants ne s'est déclaré passif, il risque de ne pas être d'accord, de ne pas se reconnaître dans ce constat, et par exemple le mot engagement, même pour des gens qui faisaient des choses, ce n'était pas simple pour eux de se reconnaître dans ce mot... Mais personne n'est passif, car celui qui ne fait rien ne voit pas comment faire quelque chose qui soit utile... Si rien ne se passe c'est parce qu'on ne voit pas les effets leviers. Comment notre travail pourrait être un stimulant pour l'habitant, leur faire découvrir comme on pourrait faire des choses ensemble, quelles choses... L'environnement doit être un sujet de questionnement, réflexion, mais de fait ça ne l'est pas... le but d'ECOLOCAL c'est que l'individu habitant de la narbonnaise, se sente habitant... L'entretien n'est pas un lieu propice pour se mettre à penser, à réfléchir... La grille d'entretien est une barrière, et la rencontre ne doit pas être confrontée à une barrière. Il faut aller se découvrir, et faire advenir quelque chose.

Quel est le but ?

On fait les choses que parce qu'on se dit qu'on a une chance que cela aboutisse.

Avez-vous des contacts ? Avec qui ? Descendre dans les questions, comment ça se passe avec les voisins ? Connaissez-vous vos voisins ?

Ça leur apporte quelque chose car cela nous apporte quelque chose, le mettre sous cet angle-là, mettre carte sur table, être honnête c'est pour notre travail universitaire et l'association ECOLOCAL. On les met dans une situation particulière, artificielle, il est très important alors de dire le pourquoi et le comment.

Il faut toujours rechercher la réciprocité !

L'habitant est déjà invisible à lui-même.

Il ne faut pas tout résumer à une situation utilitaire.

L'observation participante : ça dépend de si on la fait que pour soi ou si c'est pour prendre part à quelque chose.

Il faut prendre à la lettre ce que l'on nous dit, et il faut réfléchir à ce que cela veut dire pour la personne qui nous le dit et pas pour nous. Il faut se mettre du point de vue des habitants, qu'est-ce que dit la personne pour elle-même, car il y a des choses que l'on dit sans réfléchir, mais ce qu'on dit et ce qu'on fait ça a du sens. Tout a une raison.

La problématique de l'environnement est un artifice qui introduit un regard biaisé : exemple : respect de l'environnement = ne pas prendre la voiture, mais des fois les gens n'ont pas le choix de prendre la nature (et pas pour les raisons que l'on croit).

Ma voiture n'est pas qu'un mode de déplacement mais c'est aussi l’image que l'on renvoie. Mais la personne ne va pas nous le dire comme ça, car elle en n'a pas conscience elle-même. Il faut comprendre comment le regard de l'autre influe notre regard ? Si la voiture est constitutive de mon identité, l'impact carbone n'a aucun poids sur ça. Mon comportement changera lorsque la norme à laquelle je suis subordonnée inconsciemment changera.

Je dois convertir l'explication théorique en un langage courant. Des entretiens semi-directifs. Pour que la personne se découvre en elle-même. Il faut une écoute attentive, et ainsi la personne se met à se réfléchir, sauf si on l'interrompt. Et la personne finit par livrer des choses sans même qu'elle se rende compte que c'est ce qu'elle ressentait...

Si on a des questions la personne va vouloir bien faire, bien répondre par rapport à ce qu'elle pense, à ce qu'elle croit être nos attentes.

Il faut employer des mots simples pas des notions saturées (démocratie participative, vivre ensemble = les gens en ont marre d'entendre parler de ça).

Il faut donner envie aux habitants de venir voir ce qu'on va faire de la matière.

Les portes du changement s'ouvrent de l'intérieur = il faut que cela vienne de soi, c'est à dire on ne mobilise personne, mais on peut mettre en place des choses pour aider à la mobilisation des personnes. Créer les situations pour que les gens aient envie de se mobiliser.

"mobiliser" à bannir, il faut s'intéresser aux situations où les gens sont en interdépendance.

Créer des situations où les interactions sont nécessaires.

Il ne faut pas que les choses mises en place soient éphémères, il faut que cela s'inscrive dans le temps.

C - Production écrite des étudiants à destination des habitants : La réaffirmation de l'habitant comme étant la clé de voûte du projet porté par l'association

Ce n'est pas pertinent que de dire que les habitants sont au centre du projet : ils sont encore objets et pas acteurs. Il n'y a pas quelque chose qui serait en dehors et qui passerait commande. Ce projet est fait pour que l'on devienne habitant par l'esprit et les actions. Le territoire = ce que l'on en fait, et il n'existe que de par la façon que l'on a de l'habiter...

Pour que les choses soient réelles il faut que les habitants se mettent à penser avec les autres. Comment on met le doigt dans quelque chose, et comment on va se mettre à y penser et à y penser avec les autres ? En fait il ne faut pas que l'on fasse penser aux gens que c'est quelque chose de déjà formé, où tout le monde ne s'y retrouve pas. C'est quelque chose en gestation où tout le monde peut mettre sa pierre à l'édifice.

Il faut dire ECOLOCAL lance une idée et ECOLOCAL veut bien être au service du processus Futur Narbona. (Ne pas employer l'idée de "propriété"). Ne pas utiliser de figure négative, pas montrer l'impuissance : "ne pas"... Pas de négatif, pas de démonstration d'impuissance.

L'association est seulement un vecteur, un moyen de... elle n'est pas l'auteur du projet, celui-ci est fait entre habitants par les habitants.

Ce serait une association habitante, si c'était une finalité inscrite au moment où on dépose les statuts à la préfecture. Or ce n'est pas ça, dire en revanche que c'est une association qui regroupe quelques personnes.

L'association est un moyen pour organiser la mise en route d'un projet : le projet habitant. C'est une idée initiée.

Repenser le territoire, ça veut dire que ça a déjà été pensé, par qui ? Ce qui est primordial c'est de se dire que notre existence dépend d'un territoire, penser que l'on est sur un même bateau. Tout ça il faut que ça germe. Si on est sur le même bateau : notre avenir est commun.

Titre 2 : La méthode de travail définit en 2017

Le travail de terrain repose sur la proximité que l'association ECOLOCAL parvient à engager avec les acteurs locaux et en particulier avec les habitants.

ECOLOAL invite les associations d'habitants et les habitants eux-mêmes à plusieurs réunions pour réfléchir ensemble à une définition commune de ce que peut être plus exactement cette démarche.

A- Première phase : Les premières rencontres

Au cours de ces premières rencontres, qu'il faudra délimiter dans le temps, avec un premier groupe d'acteurs mobilisés, il s'agira :

- D'identifier les différentes façons de comprendre le projet ;
- D'arrêter une formulation qui soit acceptable par le plus grand nombre d'acteurs ;
- De réfléchir à une recherche d'autres acteurs pouvant rejoindre la démarche ;
- De définir par anticipation une démarche méthodologique (groupe de pilotage, groupes de réflexion, focus-groupes, type d'animation, mode de sensibilisation, etc.) ;
- De définir un calendrier chaque année ;

Exemple de calendrier pour le déroulement de futur Narbona

Janvier	*Février* **Journées de Futur Narbona** sur le thème du changement climatique (co-organisées par ECOLOCAL) -Conférences de sensibilisations -Atelier participatifs -> construction de projets habitants	*Mars* Organiser la prochaine rencontre par la maison des potes (travail d'enquête, contact des acteurs, …) Travail sur les projets Accompagner les projets	*Avril*
Mai	*Juin* **Journées de Futur Narbona** sur l'éducation populaire (co-organisées par la Maison Des Potes) -tables rondes sur la thématique de l'action sociale -Présentation de l'avancés projets -Atelier participatifs -> construction de projets habitants	*Juillet* Organiser la prochaine rencontre par le Club Unesco (travail d'enquête, contact des acteurs, …) Travail sur les projets Accompagner les projets	*Aout*
Septembre	*Octobre* **Journées de Futur Narbona** sur les modes de productions (co-organisées par le club Unesco Terre de l'Aude) -Projection de film sur l'agriculture urbaine -Présentation de l'avancés projets -Atelier participatifs -> construction de projets habitants	*Novembre* Organiser la prochaine rencontre par l'AMI (travail d'enquête, contact des acteurs, …) Travail sur les projets Accompagner les projets	*Décembre*

Organisateurs
Habitants

- De définir le cadre pour une évaluation de la dynamique de participation et de l'avancement des réflexions. Prévoir une date pour un retour des résultats de l'évaluation afin d'adapter la démarche méthodologique ;
- D'élaborer une charte de participation.

B - Deuxième phase : La constitution des groupes de réflexion

Dans un deuxième temps, nous proposons que les groupes de réflexion s'attèlent à l'étude des points suivants (liste non-exhaustives car progressive selon les attentes des habitants) :

- Identifier les différentes questions préoccupantes que se posent les acteurs, parties prenantes, au regard de la question générale (repenser la ville et le territoire) ;
- Soulever une problématique qui rassemble le plus de préoccupations identifiées ;
- Définir les types d'informations préalables à faire partager à faire partager aux participants pour faciliter l'égalité en termes de compréhension des questions problèmes ;
- Identifier les types de prestataires extérieurs qui pourraient éventuellement être sollicités (en définir leur rôle, leurs objectifs, etc.).

C- Troisième phase : Les objectifs des groupes de réflexion

Dans une troisième phase, nous proposons que les différents groupes de réflexion constitués durant la deuxième phase commence à :

- Cerner les différentes dimensions de la question centrale ;
- Collecter des éléments de réponses pour chacune de ces dimensions ;
- Elaborer des esquisses de scénarios vraisemblables.

Titre 3 : Présentation de la méthode de travail des stagiaires de l'année 2017

A- L'expérimentation en marchant : le travail de terrain

Les étudiants se sont rendus sur plusieurs terrains sélectionnés à partir des terrains qui ont déjà été arpentés les années précédentes et selon les problématiques actuelles.

Dès le départ, l'objectif était de mener de larges *entretiens* sur les terrains sélectionnés partir d'une grille réalisée par les étudiants. Mais l'accessibilité restreinte aux communes hors de Narbonne, le caractère parfois intrusif du porte à porte, les refus de certaines personnes à accorder un temps d'entretien…ont modifié le plan de route. Les entretiens ont été restreints aux membres de l'association. Pour le moment, Bernard Immel et Eve Séguier ont répondu à ces entretiens, les autres sont à venir.

En raison du débat animé autour du nucléaire dans le monde, en France et tout spécifiquement dans la Narbonnaise à cause de l'usine de traitement de l'uranium Areva Malvési, les étudiants se sont rendus en premier lieu sur la commune de **Moussan** pour une *observation flottante*. Située à moins de trois kilomètres de l'usine, sa population se

divise entre ceux dont l'emploi dépend de la pérennité de l'industrie nucléaire et ceux qui luttent pour la fermeture de cette installation. La commune présente les caractéristiques d'une ville-dortoir. La commune est quasiment désertée tout au long de la journée par les actifs qui travaillent sur Narbonne, Carcassonne ou Montpellier.

La deuxième commune ciblée par les étudiants a été **Gruissan** en raison de sa proximité avec le littoral et de son attractivité touristique en été. Sur place, les étudiants ont fait passer un *questionnaire sur les paysages quotidiens de la Narbonnaise* dont les résultats préliminaires seront détaillés plus bas. Ce terrain a soulevé plusieurs questions concernant le statut « d'habitant » puisque les étudiants ont croisé plusieurs personnes étrangères (anglaises, néerlandaises…) dont certaines vivaient à Gruissan la moitié de l'année en résidence secondaire. Ces personnes-là peuvent-elles être considérées comme habitantes ? Les touristes ou les résidents « secondaires » ont une influence non négligeable sur les paysages et l'évolution du territoire : en été, la population de Gruissan peut doubler voire même tripler tandis que l'hiver, plusieurs logements restent inoccupés et les commerces ferment, faute de clientèle abondante et régulière. Du point de vue des habitants réguliers, l'affluence touristique (ponctuelle ou en résidence secondaire) peut être perçue comme un bienfait (animation dans les rues et sur les plages, ouverture des commerces…) ou comme un préjudice (surpopulation, pollution des plages et des espaces naturels…). Pourtant ces résidents secondaires peuvent se sentir concernés par l'évolution du territoire : certains perçoivent un décalage entre ce qu'ils sont venus chercher en s'installant dans la région et ce qu'elle est aujourd'hui.

La troisième commune visitée par les étudiants a été **Sigean**, située au bord de l'étang de La Berre au sud de Narbonne. Sur place, ils ont rencontré les membres de l'association Le Champ des Possibles qui, après un bar coopératif, construisent un projet regroupant spectacles, séances de lectures, cours de langue occitane ou espagnole…

Enfin, plusieurs journées de terrain se sont déroulées à **Narbonne** dans le quartier de la Cité (les Barques, l'Hôtel de ville). Le questionnaire sur les paysages quotidiens de la Narbonnaise a pu être diffusé plus largement auprès de personnes arrêtées dans la rue. Une autre activité a également été expérimentée : le « Moi, habitant… ». À partir de pancartes sur lesquelles était inscrite la phrase d'accroche suivante : « Si j'avais une baguette magique, pour mon territoire… », les passants ont été invité à s'exprimer sans barrière ni contrainte sur ce qu'ils désiraient voir changer sur leur territoire. Vingt avis différents ont été exprimé au cours de cet après-midi. Cependant, plusieurs difficultés sont survenues, notamment la réticence des passants à s'arrêter en raison de la connotation péjorative que peut avoir une telle interruption dans l'espace public. Alors que certaines personnes ne s'arrêtaient même pas, d'autres évitaient agilement l'activité en disant qu'elles n'avaient aucune idée. La grande majorité des personnes interrogées ont refusé de prendre le stylo pour écrire elles-mêmes ce qu'elles souhaitent, et toutes ont refusé d'être prise en photo avec le panneau (bien que la photo ne soit cadrée que sur le panneau et les mains de la personne).

B- Les évènements, la solution à la mobilisation collective ?

Outre le travail de terrain, plusieurs activités ont été menées dans le cadre d'évènements comme la Journée Mondiale de la Terre le 22 avril 2017 ou la Semaine Européenne du Développement Durable du 29 avril au 3 juin 2017.

La **Journée Mondiale de la Terre** a été portée pour la première fois à Narbonne par le Club Unesco des Terres de l'Aude. Se déroulant sur une journée entière, plusieurs collectifs (l'association ECOLOCAL, l'association Vélocité, une école de théâtre, un orchestre…) ont été invité à participer sous la bannière du respect de l'environnement. Les étudiants ont pu mettre en place deux types d'activité : des *cartes participatives* représentant la ville de Narbonne et le territoire de la Narbonnaise et un *livre de vœux* destiné à recueillir les propositions des habitants. La carte

participative a récolté 25 avis (positifs, négatifs ou même des propositions d'aménagement) et le livre de vœux, 10 inscriptions.

Toutefois, la plupart des personnes que nous avons rencontré sont d'ores et déjà mobilisées dans des structures associatives, et qui plus est, présentes à cet évènement en qualité de « stand ». Peu de personnes intéressées par l'évènement au hasard d'un article ou par le bouche-à-oreille, ou simplement passant par le parc, se sont présentées à nous. De plus, peu d'activités étaient en lien avec les thématiques principales de l'évènement à savoir le respect de l'environnement et la transition écologique. Si la représentation théâtrale et les intermèdes musicaux ont animé la journée, leur impact sur la conscience collective par rapport aux enjeux environnementaux est à remettre en question.

Portée par la ville de Narbonne, la **Semaine Européenne du Développement Durable** est l'occasion de réitérer ce type d'évènement à plus grande échelle. Naïma Brabra et Faustina Franquet ont participé à une réunion de préparation aux services techniques de la mairie en présence de Laurence Blasco. L'intérêt d'un tel évènement est de réunir une pluralité d'acteurs (écoles primaires, collèges, lycées, PNR, apiculteurs…) autour de plusieurs activités (projection de films, expositions, balades, nettoyage des plages et de la ville, concerts…) ayant pour thème le développement durable. L'association de loisirs et des enjeux environnementaux a pour objectif d'attirer, de façon ludique, les consciences sur ces problématiques.

L'association ECOLOCAL était présente le 1er juin 2017 au Palais du Travail à Narbonne en compagnie des élèves du lycée Lacroix autour d'une maquette qu'ils ont réalisé sur la ville durable. Présentée à des élèves de primaire, l'objectif pour les étudiant a été de comprendre les représentations de la ville durable et de la transition écologique chez les plus jeunes. Sur une trentaine d'élèves, seulement une petite dizaine d'entre eux connaissait le terme « développement durable ». La quasi-totalité d'entre eux ont désigné le trafic automobile comme une source de pollution et les espaces verts comme une source de bien-être. Tous également connaissent le principe de l'énergie solaire ou éolienne en les désignant sur la maquette.

Le 2 juin étaient organisés des *ateliers de « recherche-action participatifs »* dans une salle du Palais du Travail à Narbonne. Le but de ces ateliers était de faire réfléchir les habitants autour de projets concrets à partir des avis et des propositions récoltées lors de la Journée Mondiale de la Terre et du travail de terrain. Bilan mitigé voire négatif pour cet atelier qui n'a attiré qu'une seule personne extérieure à l'association, venue de la part des Familles Papillons (collectif contre le projet TDN et l'usine Areva Malvési). Nous avons discuté autour du cas Malvési pendant plus d'une heure avant de clore l'atelier.

Le 3 juin, l'association ECOLOCAL était présente à Narbonne Plage pour un *atelier photo* autour des paysages de la Narbonnaise et des perceptions des habitants. À partir de photographies prises pendant le travail de terrain des étudiants, les passants ont été invité à s'exprimer sur les paysages représentés : sentiments, souvenirs, propositions… Cette activité a été un plus large succès puisque nous étions situés sur une place centrale de la commune, entourés d'autres stands tenus par le PNR. La visibilité était par conséquent plus importante qu'au Palais du Travail la veille. Plus d'une trentaine d'avis ont été émis sur les photographies.

Enfin, le 1er juillet 2017, les étudiants stagiaires ont organisé la *Journée Futur Narbona*, elle avait pour but de rassembler des acteurs divers autour de la table, pour parler de leur projet, mais de la façon dont ils percevaient le processus Futur Narbona. Etaient ainsi présents des habitants, des représentants d'associations, des techniciens venus d'institutions publique.

Avec le recul, il s'avère que les évènements sont nécessaires puisqu'ils marquent des temps de rassemblement mais ils ne sont pas la solution à la mobilisation collective. La faiblesse des moyens de communication et les lieux reculés pour certains ateliers ont constitué des freins à la mobilisation collective. De plus, les étudiants choisis cette année n'ont pas forcément été appelés pour leurs compétences en ce qui concerne l'animation ou l'organisation d'évènements.

C- La vision à long terme des étudiants stagiaires pour les méthodes de travail

Le temps fort est marqué par les « journées Futur Narbona », des évènements répétés (2, 3, 4 fois par ans ?). A terme l'organisation de l'évènement pourrait être pris en charge par des habitants ou par des associations (Les évènements pourraient donc être orientés vers une thématique choisie par les organisateurs.).

Ces évènements seront l'occasion d'organiser durant 1 ou 2 jours des ateliers participatifs pour faire émerger des initiatives habitantes, des projets à l'image de la démarche 1+1=3 à Saint Nazaire, mais aussi la rédaction d'un SCOT-CH. Une partie des journées pourra aussi permettre aux porteurs de projets de présenter l'avancé de leurs travails. Des conférences/ tables rondes /débats / projections de films pourront aussi être tenues pour sensibiliser les participants à une thématique donnée.

La cyclicité de la manifestation pourra permettre aux habitant de conceptualiser la matérialisation du processus futur Narbona mais aussi de créer une dynamique autour de celui-ci.

Entre ces évènements, vient le temps du travail, et de la concertation. Les habitants ayant formalisés des projets auront alors le temps travailler à les mettre en œuvre. Les association, entreprises et élus concernés pourront alors les épaulés dans ce travail.

Ce temps permet aussi aux prochains organisateurs des « journées Futur Narbona » de travailler sur ce qu'il souhaite présenter, sur la forme que prendra cette journée, faire des enquêtes de terrain pour orienter la journée sur les attentes des habitants.

Chapitre 6 : Les parties prenantes

Titre 1 : Les conventions de partenariat

Partenariat rédigé par les étudiants stagiaires de 2017 :

Présentation de l'association et de son projet : la mise en place du processus Futur Narbona

L'association ECOLOCAL a été créée en 2008 et est surtout active depuis 2014, pour agir durablement sur le grand territoire de Narbonne. L'engagement, la mobilisation et le « faire soi-même » sont les principales motivations de l'association. Plus précisément, face au changement climatique dont les effets ont déjà commencé à se faire sentir localement (submersion marine, inondations, sécheresses, incendies…). L'idée primordiale c'est de conduire à la réflexion que notre existence dépend du territoire sur lequel nous, habitants, nous nous réalisons, ainsi les actions mises en place pour agir sur le territoire sont décisives. L'association ECOLOCAL est un moyen qui doit permettre la mobilisation d'habitants, ce sont eux qui vont faire, conduire le projet. L'association ECOLOCAL n'est qu'un vecteur de la mobilisation des habitants. Elle n'est qu'un lanceur d'idée, et elle est au service du projet Futur Narbona, soit le

projet habitant fait par des habitants et pour les habitants. La finalité de ce projet est à terme, la production d'un SCOT-CH (Schéma de Cohérence Territoriale Coconstruit par des habitants). Le slogan du projet est "la Narbonnaise sauvée des eaux". L'important c'est l'éveil d'une conscience collective, que chaque habitant par-lui même se mette à penser avec les autres, c'est l'idée d'un avenir en commun.

Le projet n'est pas quelque chose qui est déjà pensé, construit, où il s'agirait de s'intégrer dans un train déjà en marche, mais bel et bien un projet qui ne demande qu'à être créé par des habitants. Deux grands types d'action sous-tendent le projet Futur Narbona : d'une part, fédérer des initiatives déjà existantes sur le territoire (associations, collectifs, conseils de quartier, forums citoyens…) ; et d'autre part, la mobilisation d'habitants, il s'agit pour l'association de créer des situations pour permettre la mobilisation des habitants, qui se sentent a priori peu concernés par les enjeux environnementaux pour construire le SCoT-CH. Sur la base de travaux menés en 2015 et en 2016 (enquêtes qualitatives, mur d'expression), et de travaux menés en 2017 (présence à la Journée mondiale de la terre, travail sur le terrain, participation à la semaine européenne du développement durable, présence lors des forums de quartier, organisation de la journée Futur Narbona…). L'association n'hésite pas à aller au contact des habitants, non pas pour en faire des objets d'étude, mais pour leur permettre de se réaliser comme étant, pour et par eux-mêmes, habitants d'un territoire, soit des acteurs qui portent des actions dans le cadre du projet Futur Narbona.

Dans ce but, Futur Narbona s'inscrit dans des appels à projets (Plan de paysage de la DREAL Occitanie) et surtout est à ce jour lauréat du Programme « Paysages, territoires, transitions » porté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

L'esprit, la philosophie du projet Futur Narbona

1. Les habitants sont au cœur du projet. Le projet Futur Narbona n'est pas la propriété exclusive de l'association, au contraire, il a vocation à être approprié par chaque habitant et à se multiplier en plusieurs projets locaux. Le projet est donc susceptible d'évoluer selon la façon dont des habitants vont le saisir et l'interpréter.

2. Le territoire narbonnais est secoué par les effets du changement climatique (inondations, submersions marines, sécheresses, incendies…). La fréquence et l'ampleur de ces phénomènes tendent à augmenter, et les dégâts induits par ces phénomènes sont de plus en plus importants. En effet, les diverses pollutions émises sur la planète conduisent inexorablement au réchauffement climatique. L'association s'inscrit à la fois donc dans une démarche écologique mais aussi sociale, car elle veut permettre à tous les habitants de s'exprimer sur la question, quel que soit sa catégorie socioprofessionnelle ou son âge. Mais l'association a conscience que le changement climatique à proprement parlé n'est pas la préoccupation première des ménages les plus modestes, il s'agira alors d'évoquer le problème de la déperdition énergétique, des maisons/bâtiments mal isolés… En somme de passer par le quotidien des habitants pour problématiser celui-ci à une échelle plus vaste, celui du territoire de la narbonnaise

3. Les outils existants ne permettent pas de saisir efficacement ces problématiques locales et intègrent peu la parole et l'action habitante (normes, lois, taxes, outils techniques…). Au vu de l'urgence que représente le changement climatique, il est nécessaire de repenser l'échelle de réflexion et de prise de décision pour que celle-ci puisse saisir au mieux les enjeux environnementaux et intégrer activement des habitants.

Notre objectif de part ce document : fédérer des actions locales, favoriser la diversité des acteurs

Futur Narbona ne souhaite pas déborder sur les activités des acteurs locaux ou leur faire concurrence, mais bien fédérer les actions déjà existantes pour donner une nouvelle dynamique. En ça, il semble pertinent à l'association ECOLOCAL de s'associer à plusieurs acteurs locaux (que cela soit des institutions ou des associations, des opérateurs économiques...). Ces derniers aident à la dynamisation du territoire et le connaissent, ils ont l'habitude de côtoyer les habitants de celui-ci. Les thématiques qui les animent ne sont pas toujours les mêmes, néanmoins, nous sommes tous concernés par le paysage, l'environnement dans lequel nous évoluons, et c'est en ça que toutes les collaborations nous semblent pertinentes. Chacun des acteurs a quelque chose a apporté au projet, au moins un avis sur le territoire qui les entourent, l'association ECOLOCAL en est consciente, et elle est prête à les intégrer au processus.

Chaque acteur local a ses propres problématiques, qui peuvent être influencées par son environnement proche. C'est pour cela que nous voulons que tous les acteurs locaux puissent se joindre à nous et nous amener leur vision de leur territoire, de ce qu'il pourrait être demain, et de ce qu'il voudrait qu'il devienne.

Nous souhaitons donc mobiliser les habitants qui sont la pierre angulaire de ce projet, mais aussi plus généralement tous les acteurs locaux. Pour y parvenir un travail de terrain dense et sur le long terme est requis. Cette année, les quatre étudiants en stage au sein de l'association ECOLOCAL ont mené des enquêtes qualitatives et organisé des événements ou des activités au cours d'évènements d'autres acteurs (Journée Mondiale de la Terre, Semaine européenne du développement durable, Journée du premier juillet…). D'une part les enquêtes permettent d'aller à la rencontre des habitants et connaître leur vision du territoire ; d'autre part, les événements permettent d'animer le projet autour de journées emblématiques.

Depuis 2016, le projet Futur Narbona est lauréat de l'appel à projet « Paysages, Territoires, Transitions » (PTT) du Ministère de la Transitions Écologique et Solidaire. Il s'agit d'une démarche de recherche-action visant à faire du paysage l'axe premier des projets de territoire et la clé de plusieurs transitions (écologique, démocratique…) Le projet Futur Narbona a été retenu et remarqué notamment parce qu'il place l'habitant en son centre. Ainsi à cette fin nous collaborons avec des universitaires, nous allons retranscrire des travaux, qui peuvent notamment vous être utile, ou tout du moins vous intéresser. Le thème retenu dans le cadre de ce programme par l'association ECOLOCAL est "La Narbonnaise sauvée des eaux". A terme, l'association ECOLOCAL aura la charge d'organiser un séminaire dans le cadre du PTT. Ce séminaire se déroulera sur deux jours, le 24 et 25 novembre 2017. Le fil conducteur sera la thématique de l'eau dans un contexte de changement climatique.

Ainsi cette collaboration nous permettra de s'appuyer les uns sur les autres afin de pouvoir notamment jouir d'une meilleure visibilité, de rencontrer d'autres associations, de rencontrer des élus, des habitants. Cela n'est pas quelque chose d'unilatéral mais bien une relation bilatérale, qui nécessitera que quelques fois par an nous échangions afin d'organiser des animations, activités…

Pour conclure, les associations peuvent s'investir dans le projet dans son ensemble ou bien elles peuvent décider de n'être que des collaborateurs occasionnels, en nous apportant les moyens dont elles disposent pour des évènements ponctuels, tels que les différentes activités menées par ECOLOCAL, le séminaire PTT, les différentes rencontres qui seront à organiser...

Le partenariat

Nous invitons alors les associations à apporter leurs expériences, soutiens, idées… et à rejoindre la démarche Futur Narbona pour construire ensemble le territoire de demain.

Souhaitez-vous vous investir dans le projet ?

Si non, pourquoi, quelles sont vos réticences ?

Qu'aimeriez-vous apporter au projet ?

Quels sont vos éventuelles attentes par rapport à ce projet ?

Auriez-vous d'ores et déjà des éventuelles suggestions pour améliorer ce projet ?

Titre 2 : Les habitants non comme parties prenantes mais comme fondateurs du projet

Dans ce processus, les habitants occupent une place primordiale. Le projet ne pourra pas se faire sans leurs participations. Leur rôle est :

- En participants aux journées de futur Narbona, ils pourront participer à l'élaboration de projets et d'actions à mettre en place sur le territoire narbonnais.

- Si l'un des projets habitant leurs tient à cœur ou s'ils le trouvent intéressant, ils pourront intégrer l'équipe de projet et faire évoluer les réflexions et l'action.

- L'un des objectifs du processus est de collecter les imaginaires habitant du territoire pour essayer d'esquisser au mieux une vision collective habitante. Les habitants sont donc souvent appelés à donner leurs avis et leurs visions. Cela permettra d'orienter les axes de recherche des équipes scientifiques travaillant sur le processus, d'alimenter les discutions lors des journées « habitantes » comportant des ateliers de recherche-action, mais surtout de consolider le lien entre les habitants en se rendant compte que les problématiques sont multiples et communes à tous.

Pour conclure, tous les habitants du Narbonnais qui souhaite mettre en place le projet Futur Narbona sont donc, de par le simple fait qu'ils sont habitants, immédiatement des parties prenantes.

Titre 3 : Les partenaires institutionnels

A – Les Partenaires du programme : « Paysages, Territoires, Transitions »

Depuis 2016, le projet Futur Narbona est lauréat de l'appel à projet « Paysages Territoires Transitions » du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Il s'agit d'une initiative du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) et constitue en une expérimentation qui vise « à accompagner les territoires dans les transitions qu'ils connaissent et à venir, en appui des politiques publiques du ministère en tenant compte de ses

nouvelles inflexions stratégiques ». Elle a fait l'objet d'une phase de préfiguration en 2015 pour s'assurer de sa faisabilité et préciser ses modalités de mise en œuvre grâce à une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (géographie, économie, sociologie, écologie, sciences politiques…), de praticiens (architectes, paysagistes, urbanistes…) et de structures différentes (MEEM, collectivités territoriales, Cerema, CAUE, PNR…) Un document cadre produit par Mathilde Girault résume cette phase de préfiguration.

Le programme « Paysages Territoires Transitions » n'offre pas de financement direct aux lauréats mais le coût des séminaires est entièrement pris en charge (locations de salles, déplacement, hébergement, repas…) Outre l'apport financier, chaque lauréat à des « parrains, marraines » issus de l'équipe-projet. Le projet Futur Narbona est soutenu spécifiquement par Marianne Cohen – UMR EnecC Université Paris Sorbonne - et Sylvie Brossard-Lottigier – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon (DREAL). L'association bénéficie également du soutien de Guillaume Faburel, également membre de l'équipe-projet PTT - qui suit le projet Futur Narbona depuis 2015.

Une journée de lancement s'est déroulée le 27 septembre 2016 à Paris et chaque équipe lauréate a pu évoquer « les enjeux paysagers de son territoire, les dynamiques de transition et les objectifs des futurs ateliers qui se seront proposés en résidence ». Deux séminaires ont déjà eu lieu dans l'Eure en novembre 2016 et dans le Morvan en mars 2017.

Le séminaire sur le projet Futur Narbona, initialement prévu le 30 juin et le 1er juillet 2017 a été repoussé en mi-novembre de la même année. Suite au séminaire qui s'est déroulé à Bibracte du 15 au 17 mars 2017 et au bilan mitigé à l'issue de ces trois journées, l'équipe-projet PTT a décidé de repousser celui de l'association ECOLOCAL. Elle espère ainsi laisser le temps à l'association d'entériner son projet auprès des habitants pour marquer un tournant dans l'ensemble du programme PTT, le projet Futur Narbona étant à leur yeux un des seuls projets qui met réellement l'habitant en son cœur.

Toutefois, même si ce choix a été justifié, cela a induit plusieurs bouleversements dans l'organisation de l'association en vue de ce séminaire. Les périodes de stage des étudiants ont été calculées en préfiguration de cet évènement et celui-ci s'insérait dans un rythme relativement soutenu. Le report du séminaire en novembre interroge sur le laps de temps assez long qui s'écoule entre le dernier évènement en date et celui à venir, et qui peut participer à la démobilisation des habitants. Ainsi, la date du 1er juillet a été conservée pour organiser une « Journée Futur Narbona » qui constitue un point d'étape, un moment de rencontre entre habitants, associations et collectifs, auxquels plusieurs membres de l'équipe-projet PTT assisteront, notamment Sylvie Brossard-Lottigier.

B – Les institutions et élus locaux

Les élus ont indubitablement de l'expérience dans l'organisation territorial, ces savoirs peuvent être bénéfiques pour les participants au processus. La réussite du projet passe aussi par l'acceptation des élus du processus Futur Narbona. Pour participer au projet, les élus peuvent :

- Mettre à disposition des habitants porteurs de projets des moyens de réalisations.

Le contexte local particulier (la ville de Narbonne et l'agglomération du Grand Narbonne sont de bords politiques différents) et la période dans laquelle nous nous inscrivons (élections présidentielles et législatives) ne facilite pas les relations entre l'association ECOLOCAL et les élus locaux.

La ville de Narbonne répond présente en ce qui concerne l'organisation d'évènements, la mise à disposition de matériel et de salles. C'est notamment Laurence Blasco, chargée du développement durable à la mairie de Narbonne, qui est notre interlocuteur privilégié pour l'organisation de la Semaine Européenne du Développement Durable. Elle a également participé à la réunion portant sur le séminaire PTT organisée le 23 février 2017 au domaine de Montplaisir.

Quant à l'agglomération du Grand Narbonne, nous avons été invités plusieurs fois à assister à des conférences (conférence intercommunale sur le logement social) au centre IN'ESS. Aura Penloup, chargée du service planification à l'agglomération du Grand Narbonne, a également accepté de répondre à nos questions sur la révision du SCoT.

En ce qui concerne le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, l'association ECOLOCAL veut réellement se rapprocher d'eux car le parc est vaste, et le PNR doit également s'intéresser aux problématiques du changement climatique. Pour le séminaire « Paysages, Territoires, Transitions », nous nous rendrons au Grand Castélou pour un des sites appréhendés et c'est le PNR avec la mairie de Narbonne qui en ont la charge. De ce fait, nous espérons que grâce à cette participation du PNR, nous pourrons nouer des relations continues et fructueuses avec eux.

Toutefois, lorsque l'association ECOLOCAL a répondu à l'appel à projet « Plan de paysage » sous l'impulsion de la DREAL Languedoc-Roussillon, ni la ville de Narbonne, ni l'agglomération du Grand Narbonne, ni le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée n'ont accepté de faire partie du comité de pilotage monté par l'association.

C – Les institutions éducatives

Depuis mars 2016, l'association ECOLOCAL travaille en coopération avec plusieurs lycées et collèges de la ville de Narbonne.

Début mars, Lindsy Reynolds, Naïma Brabra et Faustina Franquet sont intervenus au collège Victor Hugo sur le thème des ressources naturelles et des risques présents sur le territoire auprès de cinq classes de 5e. Leur intervention a permis aux élèves de réagir sur les ressources naturelles dont dispose le territoire pour son développement, sur les paysages qui le composent et sur les risques (inondations, feu de forêt, industries) qui le menacent. Mme Curbillié-Guilhot et M. Florentin, professeurs d'histoire-géographie, ont reçu cette activité avec enthousiasme, d'autant plus qu'elle concordait avec les nouveaux programmes de l'éducation nationale, plus axés sur le développement durable et l'interdisciplinarité. Ce type d'intervention est amené à se reproduire l'année prochaine et à s'inscrire dans le programme de façon plus pérenne.

Fin mai, les étudiants se sont rendus auprès des élèves du lycée Louise Michel à l'occasion des Journées Académiques pour l'Éducation au le Développement Durable (JAEDD). Durant cet évènement, les élèves des lycéens de la région (en l'occurrence Carcassonne et Narbonne) se sont retrouvés pour présenter les projets qu'ils ont mené pendant l'année sur le thème du développement durable. Cette journée a permis de préparer avec des élèves de seconde et leur professeur d'histoire-géographie, M. Nicolas Perez, le programme du 1er juin pour la Semaine Européenne du Développement Durable. Trois élèves ont ainsi réalisé une maquette de la ville durable en respectant les trois piliers du développement durable : l'environnement, l'économie et la société. Cette maquette a ensuite été présentée à une classe de CM1 et les jeunes élèves ont pu aborder les bases du développement durable. Début juin, M. Perez a proposé de construire un projet avec l'association ECOLOCAL autour de la construction d'une nouvelle maquette représentant la ville durable, sous forme de cours et d'ateliers avec une classe de seconde. Ce projet est prévu pour l'année scolaire 2018-2019.

L'association a également rencontré les élèves du lycée Lacroix et M. Nicolas Marcoul, professeur d'histoire-géographie, courant avril. Avec l'aide du dessinateur Laurent Bonneau et le soutien de l'architecte-paysagiste Roser Ginjaume, les élèves ont imaginé la requalification écologique des quais Vallière et Victor Hugo à Narbonne. Serre urbaine, éco-walk, marché flottant…les idées des élèves sont nombreuses et imaginatives.

Les élèves et les professeurs ont été invités à la Journée Futur Narbona le 1er juillet. Cet évènement, auxquels participeront quelques membres de l'équipe-projet PTT, pourra donner plus de visibilité à leur démarche et à leurs travaux. Enfin, les élèves et professeurs des différents établissements sont invités à intervenir lors du séminaire : Paysages, Territoires, Transitions » pour nous dire que signifient pour eux les notions : Habiter, Territoire…

Les échanges avec divers professeurs et Mme Chiffe (Inspection Académique) ont été très concluants. Ainsi, pour l'année scolaire 2017/2018, l'association ECOLOCAL a été sollicité pour intervenir auprès de classes d'écoles primaires (CM1 / CM2), de classes du collège Victor Hugo (5ème), et d'une classe du lycée Louise Michel.

Titre 3 : Les partenaires associatifs

A – Qu'attendre des associations ?

Dans ce processus le rôle des associations est multiple :

- Les projets habitants qui vont ressortir des journées peuvent être affilié à une thématique (écologie, social, éducative), les associations peuvent donc se proposer pour accompagner/parrainer/porter/soutenir un des projet habitant touchant à son domaine d'action. Par exemple si un projet habitant est de développer des bacs de jardinage en ville, les associations de jardinage tel que les jardins cheminots peuvent accompagner la démarche.

- Les associations peuvent prendre en charge toute ou une partie de l'organisation de la journée. Ces journées pourront donc potentiellement être thématiques ou du moins transmettre certaines idées.

- Les associations peuvent aussi rencontrer des problèmes dans leurs travails, ces journées pourraient aussi être l'occasion pour elles de réfléchir avec une pluralité d'acteurs (habitants, associations, chercheurs, élus, économiques …) sur leurs problématiques et d'en faire ressortir un projet habitant.

Être partenaire du projet Futur Narbona en tant qu'association signifie qu'elle pourrait être mise en contact avec des habitants pour soutenir la construction d'un projet (conseils techniques, aide méthodologique, …). Aussi c'est l'occasion de travailler sur leurs thématiques à une différente échelle et avec des acteurs différents pour croiser les regards et effectuer de la sensibilisation.

B – Un tissu associatif en construction

L'association ECOLOCAL compte déjà parmi ses membres la cellule de veille environnementale ECCLA et sa présidente Maryse Arditi. Cette association agit pour la préservation de l'environnement et l'information des citoyens. Elle intervient régulièrement dans les débats publics notamment concernant le nouveau projet de l'entreprise Areva sur le site de Malvési. Sa dernière action en date est la participation à l'enquête publique sur le quartier de Sainte-Louise à Narbonne en mai concerné par une réhabilitation de friche industrielle.

L'association travaille étroitement avec le Club Unesco des Terres de l'Aude dont la présidente est Amalita de Zarate. Fondé à Narbonne en 2010, l'association se réfère à la charte constitutive de l'Unesco et agit pour « la construction de la paix, l'émancipation des peuples et la défense de l'environnement ». Cette collaboration passe cette année par la mise en commun de ressources universitaires et la participation à des évènements comme la Journée Mondiale de la Terre ou encore la Semaine Européenne du Développement Durable.

Des liens sont encore à réaffirmer avec d'autres associations comme la Ligue des Droits de l'Homme dont le président est Robert Gauthier. En 2017, Manon Ferreira a réalisé une synthèse des enjeux communs au droit de l'environnement et aux droits de l'homme. La constitutionnalisation de la Charte de l'Environnement en 2005 est le point d'orgue d'une rencontre entre les droits de chacun et la préservation de l'environnement. Le droit à un environnement sain pourrait certainement être le principal vecteur d'un rapprochement avec la Ligue des Droits de l'Homme.

Alors que l'association entretient des liens avec la Maison des Potes depuis plusieurs années, ils pourraient se concrétiser à l'occasion d'un projet de requalification de l'espace public dans le quartier Bourg. Plusieurs habitants se

réunissent au cours de « petit-déjeuner / débats » et discutent de l'évolution possible et souhaitable de leur quartier. En mai et juin 2017, les quatre étudiants en stage au sein de l'association ECOLOCAL – Lindsy Reynolds, Manon Ferreira, Naïma Brabra-Duval et Faustina Franquet – ont assisté à ce petit-déjeuner mensuel pour contribuer à ce projet. L'association ECOLOCAL participe à ce projet non pas en tant qu'habitant mais en tant que structure de conseil et d'accompagnement dans la conduite de projets habitants.

L'association travaille également avec les forums citoyens, interface de dialogue entre les habitants des quartiers prioritaires et l'État qui gère la politique de la ville. À l'instar du projet de requalification de la Maison des Potes, l'association n'intervient pas en qualité d'habitant de ces quartiers mais en tant que structure d'accompagnement. En effet, les forums citoyens souffrent d'une part d'un manque de reconnaissance des habitants qui ne participent pas ou peu aux réunions qui sont organisées, et d'autre part d'un manque de reconnaissance et d'attribution de moyens des élus locaux (ex : pas de local) et qui demandent pourtant des résultats. Les forums citoyens comptent très peu de personnes engagées, si bien que les trois forums citoyens correspondant aux trois quartiers prioritaires de Narbonne (Razimbaud, Ouest-Centre et Saint-Jean Saint-Pierre) ont dû fusionner pour pallier ce manque. Depuis mars 2016, l'association a assisté à deux réunions, la première organisée dans la maison de quartier de Razimbaud et la seconde hébergée par la Maison des Potes.

Titre 4 : Les entrepreneurs

Les entrepreneurs peuvent déjà avoir ou souhaite mettre en place des actions innovantes allant dans une direction de transition (écologique, économique, sociale, durable, politique, …). Dans ce cas pour s'inscrire dans la démarche de Futur Narbona :

- Les innovations qui sont déjà ou qui vont être misent en place peuvent être une source d'inspiration pour d'autres entreprises, mais aussi pour des projets habitants. Il est donc intéressant pour l'ensemble des participants que ces démarches soient décrites et valorisés.

- Les entrepreneurs peuvent aussi rencontrer des problèmes dans leurs travails, ces journées pourraient aussi être l'occasion pour eux de réfléchir avec une pluralité d'acteurs (habitants, associations, chercheurs, élus, …) sur leurs problématiques et d'en faire ressortir un projet habitant.

- Si une initiative habitante émergente ressemble à une des innovations entrepreneuriales, il pourrait être intéressant que cette entreprise accompagne ces habitants dans leurs actions en explicitant la démarche, les savoirs, …

Être partenaire du projet Futur Narbona en tant qu'entrepreneur signifie qu'il pourrait être mis en contact avec des habitants pour soutenir la construction d'un projet (conseils techniques, aide méthodologique, …). C'est aussi l'occasion de faire parler des démarches misent en place, de sensibiliser à une thématique propre à l'entreprise et de faire communiquer sur l'entreprise. C'est donc être mis en avant via un carnet d'adresse.

Au sein de l'association ECOLOCAL, il y a Edwige Uchan, qui est elle-même à la tête d'une entreprise qui intervient dans le bâtiment. Elle fait notamment de la sensibilisation en ce qui concerne, l'isolation, les déperditions énergétiques, auprès de ses différents clients.

Titre 5 : Les chercheurs

A – Qu'attendre des chercheurs ?

Le processus Futur Narbona s'inscrit dans une démarche de recherche action, c'est-à-dire une position selon laquelle la barrière entre le savoir et la pratique n'existe pas. Dans notre cas, les habitants possèdent les connaissances les plus importantes à la réussite du projet.

Certains travaux nécessitent un travail particulier et maitrisé par certains chercheurs et universitaires. C'est par ces savoirs qu'ils peuvent notamment être utile au processus. Dans la situation actuelle, les maîtres d'ouvrage de l'aménagement territorial sont souvent les collectivités, le processus cherche aussi à mettre l'habitant à cette place de maitre d'ouvrage. Les partenaires de la recherche action permettent donc de créer un lien direct entre les commanditaires et les maîtres d'œuvres.

Être partenaire du projet Futur Narbona en tant que chercheurs et qu'universitaires c'est faire partie du projet à titre d'aide scientifique. C'est mettre en avant un laboratoire, l'université duquel ils dépendent, mais aussi d'en savoir plus sur la méthode de recherche action.

B – La recherche et le processus Futur Narbona

Le processus Futur Narbona a la particularité d'être suivi de près par des représentants du domaine universitaire et de la recherche. La majorité des membres de l'équipe-projet « Paysages Territoires Transition » sont des chercheurs, à l'instar de Guillaume Faburel – géographe et professeur à l'université Lumière Lyon II, et Bernard Immel – sociologue et autrefois professeur à l'université Paris XII est membre de l'association.

Depuis 2015, l'association ECOLOCAL accueille des étudiants en stage pour travailler sur le projet Futur Narbona. Ce regard extérieur ne doit pas être compris comme une ingérence des structures universitaire dans un projet habitant mais comme une ressource en termes de connaissances, de méthodes et de démarche de travail. Parmi les travaux menés autour du projet Futur Narbona, nous pouvons citer celui des neuf étudiants de l'université Lumière Lyon II du master « Urbanisme et politiques urbaines » qui ont creusé les formes de l'engagement ; celui des étudiantes de l'université Paul Valéry Montpellier 3 du master « Tourisme et développement durable des territoire »s ou encore celui de Marianne Olivier de l'université Lumière Lyon II du master « Urbanisme et aménagement » qui porte sur les imaginaires de l'environnement.

Sur la base de ces travaux menés en 2015 et en 2016 (enquêtes qualitatives, mur d'expression), l'association souhaite augmenter ces deux prochaines années un travail de terrain visant à mieux saisir les réalités sociales et écologiques des habitants : entretiens longs, tables de quartiers, baluchons multisensoriels, cartographies sensibles, cartes mentales, observation flottante ou participante, évènements hebdomadaires et trimestriels… La candidature de l'association au plan de paysage avait pour objectif de porter le projet à long terme. D'ailleurs, le séminaire « Paysages Territoires Transitions » permet au projet Futur Narbona de s'inscrire sur ce temps long puisque le programme dure deux ans.

Ainsi, la démarche adoptée par l'association ECOLOCAL à travers le projet Futur Narbona est celle de la recherche-action. Cette démarche vise à faire évoluer les formes de la recherche (rapport souvent distant au territoire), déconstruire les catégories de la connaissance et de l'action (techniciens, praticiens, chercheurs…) par l'habitant et diversifier les sujets, les lieux d'expérimentation et les types d'approche du terrain, pour construire un projet participatif de territoire.

Lors de la journée du 23 novembre 2017 Guillaume Faburel accompagné de Mathilde Giraud ont animé un atelier lors de l'après-midi, ce qui a énormément plu aux habitants présents ainsi qu'à l'association. Cela a permis de bien comprendre ce qu'inspirer le processus Futur Narbona et de voir quel rôle les habitants voudraient que joue ECOLOCAL.

Chapitre 7 : Les outils mis en place et les travaux étudiants.

Titre 1 - Les outils « institutionnels »

A - Programme de recherche-action : « Paysages, Territoires, Transitions »

Le programme part du postulat suivant : le paysage est une porte d'entrée permettant aux habitants de se saisir des questions inhérentes à leur territoire et des transitions qu'il va subir.

Dans ce cadre, l'association ECOLOCAL, pour qui le paysage est aussi une porte d'entrée, bien que ce ne soit qu'une porte d'entrée parmi d'autres a postulé avec le concours de Guillaume Faburel, professeur des universités émérite, pour être un des lauréats de ce programme.

1-En quoi consiste ce programme ?

Introduction du CEREMA :

« PTT : une expérimentation

Le service de la recherche du Commissariat Général au Développement durable propose aujourd'hui une expérimentation intitulée les ateliers territorialisés de recherche-action paysages, territoires, transitions (PTT) qui vise à accompagner les territoires dans les transitions qu'ils connaissent et à venir, en appui des politiques publiques du ministère et en tenant compte de ses nouvelles inflexions stratégiques.

Cette démarche, qui repose sur la mise en œuvre d'ateliers territorialisés de recherche-action et sur leur organisation en un réseau animé par le service de la recherche, participe à la réflexion engagée par le service sur le renouvellement du pilotage de la recherche en appui des politiques du ministère et de ses modalités de financement.

Une phase de préfiguration

Cette expérimentation a fait l'objet tout au long de l'année 2015 d'une phase de préfiguration pour s'assurer de sa faisabilité et pour préciser ses modalités de mise en œuvre, qui a réuni des chercheurs de diverses disciplines (géographie, économie, sociologie, écologie, sciences politiques…), des praticiens d'horizons divers (architectes, paysagistes, urbanistes…) et de structures différentes (MEEM, collectivités territoriales, Cerema, CAUE, PNR…).

Cette phase de préfiguration a donné lieu à la production d'un document cadre. » http://www.environnement-urbanisme.certu.developpement-durable.gouv.fr/fondamentaux-r18.html

Document cadre réalisé par le ministère au sujet du Programme « Paysages, Territoires Transitions » http://www.environnement-urbanisme.certu.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2016_07_20_References-PTT.pdf

2 – La candidature de l'association ECOLOCAL

L'association ECOLOCAL s'est reconnue dans ce programme du fait de l'originalité du projet qu'elle porte (confer présentation du projet). Ainsi voici une partie du dossier de candidature qui relie les thématiques du programme et celles qui émanent du projet Futur Narbona :

« Les thématiques du programme de recherche-action « Paysages, Territoires et Transitions »

Le territoire : le périmètre de la recherche-action

Le projet Futur Narbona, pour autant qu'il soit localisé à Narbonne, concerne un territoire qui n'est pas encore défini.

Ce qui apparaît clairement aujourd'hui, c'est son extension à un territoire qui soit autre que la cité stricto sensu. Cependant, selon les critères de délimitation du territoire, ses limites géographiques ou fonctionnelles sont mouvantes.

La délimitation du territoire pourra donc être le résultat de la réflexion menée par les habitants de Narbonne et des localités alentour.

Ainsi, l'appellation occitane de Narbona (prononcée Narboune) peut se concevoir comme Narbonne augmentée d'une entité qui se précisera lors de la construction du projet.

Les pistes de réflexions autour des diverses transitions

Ce que l'on nomme « transitions » doit être considéré comme un renouvellement de nos modes de vie et repose sur :

- le renouvellement de tous les cadres de pensées de l'ensemble des acteurs,
- l'éducation et la sensibilisation aux problématiques écologiques, énergétiques…
- les changements de comportements,
- la capacité d'action individuelle et collective,
- l'équilibre écosystémique du territoire considéré,
- la vision collective de l'aire urbaine,
- les solutions technologiques adaptées ne relevant que de la pertinence des choix effectués par les habitants.

Transition environnementale

L'environnement est conçu depuis plus d'un siècle comme une entité annexe que nous pouvons techniquement plier à nos besoins. Á la lumière des limites de cette vision, nous tentons désormais de concilier notre développement et notre environnement dans la perspective d'un développement viable à long terme.

Cette perspective nous amène d'une part à repenser des fonctions essentielles de la cité et du territoire qui lui est lié (ex. : transports et mobilité) ; d'autre part, nous devons reconsidérer les fonctions environnementales, ou du moins la gestion des fonctions que nous avons mises en œuvre. Quels modèles de pensée, quels outils pouvons-nous mettre en place pour populariser une transition conceptuelle de la notion de territoire : Quel est le territoire où l'on vit ? Dans quelle mesure, peut-il devenir un partenaire du quotidien, de l'art d'habiter, le lieu de l'urbanité et non plus un outil, une surface technique ?

Dans quelle mesure le « sauvage » peut-il reprendre place dans la cité organisée ?

L'eau

Une cité est depuis toujours un lieu de vie. Lieu qui permet aux habitants de regrouper des fonctions qui leur permettent de prospérer. Afin d'assurer ces fonctions, il est nécessaire d'avoir un échange avec l'environnement immédiat ou lointain. L'eau potable et la nourriture illustrent bien ce propos. Or, l'eau est la clef de voute de ces fonctions.

Comment envisageons-nous la gestion de l'eau sous l'influence des caprices météorologiques ?

Transition énergétique

L'énergie est indispensable aux activités humaines, mais la consommation des ressources d'origine fossiles carbonées est à l'origine du changement climatique.

Comment un territoire peut-il, à la fois limiter ses émissions de gaz à effet de serre, tout en développant une production énergétique locale et des modes de transport conviviaux qui ne le réduisent pas à une surface technique ?

Transition agricole

Les modèles de production agricoles conventionnels actuels risquent d'être peu compatibles avec le changement climatique et peu coopérants pour répondre aux enjeux écologiques.

De la diversification des cultures et des débouchés dépendent une agriculture renouvelée et adaptée à un contexte hydraulique contraignant.

Comment assurer la modification d'un modèle agricole sobre en intrants ? Autorisant un projet économique viable ?

Transition économique

Dans le contexte du changement climatique, les modèles économiques seront vraisemblablement reformulés. La localisation de certains besoins peut être l'opportunité d'un autre modèle d'économie, s'appuyant sur le local et le respect des potentialités des ressources du territoire, l'économie circulaire…

Comment donner naissance à une économie locale, résiliente aux effets de la mondialisation ?

La santé « écologique » du territoire, ne pourrait-elle aider à lever les obstacles pour le développement d'une économie « humaine » ?

Transitions urbanistiques et territoriales

Les villes et les territoires ne sont pas résilients par « nature », ni adaptés par « nature » ... En termes d'aménagement, les territoires et plus encore les villes pourraient être « restructurés », « repensés » pour répondre à de nouvelles contraintes, telles que celles induites par l'empreinte écologique et les émissions de GES en particulier inhérentes à nos activités.

Quelles peuvent être les nouvelles formes urbaines et territoriales ?

Quelle peut être la place de l'art, notamment des arts de la rue, dans les nouvelles formes urbaines ?

Transition politique : citoyenneté et participation citoyenne

Toutes les transitions sont subordonnées à la mobilisation des habitants.

Le principal enjeu relève de la défiance des électeurs à l'égard des politiques en général. Mais aussi de la disponibilité et d'une certaine sérénité matérielle dont tous les acteurs ont besoin pour s'investir durablement dans une démarche de coopération fructueuse.

Comment mobiliser la population autour d'un projet collectif territorial ?

Les paysages

A mesure que nous agissons sur les territoires pour développer nos activités, les paysages sont imprimés, marqués. Les caprices de la météorologie et plus encore ceux inhérents aux effets du changement climatique participent aussi à ces impressions : érosion des littoraux, glissements de terrain, inondations…

Dans cette perspective, de quels paysages, les habitants rêvent-ils, pour demain ? »

3 – L'organisation s'un séminaire par l'association ECOLOCAL dans le cadre de ce programme

Présentation générale :

Le 24 et 25 novembre 2017, l'association ECOLOCAL organise le séminaire « Paysages, Territoires, Transitions ». Ce séminaire verra le jour dans le cadre d'un programme de recherche action initié par le Ministère de la transition écologique et solidaire, dont le projet Futur Narbona est l'un des six lauréats sélectionnés.

L'objectif de ce séminaire est de s'inspirer des nouvelles manières de penser et d'aménager les territoires, « révéler les pépites que proposent les territoires », imaginer d'autres manières de faire un projet de territoire, inclure les visions d'habitants et des composantes inhérentes au changement climatique. Dans le but de faire évoluer les politiques de gestion du territoire et les outils (SCoT, PLU etc.).

Dans le contexte du changement climatique, les enjeux et problématiques inhérents au territoire Narbonnais invitent à penser son développement par le biais de la thématique transversale « l'eau ».

Souvent pensé comme un territoire côtier, nous essayerons de porter un regard plus "perpendiculaire" et de mettre en lumière les composantes amont - aval du territoire.

Au vu des problématiques et de la composition du Narbonnais, la thématique transversale de ce séminaire sera portée sur l'eau. Souvent pensé comme un territoire côtier, nous essayerons de porter un regard plus "perpendiculaire" et de mettre en lumière les composantes amont - aval du territoire.

Voici le déroulé prévisionnel concernant les sorties sur site :

Pour ces deux jours, 7 sites ont été retenus, ils présenteront tous un lien particulier avec l'eau : Les canaux et ruisseaux, la basse plaine de l'Aude, le canal du midi et le canal de la Robine, la ville de Narbonne, la garrigue, les étangs, le cordon littoral, et la méditerranée. Un travail de concertation avec les acteurs locaux (associations, élus locaux, entreprises…) sera entrepris en amont du séminaire pour faire ressortir les problématiques rencontrées sur les différents lieux. L'approche se veut pluridisciplinaire et est portée sur la concertation et la co-construction.

Le rôle des acteurs locaux (association, élus, habitants, entreprises…) est donc d'arriver à établir un état des lieux partagé, puis, de ce diagnostic faire ressortir des éléments de prospectives, quelles transitions pour le territoire Narbonnais ?

Durant le séminaire des sorties sur site en petits groupes seront organisées, durant lesquelles les acteurs locaux auront alors à expliciter les problématiques qu'ils ont soulevé de par leur engagement et travail, et les projets qu'ils escomptent mettre en place, aux autres participants du séminaire pour qu'ils mettent en commun leurs réflexions à partir des problématiques locales et puissent ensemble trouver des pistes de solutions.

Suite aux travaux réalisés à partir des sites sélectionnés, l'ensemble des participants au séminaire se retrouveront dans une salle pour que chacun des sept groupes puissent présenter dans un laps de temps court aux autres participants : le site qu'ils ont visité, les problématiques relevées, les acteurs locaux concernés et les pistes de réflexion abordées.

1– Les objectifs du séminaire

Les objectifs de ces deux journées :

Ce séminaire est initié par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour s'inspirer de nouvelles manières de penser et d'aménager les territoires, « révéler les pépites que proposent les territoires », imaginer d'autres manières de faire un projet de territoire et de société. Dans le but de faire évoluer les politiques de gestion du territoire et les outils (SCoT, PLU, etc.)

Par groupes de représentants :

- Pour le réseau PTT : confirmer les liens entre les acteurs (chercheurs, praticiens, structures lauréates du programme) ;
- Pour les associations : exprimer leur vision du territoire, la nature de leurs interventions /centres d'intérêt et domaines de compétences ;
- Pour les habitants : exprimer leur vision du territoire, leurs expertises d'usage ;
- Pour le réseau Paysage Occitanie : apporter leur compétence sur des sujets concrets, faire valoir leurs compétences sur des sujets intéressants le quotidien des habitants et associations, aide à la mise en réseau des acteurs sur la nouvelle région Occitanie.

Pour l'ensemble des acteurs :

- Parvenir à une vision partagée du territoire (diagnostic, enjeux) et éléments de prospectives sur le CC (changement climatique).

Pour l'équipe projet :

- Poser les fondations d'un travail visant à produire le SCoT-CH intégrant des éléments de prospectives inhérents au changement climatique impliquant concrètement les habitants dans le processus de codécision de développement territorial ;
- Réunir et faire se rencontrer les forces vives qui mènent des actions sur le territoire, qui se mobilisent via des associations (souvent thématiques, sectorielles), pour commencer à écrire un projet de territoire plus global ;
- Expérimenter un mode de travail permettant à chacun de s'exprimer, permettant de monter en généralité sur un projet de territoire de manière collective partant des préoccupations individuelles ;
- Structurer une relation entre la recherche universitaire et les savoirs vernaculaires, les expertises d'usage ;
- Légitimer la démarche auprès du ministère, des élus locaux, des acteurs du territoire et des habitants.

2 - La méthode de travail proposée

Le choix du fil conducteur qu'est l'eau est loin d'être anodin. En effet, dans un tel contexte géographique mais aussi de changement climatique il est apparu évident qu'il fallait s'intéresser à « l'or bleu ». Concernant le contexte géographique, d'une part, la Narbonnaise est un territoire gorgé d'eaux, que cela soit la pluie, la mer, les étangs, les canaux, la rivière de l'Aude, et changement climatique d'autre part, car selon des études faites notamment par le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 2013. Pour le contexte du changement climatique, d'autre part, celui-ci est dû à un réchauffement du climat global de la planète qui aurait comme conséquence néfaste, entre autres, d'augmenter le risque de précipitations intenses. De plus, ce-dernier entrainerait une augmentation du niveau de la mer, qui a pour conséquence l'accentuation du risque de submersions marines, ce qui pose comme question la fragilité du trait côtier tel que nous le connaissons à ce jour (une urbanisation reculant vers l'arrière-pays ?).

Ainsi, l'eau peut aussi bien être vecteur de vie que facteur de risque. En effet, l'eau est une condition sine qua none de la vie, mais lorsque celle-ci prend des allures de déluges, crues, submersions, où lorsque son absence se fait ressentir (incendies, sécheresses) alors elle peut devenir un enjeu majeur pour les politiques publiques de gestion du risque.

Pour cerner la thématique de l'eau de toute part, l'association ECOLOCAL propose de découvrir le territoire de la Narbonnaise à travers 7 sites différents, où sept groupes pourront se rendre afin d'appréhender les thématiques afférant à chacun d'eux. Ainsi, chaque site pourra être analysé, compris, par une entrée paysagère afin d'appréhender le micro territorial concerné et les transitions qu'il permet d'envisager.

Notons que, tous les habitants de la Narbonnaise sont les bienvenus, et que pour chaque site il y aura des intervenants ils peuvent être habitants ou issus du milieu associatif mais aussi des institutionnels qui auront été préalablement invités et choisis pour intervenir dans un site particulier selon ses spécificités, mais aussi selon les domaines d'intervention spécifiques de chaque acteur.

Les différents acteurs présents :

Dans le cadre du Projet Futur Narbona, l'association ECOLOCAL considère les habitants comme les principaux animateurs, créateurs, promoteurs et protecteurs du territoire.

Il est donc proposé à tous les habitants et associations, ainsi qu'aux acteurs de la vie économique et aux élus locaux qui se sentent concernés par le développement de leur territoire d'accueillir et animer une visite de leur territoire du quotidien afin d'évoquer avec des membres des réseaux « Paysages, territoires et transitions », ainsi que le réseau Paysage Occitanie et la Fédération Française du Paysage.

A cette fin, les participants du séminaire extérieurs au territoire de la Narbonnaise seront répartis en 7 groupes pour rencontrer les acteurs de plusieurs sites territoriaux et de découvrir les spécificités de ces sites.

Nous souhaitons que des associations / Habitants / élus locaux accueillent ces groupes sur leur territoire du quotidien

Le déroulement des travaux pendant le séminaire

Le séminaire est partagé en 4 demie journées.

L'introduction pendant la première, les travaux sur le terrain pendant 2 demie journées et enfin la conclusion.

1 - Pendant une demie journée, chaque groupe découvrira un site particulier.

Chaque site présente un paysage caractéristique du territoire de la Narbonnaise. L'ensemble des sites retenus ne représentera pas tout le territoire compte tenu de sa diversité paysagère qu'offre celui de la narbonnaise, mais permettra d'en déduire les enjeux et des devenirs probables le concernant.

Par une lecture paysagère de chaque site, chaque acteur permettra d'apprécier la singularité caractéristique et d'en étudier les problématiques qui semblent s'en dégager et de débattre autour de celles-ci.

A partir de cette lecture paysagère il s'agit aussi d'en tirer des constats, problématiques, liés au territoire global qu'est la Narbonnaise et de se projeter afin de définir des éléments qui seront marqués par des transitions qui semblent inéluctables.

Enfin, il conviendra de faire travailler tous les acteurs pour élaborer un diagnostic en y incorporant des éléments de prospectives compte tenu de l'évolution du territoire.

Pour le meilleur déroulement des visites, un animateur sera présent afin de conduire les débats. De plus, les représentants du programme « Paysages, Territoires, Transitions » auront pour vocation d'aider à « dézoomer », de partir donc des enjeux particuliers et locaux pour arriver à les rendre collectifs et les retranscrire sur l'échelle du territoire Narbonnais dans son ensemble.

2 - La demie journée suivante qui rassemblera tous les participants de la veille est consacrée afin de partager les différentes visions. Au cours de cette séance, après une présentation de chaque site visité, il conviendra de définir une vision globale du territoire, d'explorer différents projets possibles, diverses transitions potentielles. En espérant que ce travail soit le début d'une vision partagée par tous les habitants du territoire de la Narbonnaise qui ouvre sur de nouvelles formes de construction de stratégies territoriales dans lesquelles l'implication des habitants est au cœur des processus de décision.

B – Le Plan de Paysage ou Atelier avec entrée paysagère

1 – Présentation du projet

ECOLOCAL ne considère pas le paysage seul mais en relation intime avec les habitants qui y vivent. Aussi, les problématiques paysagères sont avant tout les problématiques des habitants du territoire. Le plan de paysage étant un outil volontaire, soit non réglementaire, est destiné à devenir celui des habitants pour élaborer les transitions.

Compte tenu de l'originalité de notre structure porteuse, structure associative composée d'habitants du territoire, notre réponse méthodologique pour mener ce Plan de Paysage se veut volontairement : sobre en moyens financiers et pleinement participative, misant sur le temps mobilisé par les habitants et le temps mobilisé par les membres bénévoles au sein de l'équipe. Ce choix part d'un principe qui nous est cher : l'analyse, les enjeux et les actions qui structureront notre Plan de Paysage seront d'autant plus pertinents s'ils ont été identifiés par et pour les habitants. La démarche méthodologique proposée tient donc en quatre éléments méthodologiques originaux : 1/ La mobilisation des HABITANTS 2/ L'approche par le TERRAIN 3/ La place de l'IMAGE, du visuel 4/ Le CROISEMENT des regards entre habitants, élus, acteurs socio-économique et professionnels du paysage.

2 – Périmètre du projet « Plan de Paysage »

Pour élaborer la réponse à l'appel Plan de Paysage, plusieurs périmètres avaient été imaginés. C'est finalement un périmètre de 27 communes qui avait été choisi, car il correspondait aux communes n'étant pas dotées d'un Plan de Paysage ou d'une charte paysagère. N'étant plus tenus de répondre aux exigences de l'appel à projet, on peut se soustraire des conditions réglementaires, et choisir le périmètre le plus opportun. En l'occurrence, ECOLOCAL travaillant déjà avec les quartiers de Narbonne, et ne pouvant pas disperser son énergie sur trop de communes, il est proposé de se concentrer sur la commune de Narbonne et trois autres communes de l'agglomération du Grand Narbonne : Bize-Minervois, Sallèles-d'Aude, Ventenac-en-Minervois. Ces trois communes représenteraient un paysage plus rural. Quant à Narbonne, elle est étendue, et présente en son périmètre une diversité de paysage (du littoral fragile soumis à une pression urbaine forte, à la plaine languedocienne viticole qui peine à se réorienter, au massif des Corbières, territoire intérieur soumis aux défis de la transition énergétique), une partie urbanisée, périurbanisée. De plus, il conviendrait de s'intéresser à trois paysages implantés sur des sites naturels (la Clape, massif de Fontfroide, étang de Bages). Ainsi il y aurait des paysages urbains (Narbonne), des paysages plus ruraux (Ventenac-en-Minervois, Bize-Minervois, Sallèles-d'Aude), et des paysages naturels (la Clape, le massif de Fontfroide, étang de Bages).

La commune de Narbonne est composée de 52 000 narbonnais, vivant sur 17 554 hectares, répartis en 7 quartiers, chacun représenté par un conseil de quartier et un adjoint au maire délégué. Il serait pertinent de réinterroger cette organisation de la ville en réfléchissant aux quartiers de vie, d'appartenance des habitants.

La commune de Sallèles-d'Aude était composée de 2 828 habitants en 2014 (données de l'INSEE), répartis sur 12.55 km². La commune de Sallèles-d'Aude est traversée par le canal de la Jonction classé par l'UNESCO.

La commune de Ventenac-en-Minervois était composée de 521 habitants en 2014 (données de l'INSEE), réparties sur 6.20 km². Le Canal du Midi passe au pied de cette commune, cette dernière a été bâtie sur une commune ce qui permet d'avoir une vue dégagée sur les paysages environnant.

La commune de Bize-Minervois était composée de 1 110 habitants en 2014 (données de l'INSEE), répartis sur 20.80 km². La commune renferme un fort patrimoine historique, représenté notamment les grottes de Las Fons et du Moulin classées monuments historiques pour ne citer qu'elles.

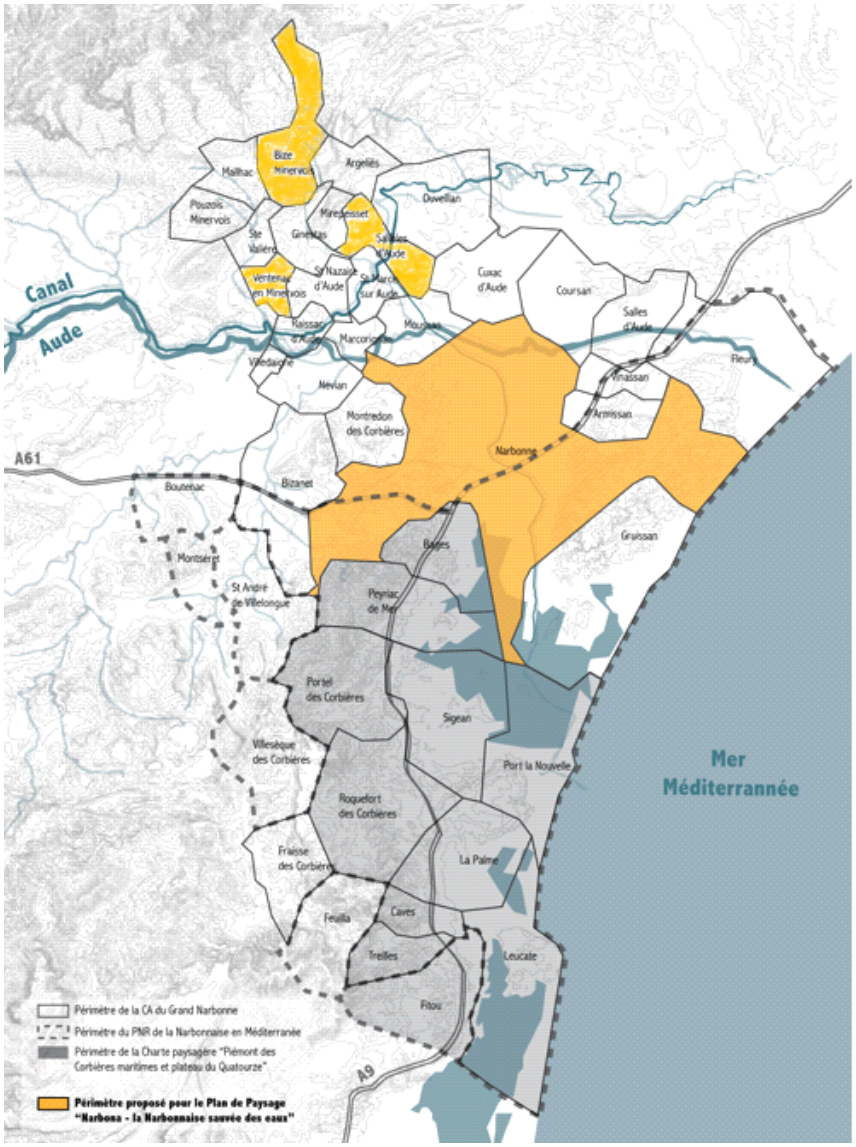

3- Un plan de paysage orienté vers la problématique de l'eau

Le territoire de la Narbonnaise est marqué par des problématiques spatiales et sociales, liées d'une part à un paysage contraint, et d'autre part à la question de l'eau, sous toutes ses formes ; l'eau par excès soudain ou absence prolongée devient un marqueur de l'impermanence du climat. Narbonne, Narbo Martius, ancien port antique : son passé montre la place importante et stratégique de ce territoire à l'échelle de l'Occitanie. Le devenir de cet ancien port romain : l'activité de la pêche et les villages de pêcheurs, les activités nautiques qui font partie du paysage Narbonnais. Des activités en rapport avec l'eau.

La Narbonnaise présente un paysage méditerranéen contrasté : littoral, lagunes, plaine, montagne se succèdent en quelques kilomètres. Le paysage est réputé d'une beauté exceptionnelle, tout en combinant une violence et une irrégularité des évènements climatiques. Les contrastes forts (eau des étangs et de la mer, sécheresse de la terre) forgent des paysages d'une grande richesse et d'une grande fragilité.

C'est pourquoi nous avons choisi d'orienter ce Plan de Paysage sur la problématique de l'eau, entendue sous toutes ses formes (eau de surface de la mer et des étangs, lagunes, zones humides, eau souterraine des sources d'eau potable, réseau de drainage et d'irrigation, eau des canaux, eaux de pluies…) et dans toute sa transversalité.

S’interroger sur les évolutions du paysage de l’eau permet d’interroger les questions d’habitats (habiter en zone à risque d’inondation ?), de mobilités, de transports de marchandise (les canaux comme axe de transport ?), de ressource en eau en quantité et qualité pour les habitants (malgré la pression touristique), de l’’irrigation de l’agriculture (que faut-il cultiver et comment s’il vient à manquer de l’eau ?), les infrastructures et réseaux (quels paysages résulteront d’un projet comme l’Aqua Domitia ?) etc. La démarche Plan de Paysage vient nourrir les politiques d’aménagement et de planification du territoire, en portant les enjeux des "paysages de l'eau". Le Plan de Paysage a pour ambition d’être transversal entre les domaines de l'eau et de l'aménagement du territoire plus largement.

Chacune des unités paysagères concernées par le Plan de paysage est fortement remise en question par l’évolution du climat, qui se ressent notamment par les changements liés à l’eau.

4- Les entités paysagères

Au sein de la Narbonnaise se distingue deux entités paysagères : le littoral et la plaine.

Un littoral fragile soumis à une pression urbaine forte. Le littoral du Golfe du Lion se compose ici d’un chapelet d’étangs, fermés par une côte à lido orientée Nord Est - Sud-Ouest. Ces étangs et les marais qui les bordent créent une belle transition entre terre et mer. La côte est rectiligne et basse, souvent sableuse. Le trait de côte n’est pas stable, il évolue rapidement : les reliefs qui marquent le littoral, comme ce massif de la Clape, formaient des îles. L’insularité se ressent encore, comme à Gruissan où le lido est percé par un grau, un passage, pris entre les étangs et la mer. Le milieu littoral est un paysage écologiquement fragile en lui-même (zones humides, étangs, réserves de biodiversité importante, mais sujette aux influences des pollutions venant des cours d’eau et de la mer). Il est soumis à un étalement urbain de littoralisation (stations balnéaires, lotissements avec vues sur la mer) qui la fragilise plus encore, et qui fait fi des risques de montée des eaux, fragilisant donc, à terme, les habitants qui y vivent.

Comment habiter le littoral, soumis aux risques d’inondations et à la montée des eaux ? Quels usages pourront s’y développer, en fonction de quel nouveau paysage, qu’il nous faut anticiper ?

Une plaine viticole qui peine à se réorienter. La large plaine du Languedoc, irriguée par le fleuve Aude, traversée par le Canal du Midi et le Canal de la Robine, est devenue au XIXème siècle une vaste étendue viticole. La vigne a permis au territoire et à ses habitants une stabilité économique certaine. Cette activité économique a forgé un paysage particulier. Depuis quelques années, cette activité viticole connaît une crise chronique, et peine à se relever, à se renouveler. La problématique agricole est donc cruciale : comment rediversifier les productions, comment les adapter à des changements climatiques déjà perceptibles (sécheresses estivales, crues d’automne…) ?

5- Démographie et économie

Le potentiel touristique du territoire a permis une reprise démographique et économique, liée à l’installation de ménages appréciant le cadre de vie, l’ensoleillement, et les paysages de la région. Le patrimoine paysager et historique (abbayes, sites romains…) sont des leviers moteurs pour le développement du territoire, mais doivent être intelligemment mis en place pour ne pas dénaturer le cadre paysager des sites. L’enjeu est de taille : les terres agricoles en perte de vitesse voient se multiplier les projets d’urbanisation (pression du péri-urbain, pression touristique) et les projets d’énergie (enfouissement des déchets nucléaires à Malvési, éolien, photovoltaïque). Les activités de la plaine, comme celles du littoral, requièrent une ressource en eau de plus en plus pressante, justifiant des projets de très grosse infrastructure tels que Aqua Domitia, qui achemine jusque dans la Narbonnaise les eaux du Bas Rhône. La plaine de la Narbonnaise est le terrain de nombreux projets intéressants et porteurs d’avenir, mais elle

doit mettre l'ensemble en cohérence et planifier ainsi son paysage de demain, en continuité avec le paysage d'aujourd'hui.

Comment assurer la ressource en eau, en quantité et qualité, pour les usages agricoles, industriels et pour les habitants ? Comment adapter nos modes de consommations et nos manières d'habiter, pour faire avec une ressource en eau plus rare ? Quels paysages en découleront ? Que deviendront le paysage et le patrimoine lié à l'eau, et notamment le réseau du Canal du Midi, si la montée des eaux submerge la plaine ?

6– A quels besoins entend répondre le projet « Plan de Paysage »

Actuellement, nous vivons une période de basculement qui devrait impacter le territoire durablement. Le Plan de Paysage permettra d'accompagner cette transition.

Le lido peut à terme disparaître, le trait de côte pourrait changer considérablement, ouvrant la porte à une possible re-naturalisation du trait de côte. Cependant, les enjeux actuels et futurs aussi portent sur le "retro-littoral" comme lieu potentiel où le paysage dont le patrimoine végétal et architectural n'est pas mis en valeur actuellement ; comme par exemple les communes le long des étangs (Port la Nautique). La recomposition spatiale de ces espaces devrait également impacter l'arrière-pays, qui sous l'effet d'une forte pression foncière compte tenu de la relocalisation du littoral et de la demande « héliotropique », peut accentuer l'artificialisation des sols, combinée à une concurrence certaine avec les activités agricoles. L'anticipation oblige à se représenter un paysage sujet aux capricieux régimes pluvieux.

7- Dans quel contexte est né le projet ?

Dans le cas présent, ce projet de Plan de Paysage est la réponse à une proposition de la part de Marianne Cohen, présidente du comité scientifique du programme et de Sylvie Brossard-Lottigier, cheffe de division « Paysage » de la DREAL Occitanie, nos deux "marraines" qui suivent l'avancée du projet Futur Narbona dans le cadre du programme de recherche-action « Paysages, Territoires, Transitions ». Dans ce contexte, nous avons été encouragés à répondre à l'appel à projet Plan de Paysage pour asseoir encore davantage notre projet de recherche-action et mettre au bénéfice de la collectivité notre travail d'analyse et de mobilisation des habitants de ces dernières années.

8 – Les objectifs du projet et les actions mises en œuvre

ECOLOCAL ne considère pas le paysage seul, mais toujours en relation intime avec les habitants qui y vivent. Aussi, les problématiques paysagères sont avant tout les problématiques des habitants du territoire. Or une problématique majeure de notre territoire tient en la difficulté pour les habitants de la Narbonnaise de se mobiliser sur ces questions de paysage car leurs besoins premiers ne sont pas remplis (chômage, précarité énergétique, bas salaires…) Tant que des nécessités du quotidien auxquelles ils doivent faire face ne sont pas satisfaites ces questions leur paraissent anecdotiques. Aussi, dans notre approche, les problématiques paysagères seront donc abordées par des thématiques du quotidien, que le Plan de paysage cherchera à faire monter en généralités par le prisme du paysage global.

Par exemple : la problématique du paysage littoral n'interpelle pas tant les habitants. En revanche, la difficulté à trouver une assurance pour leur maison, construite sur le littoral ou dans une zone inondable, leur pose question. La

vulnérabilité de leur lieu de vie les interroge. C'est donc à partir de cette problématique du quotidien que la question du paysage littoral, urbain ou rural et de ses évolutions sera posée.

Notre proposition de mise en œuvre d'un Plan de Paysage de la Narbonnaise répond à deux objectifs majeurs :

- mobiliser les habitants dans une vision partagée car pour engager durablement la transition du territoire, la participation et l'action des habitants est nécessaire. Or les habitants de la Narbonnaise doivent aussi faire face à des défis du quotidien. Les questions de transition et de paysage, pour le moment, sont secondaires. Aussi, comment améliorer les réalités vécues par les habitants, tout en contribuant à la formulation d'une représentation et d'actions de projet pour les paysages de demain ? Car pour nous, le paysage, c'est cet angle de vue « où tous les objets auparavant dispersés se rassemblent d'un seul coup d'œil » (Emile Littré), comme dans l'image que nous proposons de créer durant l'étape 2. (Cf. les étapes des actions mises en œuvre ci-dessous).

- interpeller et sensibiliser les élus locaux sur la nécessaire prise en considération des propositions des habitants formulées dans ce Plan de Paysage, leur donner les idées d'outils et d'actions pour répondre aux enjeux climatiques et d'anticiper les paysages de demain.

9- Une démarche de médiation paysagère.

Notre démarche propose que le Plan de Paysage soit conçu par les habitants, les acteurs et élus locaux, accompagné par un large panel de paysagistes locaux qui prennent part aux sorties de terrain, et outillé par une agence de paysagiste extérieure qui interviendra uniquement à l'étape 2 pour aider à mettre en place notre Plan de Paysage.

a) Etape 1 : L'analyse du paysage et des dynamiques et des enjeux paysagers. Identification des attentes des acteurs

- Mobilisation des habitants : les habitants seront conviés à participer à des marches communales. Une marche d'une journée (4h30) sera organisée pour deux communes du périmètre identifié, soit au total 14 marches pour les 27 communes, mobilisant à chaque fois entre 20 et 30 personnes. Dans le cas de Narbonne, pour renforcer le dispositif, des marches supplémentaires seront organisées à l'échelle des quartiers, en cohérence avec les travaux menés par les conseils de quartier auxquels participent ECOLOCAL. Chaque marche sera suivie d'un temps en salle (2h30) pour échanger sur ce qui aura été vu, et commencer à en tirer des éléments d'analyse du paysage. Ce cycle de marches s'inspirera de la démarche « Paysage en chantiers », animée par le PNR jusqu'en 2012.

- Mobilisation des élus et des partenaires locaux : pour organiser ces marches, et définir le parcours qui sera le plus cohérent pour observer et analyser les dynamiques en cours, les associations de chaque commune seront approchées. Elles auront aussi le rôle de communiquer sur cette marche, d'identifier des personnes ressources, d'y inviter 2 à 3 acteurs socio-économiques de la commune et 2 à 3 élus locaux. Elus, acteurs socio-économiques, personnes ressources auront un rôle important pour prendre part aux échanges avec les habitants et enrichir les analyses.

- Animation : la balade sera animée par un membre de l'équipe ECOLOCAL et accompagnée par le doctorant qui jouera le rôle de secrétaire – reporter de ces marches communales. L'équipe ECOLOCAL préparera pour chaque marche une carte, et des éléments de compréhension du paysage (géographie, histoire…). Chaque marche sera accompagnée par un paysagiste local. Pour ces paysagistes, qui exercent en libéral, il sera provisionné un dédommagement. L'idée est de croiser plusieurs regards de paysagistes qui accompagnent le regard des habitants, plutôt qu'avoir un bureau d'étude mandaté pour réaliser le Plan de Paysage.

- Pour chaque commune, à la fin de la marche, 2 à 3 personnes seront invitées à se montrer intéressées et motivées pour poursuivre le Plan de Paysage et s'investir dans les deux étapes de formulation des objectifs de qualité paysagère (étape 2) et d'identification des actions (étape 3). Une centaine d'habitants seront ainsi investis pleinement, de manière approfondie. L'équipe d'ECOLOCAL veillera à la bonne représentativité de ce groupe d'habitants mobilisés.

- Documents livrables : Chacune de ces journées fera l'objet d'une restitution illustrée des photos et croquis produits sur le site, et sera rythmée par les citations prélevées lors de la journée par le secrétaire - reporter. L'ensemble de ces restitutions formera une collection de recueils qui sera la base du dossier d'analyse du paysage et des dynamiques paysagères. Une fois le document d'analyse finalisé, une soirée de restitution sera organisée, invitant tous les marcheurs ayant participé à un moment d'échange convivial, qui marquera la fin de l'étape 1.

- Outils : enregistreur, carnets, crayons, appareils photos, impression de cartes issues de l'Atlas des Paysages de l'Aude.

- Temps de l'étape : 1 an (11 mois de marches, 1 mois de rédaction du document de synthèse des analyses).

b) Etape 2 : Détermination et formulation des objectifs de qualité paysagère (OQP). Spatialisation des OQP.

- Mobilisation des habitants : lors de l'étape précédente, dans chaque commune, 2 à 3 personnes se sont engagées à poursuivre le Plan de Paysage et à s'investir dans les deux étapes suivantes. Cette centaine de personnes seront les personnes ressources de cette phase.

- Mobilisation des élus et partenaires locaux : les marches auront permis d'identifier 4 à 5 lieux où les enjeux paysagers sont particulièrement lisibles. Lors de cette seconde étape sera proposé aux élus, aux acteurs socio-économiques de l'ensemble du territoire, et aux professionnels du paysage locaux un retour sur chacun de ces lieux, armés des documents d'analyse de la phase précédente. L'échange sur le terrain (2h30) sera suivi par un temps en salle (2h30).

- Animation : L'organisation de ces temps d'échange sera menée par une partie du groupe d'habitants mobilisés, accompagnés par ECOLOCAL. ECOLOCAL veillera à ce qu'un maximum d'élus réponde à l'appel des habitants. Lors de cette phase, une agence de paysagistes participera aux échanges, et proposera des outils pour orienter les débats vers la formulation d'objectifs de qualité paysagère (OQP). Il sera demandé à cette agence de travailler au maximum avec des outils graphiques et visuels traduisant les OQP énoncées par les participants (croquis, blocs diagrammes, schémas…), et permettant de les spatialiser dans un document de travail collectif (grande carte du territoire, vue aérienne, structure géomorphologique territoriale…). Il sera également demandé de développer des outils sollicitant l'imagination, la vision d'un futur possible et désirable, la prospective : que voulons-nous que deviennent nos paysages ? Afin d'établir des représentations visuelles de 1/ du paysage que nous avons sous les yeux 2/ de ce qu'il pourrait devenir mais dont nous ne voulons pas 3/ de ce que l'on souhaiterait qu'il devienne.

Par exemple : les habitants et les élus ont formulé la problématique des constructions récentes, très peu adaptées au climat, des constructions mal isolées, parfois sur des terrains sujets aux inondations et qui mettent les ménages en situation de précarité énergétique et de vulnérabilité face à la montée des eaux. Le travail de la première phase a fait monter ce constat en généralité : ces constructions ne sont pas optimales pour l'occupant, créent un paysage périurbain banal n'incarnant pas les spécificités de la Narbonnaise, et exposent les habitants à des risques non négligeables. Aussi, dans cette phase 2 de « détermination des objectifs de qualité paysagère », les habitants et les élus pourront formuler l'objectif de choisir au maximum des matériaux adaptés et dont la ressource est locale, comme la pierre calcaire, par exemple.

L'agence de paysagistes aura le rôle d'illustrer cet objectif, de le spatialiser, et de rendre visibles toutes les répercussions que cet OQP a sur le territoire en termes de paysage, de développement socio-économique, de respect de l'environnement.

- Document livrable : A partir des croquis réalisés en premier lieu par l'agence de paysage et aussi éventuellement par les habitants et élus et à partir du fond de plan en vue aérienne représentant l'ensemble du territoire dans sa singularité, où l'on identifie bien les reliefs, les communes, le littoral, les repères du quotidien des habitants… Les habitants mobilisés seront amenés à représenter le Plan de Paysage qu'ils souhaiteraient voir se développer sur notre territoire. Cette image de grande dimension sera le support de multiples échanges, débats, réflexions.

Par exemple : l'analyse de l'étape 1 a montré la difficulté pour les habitants de la Narbonnaise d'avoir une alimentation saine, de saison, sans que cela soit trop onéreux. L'étape 2 formule donc l'objectif de qualité paysagère de diversifier la production agricole de la plaine en favorisant la production de denrées maraîchère et fruitière, et leur commercialisation locale (ex. des aires de ventes de producteurs à des points stratégiques du territoire). Le travail de spatialisation des OQP va amener aux questionnements suivants : quelles sont les terres les plus à même de produire des légumes et des fruits ? Où pourra-t-on trouver de l'eau ? Où se positionneraient les aires de vente ? Etc.

- Cette grande image coconstruite fera l'objet d'une journée de restitution, qui présente la démarche en cours et invite les participants à cette journée pourront compléter l'image. Cette image ambitieuse d'un grand paysage habité et désirable permettra de construire une représentation harmonieuse et cohérente du Plan de Paysage dans son ensemble, lire en un coup d'œil le lien logique entre des actions qui seraient restées sectorielles autrement ; faciliter l'appropriation du Plan de Paysage par tous les habitants et acteurs du territoire, rendre désirable sa mise en œuvre, et souhaitable les actions qu'il avance ; faire naître les discussions, débats, réflexions, sur l'évolution de notre territoire et les actions à mettre en œuvre.

- Il pourrait être intéressant de faire ce même exercice dans les écoles et les collèges, en partenariat avec le CAUE et les équipes professorales, dans une démarche de sensibilisation et de formation au paysage.

- Outils : outils proposés par l'agence de paysage. ECOLOCAL veillera à ce que ce soit des outils mettent l'accent sur le visuel et la spatialisation.

- Temps de l'étape : 1 an (4-5 RDV de travail tous les deux mois pendant, puis 2 mois de travail du BE pour finaliser l'image).

c) Etape 3 : Définition des actions concrètes permettant de répondre aux OQP. Traduction réglementaire, mise en œuvre.

- Mobilisation des habitants. Première journée de travail : la matinée (3h30) : on distingue des thématiques de travail à partir du document d'analyse de l'étape 1 et de la grande représentation spatiale de l'étape 2. Chaque participant s'inscrit dans le groupe de travail qui l'intéresse (10 à 15 groupes thématiques, 6 à 10 personnes par groupe). L'après-midi (3h30), chaque sous-groupe désigne un pilote, choisit les 3 prochaines dates et lieux de réunion de ces groupes de travail.

- Mobilisation des élus et partenaires locaux Une fois les thématiques et groupes de travail définis, ECOLOCAL se charge d'identifier un élu et un acteur socio-économique pertinent sur chaque thématique et qui sera invité à se rendre disponible auprès du groupe de travail formé par les habitants. Lors de cette étape, il est essentiel que les élus et leurs agents soient bien représentés dans les groupes de travail, car ils connaissent les outils administratifs, les modalités de financement, les procédures et les actions à suivre pour répondre et mettre en œuvre les OQP.

- Animation les groupes de travail sont animés par leur pilote. ECOLOCAL veille à ce que chaque groupe de travail avance dans les temps qu'il s'est fixé et les appuie si besoin pour trouver la salle, régler les éventuels différents etc. ECOLOCAL s'assure de la bonne représentation des élus et acteurs dans chaque groupe de travail.

- Document livrable : des fiches actions pour passer des OQP à un dispositif opérationnel (comment s'organiser ? en s'appuyant sur quel acteur ? et quel financement ?). Écrire aussi les objectifs chiffrés à atteindre et comment les évaluer (indicateurs). Chaque sous-groupe de travail a pour objectif d'écrire une collection de fiches actions pratiques et applicables pour atteindre l'OQP identifié. A l'issue de cette phase, l'ensemble du Plan de Paysage (le document d'analyse, la représentation visuelle des OQP et sa légende, et les fiches actions) sera officiellement remis par les habitants aux élus du Grand Narbonne et du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, avec comme proposition de faire un calendrier de mise en œuvre de ces actions. Chaque année sera organisée une journée de suivi et d'évaluation des actions.

- Outils : site internet existant interactif pour suivre les avancées des groupes de travail et diffuser les méthodes des fiches actions.

- Temps de l'étape : 6 mois (une réunion par mois par groupe de travail, 2 mois pour homogénéiser les fiches actions).

Date de démarrage **(Mois, année)**	**Durée** **(En mois)**	**Actions programmées**
Septembre 2017 à septembre 2018	12	ETAPE 1 : Diagnostic **partagé** de **terrain** *L'analyse du paysage et des dynamiques et des enjeux paysagers. Identification des attentes des acteurs*
		Réunions et animation des 4 COMITES OPERATIONNELS (CO-OPER)
		Organisation et animation des 11 marches communales
		Accompagnement des 11 marches par un paysagiste local ou par un paysagiste conseil
		Élaboration des 11 recueils de restitution des marches
		Élaboration de la collection de recueils finale et du document d'analyses des paysages
		Organisation de la restitution de l'étape 1
		Accompagnement de la DREAL ou du CAUE pour écriture CCTP, consultation et sélection du bureau d'étude
Septembre 2018 à septembre 2019	12	ETAPE 2 : Mise en image collective des objectifs de qualité paysagère *Détermination et formulation des objectifs de qualité paysagère (OQP). Spatialisation des OQP*
		Réunions et animation des 4 Comites OPERATIONNELS
		Organisation et animation des 4 ateliers

		Accompagnement par un bureau d'étude lors des temps de rencontre, développement d'outils graphiques, élaboration du document visuel final et de sa légende complète, listant et spatialisant les OQP
		Organisation de la restitution de l'étape 2
		Impression en 11 exemplaires de l'image Plan de Paysage pour partage aux communes et acteurs concernés (PNR, Agglo)
		Partenariat avec le PNR pour proposer l'exercice de mise en image avec les écoles et les collèges
Septembre 2019 à février 2020	6	ETAPE 3 : Elaboration **multi acteur** du **plan d'actions** et des fiches actions *Définition des actions concrètes permettant de répondre aux OQP. Traduction réglementaire, mise en œuvre*
		Réunions et animation des 2 COMITES OPERATIONNELS
		Organisation et animation de la journée de lancement de l'étape 3
		Suivi de l'organisation des 3 temps de rencontre des 11 groupes de travail
		Organisation de la restitution finale du Plan de Paysage

10 – Les parties prenantes

Le Plan de Paysage vise à mettre en relation tous les acteurs locaux, habitants, associations locales, (ECCLA, collectif habitants, …), membres des instances participatives, tels que le CESE audois et le Comité de Développement du Grand Narbonne, élus locaux, praticiens, (architectes, urbanistes, paysagistes, agriculteurs).

Tous ces groupes de personnes sont considérés comme parties prenantes.

A l'échelle du bassin de vie concerné par le Plan de Paysage, le nombre d'habitants concerné s'élève à 101 350.

Dans le but de construire avec les habitants des relations de proximité, l'association ECOLOCAL établit des contacts avec plusieurs structures associatives et avec des collectifs d'habitants, pour aider à recenser des personnes relais à solliciter pour informer leurs voisins et leurs réseaux relationnels.

Tous les acteurs potentiels sont repérés au fil des rencontres, des entretiens, des contacts établis et par la consultation sur internet.

Tous les événements et réunions que l'association organise ou participe contribuent à identifier des acteurs potentiels.

Les membres des instances participatives et les élus locaux sont informés des démarches entreprises par l'association ECOLOCAL et sont invités à participer aux débats.

Chacun des groupes d'acteurs trouvera une place dans le comité opérationnel et pourra contribuer à l'élaboration du Plan de Paysage. Le comité opérationnel se réunira tous les 3 mois sera ainsi composé aussi bien des habitants investis, des associations et collectifs que des élus et acteurs institutionnels et économiques

11 – La création du comité coopérationnel

Une seule instance est prévue (le comité-opérationnel), elle est principalement coopérationnelle.

Elle devrait rassembler divers acteurs locaux tels que les élus (Conseil Départemental, Grand Narbonne), les instances consultatives et consulaires, les structures techniques (PNR de la Narbonnaise, DREAL Occitanie, DDTM Aude, CAUE Aude, SMMAR Syndicat des eaux, VNF, Conservatoire du littoral, CODEV, CESE…) et en premier plan les habitants et les associations.

Fonctions de l'ensemble du comité coopérationnel (CO-OPER) :

Les fonctions assurées par l'ensemble des comités composant le comité coopérationnel.

- Définition et participation à la définition des moyens pour la mise en œuvre
- Proposition et suivi des grandes étapes et échéances
- Suivi des objectifs initiaux du projet et proposition d'ajustements en cas de nécessité
- Orientation pour la mise en synergie des instances participatives et associatives
- Définition des études de terrain en partenariat avec le comité scientifique et technique
- Validation des événements majeurs
- Travaux de mise en œuvre du Plan de Paysage.

C – Le programme REPERE

1 – Présentation du Programme

REPERE = réseau d'échange et de projets sur le pilotage de la recherche et de l'expertise

Présentation faite par le ministère de la Transitions Ecologique et Solidaire :

« Le programme REPERE est une plate-forme de dialogue, de propositions et de projets explorant les voies de la participation des associations qui portent les enjeux environnementaux et du développement durable à la programmation de la recherche et aux activités de recherche.

Il contribue aux orientations stratégiques définies par la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTE-DD) particulièrement à son axe 6 « **orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique** » et ses quatre priorités :

- Impliquer les parties prenantes dans l'orientation de la recherche
- Faciliter les démarches d'innovation avec tous les acteurs
- Associer les parties prenantes à une production efficace de données et de connaissances
- Faciliter et favoriser l'accès aux données et aux résultats scientifiques

Le programme REPERE vise à accompagner une réforme durable du pilotage de la recherche et de l'expertise en y intégrant la participation des associations. Pour cela il souhaite favoriser la diversification des parties prenantes dans les arènes de la programmation de la recherche et le développement de la participation des associations à la recherche et à l'expertise.

Le programme REPERE est piloté par la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie placée au sein du Commissariat général au développement durable (CGDD).

Le programme REPERE de 2010 à 2014

De 2010 à 2014, le programme REPERE a sélectionné sur appels à projets des expérimentations de partenariats entre recherche et organisations de la société civile dans la perspective d'explorer différentes formes de coopération entre chercheurs et institutions de recherche, d'une part, et associations portant les enjeux du développement durable, d'autre part.

L'observation de ces expérimentations accompagnée par le dispositif innovant des tiers veilleurs des projets a permis de produire une analyse des enjeux et des modalités des partenariats mis en œuvre sous la forme d'une esquisse des profils-types de partenariats.

L'ensemble des travaux a été présenté lors du colloque qui s'est tenu à Paris les 15 et 16 mai 2014 sur la thématique « Quels partenariats entre recherche et société civile pour la transition écologique ? » dont les conclusions ont été avalisées par l'alliance AllEnvi.

Les échanges, lors de ce colloque, ont confirmé le besoin de porter une attention particulière aux questions d'évaluation, de financement et de formation qui surgissent à l'occasion du développement d'un mode partenarial en recherche impliquant les associations.

Le programme REPERE de 2015 à 2017

Dans la poursuite du programme REPERE, une commission pluraliste est mise en place. Elle constitue un espace de dialogue et de réflexion afin :

- D'approfondir l'analyse des conditions dans lesquelles devrait se dérouler la participation des associations à la recherche ;
- De formuler des recommandations sur les questions d'évaluation, de financement et de formation que pose la participation des associations à la recherche ;
- De veiller à la capitalisation et à la diffusion des conclusions issues des travaux conduits dans le cadre de REPERE. »

2 – La candidature retenue de l'association ECOLOCAL en collaboration avec le Laboratoire UMR Triangle

L'association en collaboration avec le Laboratoire Triangle a candidaté pour faire partie de ce programme qui s'inscrit dans ce que l'association souhaite mettre en place : une collaboration entre savoir « universitaire » et le savoir « vernaculaire ».

L'UMR TRIANGLE est un laboratoire de recherche en sciences politiques et analyse de la pensée politique. Son axe Etudes urbaines s'intéresse notamment à la diversité des recompositions et normalisations en jeu dans les grands territoires de l'urbain (techniques, sociales, écologiques, institutionnelles…), sous l'angle des résistances auxquelles elles peuvent donner lieu, et des (ré)appropriations tant dans le champ institutionnel des politiques publiques, que dans des espaces intermédiaires construits à partir de réseaux d'acteurs, ou encore dans l'infra politique des engagements ordinaires.

Le partenariat pour l'accompagnement analytique avec l'UMR Triangle a été formalisé dans le cadre de la réponse de l'AMI « Paysages, Territoires et Transitions » dont l'association ECOLOCAL est l'une des six lauréates. Plus ponctuellement et sur projets, le partenariat repose également sur des conventions plus bilatérales (ex : stages avec des étudiants de différentes universités). A la croisée de ces deux formalisations, l'UMR Triangle épaule l'association dans le suivi en temps réel de l'évolution des cadres, normes et outils de l'action territoriale, qu'elle soit du ressort de la planification spatiale ou de la prospective socio-écologique.

Les disciplines mobilisées au sein de l'association ECOLOCAL :

Actuellement dans le cadre du projet se trouvent impliquées ou intéressées (par les étudiants, enseignants-chercheurs et praticiens mobilisés) les disciplines et champs d'action suivants :

Etudes urbaines : Université Lumière Lyon 2

Architecture : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et de Toulouse

Géographie : Université Montpellier 3

Droit de l'environnement : Université Aix-Marseille

Droit du développement durable, de l'environnement et de l'urbanisme : Université Perpignan, antenne de Narbonne

Ingénierie : Ecole Centrale Paris

Economie : Université Montpellier

Ingénierie et gestion de projets environnementaux : Université Paul VALERY 3 Montpellier

Paysages urbains, stratégies et médiations : Université d'Angers

Face à l'envergure des enjeux dessinés, ce collectif souhaite mobiliser une diversité de savoirs, notamment ceux qui, d'ordinaire, ne sont pas toujours intégrés sur les scènes de l'expertise territoriale et de la décision, et qui pourtant, par les effets entrevus du dérèglement, sont devenus essentiels :

- non seulement les savoirs relevant des sciences de la nature, mais aussi de certaines sciences humaines et sociales, en complément des savoirs techniques de l'ingénierie territoriale et de la fabrique des espaces ;
- mais surtout des savoirs locaux et vernaculaires, voire des savoirs professionnels en construction (ceux d'étudiants en formation), particulièrement pour nourrir le croisement disciplinaire que l'association appelle de ses vœux.

L'objectif est de valoriser d'autres formes de savoirs qui reposent sur un constat double :

- une réaffirmation croissante des individus comme acteurs de leurs propres vies ;
- un renouvellement des formes de l'engagement des citoyens par une implication plus quotidienne, locale et pragmatique.

Par-là, les citoyens font part à la fois de leur volonté de prendre part aux réflexions et décisions, et de leurs savoir-faire, ingéniosités, aptitudes qu'ils souhaitent mobiliser dans ce cadre.

Futur Narbona mise sur une diversité de formes de construction collégiale de telles connaissances : ateliers et débats, conférences et concours… Ainsi que sur une large ouverture aux réseaux (citoyens, associatifs…) d'une démarche se voulant itérative et donc progressive sur des années entières.

Les apports attendus en termes d'accompagnement scientifique concernent d'une part l'analyse des formes diversifiées de l'engagement, et notamment d'une infra politique encastrée dans la réforme « écologique » des modes de vie, face aux enjeux transitionnels, et de l'autre les changements intervenus dans les politiques de planification locale au contact de la mobilisation habitante initiée par ECOLOCAL et des scènes participatives ainsi ouvertes.

A cet égard, diverses figures de transitions ont d'ores et déjà été identifiées par les habitants lors des travaux menés. Cette substantification ne doit pas voiler une volonté plus générale de changement politique dans la construction de l'habiter des territoires. Elle traduit davantage une approche pragmatique (par les prises territoriales) des enjeux écologiques qu'une pré-catégorisation de l'action.

Transition environnementale

Quels modèles de pensée, quels outils pouvons-nous mettre en place pour populariser une transition de la notion d'environnement (autrement que comme seule catégorie de l'action) ? Dans quelle(s) mesure(s), peut-il devenir un partenaire du quotidien, de l'art d'habiter, le lieu de l'urbanité et non plus un outil, une surface technique ?

Dans quelle(s) mesure(s) le « sauvage », l'incertain, le non-maîtrisable, peut-il reprendre place dans la cité organisée ?

Transition hydraulique

Une cité est depuis toujours un lieu de vie. Lieu qui permet aux habitants de regrouper des fonctions qui leur permettent de prospérer. Afin d'assurer ces fonctions, il est nécessaire d'avoir un échange avec l'environnement immédiat ou lointain. L'eau potable et la nourriture illustrent bien ce propos. Or, l'eau est la clef de voute de ces fonctions.

Comment envisageons-nous la gestion de l'eau sous l'influence des caprices météorologiques ?

Transition énergétique dans un territoire

L'énergie est indispensable aux activités humaines, mais la consommation des ressources d'origine fossiles carbonées est à l'origine du dérèglement climatique.

Comment un territoire peut-il à la fois limiter ses émissions de gaz à effet de serre, tout en développant une production énergétique locale et des modes de transport conviviaux qui ne le réduisent pas à une surface technique ?

Transition agricole

Les modèles de production agricoles conventionnelles actuels risquent d'être peu compatibles avec le dérèglement climatique et peu coopérants pour répondre aux enjeux écologiques et sanitaires (ex : intrants chimiques).

De la diversification des cultures (endémiques) et des débouchés (directs) dépend une agriculture renouvelée et adaptée à un contexte hydraulique contraignant.

Comment assurer la modification d'un modèle agricole sobre en intrants ? Autorisant un projet économique viable ?

Transition économique

Dans le contexte du dérèglement climatique, les modèles économiques seront vraisemblablement reformulés. La localisation de certains besoins peut être l'opportunité d'un autre modèle d'économie, s'appuyant sur le local et le respect des potentialités des ressources du territoire, l'économie circulaire…

Comment donner naissance à une économie locale, résiliente aux effets de la mondialisation ?

La santé « écologique » du territoire, ne pourrait-elle aider à lever les obstacles pour le développement d'une économie « humaine » ?

Transitions urbanistiques et territoriales

Les villes et les territoires ne sont pas résilients par « nature », ni adaptés par « nature » ... En termes d'aménagement, les territoires et plus encore les villes pourraient être « restructurés », « repensés » pour répondre à de nouvelles contraintes, telles que celles induites par l'empreinte écologique et les émissions de GES en particulier inhérentes à nos activités.

Quelles peuvent être les nouvelles formes urbaines et territoriales (réversibles, modulaires...), quelles en sont les conséquences professionnelles (modes de faire, changement de posture d'expert pour intégrer les savoirs vernaculaires...) et politiques (ex : fin de l'aménagement des territoires comme symbole de l'agir politique) ?

Transition politique : citoyenneté et participation citoyenne

Toutes les transitions sont subordonnées à la mobilisation des habitants. Le principal enjeu relève de la défiance des électeurs à l'égard des politiques en général. Mais aussi de la disponibilité et d'une certaine sérénité matérielle dont tous les acteurs ont besoin pour s'investir durablement dans une démarche de coopération fructueuse.

Comment mobiliser la population autour d'un projet collectif territorial (ex : savoir-faire de l'animation de réseau) ?

Les Autres apports attendus par le collectif et par chacun des partenaires.

Le projet Futur Narbona s'inscrit dans le long terme ; il se fera sous la forme d'une recherche-action permanente.

Les trois premières phases du projet Futur Narbona préfigurent la création d'une « Université du territoire de Demain » ou Université de l'intelligence de l'habiter en relation avec les mutations des systèmes écologiques et sociaux.

Lieu où les habitants interrogent en permanence les capacités d'adaptation du territoire face au dérèglement climatique dans le but de créer des projets répondant à leurs besoins en équilibre avec les capacités de charge des milieux écologiques.

L'Université du Territoire de Demain pourrait être le laboratoire pour une reproduction sur d'autres territoires.

L'année 2015 / 2016 a été une année de faisabilité et de conceptualisation du projet.

Trois phases préliminaires sont nécessaires à la création de l'université et sont destinées à la construction, à la mise en situation et à la pratique des méthodes et des outils développés par ECOLOCAL pour aider les habitants à s'approprier le processus de transitions par la co-construction. Les phases seront simultanées et potentiellement en déphasage sur plusieurs zones du territoire. Et chaque phase décline des objectifs précis :

Phase 1 : favoriser la capacitation des habitants

- Encourager et animer la participation des habitants : Le rôle de ECOLOCAL est d'être le facilitateur du dialogue territorial pour habiter AUTREMENT. ECOLOCAL est le terreau de discussions et d'échanges en mettant autour de la table habitants en provoquant des rencontres destinées à travailler les représentations et les imaginaires de chacun des acteurs. Il s'agit de créer les conditions d'où émergeront des actions habitantes.

- Comprendre les modes de vie, comportements et leurs évolutions, en soulevant les thématiques récurrentes, les logiques animant les pratiques, les valeurs sous-jacentes des choix...

Phase 2 : créer un binôme Habitants / Etudiants

- Travailler étroitement avec les étudiants auprès des habitants ;

- Définir ensemble les enjeux collectifs de la démarche, pour accompagner les habitants dans une démarche d'écologie sociale dans le contexte du dérèglement climatique et les rassurer sur leurs capacités face à l'imminence de ses bouleversements du fait des caractéristiques vulnérables du territoire Narbonnais ;

- Confronter savoir-faire d'usage d'une part et savoirs scientifiques et techniques de l'autre pour proposer, en co-construction avec les habitants, des idées et des solutions écologiques répondant aux problématiques environnementales adaptées aux contraintes locales dans le respect des générations futures, au regard des connaissances scientifiques et techniques connues et reconnues (ex : savoirs vernaculaires oubliés).

Phase 3 : constituer des assemblées Habitants

- Instaurer la confiance par le dialogue entre les habitants et les politiques ;

- Permettre l'appropriation des savoir-faire d'usage par les institutions ;

- Définir et nommer le processus de co-construction avec les habitants pour qu'il puisse être utilisé dans d'autres territoires.

Phase 4 : créer une Université du Territoire de Demain.

- Repenser la ville et le territoire de la Narbonnaise ;
- Anticiper les enjeux territoriaux liés au dérèglement climatique ;
- Assurer la mémoire du travail accompli, notamment afin de respecter l'ensemble des personnes investies ;
- Elaborer un schéma de cohérence écologique territorial.

Pourquoi l'association ECOLOCAL veut mener une recherche en coopération ?

Une forte volonté de mobiliser une diversité de savoirs, tout particulièrement ceux qui d'ordinaire ne sont pas intégrés/valorisés dans les scènes d'expertises et décisionnelles, anime fondamentalement l'association environnementale, expliquant ainsi le choix de la forme initiale d'agir choisie (association habitante). Il s'agit par-là d'aider au dévoilement de savoirs locaux et vernaculaires, en mobilisant non seulement une diversité de savoirs relevant de disciplines académiques telles que les sciences de la nature (ex : écologie), des sciences humaines et sociales (ex : géographie), du droit ou des sciences politiques, mais également de compétences en construction, celles de l'expertise et des pratiques de demain (étudiants). Pour ce faire, Futur Narbona mise sur certaines formes de production permettant l'élucidation que la confrontation : débats, conférences, ateliers, concours…, ainsi que leur mise en diffusion par des réseaux (citoyens, associatifs…).

L'un des principaux facteurs de rapprochement a été l'implication d'étudiants de master de différentes formations, et ce selon diverses modalités : ateliers, travaux de terrain, stages... En effet, les formations sont déjà un lieu de convergence entre les métiers de l'urbain auxquels elles mènent et dans lesquelles les recherches urbaines sont enseignées. Situés à plusieurs croisements (apprentissages multiples, savoirs pratiques et théoriques, maniements d'outils…) les étudiants sont un vecteur premier pour l'implication des habitants. Reçus avec bienveillance par les habitants, praticiens et les élus, et assurent de plus en plus (par un effet générationnel dans la revendication d'une participation active) habileté et ingéniosité dans les formes de l'implication habitante conviviale (mur à paroles, ethnographies situées…).

Ces croisements ont alors rencontré plusieurs projets pédagogiques du LabEx Intelligences des Mondes Urbains mais aussi les perspectives de recherche de l'UMR Triangle, dans son axe Etudes urbaines.

Les premiers travaux ont reposé dans un premier temps sur la diffusion des attendus de l'association et le réseau scientifique pour intégrer une pluralité disciplinaire des formations.

Dans un second temps un travail de longue durée a été initié en direction des institutions locales, n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble sur le territoire de la Narbonnaise.

Cette démarche est à l'adresse des associations locales, des collectifs d'habitants et des institutions comme le Parc Naturel de la Narbonnaise en Méditerranée qui ont participé aux premiers travaux engagés en octobre 2015, à l'attention des étudiants.

Ce partenariat est également effectif avec la Ville de Narbonne, l'Agglomération du Grand Narbonne, le Comité Economique, Social et Environnemental du département de l'Aude et le Conseil Départemental.

Enfin, le partenariat scientifique a permis non seulement d'accompagner avec l'association les premiers travaux d'études et les premières expériences de terrain, mais, à ce jour, permet également de porter le projet sur de telles scènes locales, pour mener analyse des modalités participatives de la planification territoriale en situation de tension climatique.

L'UMR Triangle est ainsi engagée auprès de l'association ECOLOCAL dans l'accompagnement et le suivi des effets de son action en termes de développement de nouvelles scènes participatives, de renouvellement des formes de la planification territoriale ou encore de l'émergence d'outils collaboratifs de prospective écologique.

Ce travail s'appuie sur la mobilisation annuelle et systématique d'étudiants de master, l'analyse réalisée par deux doctorantes, et l'implication de trois enseignants-chercheurs au long cours. Il repose sur une démarche d'analyse menée de l'intérieur, appuyée sur un dispositif d'enquête par entretiens auprès des différents protagonistes, institutionnels comme plus informels. Il donne lieu, annuellement, à une restitution sous forme de notes d'observation et d'analyse, venant nourrir la réflexivité des acteurs en situation.

Comment l'association met en pratique ce travail collaboratif ?

Mise en place d'une plateforme informatique collaborative : AGORA.

Le projet Futur Narbona est un projet « Habitants » qui a pour ambition de faire partager à toutes et tous, leur connaissance et leur pratique quotidienne du territoire. Une plateforme informatique collaborative, au nom d'AGORA, a été conçue et est ouverte à toutes les personnes qui ont des suggestions, idées, remarques, connaissances, compétences… sur ce que peut être le territoire et la Ville de Narbonne. L'AGORA est aussi un espace collaboratif permettant ce partage. Il rend accessible à tous une bibliothèque des ressources qui s'enrichira au fil du temps. Pour les membres qui se sont identifiés sur le site, le forum peut devenir le lieu d'échange entre tous les types d'acteurs (habitant, étudiant, chercheur, praticien, agent territorial, représentant d'instance participative, élu local, entreprise, etc.). Il permet aussi d'élaborer des documents en commun ou de partager l'agenda du projet.

Il s'agit également de rencontres trimestrielles, à l'occasion des différents évènements dans la vie du collectif, et notamment lors des temps d'échanges placés sous l'égide de la démarche Paysages, Territoires, Transitions du ministère de l'Environnement. Lors de ces rencontres, des réunions sont programmées en vue des points d'avancement successifs et des temps réguliers de restitution entre publics embarqués.

Titre 2 : Le travail des étudiants et les outils qu'ils ont mis en place

A – Des outils mis en place par les étudiants stagiaires pour inciter à la capacitation habitante

Cartes participatives

Méthode

Nous avons invité les participants à délimiter des zones, ou pointer des endroits qui représentent pour eux des atouts ou des points positifs du territoire et qui sont donc à valoriser. Ou des zones où il est nécessaire d'apporter des améliorations, les habitants ont par conséquent émis des propositions, qui concernent soit l'animation soit l'aménagement, ou même les deux. D'autres ont juste signalé un problème dans le territoire. Le but étant in fine de les laisser s'exprimer sur leurs quotidiens.

Cet atelier s'est déroulé le 24 avril lors de la Journée mondiale de la Terre organisée par le CLUB UNSCO TERRE DE L'AUDE.

Nous avons mis à disposition des participants des fils de laine de trois couleurs différentes.

Vert : Zone du territoire appréciée

Bleu : Zone de territoire ouverte à une proposition « ... »

Rouge : Zone du territoire à problème

Résultat :

- 8 propositions, 16 lieux appréciés et 8 lieux à problème



Action « # moi Habitant »

Méthode

Le mercredi 17 mai, nous avons effectué un travail de récolte de la parole habitante : nous nous nous sommes rendus dans les rues de Narbonne avec des pancartes sur lesquelles étaient inscrit : "si j'avais ne baguette magique pour mon territoire...", les passants étaient invités à écrire leurs souhaits et leurs désirs.

Résultat

Nous avons touché une vingtaine d'habitants du Narbonnais, nous avons pu recueillir plusieurs souhaits répartis dans différents domaines : aménagement, civisme, précarité, dynamise territorial ou simplement touchant au domaine des rêves.

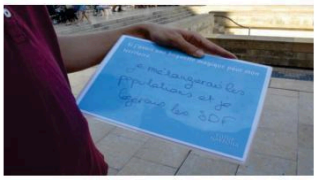

Livre de vœux

Méthode

Il s'agit d'un livre qui circule dans la ville de Narbonne, de commerces en commerces, de lieux en lieux, dans lequel les habitants peuvent s'exprimer comme ils le souhaitent : un vœu, une colère, un rêve, une idée...

Résultat

Nous avons noté 25 propositions pour l'ensemble du territoire qui se déclinent sous forme d'envies d'actions, ou d'attentes, de souhaits, d'aspirations etc.



Narbonnaise au fil des photos

Méthode

Nous avons mené un atelier autour de photos prises par les étudiants stagiaires et les membres de l'association ECOLOCAL. Ainsi nous avons invité des habitants de la Narbonnaise à réagir par rapport à ses photos, et nous dire ce qu'elles évoquaient pour eux. Cet atelier s'est déroulé le samedi 3 juin à Narbonne-Plage de 10 heures à 16 heures à l'occasion de la semaine européenne du développement durable.

Résultat

Ce jour-là, nous avons interagi avec une trentaine de participants qui se sont exprimés à travers les photos.



1 – Mur d'expression



a) Présentation

Un mur d'expression a été mis en place grâce au concours d'étudiants de l'Université Lyon 2 (envoyé par Guillaume Faburel). Ce mur d'expression a été mis en place le 30 janvier 2016. C'était un mur aux dimensions impressionnantes, positionnés dans un premier temps sur les barques (cours de la République) de la ville de Narbonne, puis devant la médiathèque. Cette action de grande envergure avait pour but de recueillir des paroles habitantes, de laisser les gens s'exprimer librement, mais aussi de marquer les esprits.

Ce fut un vif succès, car les étudiants stagiaires de 2017, en se rendant sur le terrain pour échanger avec des habitants, ont pu s'apercevoir que pour certaines personnes ça leur avait permis de connaître cette association, et le fait qu'on vienne sur la place publique leur demandait leurs avis les avait plus que surpris.

Cette action doit être reconductible, mais elle demande des moyens matériels (création du mur) et humains (transports de celui-ci) importants.

b) Exemples :

Quelques exemples de paroles habitantes récoltées :

« Besoin de se rassembler ! Proposer des réunions citoyennes !!!! Et surtout être INFORMER !! »

« Narbonne, une belle endormie… A quand le changement »

« Croire en l'avenir, c'est évoluer et évaluer l'importance que chacun représente. L'avenir avec espoir, et confiance, en unissant nos forces car l'avenir appartient à ceux qui ont mis la division de côté »

c) Résultats :

Une trentaine de participants (exactement 33) sont venus apposer sur ce mur leurs colères, souhaits…

d) Que faire des résultats ?

Ensuite, il est possible d'exploiter les résultats en demandant à d'autres habitants, s'ils sont en accord avec ce qui a été dit sur le mur d'expression. Trouver les choses qui font commun entre les habitants du Narbonnais pour travailler entre habitants sur le diagnostic du territoire actuel et sur le devenir de celui-ci par le biais de projets « Habitant ».

2 – Les cartes participatives

a) Méthode

Dans l'espace public, à la vue des passants, avec deux cartes en format A0 (une carte de Narbonne, une carte du "territoire Narbonnais"), nous proposons aux passants de délimiter à l'aide de punaises et de ficelles de 3 couleurs différentes des espaces. Chaque couleur a sa signification : des zones qu'ils apprécient particulièrement (en vert), des propositions pour améliorer une zone (en bleu) et des zones qu'ils n'apprécient pas (en rouge). On demande ensuite de commenter la zone que le passant vient de délimiter, en prenant note. On colle ensuite une gommette numérotée sur la carte pour lier la zone à un commentaire écrit.

Ces cartes ont été utilisées lors de la journée mondiale de la Terre, qui est une manifestation d'envergure internationale, organisée localement sur Narbonne par le Club UNESCO Terre de l'Aude.

b) Points positifs :

-Cet outil permet de laisser s'exprimer les passants sur leur ressenti des zones qu'ils ont délimitées eux même.

-C'est aussi un moyen de rebondir sur les zones délimitées par d'autres habitants et de comparer son ressenti par rapport à la proposition préalablement faite.

-L'expression est assez facile, car on ne demande pas d'écrire ou de raconter avec précision.

c) Points négatifs :

-Les propositions ne peuvent être que ciblées et zonées. L'expression ne peut pas être générale (par exemple : "la ville de Narbonne est salle" ne peut pas vraiment apparaître sur la carte).

-Pour certaines personnes il est difficile de se situer avec la carte.

-Si une zone est déjà pointée, le passant ne va pas forcément repointer le même endroit.

d) Résultats obtenus :

Lors de la journée mondiale de la terre du 22/04/2017, nous avons eu une 20aine de participations. Nous avons ensuite consigné les résultats dans une carte en ligne (http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-participative-de-la-narbonnaise_141820#15/43.1846/2.9932)

e) Que faire des résultats :

Ensuite, il est possible d'exploiter les résultats en demandant à d'autres habitants, s'ils sont en accord avec ce qui a été dit sur la carte ou non. Trouver les choses qui font commun sur le territoire vaste mais aussi sur des parties de celui-ci.

3 – Le Concours Photo

a) Présentation

Le concours photo lancé lors de la journée mondiale de la Terre en avril, a été nommé : « La Narbonnaise au quotidien en photos ».

Il a été demandé à tous les habitants de partager leurs impressions, récits, envies, critiques, rêves… Par le biais de la photographie. Il était question de prendre des photos (pas professionnelle, un smartphone ou un appareil numérique étaient amplement suffisants), et de nous les retourner sur l'adresse mail Futur Narbona.

Ainsi, le 3 juin à Narbonne-Plage, lors de la semaine européenne du développement durable, a été proposé aux habitants de se rassembler autour des photos (préalablement reçues par mail), pour parler ensemble du quotidien et de nos lieux de vie. Aurait dû alors être décidé, par l'ensemble des protagonistes, de récompenser plus généreusement trois auteurs de photos qui auraient réussi à retranscrire le mieux le quotidien de la Narbonnaise. Sachant qu'il était prévu une petite récompense pour chacun des participants au concours.

b) Résultat :

Cela a été un échec, aucune photo n'a été réceptionnée. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- Un flyer beaucoup trop « fouillis », avec beaucoup trop d'informations à la fois écrites et graphiques.
- Une communication autour du concours certainement pas très efficace

Plusieurs questions restent en suspens, l'idée de la « carotte » avec la petite récompense s'est montrée infructueuse. Est-ce vraiment alors important quand on veut inviter à participer à un évènement / concours… ?

De nos jours beaucoup de personnes sont équipées de smartphone, et bon nombre d'entre elles les sortent pour prendre des photos, alors pourquoi cela a tant bloqué ? Nous nous étions même adressés à des étudiants lors du salon des sciences du développement durable, qui pourtant semblaient intéressés, disant même que « c'était simple d'envoyer une photo prise par un smartphone par mail ».

Nous apprenons de nos erreurs, notamment autour de la communication, mais aussi en se posant des questions.

Ainsi pour pallier à cet échec a été décidé la mise en place de l'atelier « la Narbonnaise au fil des photos ».

4 – La Narbonnaise au fil des photos

a) Présentation

Nous avons mené un atelier autour de photos prises par les étudiants stagiaires et les membres de l'association ECOLOCAL. Ainsi nous avons invité des habitants de la Narbonnaise à réagir par rapport à ses photos, et nous dire ce qu'elles évoquaient pour eux. Cet atelier s'est déroulé le samedi 3 juin à Narbonne-Plage de 10 heures à 16 heures à l'occasion de la semaine européenne du développement durable. Nous avons affiché cet atelier le 1 juillet durant la Journée Futur Narbona.

On a ainsi mis à la disposition des participants du fil de laine (rouge, verte, bleue) ou nous les invitions à relier des photos représentant des paysages. Ainsi en les reliant, les participants pouvaient retracer les paysages qu'ils voyaient quotidiennement, lors notamment de leurs trajets quotidiens pour se rendre au travail. Mais aussi les paysages qui représentaient les vacances, ou bien les différents risques naturels présents sur leur territoire.

De plus, ils avaient à leur disposition des post-it avec des stylos, pour pouvoir commenter les photos, répondre aux commentaires déjà inscrits…

b) Résultats :

47 post-it ont été mis sur les diverses photos lors de la journée du samedi 3 juin.

c) Que faire des résultats ?

Lors de la journée du premier juillet nous avons affiché les retranscriptions fidèles de cette activité. Nous avons demandé aux participants de cette journée de venir apposer des gommettes sur les post-it, sur les gommettes il avait été inscrit préalablement un « + » ou un « - ». Il y avait également des post-it et des stylos laissés à leur disposition dans le cas où ils avaient envie de commenter leur choix de gommette.

En somme, les retranscriptions fidèles des paroles habitantes sont affichées lors de journées organisées par l'association afin de que tous les habitants puissent les voir, en discuter, et comprendre, les souhaits, colères, qui

animent les autres habitants, de rajouter des observations… En somme de critiquer de façon positive ou négative ce qui a été dit, et pour peut-être collectivement trouver des solutions aux problèmes soulevés ?

d) Quelques exemples :



Constructions nouvelles et énergie photovoltaïque

« Halte au mitage territorial ! »

« Le côté positif c'est qu'on n'a pas construit sur la côte ! »

« Il y a 30 ans, ça n'existait pas ça ! ça s'est rapidement construit !» (Pas d'accord : symbolisé par une gommette)

« La côte positive c'est qu'on n'a pas construit sur la crête » (post-it pour agrémenter la gommette).



Canal de la Robine

« Il faudrait laver le canal de la Robine plus souvent » [d'accord = gommette]

- Post-it pour agrémenter la gommette : « ça me rappelle le non traitement des eaux contre les moustiques, c'était inter cible en centre-ville, je suis devenue allergique même (alors qu'avant non) » [d'accord = gommette]

5 – Le questionnaire paysage

Les étudiants stagiaires de 2017 ont souhaité mettre en place un mini-questionnaire sur le paysage quotidien. Naima BRABRA qui effectuait son Master 2 « Paysages urbains, Stratégies et Médiations » a ainsi constitué ce questionnaire.

a) Qu'est-ce qu'u paysage ?

Un paysage, c'est ce que l'on perçoit de son environnement. C'est un marqueur du rapport entre les sociétés humaines et leur environnement. De nos jours, les paysages sont le résultat de tous les aménagements que l'être humain a entrepris durant son histoire. Il n'existe plus de paysages « sauvages » ou « vierges ». L'agriculture, l'urbanisation, la gestion forestière, les transports... Toutes les activités humaines sont sources de transformation des paysages.

Le paysage n'est pas limité à une représentation uniquement esthétique tel un « paysage décor », mais bien une perception globale de son environnement.

Et vous, vous en pensez quoi ?

Identifions ensemble les paysages qui composent notre cadre de vie afin de les préserver aujourd'hui et les valoriser demain !

L'objectif de ce questionnaire est de donner la possibilité aux habitants de s'exprimer. Ces résultats seront partagés, diffusés et débattus entre nous et avec d'autres habitants au cours de nombreux évènements pour construire des projets autour de ce que nous voyons et vivons tous les jours !

b) De quoi se compose ce questionnaire ?



Les paysages de la Narbonnaise

Un paysage, c'est ce que l'on perçoit de son environnement. C'est un marqueur du rapport entre les sociétés humaines et leur environnement. De nos jours, les paysages sont le résultat de tous les aménagements que l'être humain a entrepris durant son histoire. Il n'existe plus de paysages « sauvages » ou « vierges ». L'agriculture, l'urbanisation, la gestion forestière, les transports... toutes les activités humaines sont sources de transformation des paysages.
Le paysage n'est pas limité à une représentation uniquement esthétique tel un « paysage décor », mais bien une perception globale de son environnement.

L'objectif de ce questionnaire est de donner la possibilité aux habitants de s'exprimer. Ces résultats seront partagés, diffusés et débattus entre nous et avec d'autres habitants au cours de nombreux évènements pour construire des projets autour de ce que nous voyons et vivons tous les jours !

Cadre général

Genre

- ◯ Masculin
- ◯ Féminin

Classe d'âge

- ◯ 0-19
- ◯ 20-39
- ◯ 40-59
- ◯ 60-79
- ◯ 80+

Catégorie socio-professionnelle

- ◯ Agriculteur
- ◯ Commerçant, artisan, chef Entreprise
- ◯ Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.
- ◯ Profession intermédiaire
- ◯ Employé
- ◯ Ouvrier
- ◯ Chomeur
- ◯ Elève, Etudiant
- ◯ Inactif
- ◯ Autre

Dans quelle commune habitez vous

Depuis combien de temps ?

Pourquoi avez vous choisi de vivre ici et non pas ailleurs?

Perception et ressenti au paysage du quotidien

Vous ouvrez votre fenêtre, que voyez-vous ?

Devant ce paysage, que ressentez-vous ? Pourquoi ?



Comment souhaiteriez-vous le voir évoluer ?

Selon vous, quels sont les lieux incontournables, emblématiques, à voir absolument ?

Quels sont les lieux secrets, cachés, étonnants, qu'il faut découvrir absolument ?

Connaissez-vous dans votre commune, des lieux inscrits sur la liste de patrimoine mondial UNESCO ?

Quels lieux éviteriez-vous de nous montrer ?

Sensibilité à votre environnement proche

Voici quelques mots, pouvez-vous cochez ceux qui pourraient définir votre environnement ?

- ☐ Pittoresque
- ☐ Vilain
- ☐ Abimé
- ☐ Inspirant
- ☐ Agité
- ☐ Entretenu
- ☐ Sauvage
- ☐ Majestueux
- ☐ Préservé
- ☐ Banal
- ☐ Reposant
- ☐ Nourricier
- ☐ Délaissé
- ☐ Autre

Autre ?



Usages et pratiques dans votre environnement proche

Quelles activités pratiquez-vous en extérieur ?

- ☐ Promenade
- ☐ Course à pied
- ☐ Chasse
- ☐ Cueillette
- ☐ Activités nautiques (bateau, voile...)
- ☐ Autre
- ☐ Marche / Randonnée
- ☐ Vélo
- ☐ Pêche
- ☐ Jardinage
- ☐ Activités aquatiques (nage, plongée)

Autre ?

Y'a-t-il des activités que vous ne pouvez plus faire ?

Au quotidien, avez-vous l'impression d'agir ou pas sur votre environnement proche?

◯ Oui ◯ Non

Pourquoi ?

Si vous aviez une BAGUETTE MAGIQUE, qu'est-ce que vous pourriez transformer, améliorer ou même effacer ?

Avez vous des choses à ajouter ?

Nous vous remercions pour le temps que vous nous avez accordé. Si vous souhaitez être informé.e sur les résultats de ce questionnaire, vous pouvez nous laisser votre adresse mail

c) Les résultats :

Une quarantaine de personnes ont répondu, par internet ou bien de façon directe lors des sorties sur le terrain des étudiants stagiaires.

Pour les pratiques : un nuage de mots dévoile celles qui ont été le plus énoncées :



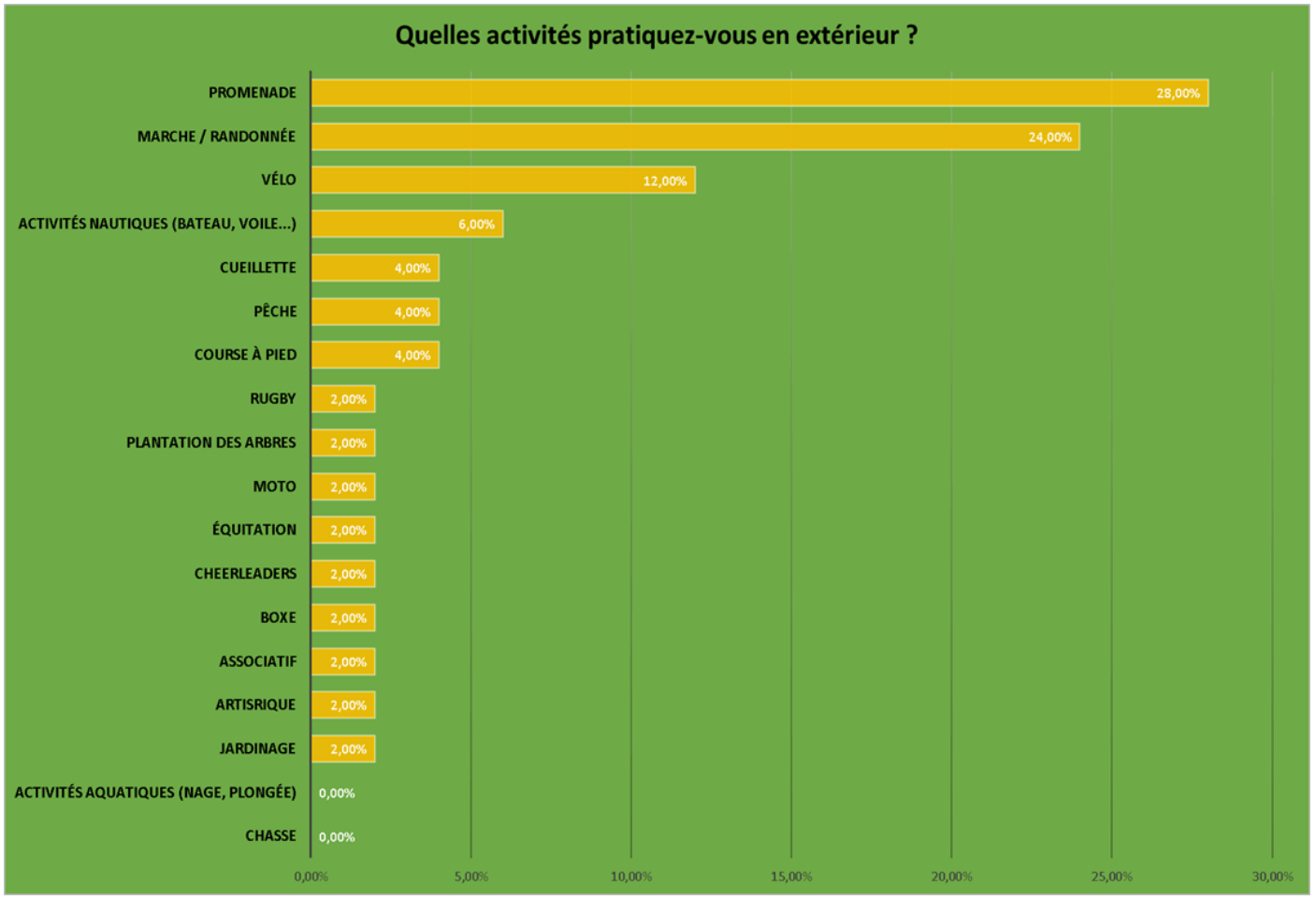
Quelles activités pratiquez-vous en extérieur ?
PROMENADE
MARCHE / RANDONNÉE
VÉLO
ACTIVITÉS NAUTIQUES (BATEAU, VOILE...)
CUEILLETTE
PÊCHE
COURSE À PIED
RUGBY
PLANTATION DES ARBRES
MOTO
ÉQUITATION
CHEERLEADERS
BOXE
ASSOCIATIF
ARTISRIQUE
JARDINAGE
ACTIVITÉS AQUATIQUES (NAGE, PLONGÉE)
CHASSE
28,00%
24,00%
12,00%
6,00%
4,00%
4,00%
4,00%
2,00%
2,00%
2,00%
2,00%
2,00%
2,00%
2,00%
2,00%
2,00%
0,00%
0,00%
0,00%
5,00%
10,00%
15,00%
20,00%
25,00%
30,00%

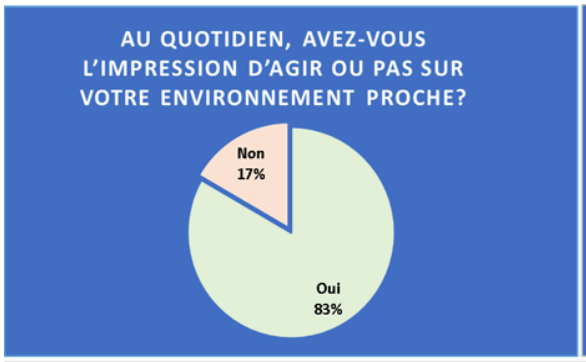
AU QUOTIDIEN, AVEZ-VOUS L'IMPRESSION D'AGIR OU PAS SUR VOTRE ENVIRONNEMENT PROCHE?
Non 17%
Oui 83%

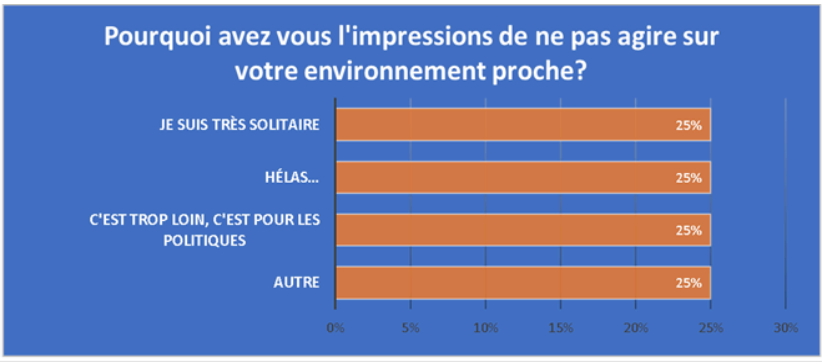
Pourquoi avez vous l'impressions de ne pas agire sur votre environnement proche?
JE SUIS TRÈS SOLITAIRE 25%
HÉLAS... 25%
C'EST TROP LOIN, C'EST POUR LES POLITIQUES 25%
AUTRE 25%
0% 5% 10% 15% 20% 25% 30%

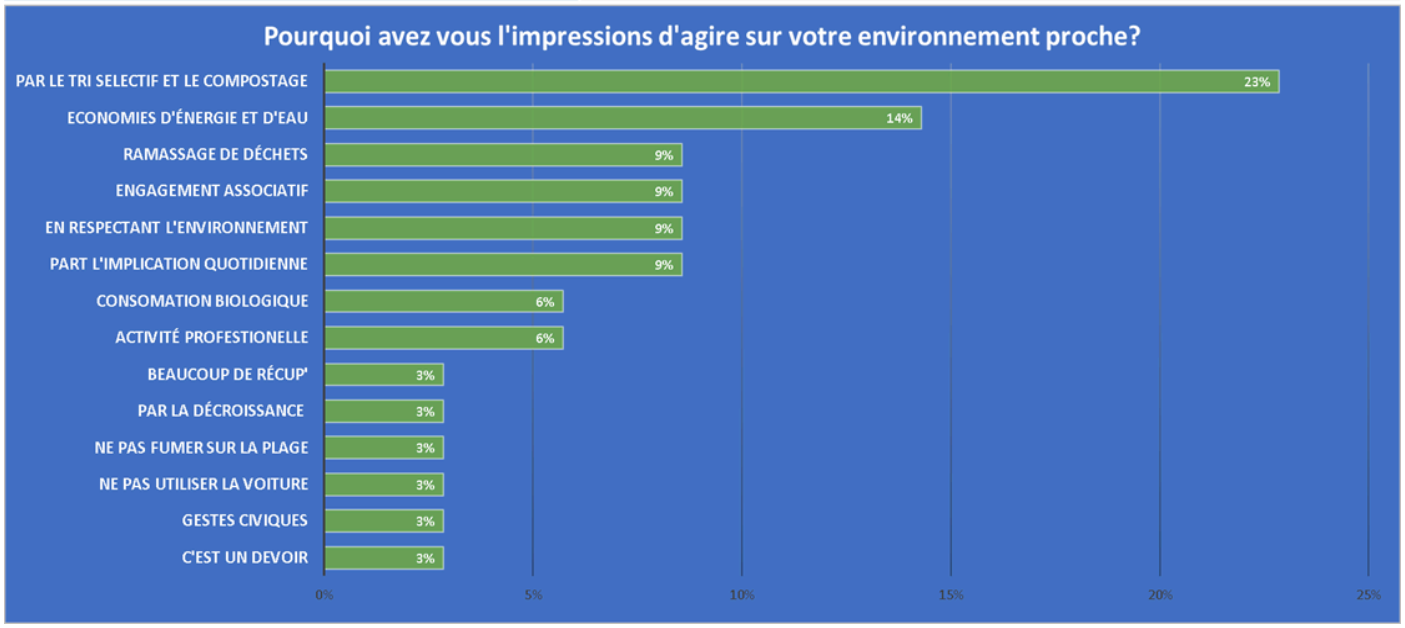
Pourquoi avez vous l'impressions d'agire sur votre environnement proche?
PAR LE TRI SELECTIF ET LE COMPOSTAGE 23%
ECONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU 14%
RAMASSAGE DE DÉCHETS 9%
ENGAGEMENT ASSOCIATIF 9%
EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT 9%
PART L'IMPLICATION QUOTIDIENNE 9%
CONSOMATION BIOLOGIQUE 6%
ACTIVITÉ PROFESTIONELLE 6%
BEAUCOUP DE RÉCUP' 3%
PAR LA DÉCROISSANCE 3%
NE PAS FUMER SUR LA PLAGE 3%
NE PAS UTILISER LA VOITURE 3%
GESTES CIVIQUES 3%
C'EST UN DEVOIR 3%
0% 5% 10% 15% 20% 25%

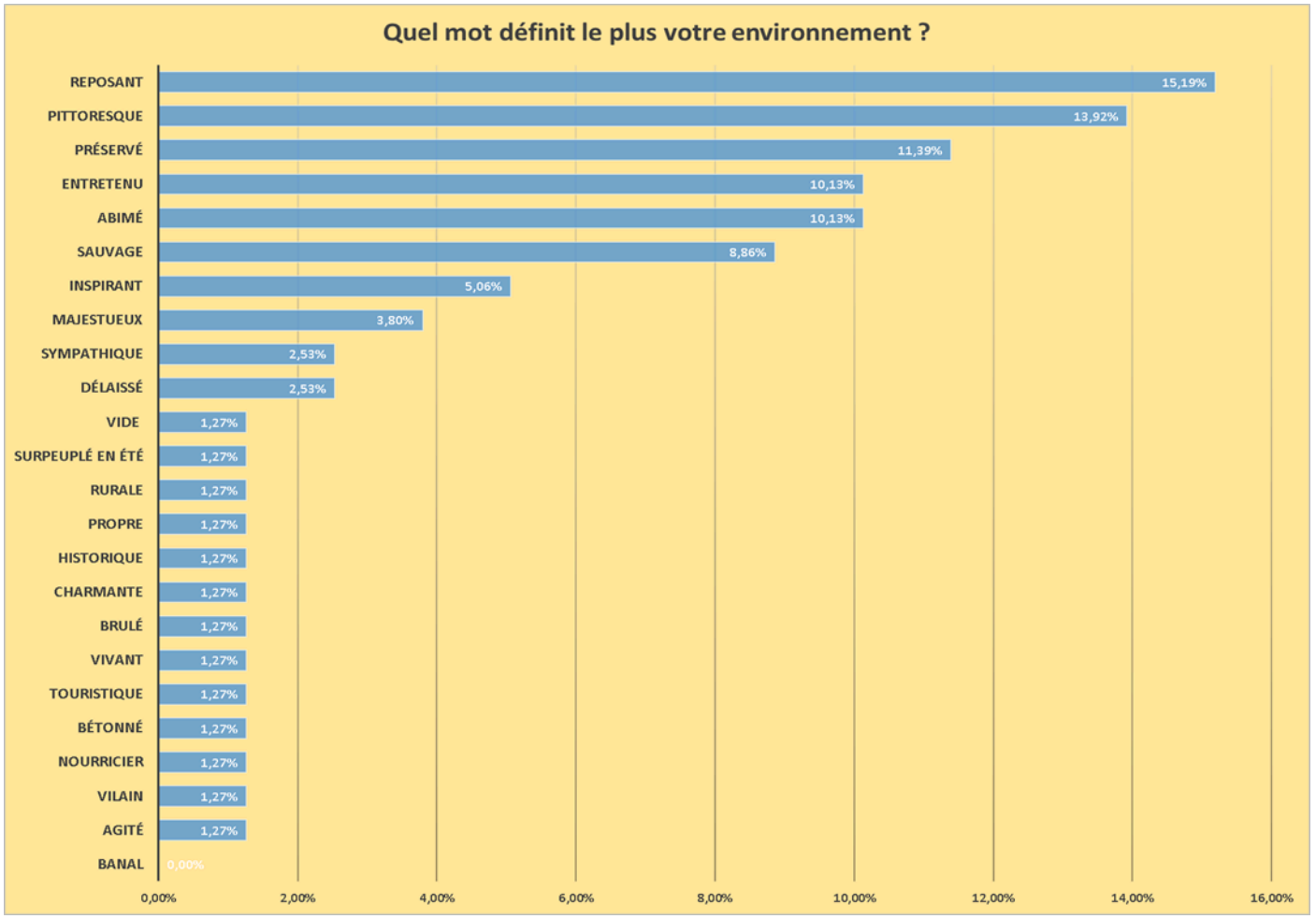

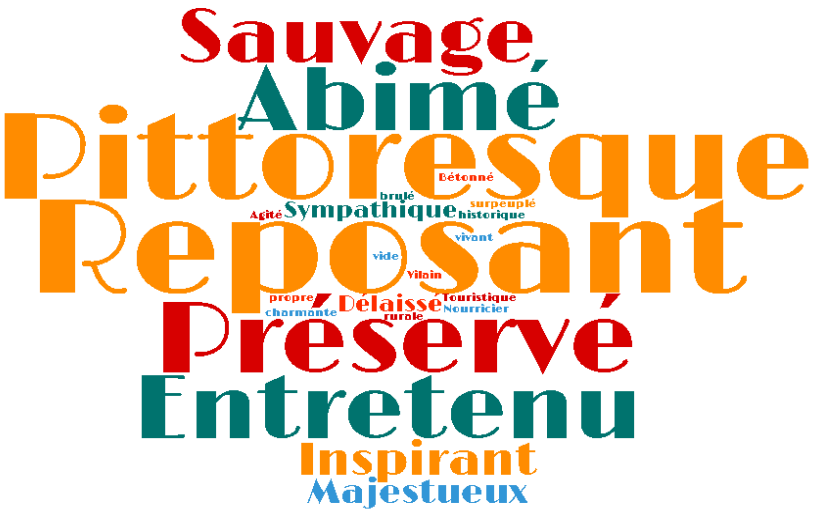

Nuage de mots pour la question : Pourquoi avoir choisi de vivre ici ?



Nuage de mots pour les lieux emblématiques :



1/1

d) Que faire des résultats ?

Les étudiants stagiaires ont décidé de mettre à la disposition des habitants les résultats de ce questionnaire. Ce questionnaire a deux bienfaits majeurs, pour des étudiants venus de loin de mieux cerner le paysage narbonnais au travers du ressenti des habitants. Mieux l'appréhender, et même connaître des lieux emblématiques ou conseillés… Mais c'est aussi le cas pour les habitants du Narbonnais de savoir ce que pense leur voisin de notre paysage ? Qu'est-ce qu'il fait commun ? C'est en ça que les résultats traités de cette façon (voir ci-dessus) sont intéressants. L'accent est mis sur le commun. Faire émerger une réflexion collective sur le paysage du Narbonnais à partir de ce questionnaire semble être une chose intéressante, car déjà 40 personnes y ont répondu, et par le traitement des résultats (grâce au logiciel Sphinx http://www.lesphinx-developpement.fr/) grâce auquel il est simple de faire transparaître le commun.

6 – Activité « Baguette magique »

.



a) Présentation

Il s'agit, pour cette activité, de recueillir des paroles habitantes collectées par des étudiants pour l'association ECOLOCAL de mars à juin 2017, d'une part, par le biais d'une activité nommée « Moi Habitant » où nous proposions aux habitants d'inscrire ce qu'ils feraient sur leur territoire s'ils avaient une baguette magique, mais aussi, d'autre part, grâce à un questionnaire sur le paysage (dernière question).

Cette activité consistait à se rendre dans le centre-ville de Narbonne, avec des feuilles format A 4 plastifiées, sur lesquelles on pouvait inscrire ce que l'on souhaitait au feutre effaçable (modèle ci-dessus). Une phrase avait déjà été commencée : « Si j'avais une baguette magique pour mon territoire… ». Le but était de dépasser le sentiment de ne pas avoir le pouvoir d'agir, de débrider la parole habitante. De leur permettre d'aller plus loin que s'ils avaient le ressenti de ne pas pouvoir agir sur toutes les problématiques inhérentes au territoire.

b) Résultats :

Le questionnaire a permis une quarantaine de réponses à cette question, et la sortie sur le terrain une trentaine.

c) Que faire des résultats ?

Les paroles recueillies permettent notamment aux participants de se rendre compte que s'ils avaient une « baguette magique » ils se sentiraient capables de faire plus de choses, ça les pousse à voir la différence entre une question dans laquelle il ne figure pas l'idée d'une baguette magique et celle dans laquelle il en est question d'une. Mais cela permet aussi d'afficher ces résultats lors de diverses journées organisées par l'association où durant lesquelles l'association est invitée à participer. Les autres habitants peuvent alors se rendre compte du décloisonnement de la parole dont ont fait preuve les autres habitants.

Cela incite à réfléchir, à la fois sur le pouvoir d'agir des habitants, leur ressenti par rapport à celui-ci, et peut-être parvenir à la conclusion que le collectif, les habitants réunis, peuvent être cette fameuse « baguette magique » qui pourra permettre une action concrète sur le territoire.

d) Quelques exemples :

Lors de la retranscription, nous avons vu que toutes ces paroles habitantes pouvaient entrer dans diverses catégories :

- Civisme
- Aménagement
- Précarité / Inégalités sociales
- Ecologie
- Souhaits / Rêves
- Dynamisme

Pour l'aménagement à titre d'exemples :

- Mettre plus de fleurs et de couleurs, comme c'est déjà fait sur le rond-point du théâtre. Il faut plus de pistes cyclables. Et le projet de salle qui doit être construite près de l'Egassiairal, il faudrait la construire sur un terrain en friche sur la route des deux mers. Le stade et les infrastructures qui y sont associées sont très bien comme ils sont, il ne faut pas y toucher.

7 – Livre de Vœux

a) Présentation :

Le livre de vœux est une idée des étudiants stagiaires qui se sont inspirés du fameux livre d'or que certains commerces mettent en place pour recueillir les avis des clients. Il a été décidé de faire la même chose mais pour les habitants et leurs commentaires concerneraient leur territoire. Il ne s'agit pas seulement de parler de l'aménagement du territoire, de ses paysages, mais de tous les composants qui le forment : le côté socio-économique, démographique…

On invite alors les habitants à venir apposer sur ce livre leurs rêves, désirs, souhaits, colères, envies, projets…

Pour ce faire, nous installons le livre de vœux dans des commerces (Librairie l'An Demain, dans la friperie « Bête de Frip' ») mais aussi dans le local d'autres associations (UNESCO Terre de l'Aude). Nous avons pu compter sur le soutien très important de Amalita De Zarate (Présidente de l'association UNESCO Terre de l'Aude), qui a fait le tour des

commerçants du centre-ville de Narbonne, et qui a invité toutes les personnes de sa connaissance à écrire ce qu'ils souhaitaient dans le Livre de vœux.

b) Résultats :

Ainsi nous avons pu recueillir 25 paroles habitantes.

c) Que faire des résultats ?

Cela a permis de rencontrer des commerçants sensibles aux questions environnementales, écologiques, mais aussi celles relatives à la participation citoyenne et à la place qui serait bien de laisser aux habitants lors de la prise de décision. Les étudiants stagiaires ont été très bien reçus par les patronnes de la friperie.

Au-delà des rencontres faites grâce à ce Livre de Vœux, cela permet notamment de collecter des paroles habitantes tout en marquant les esprits en mettant en place des outils originaux.

En ce qui concerne les résultats, ces-derniers seront ensuite transmis à d'autres habitants, notamment car ils ont accès librement au Livre de Vœux, mais aussi lors de journées durant lesquelles l'association ECOLOCAL affiche les résultats afin de générer un dialogue entre les habitants, savoir s'ils sont d'accord avec ce qui est dit, pourquoi et qu'est-ce qu'ils ajouteraient, quelles solutions ils imaginent pour répondre à telle ou telle problématique.

d) A titre d'exemple :

Narbonne, une ville moyenne, historique, riche d'un passé fabuleux possédant un environnement naturel hors pair, touristique d'un climat agréable où il fait bon vivre, dans la douceur de la Provence.

Et dans un éclair nous savons que toute cette richesse peut disparaitre ! Non et Non, nous, les habitants de la ville de Narbonne, refusons de voir se construire cet incinérateur TDN, qui va détruire toute la richesse et la santé de ses habitants. Malgré les intérêts d'AREVA et de ses dirigeants, malgré l'accord des quelques élus et du préfet et malgré l'indifférence médiatique nationale, il n'est pas possible de continuer sur une telle lancée sans prendre en compte l'avis des habitants.

La décision qui va être prise ce mercredi 9 aout sera très lourde de conséquences sur la santé des enfants actuels et futurs. Quel futur voulons-nous pour les enfants de la Narbonnaise et pour nous-mêmes ? Placez-vous le profit au-dessus de la vie humaine ? Quel prix attribuez-vous à la vie humaine ? Qui a si peu d'importance aux yeux des dirigeants d'Areva ?

Nous, les habitants de Narbonne, qui agissons pour rendre notre ville plus propre, plus colorée et plus verte, nous qui voulons l'embellir, dans le respect de l'environnement et du patrimoine naturel, nous refusons de subir ce projet, nous haussons la voix pour nous faire entendre.

Messieurs les décideurs nous sommes de milliers de personnes voulant la vérité concernant le futur de la région. Vous ne pouvez contaminer la planète, seulement pour des intérêts financiers.

Monsieur le préfet agissez en bon père de famille et réfléchissez aux conséquences gravissimes que porte ce projet sur la santé des riverains, qui, en s'installant à Narbonne souhaitaient vivre dans cette merveilleuse région pour profiter de la qualité de vie et de son patrimoine naturel.

De nombreuses associations d'habitants vigilants sont en train de se créer pour que la vérité soit connue de tous.

Monsieur le Préfet nous vous demandons de repenser votre discision avant de signer l'autorisation du 9 aout. Pensez à vos enfants et à vos petits-enfants.

Une Famille Narbonnaise, le 09/06/2017

8 – L'atelier Recherche Action Participative (RAP) : l'aboutissement du recueil de la parole habitante

a) Objectif :

Faire émerger des initiatives habitantes

b) Comment ?

Réaliser 3 ateliers avec trois objectifs différents :

Former des groupes de travail en fonction des sensibilités de chacun

Faire émerger des propositions d'actions habitantes

Créer une fiche étape par étape pour réaliser ce projet

3 ateliers de 30mn

Atelier 1 :

A partir du travail de terrain, (carte participative, livre de vœux, enquêtes, entretiens,) amener les participants à juger de la pertinence de ce qui a été dit (pas d'accord, plutôt d'accord, d'accord) et les amener à proposer d'autres alternatives s'ils le souhaitent, et à soulever d'autres problématiques ou listes de souhaits. Une fois qu'ils se sont exprimés sur les différentes propositions, essayer de former des groupes en fonctions de leurs envies.

Atelier 2 :

Une fois que les groupes sont formés, les groupes devront proposer un ensemble de propositions pour répondre à la problématique soulevée. Sous forme de brainstorming, émettre toutes les idées sans se limiter sur les champs des possibles. Quand toutes les idées auront été émises, proposer de sélectionner une ou deux propositions pour l'atelier 3.

Atelier 3 :

L'objectif de l'atelier 3 est de penser comment réaliser ce projet, les différentes personnes à contacter, un agenda prévisionnel, un budget prévisionnel…

Une fois que chaque groupe aura terminé de monter leur projet, proposer un carrousel :

Une personne par groupe reste sur sa table avec l'ensemble de leurs productions pour les présenter aux autres groupes. L'objectif est ici que chaque projet soit présenté à l'ensemble des groupes et soumis à la critique de chacun pour améliorer le/les projet(s).

Tout ceci est fait à partir de tous les autres outils, de tous leurs résultats, grâce à ce que l'on a pu recueillir.

c) Résultats :

Malheureusement cette activité qui est longue et assez lourde n'aura pas pu être mise en place. Car elle demande surtout d'avoir un collectif suffisamment nombreux. Ainsi, la première fois que cet atelier avait été prévu, c'était lors de la semaine européenne du développement durable organisée par la mairie de Narbonne, et malheureusement l'association n'a pas accueilli suffisamment de personnes. De plus, il avait été initialement prévu également de mettre en place cette activité lors de la journée Futur Narbona du 1er juillet. Mais le temps était plutôt à la rencontre, à prendre contact avec les différents participants.

d) Qu'adviendra-t-il après que cet atelier soit mis en œuvre ?

Il était question de mettre en pratique les projets présentés, de tenter d'être un facilitateur. Il convient alors de commencer par des projets simples et faciles à mettre en œuvre. Le but n'est pas simplement de faire travailler des habitants autour d'une recherche de solutions face à une problématique qui fait commun, mais bien de mettre en place une collaboration entre les habitants longue et efficace qui permettrait d'aboutir à la naissance de ce projet.

B – Les différents moments de rencontre avec les habitants : participation à des journées au contact d'habitants et rencontre sur le terrain même

1 – Répertoire des méthodes de terrain rédigé par les étudiants stagiaires de 2017

Noms	**Description**	**Liens (internet, bibliographie…)**
L'atelier de scénarii	Cette méthode consiste à réunir des petits groupes de personnes (5 à 10 personnes maximum) autour d'une thématique pour se projeter ensemble dans l'avenir du territoire Les ateliers peuvent mener à des stratégies d'action. Somme	Futuribles, a*telier de construction de scénarios prospectifs*, https://www.futuribles.com/fr/agenda/atelier-de-construction-de-scenarios-prospectif-12/
Le baluchon multisensoriel	Cette méthode s'appuie des récits de Augoyard et des méthodes qui utilisent les appareils photo dans la recherche en paysage (Luginbühl, 1989 ; Michelin, 1998 ; Bigando, 2006) et en urbanisme (Lelli, 2003 ; Gwiazdzinski, 2006). Les individus sont équipés de divers appareils de collecte de données sonores, visuelles et d'impressions. Ceux-ci sont donc dotés de magnétophones, d'appareils photo, de carnets, de cartes, d'enveloppes pour ramasser des objets, etc.	MANOLA Théa, « Rapports multi sensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique », Norois 2/2013 (n° 227), p. 25-42 URL : http://www.cairn.info/revue-norois-2013-2-page-25.htm MANOLA Théa., 2012. *Conditions et apports du paysage multi sensoriel pour une approche sensible de l'urbain. Mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables européens : WGT, Bo01, Augustenborg.* Thèse de doctorat en Urbanisme, aménagement et politiques urbaines, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), 646 p.
La carte mentale	Cette méthode a été développée dans les années 60 par l'urbaniste américain Kevin Lynch. La méthode des cartes mentales vise à faire construire une carte par les habitants eux-mêmes. Elle permet d'utiliser un autre support que la parole permettant ainsi une autre approche des représentations spatiales.	ROWNTREE B., *Les cartes mentales, outils géographiques pour la connaissance urbaine. Le cas d'Angers (Maine-et-Loire),* Norois, 1997, 176, 1, pp.585- 605 Recherche-action sur la mobilité des jeunes à Bruxelles en fonction de leurs origines géographiques 2008, « Jeunes en ville, Bruxelles à dos ? » (Http://www.ateliers-urbains.be/wp-content/images/jeunes_en_ville_bruxelles_a_dos.pdf

Le city remix	Cette méthode permet aux individus de coconstruire dans un laps de temps court (une journée, une semaine) une action, un projet, une idée innovante.	City Remix URL : http://www.cityremix.co Expérience de City Remix à la gare Lyon Saint-Paul URL : http://garemixsaintpaul.grandlyon.com
L'entretien libre	Cette méthode propose de mener des entretiens sans cadre prédéfini. Ceux-ci se déroulent sur le mode de la conversation. L'absence de questions prédéterminées incite la participation active de l'habitant. C'est en effet l'enquêté qui dirige la discussion et qui oriente les sujets abordés. Lors du déroulement de l'entretien, les questions ne doivent pas être limitées à quelques dimensions de la vie de l'individu. Elles doivent s'intéresser à sa trajectoire personnelle au travers d'un récit de vie ou d'une sociobiographie.	MAGIOGLOU Thalia, « L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 2/2008 (Numéro 78) p. 51-65 / URL : www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2008-2-page-51.htm.
L'entretien semi-directif	L'entretien semi-directif est une méthode d'enquête qualitative qui s'appuie sur des problématiques préalablement définies. L'entretien semi-directif repose une grille ou un guide d'entretien qui peut être élaboré selon deux axes différents. La première méthode consiste à mener des entretiens non directifs avec les sujets sur le terrain d'étude pour faire ressortir des grands thèmes. La seconde méthode consiste en une élaboration de la grille d'entretien à partir de diagnostics institutionnels (PLU, SCoT…) Généralement la discussion débute sous la forme d'un entretien non directif qui permet d'introduire le sujet. Ce n'est que lorsque l'habitant a accepté de participer à l'enquête et a assimilé les termes du sujet que l'entretien semi- directif peut commencer. Les thèmes de la grille d'entretien sont ensuite abordés successivement à travers des questions principales. Cependant rien n'empêche à l'intérieur d'un thème, de passer sur le ton d'un entretien non directif si le besoin s'en fait sentir.	La densité vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise, 2015, http://www.urbalyon.org/Document/La_densi cation_vecue_dans_les_espaces_peripheriques_de_l-agglomeration_lyonnaise_-_Atelier_IUL_-_juin_2015-20143
L'entretien sur écoute réactivée (EER)	L'entretien sur écoute réactivée (EER) est inspiré des travaux de Jean-François Augoyard. Un premier entretien (libre, semi-directif) est enregistré puis rediffusé lors d'un second entretien auprès de la même personne.	MASSON, Damien. *La perception embarquée. Analyse sensible des voyages urbains.* Université Pierre-Mendes France, 2009, 350 p.

	Faire écouter aux habitants des enregistrements sonores de lieux où ils vivent, où ils ont l'habitude de passer ou les faire écouter ce qu'ils disent eux-mêmes sur ces lieux permet de faire la part entre des effets de contexte et des constantes culturelles, des interprétations et des schèmes répétitifs. Cette méthode fonctionne également avec une prise vidéo.	
L'herméneutique cartographique	Cette méthode consiste en un entretien ou un atelier à partir d'une carte élaborée précédemment avec la même personne. La correction de la carte (orale, textuelle ou graphique) par l'habitant lui-même vise à séparer le rapport immédiat à l'espace et le construit individuel et social.	FEILDEL Benoît, *Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme*, Norois [En ligne], 227 | 2013. FEILDEL L B. (2010). *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme.* Tours : Université François Rabelais, thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, 651 p. oai:tel.archives-ouvertes.fr:tel-00537920
Le jeu de reconstruction spatial (JRS)	Cette méthode vise les enfants. À travers un jeu de plateau et des pièces manipulables (pièces géométriques, coloriées, fils…), les enfants sont amenés à raconter la journée qui vient de s'écouler ou une journée marquante (week-end, vacances…) et en même temps, à situer les éléments sur le plateau. Cette méthode renseigne sur quatre points : - le nombre d'éléments clairement identifiés dans l'imaginaire de l'enfant - le type des éléments identifiés - la qualification des éléments identifiés - la structure spatiale de leur représentation	RAMADIER T., DEPEAU S., 2010, « Approche méthodologique (JRS) et développementale de la représentation de l'espace urbain quotidien de l'enfant », in I. Danic O., David S., Depeau S. (dir.), *Les enfants et les jeunes dans les espaces quotidiens*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 61-74. DEPEAU S., GUY F., "Cartes à la une : la carte mentale par le jeu pour comprendre l'espace vécu par les adolescents", 2014, *Géoconfluences*, URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/carte-a-la-une/carte-a-la-une-jrs
Le jury citoyen	Cette méthode consiste à faire participer des habitants à la prise de décision au cours d'un atelier. Face à eux se trouvent un groupe de "témoins" (techniciens, praticiens…) chargés non pas de participer activement au débat mais de répondre aux questions posées par les habitants. Une thématique est donnée en début d'atelier (changement climatique, précarité...) et est	L'Espace d'Interpellation Démocratique (ECID) au Mali. Le gouvernement à l'écoute du peuple. (En ligne) février 2001, URL : http://base.d-p-h.info/fr/ches/premierdph/che-premierdph-5380.html VERGNE Antoine, « Jury citoyen », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateaureynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre

	examinée au regard de ce qui existe et de ce qui pourrait se faire sur le territoire. Les habitants émettent ensuite leur avis et des recommandations dans un rapport.	R., Neveu C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : http://www.participation-et-democratie.fr/dico/jury-citoyen
L'opération populaire d'aménagement (OPA)	L'OPA ou opération populaire d'aménagement consiste à planifier l'aménagement d'un espace dont le périmètre, les enjeux et les projets auront été définis par les habitants. Des praticiens sont présents lors des séances de concertation et des réunions, mais ceux-ci n'ont pas le droit d'émettre leur avis, seulement celui de répondre aux questions des habitants. L'OPA débute par une assemblée publique qui délimite les périmètres d'aménagement et décrit l'histoire de ces territoires. Les habitants se divisent en groupes selon les périmètres et se voient munir d'une carte, de crayons et d'une notice explicative sur l'OPA. Ils doivent également répondre à un questionnaire portant sur le déroulement de l'OPA. Ensuite les équipes arpentent le terrain et des propositions d'aménagement sont esquissées au long du parcours. Enfin les habitants et les professionnels se réunissent pour discuter des propositions émises. Un consensus est formulé autour d'une ou plusieurs propositions et l'OPA s'achève sur une présentation globale.	Opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles, URL : http://ccpsc.qc.ca/opa

2 – Le Questionnaire envisagé par les étudiants stagiaires

Grille d'entretien

La première colonne correspond aux grandes **thématiques** que nous voulons traiter.

- **L'environnement et le cadre de vie** est la thématique d'entrée de l'entretien : elle permet de prendre conscience que l'environnement n'est pas réduit aux thèmes de la nature et de l'écologie. Il renvoie au cadre de vie, et de projeter la thématique **paysagère** du territoire, voire à identifier **"le paysage cadre de vie et de quotidien** "à l'échelle du bassin de vie du Narbonnais.
- Le **dérèglement climatique et les risques** interviennent juste après pour pointer du doigt les spécificités du territoire narbonnais. Mais bien que les inondations soient le lot annuel d'une grande partie de la population, la mobilisation autour du dérèglement climatique n'est pas toujours assurée. Il s'agit de comprendre quel est l'imaginaire qui se joue derrière et qui peut consister un éloignement, ou un frein, vis-à-vis de la prise de conscience de chacun.

- **Les modes de vie et les pratiques** permettent d'identifier les prémices d'un engagement auprès des personnes enquêtées. C'est par les actes quotidiens, par des modes de vie standards ou alternatifs (bricolage, tri, compost…) (Movida, 2011 et 2014) que l'engagement se dessine.
- **L'habiter, être habitant(s)** permet de creuser la thématique de l'**engagement** (qui est transversale à toutes les thématiques de l'entretien) à travers une prise de position : je suis habitant, je ne suis pas habitant, pourquoi ? Il permet également, par les liens de sociabilité, de montrer qu'il peut exister du commun, de la solidarité entre les habitants autour des problématiques qui agitent leur cadre de vie.
- **La démocratie participative** permet de dresser un constat de la mobilisation des habitants autour des dispositifs institutionnels existants et d'envisager avec eux d'autres formes de mobilisation. Les questions du poids de la parole et de l'action habitante sont primordiales.

Les **hypothèses** situées dans la seconde colonne sont des axes structurants des thématiques précédentes. Elles permettent de fixer (même si la méthode de l'entretien semi-directif est assez libre) ce que l'on veut savoir, provoquer, avec les questions qui suivent.

Enfin les **questions** découlent des hypothèses, qui découlent elles-mêmes des grands thèmes. La **question principale** est celle qui doit être posée dans des termes exacts. Les questions de relance ne sont pas facultatives (malgré leur nom), elles sont obligatoires mais leur formulation repose sur la réponse qui vient d'être faite de l'enquête.

En bleu se trouvent les mots nécessaires à notre réflexion qu'il ne faut pas perdre de vue lorsque l'on mène l'entretien.
En rouge les aide-mémoires ou les orientations à garder en tête lors des questions.
En vert, ce qui a été rajouté suite à la conversation avec Bernard le 18 avril 2017.

Si la personne enquêtée nous donne son accord, les entretiens seront enregistrés. Cela nous permettra (dans certains cas ou pour tous, selon le temps disponible) de les retranscrire littéralement.

1. Temps de présentation
Bonjour,
Nous sommes des étudiants, stagiaires au sein de l'association ECOLOCAL.
Notre objectif est de rencontrer des habitants du territoire narbonnais pour avoir leur vision du territoire. Il faut les deux versants de la chose : nous voulons connaître le territoire mais qu'allons-nous apporter aux habitants pour qu'il y ait réciprocité ? Là on peut amorcer vers la suite sur le projet de territoire. Je ne m'intéresse pas seulement à ce que pense les gens. Ça sert à quoi ? à qui ? Nous travaillons sur le projet "Futur Narbona", porté par des habitants, qui vise à repenser le territoire par et pour les habitants.
L'entretien dure 30 à 40 minutes, est-ce que vous acceptez de discuter avec nous ?
Pour mieux travailler sur les entretiens, nous aimerions enregistrer notre conversation. Est-ce que vous acceptez ?

2. Temps de l'entretien semi-directif
Adopter le ton de la conversation.
Ne pas hésiter à relancer même si ce n'est pas indiqué dans la grille d'entretien.

Thématique	**Hypothèses**	**Question principale** ***Question de relance***
Environnement, cadre de vie	L'environnement est entendu au sens de "cadre de vie" et non pas réduit aux thèmes de la nature et de l'écologie. Il s'agit de comprendre la façon dont il est défini par les habitants (*première question*).	Depuis combien de temps vivez-vous ici ? *Pourquoi avez-vous emménagé ici ?*

	Il permet de considérer l'espace d'engagement de l'enquêté comme étant celui du bassin de vie (*deuxième question*). Le paysage, dans sa capacité à renvoyer l'individu au bassin de vie, à plusieurs temporalités (passé, présent, futur) et à un rapport sensible au cadre de vie, est primordial (*troisième question*). (À travers cette thématique, il est fort à parier que les enjeux du dérèglement climatique (transformation du paysage, inondations, submersion marine, diverses pollutions) ressortent d'eux-mêmes.)	Comment décririez-vous votre cadre de v ? Qu'est-ce que le Narbonnais pour vous ? *Quelles en sont les particularités (Paysages, climat, ressources et risques, u certain style de vie…)* *Quelles en sont les limites* (géographique) *Où s'arrête le Narbonnais ? C commence-t-il ?* Comment décririez-vous le paysage ? (S la base d'entretiens *in situ*) *A-t-il évolué depuis que vous habitez ici ?* *Selon vous, comment va-t-il évoluer (Changement lent, rapide, global ou s des éléments précis…)*
Changement climatique, risques	Le territoire narbonnais est soumis à un certain nombre de risques dus en grande partie au dérèglement climatique. Il s'agit de comprendre la façon dont ils sont identifiés et leur place dans l'imaginaire habitant (*première et deuxième question*). La présence de risques sur le territoire a un impact sur les modes de vie. Comment cet impact est-il perçu par les habitants ? (*Troisième question*) Enfin, il s'agit de voir comment l'impact du dérèglement climatique / le CC sur le quotidien des habitants peut provoquer ou non un engagement, une prise de position ou des actions envisagées ou concrètes (*quatrième question*).	Pour vous, qu'est-ce que le changeme climatique ? (Temporalité, ampleur) *Selon vous, est-ce qu'il existe des risqu sur le territoire ?* Comment se manifestent-t-ils dans vot quotidien ? *(Temporalité, ampleur)* Est-ce que vous pensez pouvoir agir dess ? *Si oui, comment ?* *Si non, pourquoi ?* *(Fatalité, acceptation, appréhension…)*
Modes de vie et pratiques	L'engagement, les prises de position et les actions envisagées se reflètent dans les actes quotidiens et les modes de vie (*première question*). On assiste aujourd'hui à l'émergence et à la revendication de modes de vie alternatifs (Moderato, 2014) : la consommation bio, le *do it yourself*...etc. Quel impact sur les modes de vie des habitants dans le Narbonnais ? (*Deuxième question*)	Quelles sont vos habitudes dans Narbonnais ? En dehors ? (Si trava famille, loisirs à l'extérieur…) *Est-ce que vous pourriez nous raconter u journée-type ? (En semaine, le week-end)* *Comment vous déplacez-vous ? Comme consommez-vous ?* Est-ce que souhaiteriez changer certain de vos pratiques ? *Si oui, lesquelles et pourquoi ?*
Habiter, être habitant(s)	L'habiter est un entendement (*première question : suis-je habitant ? D'où ?*) et un engagement (*deuxième question : pourquoi suis-je/ne suis-je pas habitant ?*) dans le lieu de vie qui va du militantisme le plus affirmé aux actes quotidiens les plus banals. Être habitant, c'est également être habitant**s**. Il s'agit de faire le lien entre les relations sociales et la construction d'un projet commun (*troisième question : avec qui suis-je/ne suis-je habitant ?*)	Vous sentez-vous habitant du Narbonnais *Si oui, pourquoi ?* *Si non, vous sentez-vous habitant d'u autre endroit ? De nulle part ? Pourquoi ?* Qu'est-ce qu'être habitant pour vous ? Quelles relations entretenez-vous avec l habitants de votre quartier (voisins) ? d votre commune ? du Narbonnais ?

		Dans quels lieux vous rencontrez-vous ? quelle occasion ? Quels contacts avez-vous Connaissez-vous vos voisins ? Est-ce qu vous participez à des évènements ?
Démocratie participative	La démocratie participative est un motif récurrent des politiques publiques d'aménagement. Comment est-elle perçue par les habitants ? (*Première et deuxième question*) De quelles façons les habitants sont-ils ou ne sont-ils pas engagés dans le territoire ? Par les réseaux institutionnels ou non ? (*Troisième question*) En dehors des cadres institutionnels, comment les habitants pensent-ils la parole et l'action habitante ? (*Quatrième question*) Quelle est la force de proposition des habitants ? (*Cinquième question*)	Selon vous, la parole et l'action habitan peuvent-elles jouer un rôle dans l'avenir d territoire ? *Si oui, pourquoi et comment ?* *Si non, pourquoi ? Quels sont les limit (acteurs, normes, système…) de la paro et de l'action habitante ?* Selon vous, que signifie la démocrat participative ? *Quelles formes prend-t-elle ?* *Que pensez-vous du rôle des associatio et des collectifs dans la démocrat participative ?* Comment souhaiteriez-vous participer (o participez-vous) à la vie du Narbonnais ? *Êtes-vous engagé dans votre quartier Dans votre commune ? Ailleurs ? À pl grande échelle ?* *Souhaiteriez-vous être engagé d'u manière ou d'une autre ?* *Si oui, pourquoi et comment ?* *Si non, pourquoi ?* Selon vous, est-ce qu'il existe d'autr formes d'expression et d'engagement ? Si vous aviez la possibilité de propos quelque chose pour le territoi narbonnais, que feriez-vous ? *Une idée à laquelle vous avez déjà pensé Un projet qui vous tient à cœur ? Quelq chose à changer sur le territoire ?*
Futur Narbona (évènements, implication à venir…)	Partant du principe qu'une grande partie de la population ne se sent pas concernée, ni mobilisée par les structures existantes, il s'agit d'interroger la portée des évènements à venir (*première question*). Avant de coconstruire un projet de territoire habitant, de quelle façon est-il perçu, compris, intégré dans l'imaginaire ? (*Deuxième et troisième question*)	Est-ce que vous êtes intéressé(e) par d évènements comme la Journée Mondia de la Terre ou la Semaine d Développement Durable ? *Si pas au courant, est-ce que ça vo pourrait vous intéresser ?* *Si au courant mais pas intéressé, pourqu ? Comment ce type d'événement pourra vous intéresser ?* *Si au courant et intéressé, pensez-vous aller ? qu'attendez-vous de ces évènemen ?* Qu'est-ce qu'un "projet de territoire" po vous ?

		Si on vous en donnait l'occasio seriez-vous prêt ou prête à y participer ?

Le "pourquoi" des relances n'est pas à lancer tel quel : toutes les relances s'appuient sur ce qui a été dit précédemment par la personne enquêtée.

3. Temps de clôture et du "et après…"
L'entretien n'est pas à sens unique : nous venons obtenir des informations mais nous espérons induire un changement dans la manière dont la personne se définit comme habitant, la manière dont elle envisage l'avenir de son territoire, la manière dont elle s'engage…
Informer de ce que vont devenir les entretiens, des évènements à venir.
Prendre et laisser les coordonnées.
Demander un second entretien plus tard (dans un mois, deux mois, après les vacances) ?

En quoi le travail des étudiants nous précédant ont suscité de l'intérêt des habitants ? Comment allons-nous déclencher cette démarche mobilisatrice ? Comment donner l'idée aux gens de faire un projet ?
Les étudiants sont arrivés au constat que les gens sont passifs. Est-ce que c'est une analyse, un constat ou un jugement ? En quoi est-ce utile à l'habitant de découvrir qu'il est passif ? En quoi, en tant qu'habitant, ça me donne l'idée de sortir de ma passivité ? L'habitant peut ne pas se reconnaître, aucun n'a dit qu'il n'était passif. Mais ils ne sont pas reconnus dans le terme d'**engagement**.
L'environnement devrait mobiliser tout un chacun, mais c'est une vue de l'esprit. Les habitants répondent qu'ils font ce qu'ils font parce qu'ils en ont la capacité et que cela sert à quelque chose. En relisant les entretiens, on découvre une explication réelle du comportement réel. Personne n'est passif : même celui qui ne fait rien, fait quelque chose **parce que**.
Comment notre travail pourrait être un stimulant pour l'habitant ? Il faudrait leur faire **découvrir** comment on pourrait faire des choses ensemble sur des sujets d'intérêt réel. L'environnement devrait être un sujet mais pour autant, ce n'est pas concrètement le cas. Mais les gens n'osent pas forcément l'avouer en situation d'entretien.
Comment on s'y retrouve en tant qu'étudiants ? Nos objectifs ne sont pas les objectifs d'ECOLOCAL.

L'entretien n'est pas un lieu où l'on se met à penser. C'est autre chose qui est en jeu et pourtant, il faut provoquer la mobilisation et l'engagement. La rencontre c'est trouver à se découvrir sans centrage sur l'un ou sur l'autre. Se découvrir : ôter toutes les barrières. Or la grille c'est une barrière, c'est l'envers de la rencontre. On se met en roue libre, on se rencontre, on s'écoute. Et ça, ça enclenche l'envie. Ce n'est qu'un point de départ et on peut développer, organiser et prolonger ces rencontres.
Est-ce qu'on se met en situation de faire advenir quelque chose ? Une grille, comme un tamis, ça sert à filtrer et on ne retient que ce qu'on veut retenir.

Penser les choses souterraines : relations entre voisins, liens de parenté… conditions/circonstances/contingences…

Dans leur quotidien, la plupart des gens ne se pensent pas. Au cours d'un entretien, la courtoisie fait qu'ils se prêtent au jeu.

Dire ce qu'on cherche à travers l'entretien.

Dire que les institutions sont inactives, c'est la même chose que dire que les habitants sont passifs. En fait, tout est fait en dehors et tout est fait pour rester en dehors. Faire de l'habitant un objet de connaissance, c'est être **hors-sujet**. Il faut s'intéresser aux habitants pour ce qu'ils sont.

Nous > étudiants > stagiaires ECOLOCAL : ça ouvre des portes sur le temps de la journée, de la vie… Les entretiens sont un moment dense dans quelque chose (le projet).

On ne dit pas les choses pour rien : pourquoi ne pas prendre la personne au sérieux lorsqu'elle dit qu'elle n'a pas le choix de prendre la voiture pour aller au travail ? Qu'est-ce que ça veut dire pour la personne ? Pour elle, elle n'a vraiment pas le choix. C'est la différence entre la problématique et les questions. **C'est tel que c'est dit que ça veut dire quelque chose**. Tout a une raison. La problématique introduit un regard qui est biaisé, elle introduit un regard.

Le jugement social omniprésent, qu'on a tous en tête, empêche qu'on soit libre d'exprimer. Ma voiture n'est pas qu'un moyen de déplacement, c'est une image, c'est un bien (propriété). Nous ne changerons nos comportements que lorsque l'on prend conscience que le regard de l'autre faussent nos actions, etc. Ce que nous faisons à un sens extraordinairement profond : nous sommes tributaires du regard des autres.

Raisons > arguments
L'explication théorique doit être convertie en un langage courant. Tout dépend des questions que l'on pose à l'entretien (entretiens semi-directifs) c'est-à-dire des entrées en matière et des relances pour que la personne se découvre. Elle commence par répondre à la question, sauf si on interrompt, elle continue. La personne se met à se réfléchir : elle finit par livrer des choses.

Les portes du changement s'ouvrent de l'intérieur : il faut que ça vienne de soi. Si je ne suis pas actif, si je ne suis pas en quête de...

Cette grille d'entretien a été utilisée seulement deux fois, pour deux membres de la direction collégiale de l'association ECOLOCAL. Il est difficile de se rendre sur différents lieux du territoire et mettre en place cette grille d'entretien avec des habitants tout juste rencontrés. C'est pour cela qu'il apparaît plus judicieux d'effectuer un premier contact, de dialoguer de façon informelle, et par la suite, si l'habitant est intéressé, de convenir d'un rendez-vous pour pouvoir mettre en place l'entretien approfondi.

De plus, il ne s'agit pas d'interpréter ce qu'ils disent, mais de prendre leurs mots tels qu'ils sont délivrés. C'est-à-dire ne pas interpréter ce qui nous est raconté, ne pas émettre des jugements de valeur. Mais plutôt comprendre, savoir, et avant de définir nous-mêmes le mot « habitant » allez leur demander directement quelle définition ils donnent à ce mot. L'association ECOLOCAL ne doit pas définir les choses, enfermer les habitants dans un cadre, c'est eux qui doivent se définir comme étant habitants, on ne présume de rien mais on n fait que les écouter. Ce ne sont pas des sujets d'étude, mais les étudiants apprennent d'eux, de ce qui disent, pour pouvoir ensuite comprendre le territoire narbonnais et les habitants.

3 – Les sorties sur le terrain pour aller à la rencontre des habitants

a) Ressenti de toutes ces sorties sur le terrain (M. FERREIRA)

Tout d'abord on n'a pu s'apercevoir que beaucoup de personnes vivaient dans la précarité (chômage, RSA, difficulté à finir le mois), de ce fait leur première préoccupation est pécuniaire, ce qui fait que les préoccupations inhérentes à leur territoire peuvent leur paraître secondaires. Il faut donc savoir comment relier ces problèmes de dérèglement climatique et les répercussions sur l'environnement avec leurs problèmes quotidiens. (Par exemple : la précarité énergétique, la qualité et la disponibilité de l'eau…).

De plus, nous avons rencontré des personnes venant d'horizons différents, les « natifs » de la région, ceux qui y sont nés, qui y sont restés et même ceux qui y reviennent pour la retraite, et les néo-ruraux. A partir de là il a été frappant que les « anciens » étaient beaucoup plus à l'aise avec moi, car je suis né dans l'Aude et j'y suis restée jusqu'à présent, mon accent les mettait en confiance, ils n'ont pas hésité à me parler en patois, ma famille pratiquant beaucoup ce dialecte je l'ai compris aisément. Mai au final cela mettait les autres un peu plus à l'écart, en effet, eux ne comprenant pas le patois, ça mettait une barrière entre les « anciens » et ces étudiants venus de « loin ». Par contre pour les « nouveaux arrivants » (bien que souvent implantés depuis quelques années ils gardent le statut de « nouveaux arrivants », car pour être « anciens » il faut souvent comptabiliser plusieurs générations) parlaient plus avec les étudiants venant de loin, leur expliquant leurs difficultés d'intégration, le rejet dont ils pouvaient être victimes, le mépris des « anciens ».

Chaque personne est différente, arrive avec son bagage, et se sentira plus en confiance avec certaines personnes plutôt que d'autres, il n'y a pas de « personnes passent partout ». Naima, originaire de Tunisie, pouvait soit attiré une grande sympathie, de la curiosité, ou de l'indifférence et de la méfiance. De même que moi, avec mon accent du Sud prononcé, je pouvais ne pas attirer la sympathie des néo-ruraux.

La discipline étudiée peut aussi jouer dans la teneur des relations entre l'étudiant et l'habitant. En effet, le fait que je fasse du droit pouvait me permettre de mieux passer auprès de certaines personnes, plus que les autres stagiaires au parcours plus originaux. Mais par contre beaucoup moins auprès de personnes militantes écologistes. Certaines fois, pour les gens s'étaient synonyme de « sérieux » et pour d'autres de « fourberie ». Ce qui est très étrange, c'est que quand je voyais que ça pouvait « jeter un froid » (l'annonce de la discipline que j'étudiais), je me mettais en retrait, quitte à vraiment devenir une personne froide, en somme à devenir la personne qu'ils présumaient que j'étais (toujours selon mon ressenti). Je ne me sentais pas des « leurs » alors que les autres étudiants stagiaires passaient très bien auprès de ces personnes, peut-être parce que plus militants que moi vis-à-vis de l'écologie, ou bien parce qu'ayant effectués des parcours universitaires moins « austères ».

Quand je voyais l'image que les autres avaient de moi (celle que je présumais qu'ils avaient de moi), sans le vouloir, je me mettais à être la personne que je pensais qu'ils voyaient en moi. Si chez cette personne je voyais que je faisais sérieuse, alors je devenais sérieuse, si pour les autres je représentais « l'enfant du pays » je me mettais moi-même dans ce rôle. Ce qui est assez troublant. C'était une façon de ne pas les « décevoir », de ne pas les « contrarier » car nous ne sommes pas là en tant que « personnes » à part entière, mais on est en « représentation » pour l'association ECOLOCAL, et le but pour l'association c'est de créer un dialogue avec les habitants. J'ai pu les considérer alors comme des « clients », et le client est « roi ».

Ainsi, pour continuer à pouvoir dialoguer avec eux, les mettre plus en confiance, je m'adaptais à eux, ce qui est un exercice très compliqué, surtout lorsque l'on ressent que certains préféreraient que tu te mettes à l'écart et laisses plus d'espace aux autres stagiaires qui leur paraissent plus sympathiques. Et on a l'impression qu'on joue des rôles, qu'on les manipule, car on ne se sent pas véritablement nous-même.

Enfin, pour être honnête, les personnes ont des a priori, mais même-moi j'en avais sur les autres, il est dur de s'en défaire. Ainsi parfois je me mettais directement à l'écart lorsque la discussion tournait autour de l'écologie, je ne me sentais pas à ma place, car j'en suis venue à penser que les personnes sensibles à l'écologie ne m'identifiaient comme étant concernée…

Le travail sur le terrain est compliqué, et tout le monde ne peut pas nous apprécier, comme nous n'apprécions pas tout le monde. Ce que j'en ai retenu c'est que sur le terrain il faut au moins être deux, car on a tous des personnalités différentes, ce qui permet de toucher le plus de personnes possibles. Par exemple, moi seule, j'aurai eu plus de mal à aller vers les militants écologistes.

b) Choix des terrains

Terrains parcourus

En 2016, les étudiants du Master 2 Urbanismes et Politiques Urbaines ont choisi 4 sites pour établir un diagnostic territorial et mener un travail de terrain. Ils se sont rendus dans le quartier **Saint-Jean-Saint-Pierre (Narbonne)**, quartier classé en zone urbaine sensible par la politique de la ville. Ils se sont également penchés sur le pendant littoral de Narbonne, **Narbonne Plage**, choix justifié par l'ampleur de l'activité touristique en été. **Montredon-des-Corbières** a été choisi en tant que commune périurbaine, pavillonnaire, souvent qualifiée de "village dortoir". Enfin le dernier terrain étudié est la commune de **Lézignan-Corbières**, située hors de l'agglomération du Grand Narbonne mais proche de Narbonne.

Proposition de nouveaux sites pour avril 2017

Nous voulons commencer le travail de terrain au plus tôt pour rencontrer le plus d'habitants possible et pouvoir développer un échange sur le long terme**. Les communes que nous avons identifiées ont presque toutes pour point commun les problématiques liées à l'eau (le trop plein avec les inondations, le manque par les sécheresses, la submersion marine…) et/ou ont des projets portés sur ces problématiques.**

Moussan est une commune située à 9 km au nord de Narbonne. La problématique principale de la commune est la proximité avec l'usine de traitement d'uranium Areva Malvési qui comprend de grands bassins de rétention.

Port-la-Nouvelle est une commune littorale située à une demi-heure de Narbonne, aux portes du Pays Cathare, entre la garrigue des Corbières et la mer Méditerranée. La commune accueille 6 000 habitants pendant l'année et plus de 30 000 résidents (résidences secondaires/touristes) en période estivale. L'économie de la commune repose sur le tourisme évidemment, mais également sur son port industriel (3e port français en Méditerranée de France) qui traite essentiellement les hydro carburants. Le projet Grand Narbonne 2030 prévoit une extension du port.

Sigean est une commune viticole située près de l'étang Bages-Sigean. Elle s'étend sur 3500 ha dont 900 ha de vignes. La commune se situe au cœur du PNR de la Narbonnaise et possède un parc zoologique.

Sallèles-d'Aude est une commune localisée au nord de l'agglomération de Narbonne à une quinzaine de km de Narbonne. Elle est à proximité de l'Aude, et elle est caractérisée par le risque des inondations, qui ont sévi à plusieurs reprises dernièrement. La commune accueille les deux canaux, celui du Midi et celle de la Robine, qui sont, tous les deux, inscris au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les étudiants stagiaires, soit pris par le temps (organisation d'intervention de l'association lors de journée organisée par la marie ou d'autres associations, ou de la journée Futur Narbona), soit handicapé par le réseau de bus qui ne correspondait pas à leur besoin, n'ont pas pu parcourir tous les sites voulus.

C – L'organisation des interventions de l'association au près d'évènements d'autres acteurs

Les étudiants stagiaires se sont frottés au côté logistique lors de l'organisation d'intervention de l'association, mais aussi lors de l'organisation de la journée Futur Narbona du 1er juillet 2017.

Il faut procéder par étape, et d'ores et déjà se mettre en contact avec les organisateurs d'évènement, pour savoir dans quelle cadre l'association ECOLOCAL va se faire. Ce qui est un peu compliqué c'est d'arriver à savoir ce que les organisateurs nous mettent à disposition matériellement, tables, chaises, grilles pour afficher… Mais aussi les questions relatives à la salle où va se faire l'intervention, une salle par exemple isolée où les gens n'ont pas l'habitude de passer devant peut-être un véritable frein.

Il y a une autre difficulté pour des personnes qui ne sont pas forcément dans la communication, c'est la réalisation d'un flyer. Mais aussi savoir susciter l'envie des gens de participer lors de l'intervention de l'association ECOLOCAL. Le lieu dans ce cas est alors crucial.

De plus, il faut ensuite faire une liste de ce qu'il faudra apporter, et surtout mettre en place une activité qui soit ludique (qui donne envie de participer), mais aussi qui s'inscrive tout de même dans le projet Futur Narbona.

1 – La Journée Mondiale de la Terre organisée par le Club UNESCO

Dans le cadre d'un partenariat avec le Club UNESCO, ce-dernier a convié l'association ECOLOCAL à venir participer à la journée mondiale de la Terre.

La première difficulté était de savoir précisément le matériel qui serait mis à notre disposition. Ce qui a été très compliqué et qu'on l'a réellement su une fois arrivé le samedi 22 avril. En effet, c'était la mairie de Narbonne qui avait prêté le matériel au Club UNESCO.

Nous avions tout de même préalablement le matériel qui fallait emporter pour cette journée :

Matériel pour la JMT

Carte participative

Matériel :

2 cartes A0 (Narbonne + Grand Narbonne)

Ficelle pour délimiter des zones, différentes couleurs

Punaises pour délimiter des zones

Gommettes de couleurs

Post-it

Un support (carton) pour coller la carte et punaiser les punaises

2 tables

Stylos et papier pour prise de notes

Approche :

-Contact

-Explication de la démarche Futur Narbona

-Consignes

-Application

-Prise de contact

Consignes :

Délimiter des zones, ou pointer des endroits qui représentent pour les participants des atouts ou des points négatifs du territoire. S'ils le souhaitent ils peuvent décrire le pourquoi et comment et améliorer les problématiques, ils pouvaient utiliser des post-it et afin d'écrire les éventuelles idées d'amélioration.

C'est donc lors de cette journée que nous avons mise en place les cartes participatives (une axée sur la ville de Narbonne, et l'autre englobant toute l'agglomération du Grand Narbonne). Ce fut un succès, l'association ECOLOCAL a pu effectivement assoir sa collaboration avec le Club UNESCO, mais cela a également permis de rencontrer d'autres participants à cette journée, notamment des habitants qui portait comme projet de démocratiser les composteurs. Mais également de discuter avec des personnes faisant partie de l'association « vélocité ». Il y a eu beaucoup de participations, et beaucoup d'intérêt porté à ce que faisait l'association ECOLOCAL.

2 – Le salon des sciences du Développement Durable

La mairie de Narbonne et le lycée Louise Michel ont organisé cet évènement. Il s'agissait de présenter la thématique du développement durable et les sciences pouvant être impactées par ce nouveau mode de pensée. Nous avons vu de nouvelles formes de traitement des déchets, les filières universitaires qui s'intéressent à ces nouveaux modes de pensée et l'intègrent dans les sciences.

L'association ECOLOCAL et les étudiants stagiaires ont mis en place une activité en collaboration avec l'association « Ladies Circle » (composé de femmes qui s'engagent dans plusieurs causes). L'objectif était de faire une sorte de « Brain Storming ». Nous avons invité les lycéens à se scinder en deux groupes, et sur une feuille de grand format nous avions au préalable écrit : **Développement durable et engagement**. Nous les avons ensuite invités à inscrire sur cette feuille, tous les mots / idées / pensées, que ces deux notions pouvaient leur inspirer. A la fin une personne pour chacun des groupes à présenter toutes les notions soulevées lors de ce « Brain Storming ».

3 – La semaine Européenne du développement durable

Lors de la semaine européenne du développement durable organisée par la mairie de Narbonne, Mme BLASCO, chargée du développement durable, a convié l'association ECOLOCAL à y participer à trois reprises.

- La première fois, il ne fallait rien préparer de particulier, mais seulement aller soutenir les lycéens du Lycée Louise Michel, dont le professeur Mr PEREZ était responsable. En effet des lycéennes ont préparé une maquette d'une ville durable, qui devait ensuite être présentée à des élèves de CM1 d'une école primaire narbonnaise.

Ainsi les étudiants stagiaires sont venus apporter leur connaissance en la matière, notamment en urbanisme, ou dans la matière paysagère, et sont venus échangés avec des élèves d'âge différents.

Cela a permis de prendre contact avec Mr Perez, professeur au lycée, qui séduit par le fait que l'association est prise en stage des étudiants, veut monter un projet avec l'association ECOLOCAL, notamment avec des possibles futurs étudiants-stagiaires, lors de l'année scolaire 2017 – 2018. L'association ECOLOCAL devra alors préparer une dizaine d'heures au contact d'élèves sur le thème de la ville durable (aspect urbanistique, juridique, paysager…). Tout ceci doit être organisé par le professeur en novembre 2017, au même moment il demandera un budget pour pouvoir rémunérer l'association pour avoir dispensé 10 heures de cours, bien que ce ne sera pas un cours tout à fait conventionnel.

- La deuxième intervention devait consister en une activité que devait organiser l'association ECOLOCAL un vendredi de 17 heures à 19 heures 30 au Palais du Travail. C'est à ce moment que devait se faire l'atelier Recherche Action Participative. La mairie nous a mis à disposition tout le matériel dont nous avions besoin pour l'occasion (tableau, tableau de conférence, feutres pour les tableaux et salle).

Malheureusement, la salle était trop éloignée du centre-ville et des axes piétons passant. Elle était au premier étage du palais du travail. De plus, le créneau horaire ne semblait pas être tout à fait opportun, bien qu'à un autre moment, en semaine, cela serait rester compliqué.

De plus, nous avions envoyé des mails pour communiquer autour de l'évènement et notamment de cet atelier, mais malheureusement même en envoyant trois mails, à trois périodes différentes à toutes les adresses mails, cela n'a pas été fructueux, alors comment faire autrement ? Mme BLASCO s'est elle aussi exprimée à ce sujet, et a rencontré aussi des difficultés dans la communication de l'évènement, les flyers er posters de la mairie n'auront eux aussi pas suffis.

- La troisième intervention devait s'effectuer le samedi à Narbonne Plage. Nous avions prévu pour cette journée la mise en place d'un concours photo, où nous invitions les habitants, avec des clichés qu'ils auraient pris au préalable et envoyer à une adresse mail que nous avions communiqué, de nous envoyer leurs paysages quotidiens. Malheureusement, malgré la distribution de flyers, qui a débuté lors de la journée mondiale de la Terre, nous n'avons reçu aucune photo. Il a fallu remettre en question notamment le flyer, où il y avait trop d'écritures, trop d'informations photographiques.

Il aura alors fallu réfléchir à mettre en place une autre activité : « La Narbonnaise au fil des photos » (détaillée ci-dessus). Cette activité s'est faite grâce aux photos qui avaient été prises par des membres de l'association ECOLOCAL et les étudiants.

Cette activité a accueilli plus de monde que celle du vendredi soir, elle était très bien placée, sur une place où il y avait beaucoup de passages à Narbonne-Plage. Le fait que cela se soit déroulé à l'extérieur nous a été bénéfique.

D- Organisation de journées-évènements par l'association ECOLOCAL portant sur le processus Futur Narbona

1 – La Journée Futur Narbona du 1er juillet

Ainsi cette journée a débuté à 10 heures place du Forum à Narbonne.

A partir de ce point de rendez-vous il a été entamé une déambulation à travers les rues du centre-ville de Narbonne. Cela a été ponctué de moments d'arrêt où une association/ un particulier est intervenu durant 5 à 10 minutes. Il

s'agissait de faire une brève présentation sur les différentes formes d'engagement (environnemental, social, culturel, démocratique…) sur le Narbonnais. L'objectif était de présenter en 5 à 10 minutes :

-Le but de la démarche

-Ce qui a été accompli ou les idées qui conduiront à de futures actions

-Les points sur lesquels vous avez potentiellement besoins d'aide

-Comment pouvons-nous, en tant qu'habitants, vous aider et s'investir dans votre démarche

Chaque personne, association, souhaitant intervenir a eu un temps pour s'exprimer, le temps étant le même pour tous (5 à 10 minutes).

LE BUT de la matinée était que les habitants aient une vision des actions qui existent sur le narbonnais et de créer du lien entre les habitants et les projets.

Le midi nous avons déjeuné au palais du travail, lors d'un repas partagé de type « auberge espagnole ». Puis l'après-midi les étudiants stagiaires de l'association ECOLOCAL ont affiché la "parole habitante" qui a été récoltée durant leur travail de terrain. Originellement, suite à cet affichage une activité aurait dû être mise en place où chaque personne présente, si elle le souhaitait, pouvait participer. Il aurait été question de s'exprimer sur le ressenti que chacun avait du territoire, puis de confronter ses idées avec celles des autres, l'objectif souhaité était de faire émerger une intelligence collective pour créer des projets habitants.

Mais par la suite, l'après-midi s'est tenue une table ronde où les acteurs du programme « Paysages, Territoires, Transitions » ont pu s'exprimer, ainsi que des habitants, des associations et l'association ECOLOCAL.

LE BUT de cette journée était de créer une synergie entre différents acteurs du territoire pour créer le territoire de la narbonnaise de demain ensemble.

Journée Futur Narbona

Compte-rendu

MATIN | DÉAMBULATION DANS LES RUES DE NARBONNE

Le matin a consisté en une déambulation dans la ville de Narbonne pour présenter différentes actions portées par des habitants. En tout, ce sont treize habitants qui se sont succédés sur différentes places de Narbonne pour expliquer leurs projets.

10h | Place du Forum

> Futur Narbona, un projet de territoire fédérateur ?

> Quelle place pour les étudiants dans le projet ?

Les étudiants stagiaires de l'association ECOLOCAL ont ouvert la matinée en expliquant le projet Futur Narbona. L'objectif est de rassembler les habitants du Narbonnais autour d'un projet de territoire commun. Ce projet se veut coconstruit par les habitants et permettra de répondre aux problématiques environnementales que soulèvent le territoire et ses habitants. Pour ce faire, il est nécessaire de récolter la parole habitante afin que tous les avis soient pris en compte et alimentent le débat, conduisant ainsi à ce projet de territoire commun.

Plus d'information : http://narbona.org/

Avant de partir de la place du Forum, nous avons eu la chance d'écouter Mme Amalita De Zarate qui est venue nous présenter le Club Unesco des Terres de l'Aude, et son projet de Conservatoire Scientifique de la Figue Ancienne. L'objectif du projet est de créer à Narbonne, sur un terrain octroyé par la mairie, un espace dédié à la science, la culture, la médecine et le patrimoine en cultivant 200 essences différentes de figuiers anciens. Ce projet a pour vocation d'être porté par un panel d'acteurs très varié. Ce projet permettra notamment la création d'une quinzaine d'emplois.

Plus d'information : http://clubunesco11.org/

10h30 | Place de Verdun

> Quels atouts / obstacles à une installation pérenne dans l'espace public ?

> Comment les habitants peuvent-ils s'approprier la question de l'alimentation collective ?

Place Verdun, ce fut au tour des Incroyables Comestibles d'être présentés. Ce projet a permis l'installation de bacs potagers sur l'espace public, dans lesquels sont plantés des herbes aromatiques et des légumes à destination des habitants du quartier. Mme de Zarate, principal acteur du projet, nous a fait part de l'historique des Incroyables Comestibles. Cette initiative initiée en Grande Bretagne propose de reconquérir les espaces bétonnés par la végétation, et surtout par des cultures nourricières. À Narbonne, le projet a été soumis au Conseil Citoyen du quartier Cité, puis défendu devant la mairie pour obtenir les bacs et l'autorisation d'occuper l'espace public. Aujourd'hui, ce sont cinq bacs potagers mis à la disposition des habitants du quartier. Cette dynamique a été acceptée par l'ensemble du voisinage et la mairie a donné son accord pour continuer dans cette dynamique.

Toutefois, si ces potagers urbains sont acceptés par les riverains, ils ne sont pas pour autant appropriés. Mme de Zarate s'occupe essentiellement de l'arrosage et de l'entretien des plantes et jusqu'à présent, peu de voisins se sont proposé de prendre le relai. De plus, ils sont peu nombreux à utiliser ces potagers comme un espace de culture et un approvisionnement en fruits et légumes frais. Si les fruits et légumes sont ramassés, ils ne le sont pas tout le temps quand ils sont mûrs et ils ne sont quasiment jamais remplacés si bien qu'aujourd'hui, une partie des potagers est occupée par des plantes non comestibles.

> Quelle collaboration possible entre les instances éducatives et les associations locales ?

M. Florentin, professeur d'histoire-géographie au collège Victor Hugo, est venu nous parler des récents changements de programme qui ont fait naître des projets interdisciplinaires. Début mars, M. Florentin et sa collège Mme Guilhot-Curbilié ont fait appel à l'association ECOLOCAL pour intervenir auprès de cinq classes de 5ème sur les thèmes du paysage, des ressources, et des risques naturels et industriels. Ils souhaitent réitérer cette démarche pour l'année scolaire 2017-2018, avec le concours de l'association ECOLOCAL, cette fois-ci en se focalisant sur l'apport de l'interdisciplinarité dans l'approche des transitions écologique et du développement durable auprès d'un jeune public.

M. Florentin a également manifesté son intérêt pour l'intervention d'autres structures locales comme le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Une proposition est actuellement en construction au sein d'ECOLOCAL sur les thèmes du paysage et de la biodiversité.

11h | Place des Quatre Fontaines

> Quelle utilisation des outils technologiques pour un usage partagé de l'espace public ?

Place des Quatre Fontaines, l'association des Droits des Non-Fumeurs est intervenue pour aborder les problématiques d'un environnement sain et du vivre-ensemble sous l'angle des pratiques individuelles, et notamment du tabagisme. La DNF développe actuellement deux projets dont le premier s'appuie sur l'utilisation des nouvelles technologies : il s'agit d'une application mobile - "Ma terrasse sans tabac" - recensant les établissements (bars, restaurants, cafés…) qui respectent la réglementation concernant le droit fumer dans l'espace public. Le second projet porté par la DNF est la constitution d'un Observatoire du Tabac destiné à concentrer et à apporter des solutions aux conflits d'usage autour du droit des non-fumeurs.

Plus d'information : http://dnf.asso.fr/

> La place des jeunes dans la ville : l'imagination libérée pour repenser l'urbain

En raison des examens de fin d'année, M. Nicolas Marcoul et les lycéens de Lacroix n'ont pas pu être présents pour parler de "La ville de demain". Mme Roser Ginjaume, membre de l'association ECOLOCAL et acteur de ce projet, a alors pris la parole. "La ville de demain" est un projet d'imagination portant sur l'aménagement des quais Victor Hugo et Vallière à Narbonne à l'horizon 2030. Accompagné de Laurent Bonnot, dessinateur, et de Roser Ginjaume, architecte-paysagiste, les lycéens ont imaginé et représenté des scénarios d'aménagement dans la veine du développement durable. Leurs travaux ont été exposé lors de la Semaine Européenne du Développement Durable. Tramway qui traverse la ville, serres urbaines, façades végétalisées, marchés flottants sur la Robine...les idées ne manquent pas pour construire la ville de demain.

> La monnaie locale et l'économie circulaire comprises à travers des outils ludiques

Deux étudiants actuellement en service civique auprès de l'association Just'Échanges ont créé, avec l'aide de cinq personnes, une scénette pour comprendre facilement la mécanique des systèmes d'échange monétaire et l'utilité des monnaies locales complémentaires. En 2014, l'association a mis en circulation le CERS, une monnaie locale citoyenne, sur le périmètre de l'agglomération du Grand Narbonne. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de "prod'acteurs" ont accepté le CERS dans leurs échanges quotidiens sur Narbonne, Gruissan, Sigean, Peyriac-de-Mer, Fleury d'Aude, Saint-Pierre la Mer et Armissan. L'avantage d'une monnaie locale citoyenne est de créer des échanges rapides sur le territoire pour compenser la carence en monnaie classique, sans que le CERS ne puisse fuir sur les marchés financiers immatériels.

Plus d'information : https://justechanges11.wordpress.com/

12h | Office du Tourisme

> Les associations locales comme cellules de veille sur la juridiction environnementale

Sur les bords du canal de la Robine, l'association Rubresus est intervenue concernant la protection de l'environnement et du cadre de vie dans les Basses Plaines de l'Aude. L'une des activités principales de l'association, et problème récurrent dans le milieu associatif de la région, est la lutte contre le projet de traitement des nitrates par "vaporisation" sur le site d'Areva Malvési. Ce traitement devrait rejeter un ensemble de produits nocifs pour la santé, la faune et la flore, dans l'atmosphère (perturbateurs endocriniens, molécules cancérigènes, gaz à effet de serre…) Ce projet nécessiterait également une grande quantité d'énergie pour être mené à bien, et par conséquent, s'inscrit à contre-courant de la loi sur la transition énergétique. Outre le projet TDN, André Bories, président de Rubresus a également évoqué la pollution des eaux de la région par la concentration anormalement élevée de produits phytosanitaires (20 fois supérieur au doses autorisées).

L'association Rubresus propose alors des procédés de dépollution alternatifs qui ne mettent la santé des habitants et la conservation de l'environnement en jeu.

Plus d'information : http://www.rubresus.org/

Sur la même problématique de la préservation de la ressource en eau, l'association ECCLA s'est exprimée par le biais de Mme Maryse Arditi sur l'état actuel et à venir des cours d'eau de l'Aude. D'un point de vue juridique, certains cours d'eau sont amenés à ne plus être considérés comme tel et de ce fait, ne bénéficieront plus de la protection apportée par la Loi sur l'Eau. Le principal scénario envisagé est la bétonisation de ces cours d'eau pour l'extension de zones urbaines, accentuant de ce fait le risque d'inondation déjà particulièrement présent sur le territoire de la Narbonnaise.

Plus d'information : http://www.eccla-asso.fr/

À la croisée des enjeux de l'urbanisation, de la préservation du cadre de vie et de la protection de l'environnement, se trouve l'association Mieux vivre à Narbonne Plage. Son objectif est de préserver et si possible, d'améliorer la qualité de vie des habitants de Narbonne Plage notamment en luttant contre un étalement urbain jugé inesthétique, irréfléchi et inadaptés aux nouvelles injonctions de la transition écologique. À titre d'exemple, le président de l'association a évoqué l'urbanisation des crêtes de la Clappe, normalement protégées par des réglementations paysagères. Elles sont toutefois menacées par la construction de zones pavillonnaires. Un collectif d'habitant se mobilise actuellement autour de l'association pour défendre le paysage de la Clappe et leur cadre de vie.

> La sensibilisation aux enjeux environnementaux par l'art

Diane Mazabraud, artiste photographe et fondatrice de l'association Arte Miss, a ensuite pris la parole pour témoigner de son engagement via l'art. L'art engagé permet une approche plus ludique et plus sensible de thématiques environnementales souvent inabordables pour des publics non-initiés. L'implication d'artistes, dotés de différents médias, dans des manifestations (conférences, évènements…) traitant d'enjeux tels que le changement climatique pourrait ouvrir les débats à d'autres publics.

L'association Arte Miss a donc été créée dans cette perspective de sensibiliser les habitants par le biais de l'art. Un des premiers projets portés par l'association fait écho à un mouvement international de préservation de la ressource en eau, et est intitulé Water is Life.

Plus d'information : http://waterislife.com/

> Quelle place pour la défense des cultures locales dans la poursuite d'un environnement sain ?

Pour conclure la matinée de déambulation, Jacky Grau, président de l'association Convergencia Narbonesa est intervenu sur l'apport culturel de l'Occitan dans la revendication d'une identité territoriale. Devant l'Oustal Occitan, situé sous l'Office du Tourisme, M. Jacky Grau a insisté sur la nécessité de remettre au goût du jour la culture occitane et de la valoriser.

APRÈS-MIDI | ATELIERS AU PALAIS DU TRAVAIL

14h | Table-ronde sur le programme Paysages Territoires Transitions

Les échanges de l'après-midi ont débuté par une table-ronde autour de laquelle plusieurs acteurs se sont regroupé dont des membres de l'équipe nationale du programme "Paysages Territoires Transitions".

D'autres associations ont ainsi pu exprimer leurs problématiques et offrir de précieux conseils afin d'œuvrer au mieux pour le projet Futur Narbona. De plus, il s'agissait aussi de comprendre comment les différents projets portés par les associations intervenantes pouvaient trouver à s'intégrer dans le processus mis en place par le projet Futur Narbona. Il a été dit (Bastien Exbrayat, CEREMA) que l'association ECOLOCAL au travers du projet Futur Narbona ne devait pas apporter une solution technique mais, qu'elle était là pour permettre de "dézoomer" et d'appréhender les problèmes de façon plus globale à l'échelle du territoire de la Narbonnaise. Il convient alors de problématiser les différents problèmes soulevés par divers acteurs du territoire, afin que l'association ECOLOCAL se fasse relais entre les acteurs du territoire et les élus locaux.

De plus, pour le séminaire de novembre, ECOLOCAL doit pouvoir légitimer sa démarche et se recentrer sur l'idée originale pour laquelle le projet a été sélectionné : la transition climatique au regard du littoral. Un préfet en charge du littoral pourrait être alors invité pour présider le séminaire. Il serait aussi intéressant regarder chez nos "voisins catalans" qui travaillent beaucoup avec des brainstormings, et s'appuyer sur le Réseau Paysage Occitanie qui organise bientôt une journée sur le littoral.

Pour permettre la pérennité du projet, il est nécessaire que l'association ECOLOCAL "s'allie" avec des structures ayant une maîtrise d'ouvrage tel que le Parc Naturel Régional, l'agglomération du Grand Narbonne ou la ville de Narbonne afin que le projet ne reste pas qu'un projet de concertation mais bien un projet concret de territoire, et que l'on puisse définir ensemble de réels plans de gestion.

Pour l'instant le travail a été focalisé sur le recensement des perceptions des habitants. Il faudrait maintenant réussir à lier ces perceptions à des réalités. Deux cartes ont été présentées dans la journée : une carte représentant la perception du territoire par les habitants (réalisée par ECOLOCAL) et une carte des cours d'eau (réalisée par ECCLA). Il aurait été intéressant par exemple de mettre ces deux cartes face à face.

L'un des principaux conseils donnés pour l'organisation de la journée de novembre est d'organiser des sorties de terrain, à l'image de ce qui a été fait lors de cette journée et d'organiser des groupes de travail pour réaliser des petits ateliers de travail (workshop).

16h | Ateliers d'expression

En fin d'après-midi, chacun des participants s'est vu présenter des animations proposées dans le cadre de cette journée. Tout d'abord, les étudiants stagiaires de l'association ECOLOCAL ont proposé une activité autour de la parole habitante recueillie lors de journées passée sur le terrain. Chacun des participants aura pu réagir face aux paroles d'autres habitants, et donner son point de vue, ajouter des idées, des envies… Il a également été proposé aux participants de répondre à un questionnaire portant sur les paysages du quotidien.

L'association Just'Échanges nous a permis de découvrir la monnaie locale citoyenne - le CERS - par le biais de jeux.

Il convient aussi d'ajouter l'apport de l'association Arte Miss qui nous a gratifié de photographies et d'un texte sur le thème de l'eau.

Enfin les étudiants stagiaires ont mis à disposition une frise permettant de visualiser l'action de l'association ECOLOCAL, et l'avancée du projet Futur Narbona, avec une petite fiche introduisant la volonté de créer un SCoT Coconstruit Habitants.

Et maintenant ?

L'association ECOLOCAL est d'ores et déjà en train de travailler sur l'organisation du séminaire "Paysages Territoire Transition" du 24 et 25 novembre. Les remarques qui ont été formulées seront prises en compte et nous vous ferons part de l'avancée de l'organisation.

Cette journée fut fort intéressante, enrichissante et stimulante, elle nous a permis de créer du lien avec d'autres associations engagées sur le territoire. Une graine a été semée, en espérant qu'elle puisse germer…

2- Organisation de la Journée de travail du 23 novembre 2017

Nous avons convié des habitants, associations, connaissant le processus afin de travailler ensemble sur celui-ci, avec le Laboratoire Triangle de l'Université Lumière Lyon 2.

Nous ferons, alors, ensemble le point sur l'avancement du processus, dans la perspective des travaux à venir. Le matin les personnes conviées évoqueront les avancées du projet. Nous nous intéresserons de près aux projets à venir, et notamment dans le cadre des ateliers de recherche-action participative qui vont être mis en place, et qui serviront dans un premier temps à l'organisation du séminaire. En effet, dans le cadre de celui-ci il est prévu de convier les participants venus d'institutions, de l'extérieur du Narbonnais, à se rendre sur sept sites différents. Il sera question alors, collégialement de réfléchir à ces sites, aux problématiques qui pourront être soulevées, en tenant compte que le fil conducteur de ce séminaire est « l'eau ».

L'après-midi, le Laboratoire Triangle représenté par Guillaume Faburel et Mathilde Giraud pour définir des cadres d référence et théoriques de l'action ECOLOCAL dans le cadre du processus Futur Narbona.

En effet, ECOLOCAL et des chercheurs vont constituer un groupe de travail hybride sur le recherche-action.

Les habitants ayant assisté à la matinée et désireux d'en savoir d'avantage sont invités à participer à l'après midi.

(Insérer prochainement le compte-rendu)

E – Les idées d'activité des étudiants stagiaires pour la suite

Les étudiants stagiaires ont passé à de futures activités à mener, en s'inspirant de ce qui a pu être fait ici et ailleurs.

Action	**Inspiration**	**Principe**	**Lieu**
Stickers "Si ça pouvait être…"	Cette action est inspirée du travail de l'artiste Candy Chang à la Nouvelle Orléans. À l'aide de stickers "*I wish this was...*" collés sur les bâtiments abandonnés de la ville, les habitants ont pu exprimer leurs rêves, leurs espoirs, et faire parler leur imagination. http://candychang.com/work/i-wish-this-was/	Au cours d'une balade urbaine, nous pourrions distribuer nos propres stickers aux participants pour qu'ils expriment tout au long du parcours leurs idées et leurs rêves, etc. Au préalable, il faudrait sans doute prendre contact avec la mairie pour les prévenir de l'activité. Pour éviter que celle-ci soit dégradante des espaces publics, les stickers doivent être imprimés en vinyle pour être facilement détachable.	● Trouver des maires qui seraient partants
Tableau communautaire	Cette action est également inspirée du travail de l'artiste Candy Chang mais c'est une activité très répandue. Les habitants sont invités à partager des informations (évènements, échanges…) avec la communauté. http://candychang.com/work/community-chalkboards/	Nous pourrions également installer un tableau dans l'espace public pour que les gens puissent s'exprimer, partager des informations, échanger… Ce tableau resterait en place. Un ou plusieurs habitant.es accepteraient de s'en occuper.	
Proposition enregistrée "avec ma baguette magique pour le territoire"	Cette action est inspirée des épisodes de la série du #VoxeTour dédié au thème de l'éducation. Les élèves sont menées en place d'être un candidat à la présidentielle "Moi président" : je propose des choses	Nous mettrons une sorte de table d'expression et nous laissons les habitants expriment leurs envies, nous nous pourrions touche les jeunes dans leurs quartiers.	Contactons des membres du conseils des quartiers de politiques de la ville

	https://www.youtube.com/watch?v=83nHkC0yJDc		
Livre de vœux	Lors du projet Glasgow 2020, le *think tank* Demos a fait circuler un livre de vœux dans la ville.		Où laisser le livre ? Il faut passer par les commerces, les bars associatifs (ou non) pour que le plus de monde possible puisse y avoir accès, et si possible dans une bonne ambiance. ● L'Univers de Kama (bar à chat) : http://www.universdekama.fr/ ● La Biocoop (magasin bio) : http://www.biocoop-narbonne.com/ ● Librairie de l'An Demain : http://landemain.com/ ● À compléter au fil de nos promenades, rencontres... Il faut également que les participants puissent suivre le livre et si possible le lire, ou écrire, de nouveau.
Narbonne au fil des photos		Afficher différentes photos du territoire de Narbonne et demander aux passants de relier différentes photos en donnant une légende en commun. Ceci permet de se rendre compte de comment les habitants se représentent le territoire.	Durant des événements du type de la semaine du développement durable, journée mondiale de la Terre
Le jeu du double-chapeau	Dans le cadre de la Transfo (La 27e Région) dans la Champagne-Ardenne 2011, une équipe d'ingénieurs territoriaux pluridisciplinaire a mené des ateliers.	Le jeu du double-chapeau consiste à tirer au sort dans une première boîte, le prénom d'un participant (ou de plusieurs participants) et dans une deuxième boîte, une question sur un sujet du	

	L'objectif était de faciliter le dialogue avec les plus jeunes pour préparer les rencontres Région Jeune en partenariat avec le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Crajep).	quotidien (ex : "Comment finir les fins de mois ?", "Comment réduire ses dépenses en énergie ?", "Comment se nourrir sainement ?"...)	
Application / atelier végétalisation Jardin pédagogique	http://www.paris.fr/duvertpresdechezmoi	Invitation à identifier des zones à végétaliser à leur environnement proche	
Identifier de petit patrimoine sur la commune	http://planpaysageclm.blogspot.fr/p/carte-du-petit-patrimoine.html		
Maquette de la ville durable	Réalisée par les lycéens de Louise Michel	Réaliser une maquette de la ville durable, et expliquer en quoi elle est durable. Ensuite, proposer aux participants de combler un espace vide tout en respectant les principes de la ville durable Variante : proposer la carte vide de Narbonne, et de recréer tous les espaces avec leurs souhaits.	
Vote des Propositions	Réalisé par les lycéens de Lacroix	Des propositions de projets ont été présentés pour une ville plus durable et l'aménagement des quais. Il fallait choisir le projet le plus : originaux, durables, faisables et esthétiques. Le tout sur une carte	
Le territoires Narbonne 2030	Réalisé par les lycéens de Louise Michel	Ils ont choisi la thématique de l'aménagement des quais V. Hugo et Vallière entre - réorganisation de transport - piétonisation et végétalisation - développement des activités	

		et lien social - économie d'énergie et logement	

Pour aller plus loin, voir aussi :
Candy Chang (artiste), http://candychang.com/
« Du vert près de chez moi »

Chapitre 8 : Communication et intervention

Titre 1 : Les supports de communication

A – La boîte mail Futur Narbona

Les étudiants stagiaires de 2017 ont rangé les contacts de la boîte mail, selon le classement suivant :

- ECOLOCAL (correspond aux membres de l'associations)
- Collèges, lycées, universités
- Habitants
- Institutions
- Intermédiaires (personne à contacter pour par exemple entrer en lien avec une association / institution)
- Presse
- PTT
- REPERE

B – Les flyers / brochures / poster

Pour cette partie, il serait souhaitable que les futurs étudiants stagiaires privilégient des outils comme Word, que tout le monde a sur son ordi. En effet, au cours du stage de 2017, il est vite apparu qu'il était très compliqué quand une personne utilisée par exemple in design et que personne d'autres ne possédait cet outil (très coûteux).

De plus les deux couleurs de Futur Narbona sont :

- L'orange
- Le bleu

Titre 2 : Interventions d'ECOLOCAL donnant de la visibilité au projet

A – Premières journées du réseau français des territorialistes : 23 – 24 mars (Lyon)

Ces journées d'études étaient consacrées aux communs territoriaux et à la construction démocratique des savoirs.

Ces journées ont été organisées par l'Université de Lyon 2 et le laboratoire Triangle. Ainsi Joël AUBE a pu intervenir pour présenter le projet Futur Narbona, et la démarche qui consiste à s'appuyer sur le savoir vernaculaire des habitants.

B – Quatrième rencontre nationale Ecocité et Ville de demain : 1er décembre 2016 (Paris)

Cette journée a été animée en partenariat par le Cerema, cette rencontre portait sur la thématique "Biodiversité et Participation Citoyenne : les nouveaux piliers du projet urbain intégré", en présence d'Emmanuelle COSSE, ministre du Logement et de l'Habitat durable.

L'association ECOLOCAL a pu s'y rendre pour évoquer la question de la participation habitante, et pour présenter le projet novateur Futur Narbona au cours d'un atelier.

C – Séminaire Sites et Cités : le 28 et 29 septembre 2017 (Calais)

L'Association Sites & Cités remarquables de France organise le 28 & 29 septembre prochain à Calais son 2ème Congrès national sur le thème "Patrimoines & Économie".

L'après-midi de la première journée de ce Congrès sera dédiée à la mise en place de 5 ateliers, dont un atelier autour du thème " Le Paysage : donner du sens à la recomposition territoriale". Cet atelier, qui aborde les thématiques du paysage, de l'intercommunalité et de l'appropriation du projet de territoire par les habitants, souhaite soulever différents enjeux actuels pour les collectivités : A l'heure de la recomposition territoriale, le paysage peut-il être le fil conducteur des projets de ces nouveaux territoires ? En quoi le paysage peut-il représenter une opportunité de nouvelle gouvernance et d'appropriation des projets de territoire par l'ensemble des acteurs, de l'élu à l'habitant ?

L'atelier s'organise sur un format d'1h30 avec un président, M. Jean-Paul BRIN, adjoint en charge de l'urbanisme sur l'agglomération de Pau, un animateur et un rapporteur. L'ensemble des échanges seront par la suite présentés lors d'une synthèse réalisée par le rapporteur, sur la seconde journée du Congrès. Nous souhaiterions nourrir ces échanges par l'exemple de trois collectivités menant des démarches innovantes sur ces questions de paysage, concertation et gouvernance, dans le cadre d'une réflexion pour un projet de territoire.

C'est lors de cet atelier que l'association ECOLOCAL avec un habitant va présenter le projet Futur Narbona avec comme aboutissement le SCOT – CH, qui semble correspondre totalement aux enjeux de cet atelier.

D – Conférence du CEREMA Normandie-Centre « le citoyen au cœur de l'adaptation au changement climatique » : 7 novembre 2017 (Orléans)

Dans le cadre de ses missions, le Cerema, établissement public sous tutelle des ministères en charge du développement durable, des transports et de l'urbanisme, contribue aux réflexions menées sur la question du changement climatique. Un centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique se constitue au sein de notre établissement, conformément aux préconisations de l'Onerc (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) dans son rapport pour le PNACC2 (Plan National d'adaptation au Changement Climatique 2).

Parmi les activités de ce centre de ressources, des Journées Techniques sont déclinées par le Cerema sur l'ensemble de la France.

Porté par cette dynamique, le Cerema Normandie-Centre organise, le 7 novembre 2017 à Orléans, une journée placée sous la thématique "le citoyen au cœur de l'adaptation au changement climatique".

Cette journée est principalement à destination des collectivités territoriales et professionnels qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur cette thématique et partager leurs expériences de mobilisation citoyenne.

L'association ECOLOCAL, certainement épaulé par un habitant, a été invitée à intervenir pour présenter le projet Futur Narbona et le processus qui l'entoure.

E – Les interventions de l'association ECOLOCAL dans les établissements scolaires :

1 – L'intervention conduite par les étudiants stagiaires de 2017 au collège Victor Hugo

Compte rendu de l'intervention dans les classes de 5ème dans le collège Victor Hugo de Narbonne.

Durant le forum des associations, ECOLOAL était présent pour présenter se présenter mais aussi pour faire une animation. Mme Guilhot-Curbilié, professeure d'histoire géographie a été interpelée par cette animation et a par la suite demandé à ECOLOCAL d'intervenir auprès des 5ème dans le cadre du projet EPI.

Sa demande était la suivante : "J'avais envisagé la séance autour des photographies de nos paysages familiers, étangs, garrigue, ville, plages ou mer... Afin de prendre conscience à la fois de la diversité des paysages, des risques auxquels ils sont exposés, de la fragilité de notre ressource en eau et peut-être quelles sont nos ressources en eau. Je travaillerai par la suite sur les conflits d'usage liés à l'eau, concurrence entre activités, rareté, inondations…"

L’organisation du travail :

La demande a très vite été comprise et assimilée, quelques problèmes de connexions ont ralenti la mise en forme du document, mais une première version a rapidement été mise au point.

L’intervention se voulait vraiment très interactive, les élèves étaient censés faire sortir les réponses à l’aide des questions posées par les étudiants.

3 Thématiques ont été abordées : Paysages, ressources et risques. Chaque partie était construite de la même manière :

-Une première phase pour construire avec eux une définition du concept et ses exemples (composantes du paysage, ressources renouvelables VS non renouvelables, différents risques…).

-La seconde phase permettait de mettre en application les acquis de la 1ere phase. Des photos étaient présentés, les élèves devant s'exprimer pour faire ressortir soit les le type de paysage (urbain, périurbain, rural, emblématique, …) et ses composantes (minérale, bâti, végétal), les ressources (eau, roche, vent, soleil, nourriture, …) et leurs utilités (production d’énergie, consommation d’eau, habitat naturels), les risques (Inondations, feux de forêts, risque industriel...) et leurs conséquences.

Pour mieux faire :

Les interventions dans les 5 classes se sont toutes très bien passées, les élèves étaient pour la plupart très réceptifs et avaient envie de participer. Une attention particulière a été porté pour faire attention de faire participer les élèves les plus timides et a encouragé la participation en valorisant leurs réponses.

Il aurait été intéressant de leur demander systématiquement la localisation de la photo pour qu’ils puissent améliorer leur représentation de leur territoire.

De plus, il faudrait plus les pousser à formuler une définition en les aidant à aller au bout de leurs réflexion au lieu de juste se contenter de quelques mots.

Avant de commencer la mise en pratique, il serait intéressant d’expliquer le principe et l’objectif pédagogique de l’exercice.

Le diaporama était un peu trop long (55 minutes nécessaire pour le terminer pour généralement 50 minutes d’intervention). La conclusion de la présentation a souvent été précipitée et la partie de communication autour de l'association du processus Futur Narbona ont donc souvent été coupés.

Le retour sur les échanges :

Les élèves ont une bonne perception du risque inondation et risque de feux de forêt mais ne comprennent pas forcément ce que représente un risque. Ils perçoivent bien les qualités et les atouts de leur territoire. Il est surement trop “tôt” pour leurs faire comprendre l’idée de transmission de patrimoine et de paysage.

Les perspectives :

Si un partenariat doit se créer, il pourrait être intéressant d’intervenir dans un premier temps de cette même manière, pour leurs expliquer les enjeux sur le territoire. Une deuxième rencontre avec les élèves pourrait être intéressante pour leur permettre d’exprimer leurs envies sur l'évolution du territoire de la Narbonnaise

2 – L'intervention prochaine de l'association ECOLOCAL auprès du Collège Victor Hugo

Suite au succès de l'intervention des étudiants stagiaires lors de l'année scolaire 2016-2017 les professeurs du collège Victor Hugo, un professeur d'Histoire Géographie et un professeur de SVT, ont voulu reconduire ce genre d'interventions pour l'année scolaire 2017/2018. De plus, en approfondissant le travail fait l'année précédente, cette fois-ci les interventions seront multiples et plus longues, avec notamment la préparation d'une sortie sur le terrain.

Proposition d'intervention pour les EPI TEDD au collège Victor Hugo pour l'année scolaire 2017-2018 par l'association ECOLOCAL

« Cahier des charges » :

- Reconduction des interventions sur la lecture des paysages réalisée par des étudiants stagiaires.
- Accompagnement de personnels spécialisés en géographie, en biologie (biodiversité) et/ou développement durable : nous souhaitons réaliser une sortie scolaire sur le territoire du PNR.
- Intervention d'étudiants stagiaires sur la biodiversité, le réchauffement climatique en cours de SVT.

L'association ECOLOCAL propose donc de reconduire sa présentation sur les paysages, les ressources et les risques déjà effectuée en mars 2016. De plus, dans ce document sont décrites deux propositions d'activités supplémentaires réalisables par l'association ECOLOCAL

P.2 – P.4 : Sortie de terrain (vraisemblablement sur le Parc Régional de la Narbonnaise)

P.4 – P11 : Intervention sur la biodiversité et le changement climatique

Ce que nous pouvons rajouter dans ces propositions est l'intervention d'un artiste photographe qui pourrait intervenir en amont des sorties de terrain pour expliquer aux élèves comment porter un regard artistique sur les paysages. Ce qui pourrait permettre lors de la sortie de proposer une activité photographique, qui pourra ensuite être valorisée durant des évènements tels que la Semaine Européenne du Développement Durable ou à l'occasion de séminaires sous forme d'une exposition.

3 – L'intervention prochaine de l'association ECOLCAL auprès du lycée Louise Michel

Grâce à l'intervention des étudiants stagiaires lors de la semaine européenne du développement durable des étudiants stagiaires, venus en renfort auprès des lycéens pour présenter une maquette d'un écoquartier à des élèves d'une école primaire, M. PEREZ comptant de cette intervention ne veut pas que le travail entre lui et l'association s'arrête, et veut reconduire ces liens grâce à des interventions de l'association durant l'année scolaire 2017-2018.

Le projet « Aménager les villes durables »

Le 13 juin 2017, Manon Ferreira, Naïma Brabra-Duval et Faustina Franquet ont eu un rendez-vous avec Nicolas Perez, professeur au lycée Louise Michel pour parler d'un projet de cours partagé.

M. Perez propose à l'association ECOLOCAL de bâtir en commun le cours "Aménager les villes durables" qui sera dispensé à une classe d'élèves de seconde. Tandis que M. Perez assurerait les cours théoriques et notionnels, l'association ECOLOCAL animerait des ateliers de réflexion autour de la ville durable.

Les thèmes qu'il souhaite aborder sont :

- les formes urbaines et l'esthétique

- l'organisation spatiale de la ville

- les jeux d'acteurs (gouvernance urbaine)

- l'habiter (ce dernier point semble le plus important au regard du travail qui a été accompli en 2017 sur l'habiter, l'être habitant…)

Les thèmes des transports et des solidarités sont traités par deux autres lycées à Carcassonne et à Narbonne, c'est pourquoi ils ne seront pas abordés dans le cours partagé entre M. Perez et l'association ECOLOCAL. Lors des Journées Académiques pour l'Éducation au Développement Durable, ces lycées auront l'occasion de se rencontrer et de mettre en commun leurs thématiques.

Le duo lycée Louise Michel / association ECOLOCAL

M. Perez fait appel à l'association ECOLOCAL puisqu'il a beaucoup apprécié les interventions des étudiants lors du Salon des Sciences du Développement Durable, et lors de la Semaine Européenne du Développement Durable. Lors du SSDD, les quatre stagiaires ont réalisé deux cartes mentales avec les lycéens de Louise Michel et lors de la SEDD, ils ont accompagné trois élèves autour d'une maquette de la ville durable.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé, l'objectif est de construire de nouveau une maquette avec les élèves à partir de notions plus complexes et qui amène à des réflexions plus poussées sur la ville de demain. L'intervention d'une association permet de développer cette réflexion sous un angle plus didactique et plus ouvert. L'objectif est de montrer la pluralité des acteurs, des compétences, des savoir-faire qui anime la ville de demain.

À ce propos, la pluridisciplinarité au sein de l'association ECOLOCAL (pas seulement des étudiants mais aussi des membres) a été mise en avant pendant ce rendez-vous ainsi que les ressources (réseau, connaissances) dont disposent l'association.

Les modalités du projet (date limite, organisation)

Ce projet doit passer en commission pour obtenir les financements de la région avant la Toussaint. S'il est accepté, le cours se déroulera au deuxième semestre de l'année c'est-à-dire aux alentours de février-mars, soit en même temps que l'arrivée possible d'une nouvelle vague d'étudiants.

Au total, l'association ECOLOCAL assurerait 10 heures de cours : soit sous forme fractionnée (2h par 2h) soit sous une forme plus longue (demi-journées).

L'association ECOLOCAL propose alors de faire jouer une scénette aux lycéens. Il s'agira de construire cette scénette autour d'un scénario qui partirait de la construction nouvelle d'un écoquartier dans une commune. Bernard Immel, Laurent Diaz, Manon FERREIRA.

4- L'intervention prochaine de l'association ECOLOCAL auprès de deux écoles primaires

Proposition d'intervention pour les classes primaires pour l'année scolaire 2017-2018 par l'association ECOLOCAL

Habiter, être habitant

_____

Commande de l'étude sur les notions :

- L'habiter.
- Mieux habiter en relation avec la notion de Développement Durable
- Changement climatique

Document non contractuel

Propositions sous réserves

Programme prévisionnel CM1/ CM2

L'association ECOLOCAL propose de construire un cours adressé à des classes de CM1/CM2. Elle se propose d'intervenir sur plusieurs séances : une sortie de terrain et plusieurs séances en classe. De plus, il est prévu lors de la sortie sur le terrain de faire intervenir Mme Mazabraud Diane, photographe, qui va initier les élèves à l'art de la photographie de paysages, qui est sa spécialité. Ce qui va permettre de pouvoir en retirer des clichés, qui pourront permettre la valorisation du travail avec les élèves de l'école primaire. En effet, cela pourra faire l'objet d'une exposition photo lors notamment de grandes journées ou séminaires organisés par l'association, mais aussi lors de la Semaine Européenne du Développement Durable organisée par la mairie de Narbonne. Les élèves pourront venir voir ces expositions (accompagnés du corps enseignant ou de leurs parents) et intervenir pour présenter leur travail au public présent.

Questionnements auxquels entend répondre l'association ECOLOCAL ?

- Comment habiter mieux ? (Séance notionnelle et générale)
- Comment habite-t-on un écoquartier ? (Exemple concret de politiques urbaines centrées sur l'écologie, le développement durable et le changement climatique)

Objectifs et compétences à retenir pour les élèves de CM1 et CM2 :

- Prise de conscience de l'environnement proche par l'observation du paysage.
- Enrichir la perception des élèves.
- Enrichir les connaissances de l'élève sur la notion « habiter »
- S'interroger sur la durabilité de l'habiter (habitat et des aménagements)
- Accumuler des connaissances sur le climat et le changement climatique
- Créer une maquette

- Présenter le travail en groupe.

Plusieurs méthodes sont à notre disposition :

- La sortie de terrain à déterminer entre nous selon les enjeux à aborder
- La sortie « virtuelle » à partir d'images satellites de Géoportail ou Google Maps
- L'exposition photographique.

5- Intervention prochaine de l'association ECOLOCAL au lycée Lacroix dans le cadre des journées « développement durable » organisées par le lycée

Lors des « Journées Développement Durable » organisée par le lycée Lacroix, l'association ECOLOCAL s'est proposée pour animer un atelier.

Ainsi l'association ECOLOCAL a proposé d'animer un atelier autour de cartographies. Il s'agirait de faire participer des lycéens, et qu'ils puissent cibler sur des cartes des zones qu'ils ont l'habitude de fréquenter.

La méthode :

Dans l'espace du lycée, à la vue des lycéens, avec deux cartes en format A0 (une carte de Narbonne, une carte de l'environnement proche du lycée) nous proposons aux lycéens de délimiter à l'aide de punaises et de ficelles de 3 couleurs différentes des espaces. Chaque couleur a sa signification : des zones qu'ils apprécient particulièrement (en vert), des propositions pour améliorer une zone (en bleu) et des zones qu'ils n'apprécient pas (en rouge). Nous demandons ensuite de commenter la zone que le lycéen vient de délimiter, en prenant note. Nous collons ensuite une gommette numérotée sur la carte pour lier la zone à un commentaire écrit.

Objectifs :

 Cet outil permet de laisser s'exprimer les passants sur le ressenti de zones qu'ils ont délimitées eux même.

 C'est aussi un moyen de rebondir sur les zones délimitées par d'autres habitants et de comparer son ressenti par rapport à la proposition préalablement faite.

 L'expression est assez facile, car on ne demande pas de raconter avec précision, cela ne nécessite pas un temps de participation long.

 Cela permet de demander aux lycéens de faire un effort de repérage à partir d'une cartographie.

Ajouter à cet atelier qui ne se base que sur des cartographies qui mettent en scène l'environnement proche (cartographie des abords du lycée et cartographie de la ville de Narbonne), l'association ECOLOCAL propose d'apporter des cartographies mettant en scène un territoire plus vaste. Il ne s'agira pas seulement ici d'y apposer des fils de laine, mais de comprendre le système global, et voir que le micro-local s'imbrique dans un territoire plus vaste.

L'association ECOLOCAL mettra à disposition des lycéens un cartographie de format A0 représentant le territoire narbonnais, mais aussi des cartographies reprenant les principaux cours d'eaux du Narbonnais.

 Il convient de par ces cartographies de relever le fonctionnement systémique de notre environnement.

6 –Des interventions scolaires qui nourriront le travail de l'association

Pour toutes ces interventions, l'association ECOLOCAL souhaiterait proposer aux élèves la réalisation de deux dessins. Un dessin devra être réalisé alors que les interventions n'auront pas encore lieu. La consigne est la suivante : « Dessiner votre habitation et l'environnement de celle-ci ». Puis un second dessin sera alors demandé aux élèves, celui-ci devra se faire à la suite des interventions de l'association. La consigne sera alors la suivante : « Dessiner votre habitation telle que vous la voudriez ». Il s'agira de s'intéresser aux conséquences que pourront avoir les interventions de l'association ECOLOCAL dans l'esprit des élèves, auront-elles su faire germer des choses nouvelles dans l'esprit des élèves des différents niveaux. Pour cela il serait opportun de voir si les deux dessins sont les mêmes.

Pour l'association ECOLOCAL se sera aussi l'occasion de recueillir une matière brute qui pourra être présentée aussi bien à d'autres écoliers, comme à des habitants. Pour mener un travail de réflexion collectif à partir des productions des élèves des différents niveaux et établissements.

E- Interventions Radios : « Mag' de l'environnement »

Lors du mois d'octobre 2017, l'association a organisé l'enregistrement de deux émissions de radio, avec deux corpus d'habitants différents. Les émissions de radio se faisaient dans le cadre du « Mag' de l'environnement », diffusé sur cinq radios locales. Les enregistrements ont eu lieu le 24 octobre 2017, 3 habitants ont pu enregistrer une première émission le matin, et quatre autres habitants étaient présents pour l'émission de l'après-midi. Concrètement, il s'agissait d'interroger les habitants sur les notions « Habiter », « Etre habitants ». Manon FERREIRA était chargée d'animer les émissions, et les habitants devaient livrer leurs ressentis, concernant ces notions, leur territoire, leur environnement, les paysages de la narbonnaise, la culture narbonnaise… Ce fut un réel succès, les habitants se sont piqués au jeu, un réel débat est né autour de la table, avec de vrais échanges par le biais d'un dialogue qui a permis de voir ce qui faisait commun entre les habitants sur la définition qu'ils donnaient à ces notions, et sur la vision qu'ils avaient du territoire dont ils sont habitants.

L'association ECOLOCAL est en effet invitée à prendre les rênes de quelques émissions par an, mais pour l'association il n'y avait pas de sens à faire des émissions entre les membres et d'en écarter les habitants, la philosophie du processus qu'elle porte ne pouvait être ainsi mise à mal. Pour donner du sens à ces émissions il était évident que cela ne pouvait pas se faire sans habitants, sans qu'ils puissent nous présenter leur définition de « l'habiter », et leur territoire, en s'appuyant bien sûr tout au long de ses enregistrement sur leur expertise d'usage et savoirs vernaculaires.

Chapitre 9 : Les difficultés rencontrées

Titre 1 : Les difficultés rencontrées concernant l'appropriation du processus par les habitants

A- Les difficultés conceptuelles

1- L'échelle territoriale

Il est difficile pour les membres de l'association et les étudiants se rendant sur le terrain, de bien expliquer que l'association ECOLOCAL travaille sur le bassin de vie de la Narbonnaise. Cette notion de « territoire » (polysémique) qui correspondrait, pour l'association ECOLOCAL, à un bassin de vie est assez compliqué à intégrer pour des habitants d'une commune, qui ne se rendent pas sur d'autres communes qui font pourtant partie du même bassin de vie, bien que certaines problématiques ne soient pas identifiées sur les différentes communes.

L'autre difficulté tient du fait que l'association ECOLOCAL ne veut pas se limiter à des frontières administratives telles que celles définies par l'agglomération du Grand Narbonne. Les habitants de communes qui sont en dehors de ces limites administratives peuvent très bien avoir le sentiment de se situer dans le territoire du Narbonnais. L'association ECOLOCAL ne veut pas les exclure alors du processus.

De plus, cette notion de « territoire » est polysémique, mais la notion de « territoire narbonnais » est frappée de néosémie, en effet, chaque habitant peut avoir sa définition du territoire narbonnais, englobant plus ou moins de communes, surface…

Rien qu'en partant de cette notion de « territoire narbonnais » il faut tendre à la co-construction pour bien la définir.

2- Le changement climatique

Cette notion de « changement climatique » on en entend beaucoup parler, mais elle reste très abstraite pour bon nombre d'habitants. Ressentons-nous les effets et surtout voulons-nous les ressentir ? C'est-à-dire accepter le fait que notre territoire change à cause d'un dérèglement généralisé ? De plus, est-ce que les habitants narbonnais peuvent réellement s'en inquiéter alors qu'il fait plus chaud et qu'il pleut moins ? Certaines catégories de la population le ressentent plus que d'autres (agriculteurs, pompiers…) mais d'autres moins. Sachant, que le Narbonnais vit aussi du tourisme, le fait qu'il y fasse plus chaud et qu'il y pleuve moins, ne serait-ce pas une aubaine pour les personnes vivant du tourisme ? La peur que peut susciter cette notion n'engendre-t-elle pas un déni ?

Il est vrai que pour un habitant isolé cette responsabilité (nos modes de consommation ont pour conséquence directe ce dérèglement climatique) qui a tendance à être individualisé peut-être lourde à porter. Alors c'est très démoralisant et n'incite pas à l'action.

Le fait de devoir se projeter de plus dans plusieurs années (20-50-100 ans) est une opération difficile à réaliser, les difficultés peuvent tenir à l'incertitude qui peut peser sur les conséquences futures de ce dérèglement, de l'âge de l'habitant…

L'association ECOLOCAL ne doit pas se contenter de se sensibiliser et ne peut-être fataliste. Mais bien expliquer que c'est un **contexte** dans lequel nous évoluons, mais c'est aussi le **prétexte** pour changer nos modes de vie et repenser notre territoire COLLECTIVEMENT.

3- L'aménagement du territoire

Il est vrai que tout ce qui est attrait à l'aménagement du territoire semble assez méconnu de nombreux habitants. Notamment les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale) qui réglementent le droit des sols localement sont soit méconnus, ou trop complexes à appréhender.

Sans tenir compte de ces documents, il semblerait que les habitants se voyant comme de simples profanes en la matière ne se sentent pas nécessairement à l'aise avec cette notion, et ne s'envisagent pas comme des acteurs capables d'intervenir sur des questions d'aménagement du territoire.

Pour d'autres ce qui pose problème c'est la sensation de ne « pas être écoutés », alors pourquoi insister ?

Avec l'atelier « Moi habitant si j'avais une baguette magique pour mon territoire… », l'association ECOLOCAL a voulu débloquer cette situation et mettre l'habitant en capacité d'agir grâce à une « baguette magique » et ainsi décloisonner son imaginaire. Certaines personnes voyant qu'on leur conférait ce « pouvoir » se sont ainsi révélées à elles-mêmes toutes les choses qu'elles voudraient modifier, notamment en matière d'aménagement.

L'association ECOLOCAL veut rendre les habitants en capacité d'intervenir sur ces questions, notamment en mettant à leur disposition des étudiants / membres de l'association pouvant répondre à leurs questions, notamment concernant les documents d'urbanisme, ou bien sur des points plus techniques. Mais aussi elle voudrait que l'habitant prenne conscience de son expertise d'usage et de l'importance de celle-ci notamment concernant l'aménagement du territoire.

4- La temporalité…

Un processus qui vise l'élaboration de projets coconstruits par les habitants s'inscrit nécessairement dans une temporalité qui va s'étendre sur plusieurs années, voire sur plusieurs dizaines d'années. Il est difficile de directement dire aux habitants, travaillons ensemble, mais autant vous dire que ce travail n'aboutira à un projet coconstruit par l'ensemble des habitants qu'au bout d'un certain temps.

L'association EOLOCAL doit prendre en compte cette difficulté. Elle doit arriver à faire comprendre que c'est un processus qui est nécessairement lent. Car sinon il n'y aurait pas de véritable co-construction.

Lors d'un séminaire organisé par le collectif OPDE (outils pour décider ensemble), La commissaire chargée du développement durable (Monnoyer-Smith), parlait de l'urgence que ressente les politiques par rapport à ces enjeux de développement durable, et cette urgence créé de la précipitation qui ne laisse pas de place à la co-construction. Mais une question se pose, quelle légitimité donnée alors à ces décisions ? Nous ne voulons pas agir de façon précipitée, parce que le caractère urgent du changement climatique nous l'impose, car nous pensons que ce n'est que par la co-construction de projets entre habitants que les choses pourront évoluer.

5 – La co-construction

Autre difficulté, il est parfois difficile de se dire que chaque habitant, ayant des intérêts individuels, puissent parvenir à une co-construction de projets pour le territoire. Entre la méfiance, les procès d'intention, comment pourrons-nous parvenir à une co-construction ? En instaurant un climat de confiance.

Le travail de l'association ECOLOCAL c'est d'instaurer ce climat de confiance, par un travail continu, et en faisant en sorte de faire se rencontrer tous les habitants. Le fait de se voir, d'apprendre à se connaître, de savoir que l'on peut partager des communs peut annihiler cette méfiance vis-à-vis de l'autre. Mais aussi le fait de savoir pourquoi l'autre agit, fait, lève une part d'ombre.

B- Les difficultés psychologiques

1- Les habitudes

Le processus Futur Narbona veut créer une synergie permettant à l'ensemble des habitants de travailler ensemble autour de questions relevant de plusieurs politiques publiques. Les habitants n'ont pas nécessairement l'habitude qu'on aille éveiller chez eux leur capacité d'action, et que l'on puisse se référer à leur capacité d'usage alors que certains l'ont enfoui. C'est un bouleversement des modes de pensée habituels, et cela va entraîner nécessairement un bouleversement des habitudes de chaque habitant.

De plus, comme il est question d'intégrer cette notion de changement climatique comme étant le contexte dans lequel les habitants évoluent. Ce contexte va nécessairement faire la part belle au renouveau, à imaginer de nouvelles façons de faire concernant entre autres l'aménagement, les modes de consommation, l'énergie… L'association ECOLOCAL propose alors aux habitants de repenser leurs habitudes, et d'intervenir dans plusieurs politiques publiques sectorielles mais à l'échelle locale.

2- Le fatalisme

Nous pouvons tous se sentir dépasser, et baisser les bras. Avoir la sensation de ne rien pouvoir changer à l'échelle de l'individu ou même du ménage. « On ne peut rien y faire » ; « c'est trop tard » … **Cela ne prouve pas de l'inaction des habitants mais de la sensation de ne rien changer quoiqu'ils fassent**. Les conséquences promises par le changement climatique que nous entendons souvent (médias…) peuvent nous rendre fataliste, le fait que les opinions que nous pouvons avoir ne soient pas toujours entendues, prises en compte, peuvent nous pousser vers un certain fatalisme.

Pour ECOLOCAL la solution réside dans le collectif, si nous agissons ensemble, entre habitants, alors nous aurons la sensation de ne plus être seuls, et qu'ensemble nous pouvons avoir un réel impact sur notre territoire. L'association ECOLOCAL veut dépasser ce « on ne peut rien y faire » en travaillant avec l'ensemble des habitants, qui ne sont pas inactifs, mais qui ne savent pas que d'autres font aussi. En révélant aux habitants qu'ils ne sont pas seuls, l'association ECOLOCAL souhaite créée une synergie nouvelle.

3- La confiance

Il est difficile pour une association qui a développé un processus depuis simplement trois ans. Les deux premières années ont servi à développer la méthodologie et à se mettre collégialement d'accord sur ce processus. Bien qu'il continue d'évoluer encore au fur et à mesure des avancées. Cela fait un an que l'association se rend de façon plus régulière sur le terrain à la rencontre des habitants.

La confiance nécessite une longue période durant laquelle l'association ECOLOCAL doit se rendre régulièrement à la rencontre des habitant, et leur donner lecture des avancées du processus Futur Narbona.

L'association ECOLOCAL a vocation a perduré ainsi de nombreuses années.

Titre 2 – Les relations à nouer avec les institutions locales

A- Le souci d'une présentation claire du processus

Il s'agit, afin de ne pas créer de quiproquo, de donner lecture aux institutions locales de ce que nous voulons mettre en place sur le territoire. Nous ne souhaitons en aucun cas faire le procès desdites institutions, mais collaborer avec elles et en aucun cas les décrédibiliser ou tenter de leur « prendre la place ».

Nous souhaitons simplement éveiller la capacitation habitante, faire en sorte que les habitants deviennent des forces de proposition, et de façon plus ambitieuse qu'ils puissent coconstruire avec les autorités locales des politiques publiques. Il est pour cela plus qu'important de pouvoir travailler avec les institutions locales.

L'association ECOLOCAL doit ainsi faire une présentation claire du processus Futur Narbona, pour cela elle travaille avec les membres et le laboratoire Triangle sur une présentation qui puisse être claire et précise.

B- Le besoin d'instaurer un climat de confiance

Il est naturel que l'association ECOLOCAL doive prouver ses intentions par les actes. Ainsi pour instaurer un climat de confiance il faut que régulièrement elle donne lecture des avancées du processus Futur Narbona. Cela peut aussi se résumer par une question de crédibilité, l'association souhaite mettre en place un processus qui invite les habitants à devenir des acteurs de leur territoire, il faut ainsi avancer dans ce sens, se mettre au travail, et tenir informer les institutions locales.

L'association ECOLOCAL ne deviendra « légitime » aux yeux des institutions que lorsqu'elle aura touché des habitants et qu'ils se seront appropriés le processus.

Titre 3 : Créer une synergie de collaboration entre associations

A- Le problème posé par les financements

Chaque association a besoin de subventions pour subsister. Au moment des dépôts de dossiers, les associations agissant sur un même terrain d'actions entrent alors de ce fait en « compétition ». Le contexte actuel, ou de moins en moins de fonds sont alloués pour ces subventions ne fait qu'encourager cet esprit de compétition. Il est alors difficile de faire travailler des associations pourtant très proches entre elles, car ce besoin de subvention instaure à la fois un climat fait de compétition voire même de défiance.

B- La vision d'ECOLOCAL comme seule « point relais » par certaines associations

L'association ECOLOCAL a voulu se présenter comme un « facilitateur » qui devait permettre l'émergence de la parole habitante, comme étant donc un relais que devait utiliser les habitants pour touches les politiques publiques.

Mais cette présentation peut faire émerger des quiproquos l'association ne se contente pas d'être un point relais, mais se veut actrice et non seulement celle qui doit mettre en lien les acteurs, ou servir de « point d'information ». Or certaines associations l'ont ainsi ressenti, et n'ont pas compris que l'association ECOLOCAL jouait aussi un rôle très actif, sur le terrain notamment, et non un rôle « d'unificateur » des acteurs du territoire stricto sensu. Or l'objectif de l'association n'est pas de rassembler les associations entre elles, mais de par la construction du processus Futur Narbona, permettre l'éveil de la capacitation habitante.

Ce sera alors à ECOLOCAL de devoir faire une présentation de son processus et du rôle qu'elle veut jouer localement aux autres associations, pour pouvoir bien sûr collaborer avec elles, comme ECOLOCAL le fait déjà avec le Club Unesco Terre de l'Aude.

ANNEXES (dossier ECOLOCAL FUTUR NARBONA)

1 - Ateliers de Recherche-Action Participative mis en place par l'association ECOLOCAL

- Présentation générale de ces ateliers
- Préparation des ateliers à venir

2 – Communication

- Brochure + carte de visite + bulletin d'adhésion
- Comptes Rendus de la semaine
- Com' Facebook
- Flyers des différents évènements + appel aux habitants à se joindre à nous
- Poster ECOLOCAL
- Présentation des ateliers et outils + affiche SCoT
- Radio RCF
- Préparation articles pour presse écrite
- Récaps du mois
- Site internet de l'association
- Travail de com' organisé autour de cercles de communication
- Charte graphique

3 – Comptes rendus des réunions

- Réunion du 19 septembre 2017 avec F. PLASSARD et Christine DAUZATS
- Echanges avec B. IMMEL et les étudiants stagiaires de 2017
- Réunion du 15 mai 2017 (échanger sur le travail opéré par les étudiants stagiaires)
- Réunion du 23 février 2017 (préparation du séminaire)
- Réunion du 26 septembre (organisé par la Maison des Potes sur l'espace de vie sociale)
- Synthèse de la réunion du 24 mars 2017 (échanges sur le projet Futur Narbona avec G. FABUREL)

4- Evènements – Projets réalisés

- Forum des associations 9 septembre 2017
- Journée mondiale de la Terre de 2017
- Journée Futur Narbona du 1er juillet 2017
- Semaine européenne du développement durable 2017
- Intervention de septembre 2017 auprès de l'association Sites et Cités à Calais
- Intervention de novembre 2017 auprès du CEREMA à Orléans
- Journée du 23 novembre 2017 : journée de travail entre habitants et chercheurs.
- Interventions auprès des associations
    - Projet de requalification de la rue BAUDIN (Maison des Potes)
- Intervention auprès d'établissements scolaires (déjà opérées)
    - Intervention Collège Victor HUGO du 6 mars 2017
    - Intervention avortée pour le lycée professionnel de Pau (16 juin 2017)
    - Salon des sciences et du développement durable (organisé par le lycée Louise Michel)
    - Intervention auprès de lycéens du Lycée Louise Michel lors de la semaine européenne du développement durable (1er juin 2017)

5 – Images + Logos

6 – Outils – Paroles habitantes – Travail de terrain

- Atelier RAP (recherche action participative)
- Baguette magique (Moi habitant)
- Cartes participatives
- Concours photos
- Enquêtes
- Entretiens étudiants 2015
- Idées pour de nouveaux outils
- La Narbonnaise au fil des photos

- Livre de vœux
- Questionnaire paysage
- Toutes les retranscriptions
- Cartographies participatives et bonnes conduites (étude conduite pour le Fonds International de développement agricole)
- Tableau des outils de l'atelier du 1er juillet
- Tableau qui référence les paroles habitantes (thématiques, quel territoire est concerné…)
- Travail de terrain (présentation des communes + ressentis de terrain MF)

7 – Partenariats

- Acteurs à contacter (recensements : institutions, associations, habitants…)
- Modèles de mails
- Fiche Partenariat

8 – Présentation ECOLOCAL et Futur Narbona

- Faburel Guillaume (2017)
- Fiche Stage ECOLOCAL 2017
- Fiche-portrait ECOLOCAL (thèse avortée de Faustina FRANQUET)
- Prémices du projet
- Présentation du projet Futur Narbona juin 2016
- Présentation synthétique par les étudiants stagiaires de 2017
- Qu'attendre des différents acteurs ? Leurs rôles dans le projet ?
- Quels sont les différents partenaires recensés à ce jour
- Présentation du projet Futur Narbona pour les demandes de subvention
- Powerpoint (synthétise le projet Futur Narbona M. FERREIRA)

9 – Production écrite des étudiants

- Droit de l'Homme et droit à un environnement sain (FERREIRA Manon 2017)
- Explicitation de la loi Littoral (M. FERREIRA 2017)
- La métamorphose du politique au prisme de l'engagement (étudiants 2015)
- La retranscription du projet Futur Narbona par les étudiants stagiaires de 2017
- Lexique juridique (M. FERREIRA 2017)
- Mémoires et réflexions sur les entretiens + mur d'expression (étudiants de 2015)
- Schéma de Cohérence Territoriale (présentation de l'outil par M. FERREIRA 2017)
- Tourisme et réflexions et développement durable des territoires, mémoire « La narbonnaise sauvée des eaux » étudiants 2015

10 – Programmes REPERE et PTT

- Fiche candidature REPERE

- Fiche candidature PTT

11 – Projets à venir

- Intervention au collège V. HUGO 2017/2018
- Intervention école primaire 2017/2018
- Intervention lycée L. MICHEL 2017/2018
- Intervention au lycée LACROIX 2017/2018
- Mise en page de toutes les propositions pour les interventions dans les établissements scolaires avec en plus le rapport d'avancement (intéressant pour joindre aux demandes de subvention)
- Travail de requalification de la rue Baudin avec la Maison des Potes (à achever)
- Préparation du séminaire pour mars 2018

12 – Revue de presses

- Recensement des sites internet où des tiers (associations, institutions, journalistes) parlent de l'association ECOLOCAL et du projet Futur Narbona

13 – SCoT – CH + Plan de Paysage

- Diagnostic territorial (projet Grand Narbonne 2030 + diagnostic du SCoT du Grand Narbonne)
- Documents Plan de Paysage (questionnaire + présentation de l'atelier sur le paysage par G. des DESERTS juin 2017 + présentation aux habitants et associations + références + fondation de France).
- Documents SCoT- CH (présentation de l'outil + affiche)

14 – SUBVENTIONS

- Docs administratifs à joindre à toutes les demandes
- Fondation de France (demande de subvention 2015, rapport d'avancement 2016, demande de subvention pour le Plan Paysage)
- Subventions demandées aux Collectivités Territoriales septembre 2017 (pour le projet d'intervention établissements scolaires, le projet Futur Narbona, l'atelier sur le paysage, pour l'agglomération du Grand Narbonne + Conseil départementale + Conseil régional + Contrat politique de la ville auprès du Grand Narbonne).
- Demande de subvention à la Banque Populaire du Sud (demande d'avril 2017 et d'octobre 2017)
- Listes des présentations + documents intéressants à joindre aux demandes de subvention
- Demande de subvention au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

15 – Rapport d'avancement + Agenda

- Rapport d’avancement (à compléter au fur et mesure pour les demandes de subvention)
- Agenda (à compléter au fur et à mesure pour les demandes de subvention)